



Presented to the
LIBRARY *of the*
UNIVERSITY OF TORONTO
by

Prof. Robert Finch



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU,

DE GENEVE.

A V E C F I G U R E S.

TOME VINGT-TROISIEME.

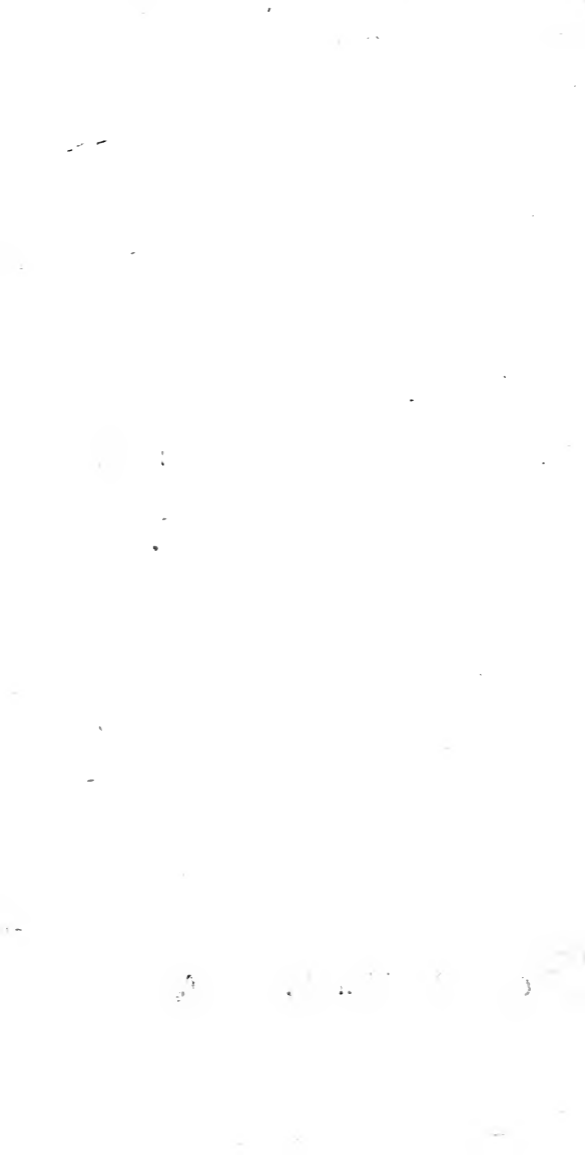


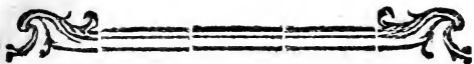
ŒUVRES

DIVERSES.

Œuv. Post. Tom. V.

A





INTRODUCTION.

LE premier malheur de la Botanique est d'avoir été regardée dès sa naissance, comme une partie de la Médecine. Cela fit qu'on ne s'attacha qu'à trouver ou supposer des vertus aux plantes, & qu'on négligea la connoissance des plantes mêmes ; car comment se livrer aux courses immenses & continues qu'exige cette recherche, & en même tems aux travaux sédentaires du laboratoire & aux traitemens des malades, par lesquels on parvient à s'assurer de la nature des substances végétales, & de leurs effets dans le corps humain. Cette fausse maniere d'envisager la Botanique en a long-tems retréci l'étude, au point de la borner presque aux plantes usuelles, & de réduire la chaîne végétale à un petit nombre de chaînons interrompus. Encore ces chaînons mêmes ont-ils été très-mal étudiés, parce qu'on y regardoit

seulement la matiere & non pas l'organisation. Comment se feroit-on beaucoup occupé de la structure organique d'une substance, ou plutôt d'une masse ramifiée qu'on ne songeoit qu'à piler dans un mortier ? On ne cherchoit des plantes que pour trouver des remedes, on ne cherchoit pas des plantes, mais des simples. C'étoit fort bien fait, dira-t-on ; soit. Mais il n'en a pas moins résulté que si l'on connoissoit fort bien les remedes, on ne laissoit pas de connoître fort mal les plantes ; & c'est tout ce que j'avance ici.

La Botanique n'étoit rien, il n'y avoit point d'étude de la Botanique, & ceux qui se piquoient le plus de connoître les plantes, n'avoient aucune idée, ni de leur structure, ni de l'économie végétale. Chacun connoissoit de vue cinq ou six plantes de son canton, auxquelles il donnoit des noms au hasard, enrichis de vertus merveilleuses qu'il lui plaisoit de leur supposer, & chacune de ces plantes changée en panacée universelle, suffisoit seule pour immortaliser tout le genre-humain. Ces plantes, transformées en baume & en emplâtres, disparoissoient promp-

INTRODUCTION. 5

tement, & faisoient bientôt place à d'autres auxquelles de nouveaux venus, pour se distinguer, attribuoient les mêmes effets. Tantôt c'étoit une plante nouvelle qu'on décoroit d'anciennes vertus, & tantôt d'anciennes plantes proposées sous de nouveaux noms, suffisoient pour enrichir de nouveaux charlatans. Ces plantes avoient des noms vulgaires différens dans chaque canton, & ceux qui les indiquoient pour leur drogues, ne leur donnoient que des noms connus tout au plus dans le lieu qu'ils habitoient; & quand leurs récipés couroient dans d'autres pays, on ne savoit plus de quelle plante il y étoit parlé; chacun en substituoit une à sa fantaisie, sans autre soin que de lui donner le même nom. Voilà tout l'art que les Myrepsus, les Hildegardes, les Suardus, les Villanova & les autres Docteurs de ces tems-là mettoient à l'étude des plantes dont ils ont parlé dans leurs livres, & il seroit difficile peut-être au peuple d'en reconnoître une seule sur leurs noms ou sur leurs descriptions.

A la renaissance des Lettres, tout disparut pour faire place aux anciens

livres ; il n'y eut plus rien de bon & de vrai que ce qui étoit dans Aristote & dans Gallien. Au lieu d'étudier les plantes sur la terre , on ne les étudioit plus que dans Pline & Dioscoride , & il n'y a rien si fréquent dans les Auteurs de ces tems-là , que d'y voir nier l'existence d'une plante par l'unique raison que Dioscoride n'en a pas parlé. Mais ces doctes plantes , il falloit pourtant les trouver en nature pour les employer selon les préceptes du maître. Alors on s'évertua , l'on se mit à chercher , à observer , à conjecturer , & chacun ne manqua pas de faire tous ses efforts pour trouver dans la plante qu'il avoit choisie , les caractere décrits dans son auteur ; & comme les traducteurs , les commentateurs , les praticiens s'accordoient rarement sur le choix , on donnoit vingt noms à la même plante , & à vingt plantes le même nom , chacun soutenant que la sienne étoit la véritable , & que toutes les autres n'étant pas celle dont Dioscoride avoit parlé , devoient être prosrites de dessus la terre. De ce conflit résulterent enfin des recherches , à la vérité , plus attentives & quelques

bônes observations qui mériteroient d'être conservées, mais en même tems un tel cahos de nomenclature que les Médecins & les Herboristes avoient absolument cessé de s'entendre entr'eux : il ne pouvoit plus y avoir communication de lumieres, il n'y avoit plus que des disputes de mots & de noms, & même toutes les recherches & descriptions utiles étoient perdues faute de pouvoir décider de quelle plante chaque auteur avoit parlé.

Ils commença pourtant à se former de vrais Botanistes, tels que Clusius, Cordus, Cesalpin, Gessner, & à se faire de bons livres & instructifs sur cette matiere, dans lesquels même on trouve déjà quelques traces de méthode. Et c'étoit certainement une perte que ces pieces devinssent inutilles & inintelligibles par la seule discordance des noms. Mais de cela même que les auteurs commençoient à réunir les especes & à séparer les genres, chacun selon sa maniere d'observer le port & la structure apparente, il résulta de nouveaux inconvéniens & une nouvelle obscurité, parce que chaque auteur réglant sa nomenclature

sur sa méthode créoit de nouveaux genres , ou séparoit les anciens selon que le réquéroit le caractère des siens. De sorte qu'espèces & genres , tout étoit tellement mêlé , qu'il n'y avoit presque pas de plante qui n'eût autant de noms différens , qu'il y avoit d'auteurs qui l'avoient décrite ; ce qui rendoit l'étude de la concordance aussi longue & souvent plus difficile que celle des plantes même.

Enfin parurent ces deux illustres frères , qui ont plus fait eux seuls pour le progrès de la Botanique , que tous les autres ensemble qui les ont précédés & même suivis jusqu'à Tournefort. Hommes rares , dont le savoir immense & les solides travaux consacrés à la Botanique , les rendent dignes de l'immortalité qu'ils leur ont acquise. Car tant que cette science naturelle ne tombera pas dans l'oubli , les noms de Jean & de Gaspard Bauhin vivront avec elle dans la mémoire des hommes.

Ces deux hommes entreprirent , chacun de son côté , une histoire universelle des plantes ; & , ce qui se rapporte plus immédiatement à cet article , ils

entreprirent l'un & l'autre d'y joindre une synonymie , c'est-à-dire , une liste exacte des noms que chacune d'elles portoit dans tous les auteurs qui les avoient précédés. Ce travail devoit absolument nécessaire pour qu'on pût profiter des observations de chacun d'eux ; car sans cela il devoit presque impossible de suivre & de démêler chaque plante à travers tant de noms différens.

L'aîné a exécuté à-peu-près cette entreprise dans les trois volumes in-folio qu'on a imprimés après sa mort, & il y a joint une critique si juste, qu'il s'est rarement trompé dans ses synonymies.

Le plan de son frere étoit encore plus vaste , comme il paroît par le premier volume qu'il en a donné & qui peut faire juger de l'immensité de tout l'ouvrage , s'il eût eu le tems de l'exécuter ; mais au volume près dont je viens de parler , nous n'avons que les titres du reste dans son Pinax , & ce Pinax , fruit de quarante ans de travail , est encore aujourd'hui le guide de tous ceux qui veulent travailler sur

cette matiere & consulter les anciens auteurs.

Comme la nomenclature des Bauhins n'étoit formée que des titres de leurs chapitres, & que ces titres comprennoient ordinairement plusieurs mots, de-là vient l'habitude de n'employer pour noms de plantes que des phrases louches assez longues, ce qui rendoit cette nomenclature non-seulement traînante & embarrassante, mais pédantesque & ridicule. Il y auroit à cela, je l'avoue, quelque avantage, si ces phrases avoient été mieux faites; mais composées indifféremment des noms des lieux d'où venoient ces plantes, des noms des gens qui les avoient envoyées, & même des noms d'autres plantes avec lesquelles on leur trouvoit quelque similitude, ces phrases étoient des sources de nouveaux embarras & de nouveaux doutes, puisque la connoissance d'une seule plante exigeoit celle de plusieurs autres, auxquelles sa phrase renvoyoit, & dont les noms n'étoient pas plus déterminés que le sien.

Cependant les voyages de long

cours enrichissoient incessamment la Botanique de nouveaux trésors, & tandis que les anciens nous accabloient déjà la mémoire, il en falloit inventer de nouveaux sans cesse pour les plantes nouvelles qu'on découvroit. Perdus dans ce labyrinthe immense, les Botanistes forcés de chercher un fil pour s'en tirer, s'attachèrent enfin sérieusement à la méthode; Herman, Rivin, Ray, proposerent chacun la sienne; mais l'immortel Tournefort l'emporta sur eux tous; il rangea le premier systématiquement tout le regne végétal; & réformant en partie la nomenclature, la combina par ses nouveaux genres avec celle de Gaspard Bauhin. Mais loin de la débarrasser de ses longues phrases, ou il en ajouta de nouvelles, ou il chargea les anciennes des additions que sa méthode le forçoit d'y faire. Alors s'introduisit l'usage barbare de lier les nouveaux noms aux anciens par un *qui quæ quod* contradictoire, qui d'une même plante faisoit deux genres tous différens.

Dens Leonis *qui pilosella folio minus villosa* : Doria *quæ Jacobææ orientalis limonii folio* : Titanokera-

tophyton *quod* Litophyton marinum albicans.

Ainsi la nomenclature se chargeoit. Les noms des plantes devenoient non-seulement des phrases, mais des périodes. Je n'en citerai qu'un seul de Plukenet qui prouvera que je n'exegere pas. « *Gramen myloïcophorum carolinianum* seu *gramen altissimum*, *panicula maxima speciosa*, è *spicis majoribus compressiusculis utrinque pinatis* *blattam molendariam quodam modo referentibus*, *composita*, *foliis convolutus mucronatis pungentibus.* » *Almag.* 137. »

C'en étoit fait de la Botanique si ces pratiques eussent été suivies ; devenue absolument insupportable, la nomenclature ne pouvoit plus subsister dans cet état, & il falloit de toute nécessité qu'il s'y fit une réforme ou que la plus riche, la plus aimable, la plus facile des trois parties de l'Histoire naturelle fût abandonnée.

Enfin M. Linnæus, plein de son système sexuel & des vastes idées qu'il lui avoit suggérées, forma le projet d'une refonte générale dont tout le monde sentoit le besoin, mais dont

nul n'osoit tenter l'entreprise. Il fit plus, il l'exécuta, & après avoir préparé dans son *Critica Botanica*, les regles sur lesquelles ce travail devoit être conduit, il détermina dans son *Genera plantarum* ces genres de plantes; ensuite les especes dans son *Species*; de sorte que gardant tous les anciens noms qui pouvoient s'accorder avec ces nouvelles regles & refondant tous les autres, il établit enfin une nomenclature éclairée, fondée sur les vrais principes de l'art qu'il avoit lui-même exposés. Il conserva tous ceux des anciens genres qui étoient vraiment naturels, il corrigea, simplifia, réunit ou divisa les autres selon que le requéroient les vrais caracteres. Et dans la confection des noms, il suivoit quelquefois même un peu trop séverement ses propres regles.

A l'égard des especes, il falloit bien pour les déterminer des descriptions & des différences; ainsi les phrases restoient toujours indispensables; mais s'y bornant à un petit nombre de mots techniques bien choisis & bien adaptés, il s'attacha à faire de bonnes & breves définitions tirées des

14 INTRODUCTION.

vrais caractères de la plante, bannissant rigoureusement tout ce qui lui étoit étranger. Il fallut pour cela créer, pour ainsi dire, à la Botanique une nouvelle langue qui épargnât ce long circuit de paroles qu'on voit dans les anciennes descriptions. On s'est plaint que les mots de cette langue n'étoient pas tous dans Cicéron. Cette plainte auroit un sens raisonnable, si Cicéron eût fait un traité complet de Botanique. Ces mots cependant sont tous grecs ou latins, expressifs, courts, sonores, & forment même des constructions élégantes par leur extrême précision. C'est dans la pratique journalière de l'art, qu'on sent tout l'avantage de cette nouvelle langue, aussi commode & nécessaire aux Botanistes qu'est celle de l'Algebre aux Géometres.

Jusques-là M. Linnæus avoit déterminé le plus grand nombre des plantes connues, mais il ne les avoit pas nommées : car ce n'est pas nommer une chose que de la définir; une phrase ne fera jamais un vrai mot & n'en sauroit avoir l'usage. Il pourvut à ce défaut par l'invention des noms triviaux, qu'il joignit à ceux des genres pour distin-

guer les especes. De cette maniere le nom de chaque plante n'est composé jamais que de deux mots, & ces deux mots seuls choisis avec discernement & appliqués avec justesse, font souvent mieux connoître la plante que ne faisoient les longues phrases de Micheli & de Plukenet. Pour la connoître mieux encore & plus régulièrement, on a la phrase qu'il faut savoir sans doute, mais qu'on n'a plus besoin de répéter à tout propos lorsqu'il ne faut que nommer l'objet.

Rien n'étoit plus maussade & plus ridicule lorsqu'une femme, ou quelqu'un de ces hommes qui leur ressembloit, vous demandoient le nom d'une herbe ou d'une fleur dans un jardin, que la nécessité de cracher en réponse une longue enfilade de mots latins qui ressembloient à des évocations magiques; inconvenient suffisant pour rebuter ces personnes frivoles d'une étude charmante offerte avec un appareil aussi pédantesque.

Quelque nécessaire, quelque avantageuse que fût cette réforme, il ne falloit pas moins que le profond savoir de M. Linnæus pour la faire avec

succès, & que la célébrité de ce grand naturaliste pour la faire universellement adopter. Elle a d'abord éprouvé de la résistance, elle en éprouve encore. Cela ne sauroit être autrement, ses rivaux dans la même carrière regardent cette adoption comme un aveu d'infériorité qu'ils n'ont garde de faire; sa nomenclature paroît tenir tellement à son système, qu'on ne s'avise gueres de l'en séparer. Et les Botaniques du premier ordre, qui se croient obligés par hauteur de n'adopter le système de personne & d'avoir chacun le sien, n'iront pas sacrifier leurs prétentions aux progrès d'un art dont l'amour dans ceux qui le professent est rarement désintéressé.

Les jalousies nationales s'opposent encore à l'admission d'un système étranger. On se croit obligé de soutenir les illustres de son pays, sur-tout lorsqu'ils ont cessé de vivre; car même l'amour-propre qui faisoit souffrir avec peine leur supériorité durant leur vie, s'honore de leur gloire après leur mort.

Malgré tout cela, la grande commodité de cette nouvelle nomenclature

ture & son utilité que l'usage a fait connoître, l'ont fait adopter presque universellement dans toute l'Europe plutôt ou plus tard, à la vérité, mais enfin à-peu-près par-tout, & même à Paris. M. de Jussieu vient de l'établir au Jardin du Roi, préférant ainsi l'utilité publique à la gloire d'une nouvelle refonte que sembloit demander la méthode des familles naturelles dont son illustre oncle est l'auteur. Ce n'est pas que cette nomenclature Linnéenne n'ait encore ses défauts & ne laisse de grandes prises à la critique; mais en attendant qu'on en trouve une plus parfaite à qui rien ne manque, il vaut cent fois mieux adopter celle-là que de n'en avoir aucune, ou de retomber dans les phrases de Tournefort & de Gaspard Bauhin. J'ai même peine à croire qu'une meilleure nomenclature pût avoir désormais assez de succès pour proscrire celle-ci, à laquelle les Botanistes de l'Europe sont déjà tout accoutumés, & c'est par la double chaîne de l'habitude & de la commodité qu'ils y renonceroient avec plus de peine encore qu'ils n'en eurent

à l'adopter. Il faudroit, pour opérer ce changement, un auteur dont le crédit effaçât celui de M. Linnæus, & à l'autorité duquel l'Europe entière voulût se soumettre une seconde fois, ce qui me paroît difficile à espérer. Car si son systême, quelque excellent qu'il puisse être, n'est adopté que par une seule nation, il jettera la Botanique dans un nouveau labyrinthe, & nuira plus qu'il ne servira.

Le travail même de M. Linnæus, bien qu'immense, reste encore imparfait, tant qu'il ne comprend pas toutes les plantes connues, & tant qu'il n'est pas adopté par tous les Botanistes sans exception : car les livres de ceux qui ne s'y soumettent pas, exigent de la part des lecteurs, le même travail pour la concordance auquel ils étoient forcés pour les livres qui ont précédé. On a obligation à M. Crantz, malgré sa passion contre M. Linnæus, d'avoir, en rejetant son systême, adopté sa nomenclature. Mais M. Haller, dans son grand & excellent traité des plantes alpines, reiette à la fois l'un & l'autre ; & M. Adanson fait encore plus,

il prend une nomenclature toute nouvelle & ne fournit aucun renseignement pour y rapporter celle de M. Linnæus. M. Haller cite toujours les genres & quelquefois les phrases des espèces de M. Linnæus ; mais M. Adanson n'en cite jamais ni genres ni phrases. M. Haller s'attache à une synonymie exacte, par laquelle, quand il n'y joint pas la phrase de M. Linnæus, on peut du moins la trouver indirectement par le rapport des synonymies. Mais M. Linnæus & ses livres sont tout-à-faits nuls pour M. Adanson & pour ses lecteurs ; il ne laisse aucun renseignement par lequel on s'y puisse reconnoître. Ainsi il faut opter entre M. Linnæus & M. Adanson qui l'exclut sans miséricorde, & jeter tous les livres de l'un ou de l'autre au feu. Ou bien il faut entreprendre un nouveau travail qui ne sera ni court ni facile pour faire accorder deux nomenclatures qui n'offrent aucun point de réunion.

De plus, M. Linnæus n'a point donné une synonymie complète. Il s'est contenté pour les plantes anciennement connues, de citer les Bauhins & Clu-

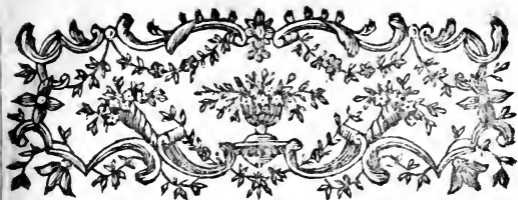
fius, & une figure de chaque plante. Pour les plantes exotiques découvertes récemment, il a cité un ou deux auteurs modernes, & les figures de Rhéedi, de Rhumphius & quelques autres, & s'en est tenu là. Son entreprise n'exigeoit pas de lui une compilation plus étendue, & c'étoit assez qu'il donnât un seul renseignement sûr pour chaque plante dont il parloit.

Tel est l'état actuel des choses. Or sur cet exposé je demande à tout lecteur sensé comment il est possible de s'attacher à l'étude des plantes, en rejetant celle de la nomenclature ? c'est comme si l'on vouloit se rendre savant dans une langue sans vouloir en apprendre les mots. Il est vrai que les noms sont arbitraires, que la connoissance des plantes ne tient point nécessairement à celle de la nomenclature, & qu'il est aisé de supposer qu'un homme intelligent pourroit être un excellent Botaniste, quoiqu'il ne connût pas une seule plante par son nom. Mais qu'un homme seul, sans livres & sans aucun secours des lumières communiquées, parvienne à deve-

nir de lui-même un très-médiocre Botaniste, c'est une assertion ridicule à faire & une entreprise impossible à exécuter. Il s'agit de savoir si trois cents ans d'études & d'observations doivent être perdus pour la Botanique, si trois cents volumes de figures & de descriptions doivent être jettés au feu, si les connoissances acquises par tous les savans, qui ont consacré leur bourse, leur vie & leurs veilles à des voyages immenses, coûteux, pénibles & périlleux doivent être inutiles à leurs successeurs, & si chacun partant toujours de zéro pour son premier point, pourra parvenir de lui-même aux mêmes connoissances qu'une longue suite de recherches & d'études a répandues dans la masse du genre-humain. Si cela n'est pas & que la troisième & plus aimable partie de l'Histoire naturelle mérite l'attention des curieux, qu'on me dise comment on s'y prendra pour faire usage des connoissances ci-devant acquises, si l'on ne commence par apprendre la langue des auteurs & par savoir à quels objets se rapportent les

noms employés par chacun d'eux. Admettre l'éteuce de la Botanique & rejeter celle de la nomenclature, c'est donc tomber dans la plus absurde contradiction.





FRAGMENS
POUR UN
DICTIONNAIRE
DES TERMES D'USAGE
EN BOTANIQUE.

ABRUPTÉ. On donne l'épithete d'*Abrupte* aux feuilles pinnées, au sommet desquelles manque la foliole impaire terminale qu'elles ont ordinairement.

ABRUVOIRS, ou goutieres. Trous qui se forment dans le bois pourri des chicots, & qui retenant l'eau des pluies, pourrissent enfin le reste du tronc.

ACAULIS, sans tige.

AIGRETTE. Touffe de filamens simples ou plumeux qui couronnent les semences dans plusieurs genres de composées & d'autres fleurs. L'Aigrette est ou sessile, c'est-à-dire, immédiatement attachée autour de l'embrion qui les porte ; ou pédiculée, c'est-à-dire, portée par un pied appelé en latin *Stipes*, qui la tient élevée au-dessus de l'embrion. L'Aigrette sert d'abord de calice au fleuron, ensuite elle le pousse & le chasse à mesure qu'il se fane, pour qu'il ne reste pas sous la semence & ne l'empêche pas de mûrir ; elle garantit cette même semence nue, de l'eau de la pluie qui pourroit la pourrir ; & lorsque la semence est mûre, elle lui sert d'aîle pour être portée & disséminée au loin par les vents.

AILÉE. Une feuille composée de deux folioles opposées sur le même pétiole, s'appelle feuille ailée.

AISSELLE. Angle aigu ou droit ; formé par une branche sur une autre branche, ou sur la tige, ou par une feuille sur une branche.

AMANDE.

AMANDE. Semence enfermée dans un noyau.

ANDROGYNE. Qui porte des fleurs mâles & des fleurs femelles sur le même pied. Ces mots *Androgyne* & *Monoïque* signifient absolument la même chose. Excepté que dans le premier on fait plus d'attention au différent sexe des fleurs, & dans le second à leur assemblage sur le même individu.

ANGIOSPERME, à semences enveloppées. Ce terme d'Angiosperme convient également aux fruits à capsule & aux fruits à baie.

ANTHERE. Capsule ou boîte portée par le filet de l'étamine, & qui s'ouvrant au moment de la fécondation, répand la poussière prolifique.

ANTHOLOGIE. Discours sur les fleurs. C'est le titre d'un livre de Pondera, dans lequel il combat de toute sa force le système sexuel qu'il eût sans doute adopté lui-même, si les écrits de Vaillant & de Linnæus avoient précédé le sien.

APHRODITES. M. Adanson donne ce nom à des animaux dont chaque individu reproduit son semblable par la génération, mais sans aucun acte

extérieur de copulation ou de fécondation, tels que quelques pucerons, les conques, la plupart des vers sans sexe, les insectes qui se reproduisent sans génération, mais par la section d'une partie de leur corps. En ce sens les plantes qui se multiplient par boutures & par cayeux, peuvent être appelées aussi *Aphrodites*. Cette irrégularité, si contraire à la marche ordinaire de la nature, offre bien des difficultés à la définition de l'espece : est-ce qu'à proprement parler il n'existeroit point d'especes dans la nature, mais seulement des individus ? Mais on peut douter, je crois, s'il est des plantes absolument *Aphrodites*, c'est-à-dire, qui n'ont réellement point de sexe & ne peuvent se multiplier par copulation. Au reste, il y a cette différence entre ces deux mots *Aphrodite* & *Asexe*, que le premier s'applique aux plantes qui n'ayant point de sexe, ne laissent pas de multiplier ; au lieu que l'autre ne convient qu'à celles qui sont neutres ou stériles & incapables de reproduire leur semblable.

APHYLLE. On pourroit dire effeuillé ; mais *effeuillé* signifie dont on

a ôté les feuilles , & *Aphyllé* , qui n'en a point.

ARBRE. Plante d'une grandeur considérable , qui n'a qu'un seul & principal tronc , divisé en maitresses branches.

ARBRISSEAU. Plante ligneuse de moindre taille que l'arbre , laquelle se divise ordinairement dès la racine en plusieurs tiges. Les arbres & les arbrisseaux poussent en automne des boutons dans les aisselles des feuilles , qui se développent dans le printems , & s'épanouissent en fleurs & en fruits ; différence qui les distingue des sous-arbrisseaux.

ARTICULÉ. Tige , racines , feuilles , filique ; se dit lorsque quelque une de ces parties de la plante se trouve coupée par des nœuds distribués de distance en distance.

AXILLAIRE. Qui sort d'un aisselle.

BALE. Calice dans les graminées.

BAYE. Fruit charnu ou succulent , à une ou plusieurs loges.

BOULON. Groupe de fleurettes amassées en tête.

BOURGEON. Germe des feuilles & des branches.

BOUTTON. Germe des fleurs.

BOUTURE. Est une jeune branche que l'on coupe à certains arbres moëlleux, tels que le Figuier, le Saule, le Coignassier, laquelle reprend en terre sa racine. La réussite des boutures dépend plutôt de leur facilité à produire des racines, que de l'abondance de la moëlle des branches; car l'oranger, le buis, l'if & la sabine, qui ont peu de moëlle, reprennent facilement de bouture.

BRANCHES. Bras plians & élastiques du corps de l'arbre: ce sont elles qui lui donnent la figure; elles sont ou alternes, ou opposées, ou verticillées. Le bourgeon s'étend peu-à-peu en branches posées collatéralement, & composées des mêmes parties de la tige, & l'on prétend que l'agitation des branches causée par le vent, est aux arbres ce qu'est aux animaux l'impulsion du cœur. On distingue,

1°. Les maitresses branches, qui tiennent immédiatement au tronc, & d'où partent toutes les autres.

2°. Les branches à bois, qui étant les plus grosses, & pleines de boutons plats, donnent la forme à un arbre

fruitier , & doivent le conserver en partie.

3°. Les branches à fruits sont plus foibles , & ont des boutons ronds.

4°. Les chiffonnes , sont courtes & menues.

5°. Les gourmandes , sont grosses , droites & longues.

6°. Les veules sont longues , & ne promettent aucune fécondité.

7°. La branche aoûtée est celle qui , après le mois d'Août , a pris naissance , s'endurcit , & devient noirâtre.

8°. Enfin , la branche de faux-bois est grosse à l'endroit où elle devrait être menue , & ne donne aucune marque de fécondité.

BULBE. Est une racine orbiculaire , composée de plusieurs peaux ou tuniques , emboîtées les unes dans les autres. Les bulbes sont plutôt des boutons sous terre que des racines ; ils en ont eux-mêmes de véritables , presque cylindriques & rameuses.

CALICE. Enveloppe extérieure , ou soutien des autres parties de la fleur , &c. Comme il y a des plantes qui n'ont point de calice , il y en a aussi dont le calice se métamorphose peu-à-peu en

feuilles de la plante , & réciproquement il y en a dont les feuilles de la plante se changent en calice : c'est ce qui se voit dans la famille de quelques Renoncules , comme l'Anémone , la Pulsatille , &c.

CAMPANIFORME , ou Campanulée. Voyez Cloche.

CAPILLAIRES. On appelle feuilles capillaires dans la famille des Mouffes , celles qui sont déliées comme des cheveux. C'est ce qu'on trouve souvent exprimé dans le synopsis de Ray , & dans l'histoire des Mouffes de Dillen , par le mot grec de *Trichodes*.

On donne aussi le nom de Capillaires à une branche de la famille des Fougères , qui porte comme elles sa fructification sur le dos des feuilles , & ne s'en distingue que par la stature des plantes qui la composent , beaucoup plus petite dans les Capillaires que dans les Fougères.

CAPRIFICATION. Fécondation des fleurs femelles d'une sorte de Figuier dioïque , par la poussière des étamines de l'individu mâle , appelé Caprifigier. Au moyen de cette opération de la nature , aidée en cela de

l'industrie humaine , les figues ainsi fécondées grossissent , mûrissent , & donnent une récolte meilleure & plus abondante qu'on ne l'obtiendroit sans cela.

La merveille de cette opération consiste en ce que , dans le genre du Figuier , les fleurs étant encloses dans le fruit , il n'y a que celles qui sont hermaphrodites ou androgynes , qui semblent pouvoir être fécondées ; car quand les sexes sont tout-à-fait séparés , on ne voit pas comment la poussiere des fleurs mâles pourroit pénétrer sa propre enveloppe & celle du fruit femelle , jusqu'aux pistils qu'elle doit féconder ; c'est un insecte qui se charge de ce transport. Une sorte de moucheron particulière au caprifiguier y pond , y éclot , s'y couvre de la poussiere des étamines , la porte par l'œil de la figue à travers les écailles qui en garnissent l'entrée , jusques dans l'intérieur du fruit ; & là , cette poussiere ne trouvant plus d'obstacle , se dépose sur l'organe destiné à la recevoir.

L'histoire de cette opération a été détaillée en premier lieu par Théophraste , le premier , le plus savant , ou ,

pour mieux dire, l'unique & vrai Botaniste de l'antiquité, & après lui, par Pline, chez les anciens. Chez les modernes, par Jean Bauhin, puis par Tournefort sur les lieux mêmes; après lui, par Pontedera, & par tous les compilateurs de Botanique & d'Histoire naturelle qui n'ont fait que transcrire la relation de Tournefort.

CAPSULAIRE. Les plantes capsulaires sont celles dont le fruit est à capsules. Ray a fait de cette division sa dix-neuvième classe. *Herba vasculifera.*

CAPSULE. Péricarpe sec d'un fruit sec; car on ne donne point, par exemple, le nom de capsule à l'écorce de la Grenade, quoiqu'aussi sèche & dure que beaucoup d'autres capsules, parce qu'elle enveloppe un fruit mou.

CAPUCHON, CALYPTRA. Coëffe pointue qui couvre ordinairement l'urne des Mouffes. Le capuchon est d'abord adhérent à l'urne, mais ensuite il se détache & tombe, quand elle approche de la maturité.

CARYOPHYLLÉE. Fleur caryophyllée, ou en œillet.

CAYEUX, Bulbes par lesquelles

plusieurs liliacées & autres plantes se reproduisent.

CHATON. Assemblage de fleurs mâles ou femelles, spiralement attachées à un axe ou réceptacle commun, autour duquel ces fleurs prennent la figure d'une queue de chat. Il y a plus d'arbres à chatons mâles, qu'il n'y en a qui aient aussi des chatons femelles.

CHAUME (*Culmus*). Nom particulier dont on distingue la tige des graminées de celles autres plantes, & à qui l'on donne pour caractère propre d'être géniculée & fistuleuse, quoique beaucoup d'autres plantes aient ce même caractère, & que les Lêches & divers gramens des Indes ne l'aient pas. On ajoute que le chaume n'est jamais rameux, ce qui néanmoins souffre encore exception dans l'*Arundo calamagrostis* & dans d'autres.

CLOCHE. Fleurs en cloches, ou campaniformes.

COLORÉ. Les calices, les bâles, les écailles, les enveloppes, les parties extérieures des plantes qui sont vertes ou grises, communément sont dites colorées, lorsqu'elles ont une

couleur plus éclatante & plus vive que leurs semblables, tels sont les calices de la Circée, de la Moutarde, de la Carline; les enveloppes de l'Astrantia: la corolle des Ornithogales blancs & jaunes, est verte en-dessous, & colorée en-dessus; les écailles du Xeranthème sont si colorées, qu'on les prendroit pour des pétales, & le calice du Polygala, d'abord très-coloré, perd sa couleur peu à-peu, & prend enfin celle d'un calice ordinaire.

CORDON ombilical dans les capillaires & fougères.

CORNET. Sorte de nectaire infundibuliforme.

CORYMBE. Disposition de fleur qui tient le milieu entre l'ombelle & la panicule; les pédicules sont gradués le long de la tige, comme dans la panicule, & arrivent tous à la même hauteur, formant à leur sommet une surface plane.

Le corymbe diffère de l'ombelle, en ce que les pédicules qui le forment, au lieu de partir du même centre, partent à différentes hauteurs, de divers points sur le même axe.

CORYMBIFERES. Ce mot semble-

roit devoir désigner les plantes à fleurs en corymbe, comme celui d'*ombellifères* désigne les plantes à fleurs en parasol. Mais l'usage n'a pas autorisé cette analogie; l'acception dont je vais parler n'est pas même fort usitée; mais comme elle a été employée par Ray & par d'autres Botanistes, il la faut connoître, pour les entendre.

Les plantes *corymbifères* sont donc, dans la classe des composées & dans la section des *discoïdes*, celles qui portent leurs semences nues, c'est-à-dire, sans aigrettes ni filets qui les couronnent; tels sont les Bidens, les Armoises, la Tanaisie, &c. On observera que les demi-fleuronnées à semences nues, comme la Lampane, l'Hyoferis, la Catanance, &c. ne s'appellent pas cependant *corymbifères*, parce qu'elles ne sont pas du nombre des *discoïdes*.

COSSE. Péricarpe des fruits légumineux. La cosse est composée ordinairement de deux valvules, & quelquefois n'en a qu'une seule.

COSSON. Nouveau sarment qui croît sur la vigne après qu'elle est taillée.

COTYLEDON. Foliole, ou partie de l'embrion dans laquelle s'élaborent & se préparent les suc's nutritifs de la nouvelle plante.

Les Cotyledons, autrement appellés feuilles séminales, sont les premières parties de la plante qui paroissent hors de terre, lorsqu'elle commence à végéter. Ces premières feuilles sont très-souvent d'une autre forme que celles qui les suivent & qui sont les véritables feuilles de la plante; car, pour l'ordinaire, les cotyledons ne tardent pas à se flétrir & à tomber peu après que la plante est levée & qu'elle reçoit par d'autres parties une nourriture plus abondante que celle qu'elle tiroit par eux de la substance même de la semence.

Il y a des plantes qui n'ont qu'un cotyledon, & qui, pour cela, s'appellent monocotyledones, tels sont les palmiers, les liliacées, les graminées, & d'autres plantes; le plus grand nombre en ont deux, & s'appellent dicotyledones; si d'autres en ont davantage, elles s'appelleront polycotyledones. Les acotyledones sont celles qui n'ont point de cotyledons, telles que les Fougères, les Mouffes, les Champignons & toutes les cryptogames.

Ces différences de la germination ont fourni à Ray, à d'autres Botanistes, & en dernier lieu à Messieurs de Jussieu & Haller, la première ou plus grande division naturelle du règne végétal.

Mais pour classer les plantes suivant cette méthode, il faut les examiner sortant de terre, dans leur première germination, & jusques dans la semence même; ce qui est souvent fort difficile, sur-tout pour les plantes marines & aquatiques, & pour les arbres & plantes étrangères ou alpines qui refusent de germer & naître dans nos jardins.

CRUCIFERE, ou **CRUCIFORME**, disposé en forme de croix. On donne spécialement le nom de crucifere à une famille de plantes dont le caractère est d'avoir des fleurs composées de quatre pétales disposés en croix, sur un calice composé de folioles, & autour du pistil six étamines, dont deux, égales entr'elles, sont plus courtes que les quatre autres, & les divisent également.

CUPULES, sortes de petites calottes, ou coupes, qui naissent le plus souvent sur plusieurs Lichens & Al-

gues, & dans le creux desquelles on voit les semences naître & se former, sur-tout dans le genre appelé jadis hépatique des fontaines, & aujourd'hui *Marchantia*.

CYME, ou **CYMIER**. Sorte d'ombelle qui n'a rien de régulier, quoique tous ses rayons partent du même centres, tels sont les fleurs de l'Obier, du Chevreuille, &c.

DEMI-FLEURON. C'est le nom donné par Tournefort, dans les fleurs composées, aux fleurons échancrés qui garnissent le disque des lactucées & à ceux qui forment le contour des radiées. Quoique ces deux sortes de demi-fleurons soient exactement de même figure, & pour cela confondues sous le même nom par les Botanistes, ils diffèrent pourtant essentiellement en ce que les premiers ont toujours des étamines, & que les autres n'en ont jamais. Les demi-fleurons, de même que les fleurons, sont toujours supéres, & portés par la semence, qui est portée à son tour par le disque ou réceptacle de la fleur. Le demi-fleuron est formé de deux parties; l'inférieure, qui est un tube, ou cylindre très-court, & la su-

périeure, qui est plane, taillée en languette, & à qui l'on en donne le nom. Voyez *Fleuron*, *Fleur*.

DIÉCIE, ou DIËCIE, habitation séparée. On donne le nom de Diécie à une classe de plantes composées de toutes celles qui portent leurs fleurs mâles sur un pied, & leurs fleurs femelles sur un autre pied.

DIGITÉ: Une fleur est digitée, lorsque les folioles partent toutes du sommet de son pétiole, comme d'un centre commun. Telle est, par exemple, la feuille du Marronnier d'Inde.

DIOIQUES. Toutes les plantes de la Diécie sont Dioïques.

DISQUE. Corps immédiaire, qui tient la fleur, ou quelques-unes de ses parties élevées au-dessus du vrai réceptacle.

Quelquefois on appelle disque le réceptacle même, comme dans les composées; alors on distingue la surface du réceptacle, ou le disque, du contour qui le borde, & qu'on nomme rayon.

Disque est aussi un corps charnu qui se trouve dans quelques genres de plantes, au fond du calice, dessous l'em-

brion ; quelquefois les étamines sont attachées autour de ce disque.

DRAGEONS. Branches enracinées qui tiennent au pied d'un arbre, ou au tronc, dont on ne peut les arracher sans l'éclater.

ÉCAILLES, ou **PAILLETES.** Petites languettes paléacées qui, dans plusieurs genres de fleurs composées, implantées sur le réceptacle, distinguent & séparent les fleurons ; quand les paillettes sont de simples filets, on les appelle des poils ; mais quand elles ont quelque largeur, elles prennent le nom d'écailles.

Il est singulier dans le Xeranthème à fleur double, que les écailles autour du disque s'allongent, se colorent, & prennent l'apparence de vrais demi-fleurons, au point de tromper à l'aspect quiconque n'y regarderoit pas de bien près.

On donne très-souvent le nom d'écailles aux calices des chatons & des cônes : on le donne aussi aux folioles des calices imbriqués des fleurs en tête, tels que les Chardons, les Jacées, & à celles des calices de substance sèche & scarieuse du Xeranthème & de la Catananche.

La tige des plantes dans quelques especes, est aussi chargée d'écailles : ce sont des rudimens coriaces de feuilles qui quelquefois en tiennent lieu, comme dans l'Orabanche & le Tuffilage.

Enfin, on appelle encore écailles les enveloppes imbriquées des bâles de plusieurs liliacées, & les bâles ou calices aplatis des Schœnus & d'autres graminacées.

ÉCORCE. Vêtement ou partie enveloppante du tronc & des branches d'un arbre. L'écorce est moyenne entre l'épiderme à l'extérieur, & le *liber* à l'intérieur; ces trois enveloppes se réunissent souvent dans l'usage vulgaire, sous le nom commun d'écorce.

EDULE, EDULIS, bon à manger. Ce mot est du nombre de ceux qu'il est à désirer qu'on fasse passer du latin dans la langue universelle de la Botanique.

ENTRE - NŒUDS. Ce sont dans les chaumes des graminées, les intervalles qui séparent les nœuds d'où naissent les feuilles. Il y a quelques gramins, mais en bien petit nombre; dont le chaume nud d'un bout à l'autre est sans nœuds, & par conséquent sans

entre-nœuds , tel , par exemple , que l'*Aira cærulea*.

ÉPERON. Protubérance en forme de cône droit ou recourbé , faite dans plusieurs sortes de fleurs , par le prolongement du nectaire. Tels sont les éperons des Orchis , des Linaires , des Ancolies , des Pieds - d'alouettes , de plusieurs *Geranium* & de beaucoup d'autres plantes.

ÉPI. Forme de bouquet , dans laquelle les fleurs sont attachées autour d'un axe ou réceptacle commun formé par l'extrémité du chaume , ou de la tige unique. Quand les fleurs sont pédiculées , pourvû que tous les pédicules soient simples & attachés immédiatement à l'axe , le bouquet s'appelle toujours épi ; mais dans l'épi rigoureusement pris , les fleurs sont sessiles.

ÉPIDERME (l'). Est la peau fine extérieure qui enveloppe les couches corticales ; c'est une membrane très-fine , transparente , ordinairement sans couleur , élastique & un peu poreuse.

ESPECE. Réunion de plusieurs variétés , ou individus , sous un caractère commun qui les distingue de toutes les autres plantes du même genre.

ÉTAMINES. Agens masculins de la fécondation ; leur forme est ordinairement celle d'un filet qui supporte une tête appelée anthère, ou sommet. Cette anthère est une espèce de capsule, qui contient la poussière prolifique. Cette poussière s'échappe, soit par explosion, soit par dilatation, & va s'introduire dans le stigmate, pour être portée jusqu'aux ovaires qu'elle féconde. Les étamines varient par la forme & par le nombre.

ÉTENDART Pétale supérieur des fleurs légumineuses.

ENVELOPPE. Espèce de calice qui contient plusieurs fleurs, comme dans le Pied-de-veau, le Figuier, les fleurs à fleurons. Les fleurs garnies d'une enveloppe ne sont pas pour cela dépourvues de calice.

FANE. La fane d'une plante est l'assemblage des feuilles d'en-bas.

FÉCONDATION. Opération naturelle par laquelle les étamines portent, au moyen du pistil, jusqu'à l'ovaire, le principe de vie nécessaire à la maturation des semences & à leur germination.

FEUILLES. Sont des organes né-

cessaires aux plantes, pour pomper l'humidité de l'air pendant la nuit, & faciliter la transpiration durant le jour; elles suppléent encore dans les végétaux au mouvement progressif & spontané des animaux, & en donnant prise au vent pour agiter les plantes & les rendre plus robustes. Les plantes alpines, sans cesse battues du vent & des ouragans, sont toutes fortes & vigoureuses; au contraire, celles qu'on élève dans un jardin ont un air trop calme, y prospèrent moins, & souvent languissent & dégèrent.

FILET. Pedicule qui soutient l'étamine. On donne aussi le nom de filets aux poils qu'on voit sur la surface des tiges, des feuilles & même des fleurs de plusieurs plantes.

FLEUR. Si je livrois mon imagination aux douces sensations que ce mot semble appeler, je pourrois faire un article agréable peut-être aux Bergers, mais fort mauvais pour les Botanistes. Ecartons donc un moment les vives couleurs, les odeurs suaves, les formes élégantes, pour chercher premièrement à bien connoître l'être organisé qui les rassemble. Rien ne paroît d'abord

plus facile ; qui est-ce qui croit avoir besoin qu'on lui apprenne ce que c'est qu'une fleur ? Quand on ne me demande pas ce que c'est que le tems , disoit Saint Augustin , je le fais fort bien ; je ne le fais plus quand on me le demande. On en pourroit dire autant de la fleur , & peut-être de la beauté même , qui , comme elle , est la rapide proie du tems. En effet , tous les Botanistes qui ont voulu donner jusqu'ici des définitions de la fleur , ont échoué dans cette entreprise ; & les plus illustres , tels que Messieurs Linnæus , Haller , Adanson , qui sentoient mieux la difficulté que les autres , n'ont pas même tenté de la surmonter , & ont laissé la fleur à définir. Le premier a bien donné dans sa Philosophie Botanique les définitions de Jungins , de Ray , de Tournefort , de Pontedera , de Ludwig , mais sans en adopter aucune , & sans en proposer de son chef.

Avant lui Pontedera avoit bien senti & bien exposé cette difficulté ; mais il ne put résister à la tentation de la vaincre. Le lecteur pourra bientôt juger du succès. Disons maintenant en quoi cette difficulté consiste , sans néanmoins

compter si je tente à mon tour de lutter contr'elle, de réussir mieux qu'on n'a fait jusqu'ici.

On me présente une rose, & l'on me dit: voilà une fleur. C'est me la montrer, je l'avoue, mais ce n'est pas la définir, & cette inspection ne me suffira pas pour décider sur toute autre plante, si ce que je vois est ou n'est pas la fleur; car il y a une multitude de végétaux qui n'ont dans aucune de leurs parties la couleur apparente que Ray, Tournefort, Jungins font entrer dans la définition de la fleur, & qui pourtant portent des fleurs non moins réelles que celles du Rosier, quoique bien moins apparentes.

On prend généralement pour la fleur la partie colorée de la fleur qui est la corolle; mais on s'y trompe aisément: il y a des bractées & d'autres organes autant & plus colorés que la fleur même, & qui n'en font point partie, comme on le voit dans l'Ormin, dans le Bled-de-vache, dans plusieurs Aмарanthes & Chenopodium; il y a des multitudes de fleurs qui n'ont point du tout de corolle, d'autres qui l'ont sans couleur, si petite & si peu apparente,

qu'il n'y a qu'une recherche bien soignée qui puisse l'y faire trouver. Lorsque les bleds sont en fleur, y voit-on des pétales colorés; en voit-on dans les Mouffes, dans les graminées? En voit-on dans les Chatons du Noyer, du Hêtre, & du Chêne, dans l'Aune, dans le Noisetier, dans le Pin, & dans ces multitudes d'arbres & d'herbes qui n'ont que des fleurs à étamines? Ces fleurs néanmoins n'en portent pas moins le nom de fleurs; l'essence de la fleur n'est donc pas dans la corolle.

Elle n'est pas non plus séparément dans aucune des autres parties constituantes de la fleur, puisqu'il n'y a aucune de ces parties qui ne manque à quelques espèces de fleurs. Le calice manque, par exemple, à presque toute la famille des liliacées, & l'on ne dira pas qu'une Tulipe ou un Lis ne sont pas une fleur. S'il y a quelque parties plus essentielles que d'autres à une fleur, ce sont certainement le pistil & les étamines. Or, dans toute la famille des cucurbitacées, & même dans toute la classe des monoïques, la moitié des fleurs sont sans pistil, l'autre moitié sans

étamines, & cette privation n'empêche pas qu'on ne les nomme & qu'elles ne soient les unes & les autres de véritables fleurs. L'essence de la fleur ne consiste donc ni séparément dans quelques-unes de ses parties, dites constituantes, ni même dans l'assemblage de toutes ces parties. En quoi donc consiste proprement cette essence ? Voilà la question. Voilà la difficulté, & voici la solution par laquelle Pontedera a tâché de s'en tirer.

La fleur, dit-il, est une partie dans la plante, différente des autres, par sa nature & sa forme, toujours adhérente & utile à l'embrion, si la fleur a un pistil, & si le pistil manque, ne tenant à nul embrion.

Cette définition peche, ce me semble, en ce qu'elle embrasse trop. Car lorsque le pistil manque, la fleur n'ayant plus d'autres caractères que de différer des autres parties de la plante par sa nature & par sa forme, on pourra donner ce nom aux Bractées, aux Stipules, au Nectarium, aux Epines, & à tout ce qui n'est ni feuilles ni branches. Et quand la corolle est tombée, & que le fruit

fruit approche de sa maturité , on pourroit encore donner le nom de fleur au calice & au réceptacle , quoique réellement il n'y ait alors plus de fleur. Si donc cette définition convient *omni* , elle ne convient pas *soli* , & manque par-là d'une des deux principales conditions requises. Elle laisse d'ailleurs un vuide dans l'esprit , qui est le plus grand défaut qu'une définition puisse avoir. Car , après avoir assigné l'usage de la fleur au profit de l'embrion , quand elle y adhère , elle fait supposer totalement inutile celle qui n'y adhère pas. Et cela remplit mal l'idée que le Botaniste doit avoir du concours des parties , & de leur emploi dans le jeu de la machine organique.

Je crois que le défaut général vient ici d'avoir trop considéré la fleur comme une substance absolue , tandis qu'elle n'est , ce me semble , qu'un être collectif & relatif , d'avoir trop raffiné sur les idées , tandis qu'il falloit se borner à celle qui se présentoit naturellement. Selon cette idée , la fleur ne me paroît être que l'état passager des parties de la fructification durant la fécondation du germe ; de-là suit que quand toutes

les parties de la fructification seront réunies, il n'y aura qu'une fleur. Quand elles seront séparées, il y en aura autant qu'il y a de parties essentielles à la fécondation; & comme ces parties essentielles ne sont qu'au nombre de deux, voir, le pistil & les étamines, il n'y aura par conséquent que deux fleurs, l'une mâle & l'autre femelle, qui soient nécessaires à la fructification. On en peut cependant supposer un troisième, qui réuniroit les sexes séparés dans les deux autres. Mais alors, si toutes ces fleurs étoient également fertiles, la troisième rendroit les deux autres superflues, & pourroit seule suffire à l'œuvre, ou bien il y auroit réellement deux fécondations, & nous n'examinons ici la fleur que dans une.

La fleur n'est donc que le foyer & l'instrument de la fécondation. Une seule suffit, quand elle est hermaphrodite. Quand elle n'est que mâle ou femelle, il en faut deux, savoir, une de chaque sexe; & si l'on fait entrer d'autres parties, comme le calice & la corolle, dans la composition de la fleur, ce ne peut être comme essentielles; mais seulement comme nutritives

& conservatrices de celles qui le font. Il y a des fleurs sans calice, il y en a sans corolle. Il y en a même sans l'un & sans l'autre; mais il n'y en a point & il n'y en sauroit avoir qui soient en même tems sans pistil & sans étamines.

La fleur est une partie locale & passagere de la plante, qui précède la fécondation du germe, & dans laquelle ou par laquelle elle s'opere.

Je ne m'étendrai pas à justifier ici tous les termes de cette définition qui, peut-être, n'en mérite pas la peine; je dirai seulement que le mot *précède* m'y paroît essentiel, parce que le plus souvent la corolle s'ouvre & s'épanouit, avant que les anthères s'ouvrent à leur tour, & dans ce cas, il est incontestable que la fleur préexiste à l'œuvre de la fécondation. J'ajoute que cette fécondation s'opere *dans elle*, ou *par elle*, parce que dans les fleurs mâles des plantes androgines & dioïques, il ne s'opere aucune fructification, & qu'elles n'en sont pas moins des fleurs pour cela.

Voilà, ce me semble, la notion la plus juste qu'on puisse se faire de la

fleur , & la feule qui ne laiffe aucune prise aux objections qui renverfent toutes les définitions qu'on a tenté d'en donner jufqu'ici. Il faut feulement ne pas prendre trop ftrictement le mot *durant*, que j'ai employé dans la mienne. Car , même avant que la fécondation du germe foit commencée , on peut dire que la fleur existe auffi-tôt que les organes sexuels font en évidence , c'est-à-dire , auffi-tôt que la corolle eft épanouie , & d'ordinaire les anthères ne s'ouvrent pas à la pouffiere féminale , dès l'inftant que la corolle s'ouvre aux anthères ; cependant la fécondation ne peut commencer avant que les anthères foient ouvertes. De même , l'œuvre de la fécondation s'acheve fouverit , avant que la corolle fe flétriffe & tombe : or , jufqu'à cette chute , on peut dire que la fleur existe encore. Il faut donc donner néceffairement un peu d'exten- fion au mot *durant* , pour pouvoir dire que la fleur & l'œuvre de la féconda- tion commencent & finiffent enfemble.

Comme généralement la fleur fe fait remarquer par fa corolle , partie bien plus apparente que les autres par la vi- vacité de fes couleurs , c'eft dans cette

corolle aussi qu'on fait machinalement consister l'essence de la fleur , & les Botanistes eux-mêmes ne sont pas toujours exempts de cette petite illusion ; car souvent ils emploient le mot de fleur pour celui de corolle ; mais ces petites impropriétés d'inadvertance importent peu , quand elles ne changent rien aux idées qu'on a des choses quand on y pense. De-là ces mots de fleurs monopétales , polypétales , de fleurs labiées , personnées , de fleurs régulières , irrégulières , qu'on trouve fréquemment dans les livres même d'institutions. Cette petite impropriété étoit non-seulement pardonnable , mais presque forcée à Tournefort & à ses contemporains , qui n'avoient pas encore le mot de corolle ; & l'usage s'en est conservé depuis eux par l'habitude , sans grand inconvénient. Mais il ne seroit pas permis à moi qui remarque cette incorrection , de l'imiter ici ; ainsi je renvoie au mot Corolle à parler de ses formes diverses & de ses divisions (a).

Mais je dois parler ici des fleurs

(a) Cet article *Corolle* , auquel l'Auteur renvoie ici ne s'est point trouvé fait.

composées & simples , parce que c'est la fleur même , & non la corolle , qui se compose , comme on le va voir après l'exposition des parties de la fleur simple.

On divise cette fleur en complete & incomplete. La fleur complete est celle qui contient toutes les parties essentielles ou concourantes à la fructification , & ces parties sont au nombre de quatre ; deux essentielles , savoir , le pistil & l'étamine , ou les étamines ; & deux accessaires , ou concourantes , savoir , la corolle & le calice , à quoi l'on doit ajouter le disque ou réceptacle qui porte le tout.

La fleur est complete , quand elle est composée de toutes ces parties ; quand il lui en manque quelqu'une , elle est incomplete. Or , la fleur incomplete peut manquer non-seulement de corolle & de calice , mais même de pistil , ou d'étamines ; & dans ce dernier cas , il y a toujours une autre fleur , soit sur le même individu , soit sur un différent , qui porte l'autre partie essentielle qui manque à celle-ci ; de-là la division en fleurs hermaphrodites , qui peuvent être completees ou ne l'être pas , & en

fleurs purement mâles ou femelles , qui sont toujours incomplètes.

La fleur hermaphrodite incomplète n'en est pas moins parfaite pour cela , puisqu'elle se suffit à elle-même pour opérer la fécondation ; mais elle ne peut être appelée complète , puisqu'elle manque de quelqu'une des parties de celles qu'on appelle ainsi. Une Rose , un Œillet sont , par exemple , des fleurs parfaites & complètes , parce qu'elles sont pourvues de toutes ces parties. Mais une Tulipe , un Lis , ne sont point des fleurs complètes , quoique parfaites , parce qu'elles n'ont point de calice : de même la jolie petite fleur appelée *Paronychia* est parfaite , comme hermaphrodite ; mais elle est incomplète , parce que , malgré sa riante couleur , il lui manque une corolle.

Je pourrois , sans sortir encore de la section des fleurs simples , parler ici des fleurs régulières , & des fleurs appelées irrégulières. Mais comme ceci se rapporte principalement à la corolle , il vaut mieux sur cet article , renvoyer le lecteur à ce mot (*a*). Reste

(*a*) Voyez la Note précédente.

donc à parler des oppositions que peut souffrir ce mot de fleur simple.

Toute fleur d'où résulte une seule fructification, est une fleur simple. Mais si d'une seule fleur résultent plusieurs fruits, cette fleur s'appellera composée, & cette pluralité n'a jamais lieu dans les fleurs qui n'ont qu'une corolle. Ainsi, toute fleur composée a nécessairement non-seulement plusieurs pétales, mais plusieurs corolles; & pour que la fleur soit réellement composée, & non pas une aggrégation de plusieurs fleurs simples, il faut que quelque une des parties de la fructification soit commune à tous les fleurons composans, & manque à chacun d'eux en particulier.

Je prends, par exemple, une Fleur de Laiteron, la voyant remplie de plusieurs petites fleurettes, & je me demande si c'est une fleur composée. Pour savoir cela, j'examine toutes les parties de la fructification l'une après l'autre, & je trouve que chaque fleurette a des étamines, un pistil, une corolle, mais qu'il n'y a qu'un seul réceptacle en forme de disque, qui les reçoit toutes; & qu'il n'y a qu'un seul grand calice qui les

environne ; d'où je conclus que la fleur est composée, puisque deux parties de la fructification, savoir, le calice & réceptacle, sont communes à toutes & manquent à chacun en particulier.

Je prends ensuite une fleur de Scabieuse, où je distingue aussi plusieurs fleurettes ; je l'examine de même, & je trouve que chacune d'elles est pourvue en son particulier de toutes les parties de la fructification, sans en excepter le calice, & même le réceptacle, puisqu'on peut regarder comme tel le second calice, qui sert de base à la semence. Je conclus donc que la Scabieuse n'est point une fleur composée, quoiqu'elle rassemble comme elles plusieurs fleurettes sur un même disque & dans un même calice.

Comme ceci, pourtant est sujet à dispute, sur-tout à cause du réceptacle, on tire des fleurettes mêmes un caractère plus sûr, qui convient à toutes celles qui constituent proprement une fleur composée, & qui ne convient qu'à elles ; c'est d'avoir cinq étamines réunies en tube ou cylindre par leurs anthères autour du style, & divisées

par leurs cinq filets au bas de la corolle ; toute fleur dont les fleurettes ont leurs anthères ainsi disposées , est donc une fleur composée , & toute fleur où l'on ne voit aucune fleurette de cette espèce n'est point une fleur composée , & ne porte même au singulier qu'improprement le nom de Fleur , puisqu'elle est réellement une aggrégation de plusieurs Fleurs.

Ces fleurettes partielles , qui ont ainsi leurs anthères réunies , & dont l'assemblage forme une Fleur véritablement composée , sont de deux espèces ; les unes , qui sont régulières & tubulées , s'appellent proprement fleurons ; les autres , qui sont échancrées , & ne présentent par le haut qu'une languette plane , & le plus souvent dentelée , s'appellent demi-fleurons ; & des combinaisons de ces deux espèces dans la Fleur totale , résultent trois sortes de Fleurs composées , savoir , celles qui ne sont garnies que de fleurons , celles qui ne sont garnies que de demi-fleurons , & celles qui sont mêlées des uns & des autres.

Les Fleurs à fleurons , ou Fleurs fleuronnées , se divisent encore en deux espèces , relativement à leur forme ex-

térieure ; celles qui présentent une figure arrondie , en maniere de tête , & dont le calice approche de la forme hémisphérique , s'appellent Fleurs en tête , *Capitati*. Tels sont , par exemple , les Chardons , les Artichauts , la Chauffe-trape.

Celles dont le réceptacle est plus aplati , en sorte que leurs fleurons forment avec le calice une figure à-peu-près cylindrique , s'appellent Fleurs en disque *Discoïdei*. La *Santoline* , par exemple , & l'*Eupatoire* , offrent des Fleurs en disque ou discoïdes.

Les Fleurs à demi-fleurons s'appellent demi-fleuronnées , & leur figure extérieure ne varie pas assez régulièrement pour offrir une division semblable à la précédente. Le *Salsifis* , la *Scorfonere* , le *Pissenlit* , la *Chicorée* ont des Fleurs demi-fleuronnées.

A l'égard des Fleurs mixtes , les demi-fleurons ne s'y mêlent pas parmi les fleurons en confusion , sans ordre ; mais les fleurons occupent le centre du disque , les demi-fleurons en garnissent la circonférence & forment une couronne à la Fleur , & ces Fleurs ainsi couronnées portent le nom de *Fleurs*

radiées. Les *Reines-Marguerites* & tous les *Asters*, le *Souci*, les *Soleils*, la *Poire-de-terre*, portent tous des Fleurs, radiées.

Toutes ces sections forment encore dans les Fleurs composées, & relativement au sexe des fleurons, d'autres divisions dont il sera parlé dans l'article *Fleuron*.

Les Fleurs simples ont une autre sorte d'opposition dans celles qu'on appelle Fleurs doubles ou pleines.

La Fleur double est celle dont quelque une des parties est multipliée, au-delà de son nombre naturel, mais sans que cette multiplication nuise à la fécondation du germe.

Les Fleurs se doublent rarement par le calice, presque jamais par les étamines. Leur multiplication la plus commune se fait par la corolle. Les exemples les plus fréquens en sont dans les Fleurs polypétales, comme *Œillets*, *Anémones*, *Renoncules*; les Fleurs monopétales doublent moins communément. Cependant on voit assez souvent des *Campanules*, des *Primeveres*, des *Auricules*, & sur-tout des *Jacinthes* à Fleur double.

Ce mot de Fleur double ne marque pas dans le nombre des pétales une simple duplication, mais une multiplication quelconque. Soit que le nombre des pétales devienne double, triple, quadruple, &c. tant qu'ils ne multiplient pas au point d'étouffer la fructification, la Fleur garde toujours le nom de Fleur double; mais lorsque les pétales trop multipliés font disparaître les étamines & avorter les germe, alors la Fleur perd le nom de Fleur double, & prend celui de Fleur pleine.

On voit par-là que la Fleur double est encore dans l'ordre de la nature, mais que la Fleur pleine n'y est plus & n'est qu'un véritable monstre.

Quoique la plus commune plénitude des Fleurs se fasse par les pétales, il y en a néanmoins qui se remplissent par le calice, & nous en avons un exemple bien remarquable dans l'Immortelle appelée *Xeranthème*. Cette Fleur qui paroît radiée & qui réellement est discoïse, porte, ainsi que la *Carline*, un calice imbriqué, dont le rang intérieur a ses folioles longues & colorées, & cette Fleur, quoique com-

posée, double & multiplie tellement par ses brillantes folioles, qu'on les prendroit, garnissant la plus grande partie du disque, pour autant de demi-fleurons.

Ces fausses apparences abusent souvent les yeux de ceux qui ne sont pas Botanistes; mais quiconque est initié dans l'intime structure des Fleurs, ne peut s'y tromper un moment. Une Fleur demi-fleuronnée ressemble extérieurement à une Fleur polypétale pleine; mais il y a toujours cette différence essentielle, que dans la première, chaque demi-fleuron est une Fleur parfaite qui a son embryon, son pistil & ses étamines; au lieu que dans la Fleur pleine chaque pétale multiplié n'est toujours qu'un pétale qui ne porte aucune des parties essentielles à la fructification. Prenez l'un après l'autre les pétales d'une Renoncule simple, ou double, ou pleine, vous ne trouverez dans aucun nulle autre chose que le pétale même; mais dans le Pissenlit chaque demi-fleuron garni d'un style entouré d'étamines, n'est pas un simple pétale, mais une véritable Fleur.

On me présente une Fleur de Nymphéa jaune , & l'on me demande si c'est une composée ou une Fleur double ? Je réponds que ce n'est ni l'une ni l'autre. Ce n'est pas une composée, puisque les folioles qui l'entourent ne sont pas des demi-fleurons ; & ce n'est pas une Fleur double , parce que la duplication n'est l'état naturel d'aucune Fleur , & que l'état naturel de la Fleur de Nymphéa jaune est d'avoir plusieurs enceintes de pétales autour de son embryon. Ainsi cette multiplicité n'empêche pas le Nymphéa jaune d'être une Fleur simple.

La constitution commune au plus grand nombre des Fleurs , est d'être hermaphrodites ; & cette constitution paroît en effet la plus convenable au regne végétal , où les individus dépourvus de tout mouvement progressif & spontané , ne peuvent s'aller chercher l'un l'autre quand les sexes sont séparés. Dans les arbres & les plantes où ils le sont , la nature , qui fait varier ses moyens , a pourvu à cet obstacle : mais il n'en est pas moins vrai généralement que des êtres immobiles doi-

vent, pour perpétuer leur espèce, avoir en eux-mêmes tous les instrumens propre à cette fin.

FLEUR MUTILÉE. Est celle qui, pour l'ordinaire par défaut de chaleur, perd ou ne produit point la corolle qu'elle devrait naturellement avoir. Quoique cette mutilation ne doive point faire espèce, les plantes où elle a lieu, se distinguent néanmoins dans la nomenclature de celles de même espèce qui sont complètes, comme on peut le voir dans plusieurs espèces de *Quamoclit*, de *Cucubales*, de *Tussilages*, de *Campanules*, &c.

FLEURETTE. Petite Fleur complète qui entre dans la structure d'une Fleur agrégée.

FLEURON. Petite Fleur incomplète qui entre dans la structure d'une Fleur composée. Voyez *Fleur*.

Voici quelle est la structure naturelle des fleurons composans.

1. Corolle monopétale tubulée à cinq dents, supere.

2. Pistil alongé, terminé par deux stigmates réfléchis.

3. Cinq étamines dont les filets sont

féparés par le bas , mais formant par l'adhérence de leurs anthères un tube autour du pistil.

4. Semence nue alongée ayant pour base le réceptacle commun , & servant elle-même , par son sommet , de réceptacle à la corolle.

5. Aigrette de poils ou d'écailles couronnant la semence , & figurant un calice à la base de la corolle. Cette aigrette pousse de bas en haut la corolle , la détache & la fait tomber lorsqu'elle est flétrie , & que la semence accrue approche de sa maturité.

Cette structure commune & générale des fleurons , souffre des exceptions dans plusieurs genres de composées , & ces différences constituent même des sections qui forment autant de branches dans cette nombreuse famille.

Celles de ces différences qui tiennent à la structure même des fleurons , ont été ci-devant expliquées au mot *Fleur*. J'ai maintenant à parler de celles qui ont rapport à la fécondation.

L'ordre commun des fleurons dont je viens de parler est d'être herma-

phrodites, & ils se fécondent par eux-mêmes. Mais il y en a d'autres qui ayant des étamines & n'ayant point de germe, porte le nom de mâles, d'autres qui ont un germe, & n'ont point d'étamines, s'appellent fleurons femelles; d'autres qui n'ont ni germe ni étamines, ou dont le germe imparfait avorte toujours, porte le nom de neutres.

Ces diverses especes de fleurons ne sont pas indifféremment entremêlés dans les Fleurs composées, mais leur combinaisons méthodiques & régulières, sont toujours relatives ou à la plus sûre fécondation, ou à la plus abondante fructification, ou à la plus pleine maturification des grâines.

FRUCTIFICATION. Ce mot se prend toujours dans un sens collectif, & comprend non-seulement l'œuvre de la fécondation du germe & de la maturité du fruit, mais l'assemblage de tous les instrumens naturels destinés à cette opération.

FRUIT. Dernier produit de la végétation dans l'individu, contenant les semences qui doivent la renouveler par d'autres individus. La semence

n'est ce dernier produit, que quand elle est seule & nue. Quand elle ne l'est pas, elle n'est que partie du fruit.

FRUIT. Ce mot a dans la Botanique un sens beaucoup plus étendu que dans l'usage ordinaire. Dans les arbres & même dans d'autres plantes, toutes les semences ou leurs enveloppes bonnes à manger, portent en général le nom de fruit. Mais en Botanique ce même nom s'applique plus généralement encore à tout ce qui résulte, après la fleur, de la fécondation du germe. Ainsi le fruit n'est proprement autre chose que l'ovaire fécondé, & cela, soit qu'il se mange ou ne se mange pas, soit que la semence soit déjà mûre ou qu'elle ne le soit pas encore.

GENRE. Réunion de plusieurs especes sous un caractère commun qui les distingue de toutes les autres plantes.

GERME, embrion, ovaire, fruit. Ces termes sont si près d'être synonymes, qu'avant d'en parler séparément dans leurs articles, je crois devoir les unir ici.

Le germe est le premier rudiment

de la nouvelle plante ; il devient embryon ou ovaire , au moment de la fécondation , & ce même embryon devient fruit en mûrissant ; voilà les différences exactes. Mais on n'y fait pas toujours attention dans l'usage , & l'on prend souvent ces mots l'un pour l'autre indifféremment.

Il y a deux sortes de germes bien distincts , l'un contenu dans la semence , lequel en se développant devient plante , & l'autre contenu dans la fleur , lequel par la fécondation devient fruit. On voit par quelle alternative perpétuelle chacun de ces deux germes se produit , & en est produit.

On peut encore donner le nom de germe aux rudimens des feuilles enfermées dans les bourgeons , & à ceux des fleurs enfermés dans les boutons.

GERMINATION. Premier développement des parties de la plante , contenue en petit dans le germe.

GLANDES. Organes qui servent à la sécrétion des sucs de la plante.

GOUSSE. Fruit d'une plante légumineuse. La gousse qui s'appelle aussi légume , est ordinairement composée de deux panneaux nommés cosses , ap-

blatis ou convexes, collés l'un sur l'autre par deux futures longitudinales, & qui renferment des semences attachées alternativement par la future aux deux coffes, lesquelles se séparent par la maturité.

GRAPPE, *racemus*. Sorte d'épi dans lequel les Fleurs ne sont ni sessiles ni toutes attachées à la rape; mais à des pédicules partiels dans lesquels les pédicules principaux se divisent. La grappe n'est autre chose qu'une panicule dont les rameaux sont plus serrés, plus courts, & souvent plus gros que dans la panicule proprement dite.

Lorsque l'axe d'une panicule ou d'un épi pend en bas au lieu de s'élever vers le Ciel, on lui donne alors le nom de grappe; tel est l'épi du groseiller, telle est la grappe de la vigne.

GREFFE. Opération par laquelle on force les suc d'un arbre à passer par les couloirs d'un autre arbre; d'où il résulte que les couloirs de ces deux plantes n'étant pas de même figure & dimension, ni placés exactement les uns vis-à-vis des autres, les suc forcés de se subtiliser en se divisant, don-

nent ensuite des fruits meilleurs & plus favorables.

GREFFER. Est engager l'œil ou le bourgeon d'une saine branche d'arbre dans l'écorce d'un autre arbre, avec les précautions nécessaires & dans la saison favorable, en sorte que ce bourgeon reçoive le suc du second arbre & s'en nourrisse comme il auroit fait de celui dont il a été détaché. On donne le nom de *Greffe* à la portion qui s'unit, & de *Sujet* à l'arbre auquel il s'unit.

Il y a diverses manières de greffer. La greffe par approche, en fente, en couronne, en flûte, en écusson.

GYMNOSPERME à semences nues.

HAMPE. Tige sans feuilles, destinée uniquement à tenir la fructification élevée au-dessus de la racine.

INFERE, SUPERE. Quoique ces mots soient purement latins, on est obligé de les employer en français dans le langage de la Botanique, sous peine d'être diffus, lâche & louche, pour vouloir parler purement. La même nécessité doit être supposée, & la même excuse répétée dans tous les mots latins

que je serai forcé de franciser. Car c'est ce que je ne ferai jamais que pour dire ce que je ne pourrois aussi-bien faire entendre dans un françois plus correct.

Il y a dans les fleurs deux dispositions différentes du calice & de la corolle, par rapport au germe dont l'expression revient si souvent, qu'il faut absolument créer un mot pour elle. Quand le calice & la corolle portent sur le germe, la fleur est dite *supere*. Quand le germe porte sur le calice & la corolle, la fleur est dite *infere*. Quand de la corolle on transporte le mot au germe, il faut prendre toujours l'opposé. Si la corolle est *infere*, le germe est *supere*; si la corolle est *supere*, le germe est *infere*; ainsi l'on a le choix de ces deux manieres d'exprimer la même chose.

Comme il y a beaucoup plus de plantes où la fleur est *infere*, que de celles où elle est *supere*, quand cette disposition n'est point exprimée, on doit toujours sous-entendre le premier cas, parce qu'il est le plus ordinaire; & si la description ne parle point de la disposition relative de la corolle &

du germe , il faut supposer la corolle *infere* : car si elle étoit *supere* , l'auteur de la description l'auroit expressément dit.

LÉGUME. Sorte de péricarpe composé de deux panneaux dont les bords sont réunis par deux futures longitudinales. Les semences sont attachées alternativement à ces deux valves par la future supérieure , l'inférieure est nue. L'on appelle de ce nom en général le fruit des plantes légumineuses.

LÉGUMINEUSES. Voyez *Fleurs, Plantes.*

LIBER. (le) Est composé de pellicules qui représentent les feuilletts d'un livre ; elles touchent immédiatement au bois. Le Liber se détache tous les ans des deux autres parties de l'écorce , & s'unissant avec l'aubier , il produit sur la circonférence de l'arbre une nouvelle couche qui en augmente le diamètre.

LIGNEUX. Qui a la consistance de bois.

LILIACÉES. Fleurs qui portent le caractère du Lis.

LIMBE. Quand une corolle monopétale

pétale régulière s'évase & s'élargit par le haut, la partie qui forme cet évasement s'appelle le *Limbe*, & se découpe ordinairement en quatre, cinq ou plusieurs segmens. Diverses *Campanules*, *Primeveres*, *Lisferons*, & autres fleurs monopétales offrent des exemples de ce *Limbe*, qui est à l'égard de la corolle à-peu-près ce qu'est à l'égard d'une cloche la partie qu'on nomme le pavillon. Le différent degré de l'angle que forme le *Limbe* avec le tube, est ce qui fait donner à la corolle le nom d'infundibuliforme, de campaniforme, ou d'hypocrateniforme.

LOBES des semences, sont deux corps réunis, aplatis d'un côté, convexes de l'autre. Ils sont distincts dans les semences légumineuses.

LOBES des feuilles.

LOGE. Cavité intérieure du fruit; il est à plusieurs loges, quand il est partagé par des cloisons.

MAILLET. Branche de l'année à laquelle on laisse pour la replanter deux chicots du vieux bois saillant des deux côtés. Cette sorte de bouture se pra-

tique seulement sur la vigne & même assez rarement.

MASQUE. Fleur en masque est une Fleur monopétale irrégulière.

MONÉCIE ou **MONŒCIE.** Habitation commune aux deux sexes. On donne le nom de Monœcie à une classe de plantes composée de toutes celles qui portent des Fleurs mâles & des Fleurs femelles sur le même pied.

MONOÏQUE. Toutes les plantes de la Monœcie sont monoïques. On appelle Plantes monoïques celles dont les Fleurs ne sont pas hermaphrodites, mais séparément mâles & femelles sur le même individu. Ce mot, formé de celui de monœcie, vient du grec & signifie ici que les deux sexes occupent bien le même logis, mais sans habiter la même chambre. Le Concombre, le Melon & toutes les cucurbitacées sont des plantes monoïques.

MUFLE. (Fleur en) Voyez *Masque*.

NOUDS. Sont les articulations des tiges & des racines.

NOMENCLATURE. Art de joindre aux noms qu'on impose aux plan-

tes l'idée de leur structure & de leur classification.

NOYAU. Semence offeufe qui renferme une amande.

NUD. Dépourvu des vêtemens ordinaires à fes semblables.

On appelle graines nues celles qui n'ont point de péricarpe, ombelles nues celles qui n'ont point d'involucre, tiges nues celles qui ne font point garnies de feuilles, &c.

NUITS - DE - FER. *Noctes ferreæ.* Ce font, en Suede, celles dont la froide température arrêtant la végétation de plusieurs plantes, produit leur dépérissement infensible, leur pourriture & enfin leur mort. Leurs premières atteintes avertissent de rentrer dans les ferres les plantes étrangères, qui périroient par ces fortes de froids.

(C'est aux premiers gels assez communs au mois d'Août dans les pays froids, qu'on donne ce nom, qui, dans des climats tempérés, ne peut pas être employé pour les mêmes jours. H.)

ŒIL. Voyez *Ombilic.* Petite cavité qui se trouve en certains fruits à l'extrémité opposée au pédicule; dans les

fruits inferes ce sont les divisions du calice qui forment l'ombilic, comme le Coin, la Poire, la Pomme, &c. dans ceux qui sont superes, l'ombilic est la cicatrice laissée par l'insertion du pistil.

OEILLETONS. Bourgeons qui sont à côté des racines des Artichauts & d'autres plantes, & qu'on détache afin de multiplier ces plantes.

OMBELLE. Assemblage de rayons qui, partant d'un même centre, divergent comme ceux d'un parasol. L'ombelle universelle porte sur la tige ou sur une branche, l'ombelle partielle sort d'un rayon de l'ombelle universelle.

OMBILIC. C'est, dans les bayes & autres fruits mous inferes, le réceptacle de la Fleur dont, après qu'elle est tombée, la cicatrice reste sur le fruit, comme on peut le voir dans les *Airelles*. Souvent le calice reste & couronne l'ombilic qui s'appelle alors vulgairement *œil*. Ainsi l'œil des Poires & des Pommes n'est autre chose que l'ombilic autour duquel le calice persistant s'est déchessé.

ONGLE. Sorte de tache sur les

pétales ou sur les feuilles, qui a souvent la figure d'un ongle & d'autres figures différentes, comme on peut le voir aux fleurs des Pavots, des Roses, des Anémones, des Cistes, & aux feuilles des Renoncules, des Persicaires, &c.

ONGLET. Espèce de pointe crochue par laquelle le pétale de quelques corolles est fixé sur le calice ou sur le réceptacle : l'onglet des Œillets est plus long que celui des Roses.

OPPOSÉES. Les feuilles opposées sont jusqu'au nombre de deux, placées l'une vis-à-vis de l'autre, des deux côtés de la tige ou des branches. Les feuilles opposées peuvent être pédiculées ou sessiles ; s'il y avoit plus de deux feuilles attachées à la même hauteur autour de la tige, alors cette pluralité dénatureroit l'opposition, & cette disposition des feuilles prendroit un nom différent. Voyez *Verticillées*.

OVAIRE. C'est le nom qu'on donne à l'embrion du fruit, ou c'est le fruit même avant la fécondation. Après la fécondation l'ovaire perd ce nom, & s'appelle simplement fruit ou en particulier péricarpe, si la plante est angio-

sperme ; semence ou graine , si la plante est gymnosperme.

PALMÉE. Une feuille est palmée lorsqu'au lieu d'être composée de plusieurs folioles comme la feuille digitée , elle est seulement découpée en plusieurs lobes dirigés en rayon vers le sommet du pétiole , mais se réunissant avant que d'y arriver.

PANICULE. Epi rameux & pyramidal. Cette figure lui vient de ce que les rameaux du bas étant les plus *larges* , forment entr'eux un plus large espace , qui se retrécit en montant , à mesure que ces rameaux deviennent plus *courts* , moins nombreux ; en sorte qu'une panicule parfaitement régulière se termineroit enfin par une fleur sessile.

PARASITES. Plantes qui naissent ou croissent sur d'autres plantes & se nourrissent de leur substance. La Cuscute , le Gui , plusieurs Mouches & Lichens , sont des plantes parasites.

PARENCHIME. Substance pulpeuse ou tissu cellulaire qui forme le corps de la feuille ou du pétale : il est couvert dans l'une & dans l'autre d'un épiderme.

PARTIELLE. Voyez *Ombelle*.

PARTIES DE LA FRUCTIFICATION. Voyez *Etamines*, *Pistil*.

PAVILLON, synonyme d'étendard.

PÉDICULE. Base alongée qui porte le fruit. On dit *pedunculus* en latin ; mais je crois qu'il faut dire *pédicule* en françois. C'est l'ancien usage ; & il n'y a aucune bonne raison pour le changer. *Pedunculus* sonne mieux en latin , & il évite l'équivoque du nom *pediculus*. Mais le mot *pédicule* est net & plus doux en françois , & dans le choix des mots , il convient de consulter l'oreille & d'avoir égard à l'accent de la langue.

L'adjectif *pédicule* me paroît nécessaire par opposition à l'autre adjectif *sessile*. La Botanique est si embarrassée de termes qu'on ne sauroit trop s'attacher à rendre clairs & courts ceux qui lui sont spécialement consacrés.

Le pédicule est le lien qui attache la fleur ou le fruit à la branche ou à la tige. Sa substance est d'ordinaire plus solide que celle du fruit qu'il porte par un de ses bouts , & moins que

celle du bois auquel il est attaché par l'autre. Pour l'ordinaire quand le fruit est mûr, il se détache & tombe avec son pédicule. Mais quelquefois, & surtout dans les plantes herbacées, le fruit tombe & le pédicule reste, comme on peut le voir dans le genre des *Rumex*. On y peut remarquer encore une autre particularité. C'est que les pédicules qui tous sont verticillés autour de la tige, sont aussi tous articulés vers leur milieu. Il semble qu'en ce cas le fruit devrait se détacher à l'articulation, tomber avec une moitié du pédicule & laisser l'autre moitié seulement attaché à la plante. Voilà néanmoins ce qui n'arrive pas. Le fruit se détache & tombe seul. Le pédicule tout entier reste, & il faut une action expresse pour le diviser en deux au point de l'articulation.

PERFOLIÉES. La feuille perfoliée est celle que la branche enfile & qui entoure celle-ci de tous côtés.

PERIANTHE. Sorte de calice qui touche immédiatement la fleur ou le fruit.

PERRUQUE. Nom donné par Vail-

lant aux racines garnies d'un chevelu touffu de fibrilles entrelacées comme des cheveux emmélés.

PÉTALE. On donne le nom de pétale à chaque piece entiere de la corolle. Quand la corolle n'est que d'une seule piece, il n'y a aussi qu'un pétale; le pétale & la corolle ne font alors qu'une seule & même chose, & cette sorte de corolle se désigne par l'épithete de monopétale. Quand la corolle est de plusieurs pieces, ces pieces font autant de pétales, & la corolle qu'elles composent se désigne par leur nombre tiré du grec, parce que le mot de pétale en vient aussi, & qu'il convient, quand on veut composer un mot, de tirer les deux racines de la même langue. Ainsi les mots de monopétale, dipétale, de tripétale, de tétrapétale, de pentapétale, & enfin de polypétale, indiquent une corolle d'une seule piece, ou de deux, de trois, de quatre, de cinq, &c. enfin d'une multitude indéterminée de pieces.

PÉTATOÏDE. Qui a des pétales. Ainsi la Fleur *pétatoïde* est l'opposé de la Fleur *apétale*.

Quelquefois ce mot entre comme

seconde racine dans la composition d'un autre mot dont la premiere racine est un nom de nombre. Alors il signifie une corolle monopétale profondément divisée en autant de sections qu'en indique la premiere racine. Ainsi la corolle tripétatoïde est divisée en trois segmens ou demi-pétales, la pentapétatoïde en cinq, &c.

PÉTIOLE. Base alongée qui porte la feuille. Le mot *pétiole* est opposé à *sessile* à l'égard des feuilles, comme le mot *pédicule* l'est à l'égard des fleurs & des fruits. Voyez *Pédicule*, *Sessile*.

PINNÉE. Une feuille aîlée à plusieurs rangs, s'appelle feuille pinnée.

PISTIL. Organe femelle de la fleur qui surmonte le germe, & par lequel celui-ci reçoit l'intromission fécondante de la poussière des anthères ; le pistil se prolonge ordinairement par un ou plusieurs styles ; quelquefois aussi il est couronné immédiatement par un ou plusieurs stigmates, sans aucun style intermédiaire. Le stigmate reçoit la poussière-prolifique du sommet des étamines, & la transmet par le pistil dans l'intérieur du germe pour féconder l'o-

vaire. Suivant le systême sexuel, la fécondation des plantes ne peut s'opérer que par le concours des deux sexes, & l'acte de la fructification n'est plus que celui de la génération. Les filets des étamines sont les vaisseaux spermatiques, les anthères sont les testicules, la poussiere qu'elles répandent est la liqueur féminale, le stigmatte devient la vulve, le style est la trompe ou le vagin & le germe fait l'office d'uterus ou matrice.

PLACENTA. Réceptacle des semences. C'est le corps auquel elles sont immédiatement attachées. M. Linnæus n'admet point ce nom de *Placenta*, & emploie toujours celui de réceptacle. Ces mots rendent pourtant des idées fort différentes. Le réceptacle est la partie par où le fruit tient à la plante. Le placenta est la partie par où les semences tiennent au péricarpe. Il est vrai que quand les semences sont nues, il n'y a point d'autre placenta que le réceptacle; mais toutes les fois que le fruit est angiosperme, le réceptacle & le placenta sont différens.

Les cloisons (*dissipimenta*) de toutes les capsules à plusieurs loges sont

de véritables placentas , & dans des capsules uniloges , il ne laisse pas d'y avoir souvent des placentas autres que le péricarpe.

PLANTE. Production végétale composée de deux parties principales , savoir la racine par laquelle elle est attaché à la terre ou a un autre corps dont elle tire sa nourriture , & l'herbe par laquelle elle inspire & respire l'élément dans lequel elle vit. De tous les végétaux connus , la Truffe est presque le seul qu'on puisse dire n'être pas plante.

PLANTES. Végétaux disséminés sur la surface de la terre pour la vêtir & la parer. Il n'y a point d'aspect aussi triste que celui de la terre nue ; il n'y en a point d'aussi riant que celui des montagnes couronnées d'arbres , des rivières bordées de bocages , des plaines tapissées de verdure , & des vallons émaillés de Fleurs.

On ne peut disconvenir que les plantes ne soient des corps organisés & vivans , qui se nourrissent & croissent par intussusception , & dont chaque partie possède en elle-même une vitalité isolée & indépendante des autres ,

puisqu'elles ont la faculté de se reproduire. (a)

POILS ou SOYES. Filets plus ou moins solides & fermes qui naissent sur certaines parties des plantes ; ils sont quarrés ou cylindriques , droits ou couchés , fourchés ou simples , subulés ou en hameçons ; & ces diverses figures sont des caractères assez constans pour pouvoir servir à classer ces plantes. Voyez l'ouvrage de M. Guettard , intitulé *Observations sur les plantes*.

POLYGAMIE , pluralité d'habitation. Une classe de plantes porte le nom de Polygamie , & renferme toutes celles qui ont des Fleurs hermaphrodites sur un pied , & des Fleurs d'un seul sexe mâles ou femelles sur un autre pied.

Ce mot de Polygamie s'applique encore à plusieurs ordres de la classe des Fleurs composées ; & alors on y attache une idée un peu différente.

(a) Cet article ne paroît pas achevé non plus que beaucoup d'autres , quoiqu'on ait rassemblé , dans les trois paragraphes ci-dessus qui composent celui-ci , trois morceaux de l'Auteur tous sur autant de chiffons.

Les Fleurs composées peuvent toutes être regardées comme Polygames, puisqu'elles renferment toutes plusieurs fleurons qui fructifient séparément, & qui par conséquent ont chacun sa propre habitation, &, pour ainsi dire, sa propre lignée. Toutes ces habitations séparées se conjoignent de différentes manières, & par-là forment plusieurs sortes de combinaisons.

Quand tous les fleurons d'une Fleur composée sont hermaphrodites, l'ordre qu'ils forment porte le nom de Polygamie égale.

Quand tous ces fleurons composans ne sont pas hermaphrodites, ils forment entr'eux, pour ainsi dire, une Polygamie bâtarde, & cela de plusieurs façons.

1°. *Polygamie superflue*, lorsque les fleurons du disque étant tous hermaphrodites fructifient, & que les fleurons du contour étant femelles fructifient aussi.

2°. *Polygamie inutile*, quand les fleurons du disque étant hermaphrodites fructifient, & que ceux du contour sont neutres, & ne fructifient point.

3°. *Polygamie nécessaire*, quand les fleurons du disque étant mâles & ceux du contour étant femelles, ils ont besoin les uns des autres pour fructifier.

4°. *Polygamie séparée*, lorsque les fleurons composans sont divisés entr'eux, soit un à un, soit plusieurs ensemble, par autant de calices partiels renfermés dans celui de toute la fleur.

On pourroit imaginer encore de nouvelles combinaisons, en supposant, par exemple, des fleurons mâles au contour, & des fleurons hermaphrodites ou femelles au disque; mais cela n'arrive point.

POUSSIERE PROLIFIQUE.

C'est une multitude de petits corps sphériques enfermés dans chaque anthère & qui, lorsque celle-ci s'ouvre & les verse dans le stigmate, s'ouvrent à leur tour, imbibent ce même stigmate d'une humeur qui, pénétrant à travers le pistil, va féconder l'embrion du fruit.

PROVIN. Branche de vigne couchée & coudée en terre. Elle pousse des chevelus par les nœuds qui se

trouvent enterrés. On coupe ensuite le bois qui tient au cep, & le bout opposé qui sort de terre devient un nouveau cep.

PULPE. Substance molle & charnue de plusieurs fruits & racines.

RACINE. Partie de la plante par laquelle elle tient à la terre ou au corps qui la nourrit. Les plantes ainsi attachées par la racine à leur matrice ne peuvent avoir de mouvement local ; le sentiment leur seroit inutile, puisqu'elles ne peuvent chercher ce qui leur convient, ni fuir ce qui leur nuit : or la nature ne fait rien en vain.

RADICALES. Se dit des feuilles qui sont les plus près de la racine ; ce mot s'étend aussi aux tiges dans le même sens.

RADICULE. Racine naissante.

RADIÉE. Voyez *Fleur*.

RÉCEPTACLE. Celle des parties de la fleur & du fruit qui sert de siège à toutes les autres, & par où leur sont transmis de la plante les sucs nutritifs qu'elles en doivent tirer.

Il se divise le plus généralement en réceptacle propre, qui ne soutient qu'une seule fleur & un seul fruit,

& qui, par conséquent, n'appartient qu'aux plus simples, & en réceptacle commun qui porte & reçoit plusieurs fleurs.

Quand la fleur est infere, c'est le même réceptacle qui porte toute la fructification. Mais quand la fleur est supere, le réceptacle propre est double, & celui qui porte la fleur n'est pas le même que celui qui porte le fruit. Ceci s'entend de la construction la plus commune; mais on peut proposer à ce sujet le problème suivant, dans la solution duquel la nature a mis une de ses plus ingénieuses inventions.

Quand la fleur est sur le fruit, comment se peut-il faire que la fleur & le fruit n'aient cependant qu'un seul & même réceptacle?

Le réceptacle commun n'appartient proprement qu'aux fleurs composées, dont il porte & unit tous les fleurons en une fleur régulière; en sorte que le retranchement de quelques-uns causeroit l'irrégularité de tous; mais outre les fleurs agrégées dont on peut dire à-peu-près la même chose, il y a d'au-

tres fortes de réceptacles communs qui méritent encore le même nom , comme ayant le même usage. Tels sont l'*Ombelle* , l'*Epi* , la *Panicule* , le *Thyrse* , la *Cyme* , le *Spadix* , dont on trouvera les articles chacun à sa place.

RÉGULIÈRES. (Fleurs) Elles sont symétriques dans toutes leurs parties , comme les *Crucifères* , les *Liliacées* , &c.

RÉNIFORME. De la figure d'un rein.

ROSACÉE. Polypétale régulière comme est la rose.

ROSETTE. Fleur en rosette est une fleur monopétale dont le tube est nul ou très-court & le limbe très-applati.

SEMENCE. Germe ou rudiment simple d'une nouvelle plante uni à une substance propre à sa conservation avant qu'elle germe , & qui la nourrit durant la première germination , jusqu'à ce qu'elle puisse tirer son aliment immédiatement de la terre.

SESSILE. Cet adjectif marque privation de réceptacle. Il indique que la feuille , la fleur ou le fruit auxquels on

l'applique, tiennent immédiatement à la plante, sans l'entremise d'aucun pétiole ou pédicule.

SEXE. Ce mot a été étendu au regne végétal & y est devenu familier depuis l'établissement du système sexuel.

SILIQUE. Fruit composé de deux panneaux retenus par deux futures longitudinales auxquelles les graines sont attachées des deux côtés.

La Silique est ordinairement biloculaire & partagée par une cloison à laquelle est attachée une partie des graines. Cependant cette cloison ne lui étant pas essentielle ne doit pas entrer dans sa définition, comme on peut le voir dans le *Cléome*, dans la *Chélidoine*, &c.

SOLITAIRE. Une fleur solitaire est seule sur son pédicule.

SOUS-ARBRISSEAU. Plante ligneuse ou petit buisson moindre que l'arbrisseau, mais qui ne pousse point en automne de boutons à fleurs ou à fruits. Tels sont le *Thym*, le *Romarin*, le *Groseiller*, les *Bruyeres*, &c.

SOYES. Voyez *Poils*.

SPADIX ou **RÉGIME.** C'est le

rameau floral dans la famille des Palmiers ; il est le vrai réceptacle de la fructification , entouré d'un spathe qui lui sert de voile.

SPATHE. Sorte de calice membraneux qui sert d'enveloppe aux fleurs avant leur épanouissement , & se déchire pour leur ouvrir le passage , aux approches de la fécondation.

Le Spathe est caractéristique dans la famille des Palmiers & dans celle des Liliacées.

SPIRALE. Ligne qui fait plusieurs tours , en s'écartant du centre , ou en s'en approchant.

STIGMATE. Sommet du pistil qui s'humecte au moment de la fécondation , pour que la poussière prolifique s'y attache.

STIPULE. sorte de Foliole ; ou d'écailles qui naît à la base du pétiole , du pédicule , ou de la branche. Les Stipules sont ordinairement extérieures à la partie qu'elles accompagnent , & leur servent en quelque manière de consoles ; mais quelquefois aussi elles naissent à côté , vis-à-vis ou au dedans même de l'angle d'insertion.

M. Adanson dit qu'il n'y a de vraies

stipules que celles qui sont attachées aux tiges, comme dans les Airelles, les Apocins, les Jujubiers, les Tithymales, les Châtaigners, les Tilleuls, les Mauves, les Câpriers : elles tiennent lieu de feuilles dans les plantes qui ne les ont pas verticillées. Dans les plantes légumineuses, la situation des stipules varie. Les Rosiers n'en ont pas de vraies, mais seulement un prolongement ou appendice de feuille, ou une extension du pétiole. Il y a aussi des stipules membraneuses, comme dans l'Espargoute.

STYLE. Partie du pistil qui tient le stigmate élevé au-dessus du germe.

SUC NOURRICIER. Partie de la sève qui est propre à nourrir la plante.

SUPERE. Voyez *Infere*.

SUPPORTS, Fulcra. Dix espèces, savoir, la stipule, la bractée, la vrille, l'épine, l'aiguillon, le pédicule, le pétiole, la hampe, la glande, & l'écaille.

SURGEON, Surculus. Nom donné aux jeunes branches de l'Éillet, &c. auxquels on fait prendre racine en les buttant en terre, lorsqu'elles tiennent encore à la tige : cette opération est une espèce de *Marcotte*.

SYNONYMIE. Concordance de divers noms donnés par différens Auteurs aux mêmes plantes.

La Synonymie n'est point une étude oiseuse & inutile.

TALON. Oreillette qui se trouve à la base des feuilles d'Orangers. C'est aussi l'endroit où tient l'œilleton qu'on détache d'un pied d'Artichaut, & cet endroit a un peu de racine.

TERMINAL. Fleur Terminale est celle qui vient au sommet de la tige ou d'une branche.

TERNÉE. Une feuille ternée est composée de trois folioles attachées au même pétiole.

TÊTE. Fleur en Tête, ou Capitée, est une fleur agrégée ou composée, dont les fleurons sont disposés sphériquement, ou à-peu-près.

THYRSE. Épi rameux & cylindrique; ce terme n'est pas extrêmement usité, parce que les exemples n'en sont pas fréquens.

TIGE. Tronc de la plante, d'où sortent toutes les autres parties qui sont hors de terre: elle a du rapport avec la côte, en ce que celle-ci est quelquefois unique, & se ramifie comme elle,

par exemple , dans la Fougere : elle s'en distingue aussi en ce qu'uniforme dans son contour , elle n'a ni face , ni dos , ni côtés déterminés , au lieu que tout cela se trouve dans la côte.

Plusieurs plantes n'ont point de tige , d'autres n'ont qu'une tige nue & sans feuilles , qui pour cela change de nom.

V. Hampe.

La tige se ramifie en branches de différentes manières.

TOQUE. Figure de bonnet cylindrique , avec une marge relevée en manière de chapeau. Le fruit du *Paliurus* a la forme d'une Toque.

TRACER. Courir horizontalement entre deux terres , comme fait le chien-dent. Ainsi , le mot *Tracer* ne convient qu'aux racines. Quand on dit donc que le *Fraisier* trace , on dit mal ; il rampe , & c'est autre chose.

TRACHÉES DES PLANTES. Sont , selon *Malpighi* , certains vaisseaux formés par les contours spiraux d'une lame mince , plate & assez large , qui , se roulant & contournant ainsi en

tirre-bourre , forme un tuyau étranglé , & comme divisé en sa longueur en plusieurs cellules , &c.

TRAINASSE , ou **TRAINÉE**. Longs filets qui dans certaines plantes rampent sur la terre , & qui d'espace en espace ont des articulations par lesquelles elles jettent en terre des radicules qui produisent de nouvelles plantes.

TUNIKUES. Ce sont les peaux ou enveloppes concentriques des Oignons.

VEGÉTAL. Corps organisé , doué de vie , & privé de sentiment.

On ne me passera pas cette définition , je le fais. On veut que les minéraux vivent , que les végétaux sentent , & que la matière même informe soit douée de sentiment. Quoi qu'il en soit de cette nouvelle physique , jamais je n'ai pu , je ne pourrai jamais parler d'après les idées d'autrui , quand ces idées ne sont pas les miennes. J'ai souvent vu mort un arbre que je voyois auparavant plein de vie ; mais
la

usage, fera, j'espère, suivie de plusieurs autres, où je pourrai ajouter ce qui reste à dire de nécessaire sur les crucifères, & que je n'ai pas dit dans celle-ci. Mais il est bon, peut-être, de vous prévenir dès-à-présent que dans cette famille & dans beaucoup d'autres, vous trouverez souvent des fleurs beaucoup plus petites que la Giroflée, & quelquefois si petites que vous ne pourrez gueres examiner leurs parties qu'à la faveur d'une loupe, instrument dont un Botaniste ne peut se passer, non plus que d'une pointe, d'une lancette & d'une paire de bons ciseaux fins à découper. En pensant que votre zele maternel peut vous mener jusques-là, je me fais un tableau charmant de ma belle Cousine, empressée avec son verre, à éplucher des morceaux de fleurs cent fois moins fleuries, moins fraîches & moins agréables qu'elle. Bonjour, Cousine; jusqu'au Chapitre suivant.



L E T T R E I I I.

Du 16 Mai 1772.

JE suppose, chere Cousine, que vous avez bien reçu ma précédente réponse, quoique vous ne m'en parliez point dans votre seconde Lettre. Répondant maintenant à celle-ci, j'espère sur ce que vous m'y marquez, que la maman bien rétablie est partie en bon état pour la Suisse, & je compte que vous n'oublierez pas de me donner avis de l'effet de ce voyage, & des eaux qu'elle va prendre. Comme tante Julie a dû partir avec elle, j'ai chargé M. G. qui retourne au Val-de-Travers, du petit herbier qui lui est destiné, & je l'ai mis à votre adresse, afin qu'en son absence vous puissiez le recevoir & vous en servir; si tant est que parmi ces échantillons informes, il se trouve quelque chose à votre usage. Au reste, je n'accorde pas que vous ayez des droits sur ce chiffon. Vous en avez sur celui qui l'a fait les plus forts & les plus chers que je connoisse; mais pour l'her-

bier , il fut promis à votre sœur , lorsqu'elle herborisoit avec moi dans nos promenades à la croix de Vague , & que vous ne songiez à rien moins dans celles où mon cœur & mes pieds vous suivoient avec grand-Maman en Vaise. Je rougis de lui avoir tenu parole si tard & si mal ; mais enfin elle avoit sur vous , à cet égard , ma parole & l'antériorité. Pour vous , chere Cousine , si je ne vous promets pas un herbier de ma main , c'est pour vous en procurer un plus précieux de la main de votre fille , si vous continuez à suivre avec elle cette douce & charmante étude qui remplit d'intéressantes observations sur la nature , ces vuides du temps que les autres consacrent à l'oïveté ou à pis. Quant à présent , reprenons le fil interrompu de nos familles végétales.

Mon intention est de vous décrire d'abord six de ces familles , pour vous familiariser avec la structure générale des parties caractéristiques des plantes. Vous en avez déjà deux ; reste à quatre , qu'il faut encore avoir la patience de suivre ; après quoi , laissant pour un temps les autres branches de cette nombreuse lignée , & passant à l'examen des parties

différentes de la fructification, nous ferons en sorte que, sans peut-être connoître beaucoup de plantes, vous ne ferez du moins jamais en terre étrangere, parmi les productions du regne végétal.

Mais je vous préviens que si vous voulez prendre des livres, & suivre la nomenclature ordinaire, avec beaucoup de noms, vous aurez peu d'idées; celles que vous aurez se brouilleront, & vous ne suivrez bien ni ma marche, ni celle des autres, & n'aurez tout au plus qu'une connoissance de mots. Chere Cousine, je suis jaloux d'être votre seul guide dans cette partie. Quand il en fera temps, je vous indiquerai les livres que vous pourrez consulter. En attendant, ayez la patience de ne lire que dans celui de la nature, & de vous en tenir à mes Lettres.

Les Pois sont à présent en pleine fructification. Saisissons ce moment pour observer leurs caracteres: il est un des plus curieux que puisse offrir la Botanique. Toutes les fleurs se divisent généralement en régulières & irrégulières. Les premières sont celles dont toutes les parties s'écartent uniformément du centre de la fleur, & aboutiroient ainsi

par leurs extrémités extérieures à la circonférence d'un cercle. Cette uniformité fait qu'en présentant à l'œil les fleurs de cette espece, il n'y distingue ni dessus ni dessous, ni droite ni gauche; telles sont les deux familles ci-devant examinées. Mais au premier coup d'œil, vous verrez qu'une fleur de Pois est irréguliere, qu'on y distingue aisément dans la corolle la partie plus longue, qui doit être en haut, de la plus courte, qui doit être en bas, & qu'on connoît fort bien, en présentant la fleur vis-à-vis de l'œil, si on la tient dans sa situation naturelle, ou si on la renverse. Ainsi, toutes les fois qu'examinant une fleur irréguliere, on parle du haut & du bas, c'est en la plaçant dans sa situation naturelle.

Comme les fleurs de cette famille sont d'une construction fort particulière, non-seulement il faut avoir plusieurs fleurs de Pois, & les disséquer successivement, pour observer toutes leurs parties l'une après l'autre; il faut même suivre le progrès de la fructification, depuis la premiere floraison, jusqu'à la maturité du fruit.

Vous trouverez d'abord un calice

monophylle, c'est-à-dire, d'une seule pièce terminée en cinq pointes bien distinctes, dont deux un peu plus larges sont en haut, & les trois plus étroites en bas. Ce calice est recourbé vers le bas, de même que le pédicule qui le soutient, lequel pédicule est très-délié, très-mobile, en sorte que la fleur suit aisément le courant de l'air, & présente ordinairement son dos au vent & à la pluie.

Le calice examiné, on l'ôte, en le déchirant délicatement, de manière que le reste de la fleur demeure entier, & alors vous voyez clairement que la corolle est polypétale.

Sa première pièce est un grand & large pétale qui couvre les autres & occupe la partie supérieure de la corolle, à cause de quoi ce grand pétale a pris le nom de *Pavillon*. On l'appelle aussi l'*Etendard*. Il faudroit se boucher les yeux & l'esprit pour ne pas voir que ce pétale est-là comme un parapluie pour garantir ceux qu'il couvre des principales injures de l'air.

En enlevant le pavillon comme vous avez fait le calice, vous remarquerez qu'il est emboîté de chaque côté par

une petite oreillette dans les pieces latérales, de maniere que sa situation ne puisse être dérangée par le vent.

Le pavillon ôté laisse à découvert ces deux pieces latérales auxquelles il étoit adhérent par ses oreillettes ; ces pieces s'appellent les *Aîles*. Vous trouverez en les détachant, qu'emboîtées encore plus fortement avec celles qui reste, elles n'en peuvent être séparées sans quelque effort. Aussi les aîles ne sont gueres moins utiles pour garantir les côtés de la fleur que le pavillon pour la couvrir.

Les aîles ôtées vous laissent voir la dernière piece de la corolle ; piece qui couvre & défend le centre de la fleur, & l'enveloppent, sur-tout par dessous, aussi soigneusement que les trois autres pétales enveloppent le dessus & les côtés. Cette dernière piece, qu'à cause de sa forme on appelle la *Nacelle*, est comme le coffre-fort dans lequel la nature a mis son trésor à l'abri des atteintes de l'air & de l'eau.

Après avoir bien examiné ce pétale, tirez-le doucement par-dessous en le pinçant légèrement par la quille, c'est-à-dire, par la prise mince qu'il vous

présente, de peur d'enlever avec lui ce qu'il enveloppe. Je suis sûr qu'au moment où ce dernier pétale sera forcé de lâcher prise & de décéler le mystère qu'il cache, vous ne pourrez en l'appercevant vous abstenir de faire un cri de surprise & d'admiration.

Le jeune fruit qu'enveloppoit la nacelle est construit de cette maniere. Une membrane cylindrique terminée par dix filets bien distincts, entoure l'ovaire, c'est-à-dire, l'embrion de la gouffe. Ces dix filets sont autant d'étamines qui se réunissent par le bas autour du germe & se terminent par le haut en autant d'anthères jaunes dont la poussiere va féconder le stigmate qui termine le pistil, & qui, quoique jaune aussi par la poussiere fécondante qui s'y attache, se distingue aisément des étamines par sa figure & par sa grosseur. Ainsi ces dix étamines forment encore autour de l'ovaire une dernière cuirasse pour le préserver des injures du dehors.

Si vous y regardez de bien près, vous trouverez que ces dix étamines ne font par leur base un seul corps qu'en apparence. Car dans la partie su-

périeure de ce cylindre, il y a une pièce ou étamine qui d'abord paroît adhérente aux autres, mais qui à mesure que la fleur se fane & que le fruit grossit, se détache & laisse une ouverture en-dessus par laquelle ce fruit grossissant, peut s'étendre en entrouvrant & écartant de plus en plus le cylindre qui, sans cela, le comprimant & l'étranglant tout autour, l'empêcheroit de grossir & de profiter. Si la fleur n'est pas assez avancée, vous ne verrez pas cette étamine détachée du cylindre; mais passez un camion dans deux petits trous que vous trouverez près du réceptacle, à la base de cette étamine, & bientôt vous verrez l'étamine avec son anthère suivre l'épingle, & se détacher des neuf autres qui continueront toujours de faire ensemble un seul corps, jusqu'à ce qu'elles se flétrissent & desechent, quand le germe fécondé devient gouffe & qu'il n'a plus besoin d'elles.

Cette *Gouffe* dans laquelle l'ovaire se change en mûrissant, se distingue de la *Silique* des crucifères, en ce que dans la *Silique* les graines sont attachées alternativement aux deux futu-

res, au lieu que dans la *Gouffe* elles ne sont attachées que d'un côté, c'est-à-dire, à une seulement des deux futures, tenant alternativement à la vérité aux deux valves qui la composent, mais toujours du même côté. Vous ferez parfaitement cette différence, si vous ouvrez en même tems la *Gouffe* d'un Pois & la *Silique* d'une Giroflée, ayant attention de ne les prendre ni l'une ni l'autre en parfaite maturité, afin qu'après l'ouverture du fruit les graines restent attachées par leurs ligamens à leurs futures & à leurs valves.

Si je me suis bien fait entendre, vous comprendrez, chere Cousine, quelles étonnantes précautions ont été cumulées par la nature pour amener l'embrion du Pois à maturité, & le garantir sur-tout, au milieu des plus grandes pluies, de l'humidité qui lui est funeste, sans cependant l'enfermer dans une coque dure qui en eût fait une autre sorte de fruit. Le suprême Ouvrier, attentif à la conservation de tous les êtres, a mis de grands soins à garantir la fructification des plantes des atteintes qui lui peuvent nuire;

mais il paroît avoir redoublé d'attention pour celles qui servent à la nourriture de l'homme & des animaux, comme la plupart des légumineuses. L'appareil de la fructification du Pois est, en diverses proportions, le même dans toute cette famille. Les fleurs y portent le nom de *Papillonacées*, parce qu'on a cru y voir quelque chose de semblable à la figure d'un papillon; elles ont généralement un *Pavillon*, deux *Ailes*, une *Nacelle*, ce qui fait communément quatre pétales irréguliers. Mais il y a des genres où la nacelle se divise dans sa longueur en deux pièces presque adhérentes par la quille, & ces fleurs-là ont réellement cinq pétales; d'autres, comme le *Treffe des prés*, ont toutes leurs parties attachées en une seule pièce, & quoique papillonacées ne laissent pas d'être monopétales.

Les papillonacées ou légumineuses sont une des familles des plantes les plus nombreuses & les plus utiles. On y trouve les *Fèves*, les *Genets*, les *Luzernes*, *Sainfoins*, *Lentilles*, *Vesces*, *Gesses*, les *Haricots*, dont le caractère est d'avoir la nacelle contournée

en spirale , ce qu'on prendroit d'abord pour un accident. Il y a des arbres , entr'autres celui qu'on appelle vulgairement Acacia , & qui n'est pas le véritable Acacia , l'Indigo , la Réglisse en font aussi : mais nous parlerons de tout cela plus en détail dans la suite. Boujour , Cousine. J'embrasse tout ce que vous aimez.



LETTRE IV.

Du 19 Juin 1772.

Vous m'avez tiré de peine , chere Cousine ; mais il me reste encore de l'inquiétude sur ces maux d'estomac appellés maux de cœur , dont votre maman sent les retours dans l'attitude d'écrire. Si c'est seulement l'effet d'une plénitude de bile , le voyage & les eaux suffiront pour l'évacuer ; mais je crains bien qu'il n'y ait à ces accidens quelque cause locale qui ne sera pas si facile à détruire , & qui demandera toujours d'elle un grand ménagement ,

même après son rétablissement. J'attends de vous des nouvelles de ce voyage, aussi-tôt que vous en aurez; mais j'exige que la maman ne songe à m'écrire que pour m'apprendre son entière guérison.

Je ne puis comprendre pourquoi vous n'avez pas reçu l'herbier. Dans la persuasion que tante Julie étoit déjà partie, j'avois remis le paquet à M. G. pour vous l'expédier en passant à Dijon. Je n'apprends d'aucun côté qu'il soit parvenu ni dans vos mains ni dans celles de votre sœur, & je n'imagine plus ce qu'il peut être devenu.

Parlons des plantes, tandis que la saison de les observer nous y invite. Votre solution de la question que je vous avois faite sur les étamines des crucifères est parfaitement juste, & me prouve bien que vous m'avez entendu ou plutôt que vous m'avez écouté; car vous n'avez besoin que d'écouter pour entendre. Vous m'avez bien rendu raison de la gibbosité de deux folioles du calice & de la brièveté relative de deux étamines, dans la Giroflée, par la courbure de ces deux étamines. Cependant un pas de plus vous

eût mené jusqu'à la cause première de cette structure ; car si vous recherchez encore pourquoi ces deux étamines sont ainsi recourbées & par conséquent raccourcies , vous trouverez une petite glande implantée sur le réceptacle entre l'étamine & le germe , & c'est cette glande qui , éloignant l'étamine & la forçant à prendre le contour , la raccourcit nécessairement. Il y a encore sur le même réceptacle deux autres glandes , une au pied de chaque paire des grandes étamines ; mais ne leur faisant point faire de contour , elles ne les raccourcissent pas , parce que ces glandes ne sont pas , comme les deux premières , en dedans ; c'est-à-dire , entre l'étamine & le germe ; mais en dehors , c'est-à-dire , entre la paire d'étamines & le calice. Ainsi ces quatre étamines soutenues & dirigées verticalement en droite ligne , débordent celles qui sont recourbées , & semblent plus longues parce qu'elles sont plus droites. Ces quatre glandes se trouvent , ou du moins leurs vestiges , plus ou moins visiblement dans presque toutes les fleurs crucifères , & dans quelques-unes bien plus distinctes que dans la Giroflée. Si

vous demandez encore pourquoi ces glandes ? Je vous répondrai qu'elles font un des instrumens destinés par la nature à unir le regne végétal au regne animal, & les faire circuler l'un dans l'autre ; mais laissant ces recherches un peu trop anticipées, revenons quant-à-présent, à nos familles.

Les fleurs que je vous ai décrites jusqu'à présent, font toutes polypétales. J'aurois dû commencer peut-être par les monopétales régulières dont la structure est beaucoup plus simple : cette grande simplicité même est ce qui m'en a empêché. Les monopétales régulières constituent moins une famille qu'une grande nation, dans laquelle on compte plusieurs familles bien distinctes ; en sorte que pour les comprendre toutes sous une indication commune, il faut employer des caractères si généraux & si vagues, que c'est paroître dire quelque chose, en ne disant en effet presque rien du tout. Il vaut mieux se renfermer dans des bornes plus étroites, mais qu'on puisse assigner avec plus de précision.

Parmi les monopétales irrégulières, il y a une famille dont la physiono-

mie est si marquée, qu'on en distingue aisément les membres à leur air. C'est celle à laquelle on donne le nom de fleurs en gueule, parce que ces fleurs sont fendues en deux levres dont l'ouverture, soit naturelle, soit produite par une légère compression des doigts, leur donne l'air d'une gueule béante. Cette famille se subdivise en deux sections ou lignées. L'une des fleur en levres ou *labiées*, l'autre des fleurs en masque ou *personnées*; car le mot latin *persona* signifie un masque, nom très-convenable assurément à la plupart des gens qui porte parmi nous celui de *personnes*. Le caractère commun à toute la famille est non-seulement d'avoir la corolle monopétale, &, comme je l'ai dit, fendue en deux levres ou babines, l'une supérieure appelée *casque*, l'autre inférieure appelée *barbe*, mais d'avoir quatre étamines presque sur un même rang distinguées en deux paires, l'une plus longue & l'autre plus courte. L'inspection de l'objet vous expliquera mieux ces caractères que ne peut faire le discours.

Prenons d'abord les *labiées*. Je vous en donnerois volontiers pour exemple

la Sauge, qu'on trouve dans presque tous les jardins. Mais la construction particulière & bisarre de ses étamines, qui l'a fait retrancher par quelques Botanistes du nombre des labiées, quoique la nature ait semblé l'y inscrire, me porte à chercher un autre exemple dans les Orties mortes, & particulièrement dans l'espece appelée vulgairement *Ortie blanche*, mais que les Botanistes appellent plutôt *Lamier blanc*, parce qu'elle n'a nul rapport à l'Ortie par sa fructification, quoiqu'elle en ait beaucoup par son feuillage. L'Ortie blanche, si commune par-tout, durant très-long-tems en fleur, ne doit pas vous être difficile à trouver. Sans m'arrêter ici à l'élégante situation des fleurs, je me borne à leur structure. L'Ortie blanche porte une fleur monopétale labiée, dont le casque est concave & recourbé en forme de voûte, pour recouvrir le reste de la fleur & particulièrement ses étamines qui se tiennent toutes quatre assez serrées sous l'abri de son toit. Vous discernerez aisément la paire plus longue & la paire plus courte, & au milieu des quatre le style de la même couleur, mais qui

s'en distingue en ce qu'il est simplement fourchu par son extrémité, au lieu d'y porter une anthère comme font les étamines. La barbe, c'est-à-dire, la levre inférieure se replie & pend en en-bas, & par cette situation laisse voir presque jusqu'au fond le dedans de la corolle. Dans les *Lamiers* cette barbe est fendue en longueur dans son milieu, mais cela n'arrive pas de même aux autres labiées.

Si vous arrachez la corolle, vous arracherez avec elle les étamines qui y tiennent par leurs filets, & non pas au réceptacle où le style restera seul attaché. En examinant comment les étamines tiennent à d'autres fleurs, on les trouve généralement attachées à la corolle quand elle est monopétale, & au réceptacle ou au calice, quand la corolle est polypétale : en sorte qu'on peut, en ce dernier cas, arracher les pétales, sans arracher les étamines. De cette observation l'on tire une règle belle, facile & même assez sûre pour savoir si une corolle est d'une seule pièce ou de plusieurs, lorsqu'il est difficile, comme il l'est quelquefois, de s'en assurer immédiatement.

La corolle arrachée reste percée à son fond , parce qu'elle étoit attachée au réceptacle par laquelle le pistil & ce qui l'entoure , pénétroit au-dedans du tube & de la corolle. Ce qui entoure ce pistil dans le Lamier & dans toutes les labiées , ce sont quatre embrions qui deviennent quatre graines nues , c'est-à-dire , sans aucune enveloppe ; en sorte que ces graines , quand elles sont mûres , se détachent & tombent à terre séparément. Voilà le caractère des labiées.

L'autre lignée ou section , qui est celle des *personnées* , se distingue des labiées , premièrement par sa corolle ; dont les deux levres ne sont pas ordinairement ouvertes & béantes , mais fermées & jointes , comme vous le pourrez voir dans la fleur de jardin appelée *Mufflaude* ou *Muffle de veau* , ou bien à son défaut dans la Linaire , cette fleur jaune à éperon , si commune en cette saison dans la campagne. Mais un caractère plus précis & plus sûr est qu'au lieu d'avoir quatre graines nues au fond du calice comme les labiées , les *personnées* y ont toutes une capsule qui renferme les graines & ne s'ou-

vre qu'à leur maturité pour les réparer. J'ajoute à ces caractères qu'un nombre de labiées font ou des plantes odorantes & aromatiques, telles que l'Origan, la Marjolaine, le Thym, le Serpolet, le Basilic, la Menthe, l'Hysope, la Lavande, &c. ou des plantes odorantes & puantes, telles que diverses espèces d'Orties mortes, Staquis, Crapaudines, Marrube; quelques-unes seulement, telles que le Bugle, la Brunelle, la Toque n'ont pas d'odeur, au lieu que les personnées font pour la plupart des plantes sans odeur, comme la Mufflaude, la Lininaire, l'Euphraise, la Pédiculaire, la Crête-de-coq, l'Orobanche, la Cimbalaire, la Velvete, la Digitale; je ne connois gueres d'odorantes dans cette branche que la Scrophulaire qui fente & qui pue, sans être aromatique. Je ne puis gueres vous citer ici que des plantes, qui vraisemblablement ne vous font pas connues, mais que peu-à-peu vous apprendrez à connoître, & dont au moins à leur rencontre vous pourrez par vous-même déterminer la famille. Je voudrois même que vous tâchassiez d'en déterminer la lignée ou

section, par la physionomie, & que vous vous exercassiez à juger au simple coup-d'œil, si la fleur en gueule que vous voyez est une labiée, ou une personnée. La figure extérieure de la corolle peut suffire pour vous guider dans ce choix, que vous pourrez vérifier ensuite en ôtant la corolle & regardant au fond du calice; car si vous avez bien jugé, la fleur que vous aurez nommée labiée vous montrera quatre graines nues, & celle que vous aurez nommée personnée vous montrera un péricarpe: le contraire vous prouveroit que vous vous êtes trompée, & par un second examen de la même plante vous préviendrez une erreur semblable pour une autre fois. Voilà, chere Cousine, de l'occupation pour quelques promenades. Je ne tarderai pas à vous en préparer pour celles qui suivront.





L E T T R E V.

Du 16 Juillet 1772.

JE vous remercie , chere Cousine , des bonnes nouvelles que vous m'avez données de la maman. J'avois espéré le bon effet du changement d'air , & je n'en attends pas moins des eaux & sur-tout du régime austere prescrit durant leur usage. Je suis touché du souvenir de cette bonne amie , & je vous prie de l'en remercier pour moi. Mais je ne veux pas absolument qu'elle m'écrive durant son séjour en Suisse , & si elle veut me donner directement de ses nouvelles , elle a près d'elle un bon secrétaire (a) qui s'en acquittera fort bien. Je suis plus charmé que surpris qu'elle réussisse en Suisse ; indépendamment des graces de son âge , & de la gaîté vive & caressante , elle a dans le

(a) La sœur de Madame D. L***, que l'Auteur appelloit tante Julie.

caractere un fond de douceur & d'égalité, dont je l'ai vu donner quelquefois à la grand'maman l'exemple charmant qu'elle a reçu de vous. Si votre sœur s'établit en Suisse, vous perdrez l'une & l'autre une grande douceur dans la vie, & elle sur-tout des avantages difficiles à remplacer. Mais votre pauvre maman qui, porte à porte, sentoît pourtant si cruellement sa séparation d'avec vous, comment supportera-t-elle la sienne à une si grande distance ? C'est de vous encore qu'elle tiendra ses dédommagemens & ses ressources. Vous lui en ménagez une bien précieuse en assouplissant dans vos douces mains la bonne & forte étoffe de votre favorite, qui, je n'en doute point, deviendra par vos soins aussi pleine de grandes qualités que de charmes. Ah ! Cousine, l'heureuse mere que la vôtre !

Savez - vous que je commence à être en peine du petit herbier ? Je n'en ai d'aucune part aucune nouvelle, quoique j'en aye eu de M. G. depuis son retour, par sa femme qui ne me dit pas de sa part un seul mot sur cet herbier. Je lui en ai demandé des nou-

velles ; j'attends sa réponse. J'ai grand-peur que ne passant pas à Lyon , il n'ait confié le paquet à quelque quidam , qui , sachant que c'étoient des herbes sechées , aura pris tout cela pour du foin. Cependant si , comme je l'espère encore , il parvient enfin à votre sœur Julie ou à vous , vous trouverez que je n'ai pas laissé d'y prendre quelque foin. C'est une perte qui , quoique petite , ne me feroit pas facile à réparer promptement , sur-tout à cause du catalogue accompagné de divers petits éclaircissemens écrits sur le champ , & dont je n'ai gardé aucun double.

Consolez-vous , bonne Cousine , de n'avoir pas vu les glandes des crucifères. De grands Botanistes très-bien oculés ne les ont pas mieux vues. Tournefort lui-même n'en fait aucune mention. Elles sont bien claires dans peu de genres , quoiqu'on en trouve des vestiges presque dans tous , & c'est à force d'analyser des fleurs en croix & d'y voir toujours des inégalités au réceptacle , qu'en les examinant en particulier , on a trouvé que ces glandes appartenoient au plus grand nombre des genres , & qu'on les suppose par analogie

usage, sera, j'espère, suivie de plusieurs autres, où je pourrai ajouter ce qui reste à dire de nécessaire sur les crucifères, & que je n'ai pas dit dans celle-ci. Mais il est bon, peut-être, de vous prévenir dès-à-présent que dans cette famille & dans beaucoup d'autres, vous trouverez souvent des fleurs beaucoup plus petites que la Giroflée, & quelquefois si petites que vous ne pourrez gueres examiner leurs parties qu'à la faveur d'une loupe, instrument dont un Botaniste ne peut se passer, non plus que d'une pointe, d'une lancette & d'une paire de bons ciseaux fins à découper. En pensant que votre zele maternel peut vous mener jusques-là, je me fais un tableau charmant de ma belle Cousine, empressée avec son verre, à éplucher des morceaux de fleurs cent fois moins fleuries, moins fraîches & moins agréables qu'elle. Bonjour, Cousine; jusqu'au Chapitre suivant.



L E T T R E I I I.*Du 16 Mai 1772.*

JE suppose, chere Cousine, que vous avez bien reçu ma précédente réponse, quoique vous ne m'en parliez point dans votre seconde Lettre. Répondant maintenant à celle-ci, j'espère sur ce que vous m'y marquez, que la maman bien rétablie est partie en bon état pour la Suisse, & je compte que vous n'oublierez pas de me donner avis de l'effet de ce voyage, & des eaux qu'elle va prendre. Comme tante Julie a dû partir avec elle, j'ai chargé M. G. qui retourne au Val-de-Travers, du petit herbier qui lui est destiné, & je l'ai mis à votre adresse, afin qu'en son absence vous puissiez le recevoir & vous en servir; si tant est que parmi ces échantillons informes, il se trouve quelque chose à votre usage. Au reste, je n'accorde pas que vous ayez des droits sur ce chiffon. Vous en avez sur celui qui l'a fait les plus forts & les plus chers que je connoisse; mais pour l'her-

bier, il fut promis à votre sœur, lorsqu'elle herborisoit avec moi dans nos promenades à la croix de Vague, & que vous ne songiez à rien moins dans celles où mon cœur & mes pieds vous suivoient avec grand-Maman en Vaise. Je rougis de lui avoir tenu parole si tard & si mal; mais enfin elle avoit sur vous, à cet égard, ma parole & l'antériorité. Pour vous, chere Cousine, si je ne vous promets pas un herbier de ma main, c'est pour vous en procurer un plus précieux de la main de votre fille, si vous continuez à suivre avec elle cette douce & charmante étude qui remplit d'intéressantes observations sur la nature, ces vuides du temps que les autres consacrent à l'oïveté ou à pis. Quant à présent, reprenons le fil interrompu de nos familles végétales.

Mon intention est de vous décrire d'abord six de ces familles, pour vous familiariser avec la structure générale des parties caractéristiques des plantes. Vous en avez déjà deux; reste à quatre, qu'il faut encore avoir la patience de suivre; après quoi, laissant pour un temps les autres branches de cette nombreuse lignée, & passant à l'examen des parties

différentes de la fructification, nous ferons en sorte que, sans peut-être connoître beaucoup de plantes, vous ne ferez du moins jamais en terre étrangère, parmi les productions du regne végétal.

Mais je vous préviens que si vous voulez prendre des livres, & suivre la nomenclature ordinaire, avec beaucoup de noms, vous aurez peu d'idées; celles que vous aurez se brouilleront, & vous ne suivrez bien ni ma marche, ni celle des autres, & n'aurez tout au plus qu'une connoissance de mots. Chere Cousine, je suis jaloux d'être votre seul guide dans cette partie. Quand il en sera temps, je vous indiquerai les livres que vous pourrez consulter. En attendant, ayez la patience de ne lire que dans celui de la nature, & de vous en tenir à mes Lettres.

Les Pois sont à présent en pleine fructification. Saifissons ce moment pour observer leurs caractères: il est un des plus curieux que puisse offrir la Botanique. Toutes les fleurs se divisent généralement en régulières & irrégulières. Les premières sont celles dont toutes les parties s'écartent uniformément du centre de la fleur, & aboutiroient ainsi

par leurs extrémités extérieures à la circonférence d'un cercle. Cette uniformité fait qu'en présentant à l'œil les fleurs de cette espece, il n'y distingue ni dessus ni dessous, ni droite ni gauche; telles sont les deux familles ci-devant examinées. Mais au premier coup d'œil, vous verrez qu'une fleur de Pois est irréguliere, qu'on y distingue aisément dans la corolle la partie plus longue, qui doit être en haut, de la plus courte, qui doit être en bas, & qu'on connoît fort bien, en présentant la fleur vis-à-vis de l'œil, si on la tient dans sa situation naturelle, ou si on la renverse. Ainsi, toutes les fois qu'examinant une fleur irréguliere, on parle du haut & du bas, c'est en la plaçant dans sa situation naturelle.

Comme les fleurs de cette famille sont d'une construction fort particulière, non-seulement il faut avoir plusieurs fleurs de Pois, & les disséquer successivement, pour observer toutes leurs parties l'une après l'autre; il faut même suivre le progrès de la fructification, depuis la premiere floraison, jusqu'à la maturité du fruit.

Vous trouverez d'abord un calice

monophylle , c'est-à-dire , d'une seule piece terminée en cinq pointes bien distinctes , dont deux un peu plus larges sont en haut , & les trois plus étroites en bas. Ce calice est recourbé vers le bas , de même que le pédicule qui le soutient , lequel pédicule est très-délié , très-mobile , en sorte que la fleur suit aisément le courant de l'air , & présente ordinairement son dos au vent & à la pluie.

Le calice examiné , on l'ôte , en le déchirant délicatement , de maniere que le reste de la fleur demeure entier , & alors vous voyez clairement que la corolle est polypétale.

Sa premiere piece est un grand & large pétale qui couvre les autres & occupe la partie supérieure de la corolle , à cause de quoi ce grand pétale a pris le nom de *Pavillon*. On l'appelle aussi l'*Etendard*. Il faudroit se boucher les yeux & l'esprit pour ne pas voir que ce pétale est-là comme un parapluie pour garantir ceux qu'il couvre des principales injures de l'air.

En enlevant le pavillon comme vous avez fait le calice , vous remarquerez qu'il est emboîté de chaque côté par

une petite oreillette dans les pieces latérales, de maniere que sa situation ne puisse être dérangée par le vent.

Le pavillon ôté laisse à découvert ces deux pieces latérales auxquelles il étoit adhérent par ses oreillettes ; ces pieces s'appellent les *Ailes*. Vous trouverez en les détachant, qu'emboîtées encore plus fortement avec celles qui reste, elles n'en peuvent être séparées sans quelque effort. Aussi les ailes ne sont gueres moins utiles pour garantir les côtés de la fleur que le pavillon pour la couvrir.

Les ailes ôtées vous laissent voir la dernière piece de la corolle ; piece qui couvre & défend le centre de la fleur, & l'enveloppent, sur-tout par dessous, aussi soigneusement que les trois autres pétales enveloppent le dessus & les côtés. Cette dernière piece, qu'à cause de sa forme on appelle la *Nacelle*, est comme le coffre-fort dans lequel la nature a mis son trésor à l'abri des atteintes de l'air & de l'eau.

Après avoir bien examiné ce pétale, tirez-le doucement par-dessous en le pinçant légèrement par la quille, c'est-à-dire, par la prise mince qu'il vous

présente, de peur d'enlever avec lui ce qu'il enveloppe. Je suis sûr qu'au moment où ce dernier pétale sera forcé de lâcher prise & de décéler le mystère qu'il cache, vous ne pourrez en l'appercevant vous abstenir de faire un cri de surprise & d'admiration.

Le jeune fruit qu'enveloppoit la nacelle est construit de cette maniere. Une membrane cylindrique terminée par dix filets bien distincts, entoure l'ovaire, c'est-à-dire, l'embrion de la gouffe. Ces dix filets sont autant d'étamines qui se réunissent par le bas autour du germe & se terminent par le haut en autant d'anthères jaunes dont la poussiere va féconder le stigmate qui termine le pistil, & qui, quoique jaune aussi par la poussiere fécondante qui s'y attache, se distingue aisément des étamines par sa figure & par sa grosseur. Ainsi ces dix étamines forment encore autour de l'ovaire une dernière cuirasse pour le préserver des injures du dehors.

Si vous y regardez de bien près, vous trouverez que ces dix étamines ne sont par leur base un seul corps qu'en apparence. Car dans la partie su-

périeure de ce cylindre, il y a une pièce ou étamine qui d'abord paroît adhérente aux autres, mais qui à mesure que la fleur se fane & que le fruit grossit, se détache & laisse une ouverture en-dessus par laquelle ce fruit grossissant, peut s'étendre en entrouvrant & écartant de plus en plus le cylindre qui, sans cela, le comprimant & l'étranglant tout autour, l'empêcheroit de grossir & de profiter. Si la fleur n'est pas assez avancée, vous ne verrez pas cette étamine détachée du cylindre; mais passez un camion dans deux petits trous que vous trouverez près du réceptacle, à la base de cette étamine, & bientôt vous verrez l'étamine avec son anthère suivre l'épingle, & se détacher des neuf autres qui continueront toujours de faire ensemble un seul corps, jusqu'à ce qu'elles se flétrissent & desechent, quand le germe fécondé devient gouffe & qu'il n'a plus besoin d'elles.

Cette *Gouffe* dans laquelle l'ovaire se change en mûrissant, se distingue de la *Silique* des crucifères, en ce que dans la *Silique* les graines sont attachées alternativement aux deux futu-

res, au lieu que dans la *Gousse* elles ne sont attachées que d'un côté, c'est-à-dire, à une seulement des deux futures, tenant alternativement à la vérité aux deux valves qui la composent, mais toujours du même côté. Vous ferez parfaitement cette différence, si vous ouvrez en même tems la *Gousse* d'un Pois & la *Silique* d'une Giroflée, ayant attention de ne les prendre ni l'une ni l'autre en parfaite maturité, afin qu'après l'ouverture du fruit les graines restent attachées par leurs ligamens à leurs futures & à leurs valves.

Si je me suis bien fait entendre, vous comprendrez, chere Cousine, quelles étonnantes précautions ont été cumulées par la nature pour amener l'embrion du Pois à maturité, & le garantir sur-tout, au milieu des plus grandes pluies, de l'humidité qui lui est funeste, sans cependant l'enfermer dans une coque dure qui en eût fait une autre sorte de fruit. Le suprême Ouvrier, attentif à la conservation de tous les êtres, a mis de grands soins à garantir la fructification des plantes des atteintes qui lui peuvent nuire;

mais il paroît avoir redoublé d'attention pour celles qui servent à la nourriture de l'homme & des animaux, comme la plupart des légumineuses. L'appareil de la fructification du Pois est, en diverses proportions, le même dans toute cette famille. Les fleurs y portent le nom de *Papillonacées*, parce qu'on a cru y voir quelque chose de semblable à la figure d'un papillon; elles ont généralement un *Pavillon*, deux *Ailes*, une *Nacelle*, ce qui fait communément quatre pétales irréguliers. Mais il y a des genres où la nacelle se divise dans sa longueur en deux pièces presque adhérentes par la quille, & ces fleurs-là ont réellement cinq pétales; d'autres, comme le *Treffe des prés*, ont toutes leurs parties attachées en une seule pièce, & quoique papillonacées ne laissent pas d'être monopétales.

Les papillonacées ou légumineuses sont une des familles des plantes les plus nombreuses & les plus utiles. On y trouve les *Fèves*, les *Genets*, les *Luzernes*, *Sainfoins*, *Lentilles*, *Vesces*, *Gesses*, les *Haricots*, dont le caractère est d'avoir la nacelle contournée

en spirale , ce qu'on prendroit d'abord pour un accident. Il y a des arbres , entr'autres celui qu'on appelle vulgairement Acacia , & qui n'est pas le véritable Acacia , l'Indigo , la Réglisse en font aussi : mais nous parlerons de tout cela plus en détail dans la suite. Boujour , Cousine. J'embrasse tout ce que vous aimez.



LETTRE IV.

Du 19 Juin 1772.

Vous m'avez tiré de peine , chere Cousine ; mais il me reste encore de l'inquiétude sur ces maux d'estomac appellés maux de cœur , dont votre maman sent les retours dans l'attitude d'écrire. Si c'est seulement l'effet d'une plénitude de bile , le voyage & les eaux suffiront pour l'évacuer ; mais je crains bien qu'il n'y ait à ces accidens quelque cause locale qui ne sera pas si facile à détruire , & qui demandera toujours d'elle un grand ménagement ,

même après son rétablissement. J'attends de vous des nouvelles de ce voyage, aussi-tôt que vous en aurez; mais j'exige que la maman ne songe à m'écrire que pour m'apprendre son entière guérison.

Je ne puis comprendre pourquoi vous n'avez pas reçu l'herbier. Dans la persuasion que tante Julie étoit déjà partie, j'avois remis le paquet à M. G. pour vous l'expédier en passant à Dijon. Je n'apprends d'aucun côté qu'il soit parvenu ni dans vos mains ni dans celles de votre sœur, & je n'imagine plus ce qu'il peut être devenu.

Parlons des plantes, tandis que la saison de les observer nous y invite. Votre solution de la question que je vous avois faite sur les étamines des crucifères est parfaitement juste, & me prouve bien que vous m'avez entendu ou plutôt que vous m'avez écouté; car vous n'avez besoin que d'écouter pour entendre. Vous m'avez bien rendu raison de la gibbosité de deux folioles du calice & de la briéveté relative de deux étamines, dans la Giroflée, par la courbure de ces deux étamines. Cependant un pas de plus vous

eût mené jusqu'à la cause première de cette structure ; car si vous recherchez encore pourquoi ces deux étamines sont ainsi recourbées & par conséquent raccourcies , vous trouverez une petite glande implantée sur le réceptacle entre l'étamine & le germe , & c'est cette glande qui , éloignant l'étamine & la forçant à prendre le contour , la raccourcit nécessairement. Il y a encore sur le même réceptacle deux autres glandes , une au pied de chaque paire des grandes étamines ; mais ne leur faisant point faire de contour , elles ne les raccourcissent pas , parce que ces glandes ne sont pas , comme les deux premières , en dedans ; c'est-à-dire , entre l'étamine & le germe ; mais en dehors , c'est-à-dire , entre la paire d'étamines & le calice. Ainsi ces quatre étamines soutenues & dirigées verticalement en droite ligne , débordent celles qui sont recourbées , & semblent plus longues parce qu'elles sont plus droites. Ces quatre glandes se trouvent , ou du moins leurs vestiges , plus ou moins visiblement dans presque toutes les fleurs crucifères , & dans quelques-unes bien plus distinctes que dans la Giroflée. Si

vous demandez encore pourquoi ces glandes ? Je vous répondrai qu'elles sont un des instrumens destinés par la nature à unir le regne végétal au regne animal, & les faire circuler l'un dans l'autre ; mais laissant ces recherches un peu trop anticipées, revenons quant-à-présent, à nos familles.

Les fleurs que je vous ai décrites jusqu'à présent, sont toutes polypétales. J'aurois dû commencer peut-être par les monopétales régulières dont la structure est beaucoup plus simple : cette grande simplicité même est ce qui m'en a empêché. Les monopétales régulières constituent moins une famille qu'une grande nation, dans laquelle on compte plusieurs familles bien distinctes ; en sorte que pour les comprendre toutes sous une indication commune, il faut employer des caractères si généraux & si vagues, que c'est paroître dire quelque chose, en ne disant en effet presque rien du tout. Il vaut mieux se renfermer dans des bornes plus étroites, mais qu'on puisse assigner avec plus de précision.

Parmi les monopétales irrégulières, il y a une famille dont la physiono-

mie est si marquée , qu'on en distingue aisément les membres à leur air. C'est celle à laquelle on donne le nom de fleurs en gueule , parce que ces fleurs sont fendues en deux levres dont l'ouverture , soit naturelle , soit produite par une légère compression des doigts , leur donne l'air d'une gueule béante. Cette famille se subdivise en deux sections ou lignées. L'une des fleur en levres ou *labiées* , l'autre des fleurs en masque ou *personnées* ; car le mot latin *persona* signifie un masque , nom très-convenable assurément à la plupart des gens qui porte parmi nous celui de *personnes*. Le caractere commun à toute la famille est non-seulement d'avoir la corolle monopétale , & , comme je l'ai dit , fendue en deux levres ou babines , l'une supérieure appelée *casque* , l'autre inférieure appelée *barbe* , mais d'avoir quatre étamines presque sur un même rang distinguées en deux paires , l'une plus longue & l'autre plus courte. L'inspection de l'objet vous expliquera mieux ces caracteres que ne peut faire le discours.

Prenons d'abord les *labiées*. Je vous en donnerois volontiers pour exemple

la Saugé, qu'on trouve dans presque tous les jardins. Mais la construction particulière & bisarre de ses étamines, qui l'a fait retrancher par quelques Botanistes du nombre des labiées, quoique la nature ait semblé l'y inscrire, me porte à chercher un autre exemple dans les Orties mortes, & particulièrement dans l'espece appelée vulgairement *Ortie blanche*, mais que les Botanistes appellent plutôt *Lamier blanc*, parce qu'elle n'a nul rapport à l'Ortie par sa fructification, quoiqu'elle en ait beaucoup par son feuillage. L'Ortie blanche, si commune par-tout, durant très-long-tems en fleur, ne doit pas vous être difficile à trouver. Sans m'arrêter ici à l'élégante situation des fleurs, je me borne à leur structure. L'Ortie blanche porte une fleur monopétale labiée, dont le casque est concave & recourbé en forme de voûte, pour recouvrir le reste de la fleur & particulièrement ses étamines qui se tiennent toutes quatre assez ferrées sous l'abri de son toit. Vous discernerez aisément la paire plus longue & la paire plus courte, & au milieu des quatre le style de la même couleur, mais qui

s'en distingue en ce qu'il est simplement fourchu par son extrémité, au lieu d'y porter une anthère comme font les étamines. La barbe, c'est-à-dire, la levre inférieure se replie & pend en en-bas, & par cette situation laisse voir presque jusqu'au fond le dedans de la corolle. Dans les *Lamiers* cette barbe est fendue en longueur dans son milieu, mais cela n'arrive pas de même aux autres labiées.

Si vous arrachez la corolle, vous arracherez avec elle les étamines qui y tiennent par leurs filets, & non pas au réceptacle où le style restera seul attaché. En examinant comment les étamines tiennent à d'autres fleurs, on les trouve généralement attachées à la corolle quand elle est monopétale, & au réceptacle ou au calice, quand la corolle est polypétale : en sorte qu'on peut, en ce dernier cas, arracher les pétales, sans arracher les étamines. De cette observation l'on tire une règle belle, facile & même assez sûre pour savoir si une corolle est d'une seule pièce ou de plusieurs, lorsqu'il est difficile, comme il l'est quelquefois, de s'en assurer immédiatement.

La corolle arrachée reste percée à son fond , parce qu'elle étoit attachée au réceptacle par laquelle le pistil & ce qui l'entoure , pénétroit au-dedans du tube & de la corolle. Ce qui entoure ce pistil dans le Lamier & dans toutes les labiées , ce sont quatre embrions qui deviennent quatre graines nues , c'est-à-dire , sans aucune enveloppe ; en sorte que ces graines , quand elles sont mûres , se détachent & tombent à terre séparément. Voilà le caractère des labiées.

L'autre lignée ou section , qui est celle des *personnées* , se distingue des labiées , premièrement par sa corolle , dont les deux levres ne sont pas ordinairement ouvertes & béantes , mais fermées & jointes , comme vous le pourrez voir dans la fleur de jardin appelée *Mufflaude* ou *Muffle de veau* , ou bien à son défaut dans la Linaire , cette fleur jaune à éperon , si commune en cette saison dans la campagne. Mais un caractère plus précis & plus sûr est qu'au lieu d'avoir quatre graines nues au fond du calice comme les labiées , les *personnées* y ont toutes une capsule qui renferme les graines & ne s'ou-

vre qu'à leur maturité pour les répartir. J'ajoute à ces caractères qu'un nombre de labiées font ou des plantes odorantes & aromatiques, telles que l'Origan, la Marjolaine, le Thym, le Serpolet, le Basilic, la Menthe, l'Hysope, la Lavande, &c. ou des plantes odorantes & puantes, telles que diverses especes d'Orties mortes, Staquis, Crapaudines, Marrube; quelques-unes feulement, telles que le Bugle, la Brunelle, la Toque n'ont pas d'odeur, au lieu que les personnées font pour la plupart des plantes sans odeur, comme la Mufflaude, la Lininaire, l'Euphrase, la Pédiculaire, la Crête-de-coq, l'Orobanche, la Cimbalaire, la Velvoite, la Digitale; je ne connois gueres d'odorantes dans cette branche que la Scrophulaire qui fente & qui pue, sans être aromatique. Je ne puis gueres vous citer ici que des plantes, qui vraisemblablement ne vous sont pas connues, mais que peu-à-peu vous apprendrez à connoître, & dont au moins à leur rencontre vous pourrez par vous-même déterminer la famille. Je voudrois même que vous tâchassiez d'en déterminer la lignée ou

fection, par la physionomie, & que vous vous exerçassiez à juger au simple coup-d'œil, si la fleur en gueule que vous voyez est une labiée, ou une personnée. La figure extérieure de la corolle peut suffire pour vous guider dans ce choix, que vous pourrez vérifier ensuite en ôtant la corolle & regardant au fond du calice; car si vous avez bien jugé, la fleur que vous aurez nommée labiée vous montrera quatre graines nues, & celle que vous aurez nommée personnée vous montrera un péricarpe; le contraire vous prouveroit que vous vous êtes trompée, & par un second examen de la même plante vous préviendrez une erreur semblable pour une autre fois. Voilà, chere Cousine, de l'occupation pour quelques promenades. Je ne tarderai pas à vous en préparer pour celles qui suivront.





L E T T R E V.

Du 16 Juillet 1772.

J E vous remercie , chere Cousine , des bonnes nouvelles que vous m'avez données de la maman. J'avois espéré le bon effet du changement d'air , & je n'en attends pas moins des eaux & sur-tout du régime austere prescrit durant leur usage. Je suis touché du souvenir de cette bonne amie , & je vous prie de l'en remercier pour moi. Mais je ne veux pas absolument qu'elle m'écrive durant son séjour en Suisse , & si elle veut me donner directement de ses nouvelles , elle a près d'elle un bon secrétaire (a) qui s'en acquittera fort bien. Je suis plus charmé que surpris qu'elle réussisse en Suisse ; indépendamment des graces de son âge , & de la gâité vive & caressante , elle a dans le

(a) La sœur de Madame D. L*** , que l'Auteur appelloit tante Julie.

caractere un fond de douceur & d'égalité, dont je l'ai vu donner quelquefois à la grand'maman l'exemple charmant qu'elle a reçu de vous. Si votre sœur s'établit en Suisse, vous perdrez l'une & l'autre une grande douceur dans la vie, & elle sur-tout des avantages difficiles à remplacer. Mais votre pauvre maman qui, porte à porte, sentoît pourtant si cruellement sa séparation d'avec vous, comment supportera-t-elle la sienne à une si grande distance ? C'est de vous encore qu'elle tiendra ses dédommagemens & ses ressources. Vous lui en ménagez une bien précieuse en assouplissant dans vos douces mains la bonne & forte étoffe de votre favorite, qui, je n'en doute point, deviendra par vos soins aussi pleine de grandes qualités que de charmes. Ah ! Cousine, l'heureuse mere que la vôtre !

Savez - vous que je commence à être en peine du petit herbier ? Je n'en ai d'aucune part aucune nouvelle, quoique j'en aye eu de M. G. depuis son retour, par sa femme qui ne me dit pas de sa part un seul mot sur cet herbier. Je lui en ai demandé des nou-

velles ; j'attends sa réponse. J'ai grand-peur que ne passant pas à Lyon , il n'ait confié le paquet à quelque quidam , qui , sachant que c'étoient des herbes seches , aura pris tout cela pour du foin. Cependant si , comme je l'espere encore , il parvient enfin à votre sœur Julie ou à vous , vous trouverez que je n'ai pas laissé d'y prendre quelque soin. C'est une perte qui , quoique petite , ne me seroit pas facile à réparer promptement , sur-tout à cause du catalogue accompagné de divers petits éclaircissemens écrits sur le champ , & dont je n'ai gardé aucun double.

Consolez-vous , bonne Cousine , de n'avoir pas vu les glandes des cruciferes. De grands Botanistes très-bien oculés ne les ont pas mieux vues. Tournefort lui-même n'en fait aucune mention. Elles sont bien claires dans peu de genres , quoiqu'on en trouve des vestiges presque dans tous , & c'est à force d'analyser des fleurs en croix & d'y voir toujours des inégalités au réceptacle , qu'en les examinant en particulier , on a trouvé que ces glandes appartenoient au plus grand nombre des genres , & qu'on les suppose par analogie

analogie dans ceux mêmes où on ne les distingue pas.

Je comprends qu'on est fâché de prendre tant de peine sans apprendre les noms des plantes qu'on examine. Mais je vous avoue de bonne foi qu'il n'est pas entré dans mon plan de vous épargner ce petit chagrin. On prétend que la Botanique n'est qu'une science de mots qui n'exerce que la mémoire & n'apprend qu'à nommer des plantes. Pour moi, je ne connois point d'étude raisonnable qui ne soit qu'une science de mots ; & auquel des deux, je vous prie, accorderai-je le nom de Botaniste, de celui qui fait cracher un nom ou une phrase à l'aspect d'une plante, sans rien connoître à sa structure, ou de celui qui connoissant très-bien cette structure, ignore néanmoins le nom très-arbitraire qu'on donne à cette plante, en tel ou tel pays ? Si nous ne donnons à vos enfans qu'une occupation amusante, nous manquons la meilleure moitié de notre but qui est, en les amusant, d'exercer leur intelligence & de les accoutumer à l'attention. Avant de leur apprendre à nommer ce qu'ils voient, commençons

par leur apprendre à le voir. Cette science oubliée dans toutes les éducations, doit faire la plus importante partie de la leur. Je ne le redirai jamais assez ; apprenez-leur à ne jamais se payer de mots, & à croire ne rien savoir de ce qui n'est entré que dans leur mémoire.

Au reste, pour ne pas trop faire le méchant, je vous nomme pourtant des plantes sur lesquelles, en vous les faisant montrer, vous pouvez aisément vérifier mes descriptions. Vous n'aviez pas, je le suppose, sous vos yeux, une Ortie blanche, en lisant l'analyse des labiées ; mais vous n'aviez qu'à envoyer chez l'Herboriste du coin, chercher de l'Ortie blanche fraîchement cueillie, vous appliquiez à sa fleur ma description, & ensuite examinant les autres parties de la plante de la manière dont nous traiterons ci-après, vous connoissiez l'Ortie blanche infiniment mieux, que l'Herboriste qui la fournit ne la connoitra de ses jours ; encore trouverons-nous dans peu le moyen de nous passer d'Herboriste : mais il faut premièrement achever l'examen de nos familles ; ainsi je

viens à la cinquième qui, dans ce moment, est en pleine fructification.

Représentez - vous une longue tige assez droite, garnie alternativement de feuilles pour l'ordinaire découpées assez menu, lesquelles embrassent par leur base des branches qui sortent de leurs aisselles. De l'extrémité supérieure de cette tige, partent comme d'un centre plusieurs pédicules ou rayons, qui s'écartant circulairement & régulièrement comme les côtes d'un parasol, couronnent cette tige en forme d'un vase plus ou moins ouvert. Quelquefois ces rayons laissent un espace vide dans leur milieu, & représentent alors plus exactement le creux du vase; quelquefois aussi ce milieu est fourni d'autres rayons plus courts, qui montant moins obliquement, garnissent le vase & forment conjointement avec les premiers, la figure à-peu-près d'un demi-globe, dont la partie convexe est tournée en-dessus.

Chacun de ces rayons ou pédicules est terminé à son extrémité, non pas encore par une fleur, mais par un autre ordre de rayons plus petits qui couronnent chacun des premiers, pré-

cifément comme ces premiers couronnent la tige.

Ainsi voilà deux ordres pareils & successifs : l'un de grands rayons qui terminent la tige , l'autre de petits rayons semblables, qui terminent chacun des grands.

Les rayons des petits parasols ne se subdivisent plus ; mais chacun d'eux est le pédicule d'une petite fleur dont nous parlerons tout à l'heure.

Si vous pouvez vous former l'idée de la figure que je viens de vous décrire , vous aurez celle de la disposition des fleurs dans la famille des *ombellifères* ou *porte-parasols* : car le mot latin *umbella* signifie un parasol.

Quoique cette disposition régulière de la fructification soit frappante & assez constante dans toutes les ombellifères , ce n'est pourtant pas elle qui constitue le caractère de la famille. Ce caractère se tire de la structure même de la fleur , qu'il faut maintenant vous décrire.

Mais il convient pour plus de clarté , de vous donner ici une distinction générale sur la disposition relative de la fleur & du fruit dans toutes les

plantes, distinction qui facilite extrêmement leur arrangement méthodique, quelque système qu'on veuille choisir pour cela.

Il y a des plantes, & c'est le plus grand nombre, par exemple l'Œillet, dont l'ovaire est évidemment enfermé dans la corolle. Nous donnerons à celles-là le nom de *fleurs inferes*, parce que les pétales embrassant l'ovaire prennent leur naissance au-dessous de lui.

Dans d'autres plantes en assez grand nombre, l'ovaire se trouve placé, non dans les pétales, mais au-dessous d'eux; ce que vous pouvez voir dans la Rose; car le Grate-cu qui en est le fruit, est ce corps verd & renflé que vous voyez au-dessous du calice, par conséquent aussi au-dessous de la corolle, qui de cette manière couronne cet ovaire & ne l'enveloppe pas. J'appellerai celles-ci *fleurs superes*, parce que la corolle est au-dessus du fruit. On pourroit faire des mots plus francisés; mais il me paroît avantageux de vous tenir toujours le plus près qu'il se pourra des termes admis dans la Botanique, afin que sans avoir besoin d'apprendre

ni latin ni grec, vous puissiez néanmoins entendre passablement le vocabulaire de cette science, pédantesquement tiré de ces deux langues, comme si pour connoître les plantes, il falloit commencer par être un savant grammairien.

Tournefort exprimoit la même distinction en d'autres termes : dans le cas de la fleur *infere*, il disoit que le pistil devenoit fruit : dans le cas de la fleur *supere*, il disoit que le calice devenoit fruit. Cette maniere de s'exprimer pouvoit être aussi claire, mais elle n'étoit certainement pas aussi juste. Quoiqu'il en soit, voici une occasion d'exercer, quand il en sera tems, vos jeunes élèves à favoir démêler les mêmes idées, rendues par des termes tout différens.

Je vous dirai maintenant que les plantes ombelliferes ont la fleur *supere*, ou posée sur le fruit. La corolle de cette fleur est à cinq pétales appellés réguliers, quoique souvent les deux pétales qui sont tournés en-dehors dans les fleurs qui bordent l'ombelle, soient plus grands que les trois autres.

La figure de ces pétales varie selon

les genres, mais le plus communément elle est en cœur ; l'onglet qui porte sur l'ovaire est fort mince ; la lamé va en s'élargissant, son bord est *émarginé* (légèrement échancré,) ou bien il se termine en une pointe qui, se repliant en-dessus, donne encore au pétale l'air d'être *émarginé*, quoiqu'on le vît pointu s'il étoit déplié.

Entre chaque pétale est une étamine dont l'anthère débordant ordinairement la corolle, rend les cinq étamines plus visibles que les cinq pétales. Je ne fais pas ici mention du calice, parce que les ombellifères n'en ont aucun bien distinct.

Du centre de la fleur partent deux styles garnis chacun de leur stigmate, & assez apparens aussi, lesquels après la chute des pétales & des étamines, restent pour couronner le fruit.

La figure la plus commune de ce fruit est un ovale un peu alongé, qui dans sa maturité s'ouvre par la moitié, & se partage en deux semences nues attachées au pédicule, lequel par un art admirable se divise en deux ainsi que le fruit, & tient les graines sé-

parément suspendues , jusqu'à leur chute.

Toutes ces proportions varient selon les genres ; mais en voilà l'ordre le plus commun. Il faut , je l'avoue , avoir l'œil très-attentif pour bien distinguer sans loupe de si petits objets ; mais ils sont si dignes d'attention , qu'on n'a pas regret à sa peine.

Voici donc le caractère propre de la famille des ombellifères. Corolle supérieure à cinq pétales , cinq étamines , deux styles portés sur un fruit nud *disperme* , c'est-à-dire , *composé de deux graines* accolées.

Toutes les fois que vous trouverez ces caractères réunis dans une fructification , comptez que la plante est une ombellifère , quand même elle n'auroit d'ailleurs dans son arrangement rien de l'ordre ci-devant marqué. Et quand vous trouveriez tout cet ordre de parasols , conforme à ma description , comptez qu'il vous trompe , s'il est démenti par l'examen de la fleur.

S'il arrivoit , par exemple , qu'en sortant de lire ma Lettre , vous trouviez , en vous promenant , un Sureau

encore en fleurs, je suis presque assuré qu'au premier aspect vous diriez, voilà une ombellifere. En y regardant vous trouveriez grande ombelle, petite ombelle, petites fleurs blanches, corolle supere, cinq étamines; c'est une ombellifere assurément; mais voyons encore: je prends une fleur.

D'abord, au lieu de cinq pétales, je trouve une corolle à cinq divisions, il est vrai, mais néanmoins d'une seule piece. Or, les fleurs des ombelliferes ne sont pas monopétales. Voilà bien cinq étamines, mais je ne vois point de styles, & je vois plus souvent trois stigmates que deux, plus souvent trois graines que deux. Or, les ombelliferes n'ont jamais ni plus ni moins de deux stigmates, ni plus ni moins de deux graines pour chaque fleur. Enfin, le fruit du Sureau est un baye molle, & celui des ombelliferes est sec & nud. Le Sureau n'est donc pas une ombellifere.

Si vous revenez maintenant sur vos pas, en regardant de plus près à la disposition des fleurs, vous verrez que cette disposition n'est qu'en apparence celle des ombelliferes. Les grands

rayons , au lieu de partir exactement du même centre , prennent leur naissance les uns plus haut , les autres plus bas ; les petits naissent encore moins régulièrement : tout cela n'a point l'ordre invariable des ombellifères. L'arrangement des fleurs du Sureau est en *Corymbe* , ou bouquet , plutôt qu'en ombelle. Voilà comment en nous trompant quelquefois , nous finissons par apprendre à mieux voir.

Le *Chardon-roland* , au contraire , n'a gueres le port d'une ombellifère , & néanmoins c'en est une , puisqu'il en a tous les caractères dans sa fructification. Où trouver , me direz-vous , le Chardon-roland ? Par toute la campagne. Tous les grands chemins en sont tapissés à droite & à gauche ; le premier payfan peut vous le montrer , & vous le reconnoîtrez presque vous-même à la couleur bleuâtre ou verd-de-mer de ses feuilles , à leurs durs piquans & à leur consistance lice & coriace comme du parchemin. Mais on peut laisser une plante aussi intraitable ; elle n'a pas assez de beauté pour dédommager des blessures qu'on se fait en l'examinant ; & fût-elle cent fois

plus jolie, ma petite Cousine avec ses petits doigts sensibles, seroit bientôt rebutée de caresser une plante de si mauvaise humeur.

La famille des ombellifères est nombreuse, & si naturelle, que ses genres sont très-difficiles à distinguer : ce sont des frères que la grande ressemblance fait souvent prendre l'un pour l'autre. Pour aider à s'y reconnoître, on a imaginé des distinctions principales qui sont quelquefois utiles, mais sur lesquelles il ne faut pas non plus trop compter. Le foyer d'où partent les rayons, tant de la grande que de la petite ombelle, n'est pas toujours nud ; il est quelquefois entouré de folioles, comme d'une manchette. On donne à ces folioles le nom d'*involucre* (enveloppe.) Quand la grande ombelle a une manchette, on donne à cette manchette le nom de *grand involucre* : on appelle *petits involucres*, ceux qui entourent quelquefois les petites ombelles. Cela donne lieu à trois sections des ombellifères.

1°. Celles qui ont grand involucre & petits involucres.

2°. Celles qui n'ont que les petits involucres seulement.

3°. Celles qui n'ont ni grands ni petits involucres.

Il sembleroit manquer une quatrieme division de celles qui ont un grand involucre & point de petits ; mais on ne connoît aucun genre qui soit constamment dans ce cas.

Vos étonnans progrès, chere Cousine, & votre patience m'ont tellement enhardi que, comptant pour rien votre peine, j'ai osé vous décrire la famille des ombelliferes sans fixer vos yeux sur aucun modele, ce qui a rendu nécessairement votre attention beaucoup plus fatigante. Cependant, j'ose douter, lisant comme vous savez faire, qu'après une ou deux lectures de ma Lettre, une ombellifere en fleurs échappe à votre esprit en frappant vos yeux, & dans cette saison vous ne pouvez manquer d'en trouver plusieurs dans les jardins & dans la campagne.

Elles ont la plupart les fleurs blanches. Telles sont la Carotte, le Cerfeuil, le Persil, la Ciguë, l'Angéli-

que , la Berce , la Berle , la Boucage , le Chervis ou Girole , la Perce-pierre , &c.

Quelques-unes , comme le Fenouil , l'Anet , le Panais , sont à fleurs jaunes , il y en a peu à fleurs rougeâtres , & point d'aucune autre couleur.

Voilà , me direz - vous , une belle notion générale des ombellifères ; mais comment tout ce vague savoir me garantira-t-il de confondre la Ciguë avec le Cerfeuil & le Persil , que vous venez de nommer avec elle ? La moindre cuisinière en saura là-dessus plus que nous avec toute notre doctrine. Vous avez raison. Mais cependant si nous commençons par les observations de détail , bientôt accablés par le nombre , la mémoire nous abandonnera , & nous nous perdrons dès les premiers pas dans ce regne immense ; au lieu que si nous commençons par bien reconnoître les grandes routes , nous nous égarerons rarement dans les sentiers , & nous nous retrouverons par-tout sans beaucoup de peine. Donnons cependant quelque exception à l'utilité de l'objet , & ne nous exposons pas , tout en analysant le regne végétal , à

manger , par ignorance , une omelette à la Ciguë.

La petite Ciguë des jardins est une ombellifere , ainsi que le Persil & le Cerfeuil. Elle a la fleur blanche comme l'un & l'autre (a) ; elle est avec le dernier dans la section qui a la petite enveloppe , & qui n'a pas la grande ; elle leur ressemble assez par son feuillage , pour qu'il ne soit pas aisé de vous en marquer par écrit les différences. Mais voici des caractères suffisans pour ne vous y pas tromper.

Il faut commencer par voir en fleurs ces diverses plantes ; car c'est en cet état que la Ciguë a son caractère propre. C'est d'avoir sous chaque petite ombelle un petit involucre , composé de trois petites folioles pointues , assez longues , toutes trois tournées en dehors , au lieu que les folioles des petites ombelles du Cerfeuil l'enveloppent tout autour , & sont tournées également de tous les côtés. A l'égard du persil , à peine a-t-il quelques cour-

(a) La fleur du Persil est un peu jaunâtre. Mais plusieurs fleurs d'Ombelliferes paroissent jaunes , à cause de l'ovaire & des anthers , & ne laissent pas d'avoir les pétales blancs.

tes folioles fines comme des cheveux, & distribuées indifféremment, tant dans la grande ombelle que dans les petites, qui toutes sont claires & maigres.

Quand vous vous serez bien assurée de la Ciguë en fleurs, vous vous confirmerez dans votre jugement, en froissant légèrement & flairant son feuillage; car son odeur puante & vireuse ne vous la laissera pas confondre avec le Persil ni avec le Cerfeuil, qui tous deux ont des odeurs agréables. Bien sûre enfin de ne pas faire de quiproquo, vous examinerez ensemble & séparément ces trois plantes dans tous leurs états, par toutes leurs parties, sur-tout par le feuillage qui les accompagne plus constamment que la fleur; &, par cet examen comparé & répété, jusqu'à ce que vous ayez acquis la certitude du coup d'œil, vous parviendrez à distinguer & connoître imperturbablement la Ciguë. L'étude nous mène ainsi jusqu'à la porte de la pratique, après quoi celle-ci fait la facilité du savoir.

Prenez haleine, chere Cousine, car voilà une Lettre excédante; je n'ose même vous promettre plus de discrétion.

tion dans celle qui doit la suivre ; mais après cela , nous n'aurons devant nous qu'un chemin bordé de fleurs. Vous en méritez une couronne , pour la douceur & la constance avec laquelle vous daignez me suivre à travers ces broussailles , sans vous rebuter de leurs épines.



L E T T R E V I.

Du 2 Mai 1773.

QUOIQU'IL vous reste , chere Cousine, bien des choses à desirer dans les notions de nos cinq premieres familles , & que je n'aie pas toujours su mettre mes descriptions à la portée de notre petite *Botanophile* , (amatrice de la Botanique), je crois néanmoins vous en avoir donné une idée suffisante , pour pouvoir , après quelques mois d'herborisation , vous familiariser avec l'idée générale du port de chaque famille : en sorte qu'à l'aspect d'une plante , vous puissiez conjecturer à-peu-près si elle appartient à quelqu'une des cinq

familles , & à laquelle ; faut à vérifier ensuite par l'analyse de la fructification , si vous vous êtes trompée ou non dans votre conjecture. Les ombellifères , par exemple , vous ont jettée dans quelque embarras , mais dont vous pouvez sortir quand il vous plaira , au moyen des indications qu j'ai jointes aux descriptions : car enfin , les carottes , les Panais , sont choses si communes , que rien n'est plus aisé dans le milieu de l'été , que de se faire montrer l'une ou l'autre en fleurs dans un potager. Or , au simple aspect de l'ombelle & de la plante qui la porte , on doit prendre une idée si nette des ombellifères , qu'à la rencontre d'une plante de cette famille , on s'y trompera rarement au premier coup-d'œil Voilà tout ce que j'ai prétendu jusqu'ici ; car il ne sera pas question sitôt des genres & des espèces ; & encore une fois , ce n'est pas une nomenclature de perroquet qu'il s'agit d'acquérir , mais une science réelle , & l'une des sciences les plus aimables qu'il soit possible de cultiver. Je passe donc à notre sixième famille , avant de prendre une route plus méthodique. Elle pourra vous embarrasser

fer d'abord, autant & plus que les ombellifères. Mais mon but n'est, quant-à-présent, que de vous ne donner une notion générale, d'autant plus que nous avons bien du temps encore avant celui de la pleine floraison, & que ce temps bien employé pourra vous applanir des difficultés contre lesquelles il ne faut pas lutter encore.

Prenez une de ces petites fleurs qui, dans cette saison, tapissent les pâturages, & qu'on appelle ici *Paquerettes*, *petites Marguerites*, ou *Marguerites* tout court. Regardez-la bien; car, à son aspect, je suis sûr de vous surprendre, en vous disant que cette fleur si petite & si mignonne, est réellement composée de deux ou trois cents autres fleurs toutes parfaites, c'est-à-dire, ayant chacune sa corolle, son germe, son pistil, ses étamines, sa graine, en un mot aussi parfaite en son espèce qu'une fleur de Jacinthe ou de Lis. Chacune de ces folioles blanches en-dessus, rose en-dessous, qui forment comme une couronne autour de la Marguerite, & qui ne vous paroissent tout au plus qu'autant de petits pétales, sont réellement autant de véritables fleurs; &

chacun de ces petits brins jaunes que vous voyez dans le centre , & que d'abord vous n'avez peut-être pris que pour des étamines , sont encore autant de véritables fleurs. Si vous aviez déjà les doigts exercés aux dissections botaniques , que vous vous armassiez d'une bonne loupe & de beaucoup de patience , je pourrois vous convaincre de cette vérité par vos propres yeux ; mais pour le présent il faut commencer , s'il vous plaît , par m'en croire sur ma parole , de peur de fatiguer votre attention sur des atomes. Cependant , pour vous mettre au moins sur la voie , arrachez une des folioles blanches de la couronne : vous croirez d'abord cette foliole plate d'un bout à l'autre ; mais regardez-la bien par le bout qui étoit attaché à la fleur , vous verrez que ce bout n'est pas plat , mais rond & creux , en forme de tube , & que de ce tube sort un petit filet à deux cornes ; ce filet est le style fourchu de cette fleur , qui , comme voyez , n'est platte que par le haut.

Regardez maintenant les brins jaunes qui sont au milieu de la fleur , & que je vous ai dit être autant de fleurs eux-

mêmes ; si la fleur est assez avancée ; vous en verrez plusieurs tout autour , lesquels sont ouverts dans le milieu , & même découverts en plusieurs parties. Ce sont des corolles monopétales qui s'épanouissent , & dans lesquelles la loupe vous feroit aisément distinguer le pistil & même les anthères dont il est entouré. Ordinairement les fleurons jaunes qu'on voit au centre sont encore arrondis & non percés. Ce sont des fleurs comme les autres , mais qui ne sont pas encore épanouies ; car elles ne s'épanouissent que successivement , en avançant des bords vers le centre. En voilà assez pour vous montrer à l'œil la possibilité que tous ces brins , tant blancs que jaunes , soient réellement autant de fleurs parfaites , & c'est un fait très-constant. Vous voyez néanmoins que toutes ces petites fleurs sont pressées & renfermées dans un calice qui leur est commun , & qui est celui de la Marguerite. En considérant toute la Marguerite comme une seul fleur , ce sera donc lui donner un nom très-convenable , que de l'appeller *une fleur composée*. Or , il y a un grand nombre d'espèces & de genres de fleurs for-

mées, comme la Marguerite, d'un assemblage d'autres fleurs plus petites, contenues dans un calice commun. Voilà ce qui constitue la sixième famille dont j'avois à vous parler, savoir, celle des *fleurs composées*.

Commençons par ôter ici l'équivoque du mot de fleur, en restreignant ce nom dans la présente famille à la fleur composée, & donnant celui de *fleurons* aux petites fleurs qui la composent; mais n'oublions pas que dans la précision du mot, ces fleurons eux-mêmes sont autant de véritables fleurs.

Vous avez vu dans la Marguerite deux sortes de fleurons, savoir, ceux de couleur jaune, qui remplissent le milieu de la fleur, & les petites languettes blanches qui les entourent. Les premiers sont dans leur petitesse assez semblables de figure aux fleurs de Muguet ou de Jacinthe, & les seconds ont quelque rapport aux fleurs de Chevreuille. Nous laisserons aux premiers le nom de *fleurons*; & pour distinguer les autres, nous les appellerons *demi-fleurons*: car en effet ils ont assez l'air de fleurs monopétales, qu'on auroit rognées par un côté en n'y laissant qu'une

languette , qui feroit à peine la moitié de la corolle.

Ces deux fortes de fleurons fe combinent dans les fleurs composées, de maniere à diviser toute la famille en trois sections bien distinctes.

La premiere section est formée de celles qui ne sont composées que de languettes ou demi-fleurons , tant au milieu qu'à la circonférence ; on les appelle *fleurs demi-fleuronnées* , & la fleur entiere dans cette section , est toujours d'une seule couleur, le plus souvent jaune. Telle est la fleur appelée dent-de-lion, ou Pissenlit ; telles sont les fleurs de Laitues , de Chicorée , (celle - ci est bleue) , de Scorfonere , de Salsifis , &c.

La seconde section comprend les *fleurs fleuronnées* , c'est-à-dire , qui ne sont composées que de fleurons, tous pour l'ordinaire aussi d'une seule couleur. Telles sont les fleurs d'Immortelles , de Bardane , d'Absynthe , d'Armoise , de Chardon , d'Artichaut , qui est un chardon lui-même , dont on mange le calice & le réceptacle encore en bouton , avant que la fleur soit éclosé & même formée. Cette bourre qu'on ôte du

milieu de l'Artichaut n'est autre chose que l'assemblage des fleurons qui commencent à se former , & qui sont séparés les uns des autres par de longs poils implantés sur le réceptacle.

La troisième section est celle des fleurs qui rassemblent les deux sortes de fleurons. Cela se fait toujours de manière que les fleurons entiers occupent le centre de la fleur , & les demi-fleurons forment le contour ou la circonférence , comme vous avez vu dans la Paquerette. Les fleurs de cette section s'appellent *radiées* , les Botanistes ayant donné le nom de *rayon* au contour d'une fleur composée , quand il est formé de languettes ou demi-fleurons. A l'égard de l'aire ou du centre de la fleur occupé par les fleurons , on l'appelle le *disque* , & on donne aussi quelquefois le nom de disque à la surface du réceptacle où sont plantés tous les fleurons & demi-fleurons. Dans les fleurs radiées , le disque est souvent d'une couleur , & le rayon d'une autre ; cependant , il y a aussi des genres & des espèces où tous les deux sont de la même couleur.

Tâchons à présent de bien détermi-

ner dans votre esprit l'idée d'une *fleur composée*. Le *Trefle* ordinaire fleurit en cette saison; sa fleur est pourpre: s'il vous en tomboit une sous la main, vous pourriez, en voyant tant de petites fleurs rassemblées, être tentée de prendre le tout pour une fleur composée. Vous vous tromperiez; en quoi? en ce que, pour constituer une fleur composée, il ne suffit pas d'une aggrégation de plusieurs petites fleurs, mais qu'il faut de plus qu'une ou deux des parties de la fructification leurs soient communes, de manière que toutes aient part à la même, & qu'aucune n'ait la sienne séparément. Ces deux parties communes sont le calice & le réceptacle. Il est vrai que la fleur de *Trefle*, ou plutôt le groupe de fleurs qui n'en semblent qu'une, paroît d'abord portée sur une espèce de calice; mais écartez un peu ce prétendu calice, & vous verrez qu'il ne tient point à la fleur, mais qu'il est attaché au-dessous, d'elle au pédicule qui la porte. Ainsi, ce calice apparent n'en est point un; il appartient au feuillage, & non pas à la fleur; & cette prétendue fleur n'est en effet qu'un assemblage de fleurs légumineuses

fort

fort petites , dont chacune a son calice particulier ; & qui n'ont absolument rien de commun entr'elles que leur attache au même pédicule. L'usage est pourtant de prendre tout cela pour une seule fleur ; mais c'est une fautive idée , ou si l'on veut absolument regarder comme une fleur un bouquet de cette espece , il ne faut pas l'appeller une *fleur composée* , mais une *fleur agrégée* , ou une tête (*flos aggregatus* , *flos capitatus* , *capitulum*. Et ces dénominations sont en effet quelquefois employées en ce sens par les Botanistes.

Voilà , chere Cousine , la notion la plus simple & la plus naturelle que je puisse vous donner de la famille , ou plutôt de la nombreuse classe des composées , & des trois sections ou familles dans lesquelles elles se subdivisent. Il faut maintenant vous parler de la structure des fructifications particulieres à cette classe , & cela nous menera peut-être à en déterminer le caractère avec plus de précision.

La partie la plus essentielle d'une fleur composée est le réceptacle , sur

lequel sont plantés , d'abord les fleurons & demi-fleurons , & ensuite les graines qui leur succèdent. Ce réceptacle , qui forme un disque d'une certaine étendue , fait le centre du calice , comme vous pouvez le voir dans le Pissenlit , que nous prendrons ici pour exemple. Le calice dans toute cette famille est ordinairement découpé jusqu'à la base en plusieurs pieces , afin qu'il puisse se fermer , se rouvrir & se renverser , comme il arrive dans le progrès de la fructification , sans y causer de déchirure. Le calice du Pissenlit est formé de deux rangs de folioles inférés l'un dans l'autre , & les folioles du rang extérieur qui soutient l'autre , se recourbent & replient en-bas vers le pédicule , tandis que les folioles du rang intérieur restent droites , pour entourer & contenir les demi-fleurons qui composent la fleur.

Une forme encore des plus communes aux calices de cette classe , est d'être *imbriqués* , c'est-à-dire , formés de plusieurs rangs de folioles en recouvrement , les unes sur les joints des autres , comme les tuiles d'un toit. L'Ar-

tichaut, le Bluet, la Jacée, la Scorfonnere vous offrent des exemples de calices imbriqués.

Les fleurons & demi-fleurons renfermés dans le calice, sont plantés fort dru sur son disque ou réceptacle en quinconce, ou comme les cases d'un Damier. Quelquefois ils s'entretouchent à nud, sans rien d'intermédiaire; quelquefois ils sont séparés par des cloisons de poils, ou de petites écailles qui restent attachées au réceptacle quand les graines sont tombées. Vous voilà sur la voie d'observer les différences de calices & de réceptacles; parlons à présent de la structure des fleurons & demi-fleurons, en commençant par les premiers.

Un fleuron est une fleur monopétale, régulière pour l'ordinaire, dont la corolle se fend dans le haut en quatre ou cinq parties. Dans cette corolle sont attachés à son tube les filets des étamines, au nombre de cinq: ces cinq filets se réunissent par le haut en un petit tube rond qui entoure le pistil, & ce tube n'est autre chose que les cinq anthères ou étamines réunies circulairement en un seul corps. Cette réunion

des étamines forme aux yeux des Botanistes le caractère essentiel des fleurs composées, & n'appartient qu'à leurs fleurons, exclusivement à toutes autres fleurs. Ainsi, vous aurez beau trouver plusieurs fleurs portées sur un même disque, comme dans les Scabieuses & le Chardon-à-foulon, si les anthères ne se réunissent pas en un tube autour du pistil, & si la corolle ne porte pas sur une seule branche nue, ces fleurs ne sont pas des fleurons, & ne forment pas une fleur composée. Au contraire, quand vous trouveriez dans une fleur unique les anthères réunis à un seul corps, & la corolle supérieure posée sur une seule graine, cette fleur, quoique seule, seroit un vrai fleuron, & appartiendroit à la famille des composées, dont il vaut mieux tirer ainsi le caractère d'une structure précise, que d'une apparence trompeuse.

Le pistil porte un style plus long d'ordinaire que le fleuron au-dessus duquel on le voit s'élever à travers le tube formé sur les anthères. Il se termine le plus souvent dans le haut par un stigmate fourchu, dont on voit aisément les deux petites cornes. Par son

piéd le pistil ne porte pas immédiatement sur le réceptacle, non plus que le fleuron; mais l'un & l'autre y tiennent par le germe qui leur sert de base, lequel croît & s'allonge, à mesure que le fleuron se dessèche, & devient enfin une graine longuette, qui reste attachée au réceptacle, jusqu'à ce qu'elle soit mûre. Alors elle tombe, si elle est nue, ou bien le vent l'emporte au loin, si elle est couronnée d'une aigrette de plumes; & le réceptacle reste à découvert tout nud dans des genres, ou garni d'écaillés ou de poils dans d'autres.

La structure des demi-fleurons est semblable à celle des fleurons; les étamines, le pistil & la graine y sont arrangés à-peu-près de même: seulement dans les fleurs radiées, il y a plusieurs genres où les demi-fleurons du contour sont sujets à avorter, soit parce qu'ils manquent d'étamines, soit parce que celles qu'ils ont sont stériles, & n'ont pas la force de féconder le germe; alors la fleur ne graine que par les fleurons du milieu.

Dans toute la classe des composées, la graine est toujours *sessile*, c'est-à-

dire qu'elle porte immédiatement sur le réceptacle, sans aucun pédicule intermédiaire. Mais il y a des graines dont le sommet est couronné par une aigrette quelquefois sessile, & quelquefois attachée à la graine par un pédicule. Vous comprenez que l'usage de cette aigrette est d'éparpiller au loin des semences, en donnant plus de prise à l'air, pour les emporter & semer à distance.

A ces descriptions informes & tronquées, je dois ajouter que les calices ont, pour l'ordinaire, la propriété de s'ouvrir quand la fleur s'épanouit, de se refermer quand les fleurons se fement & tombent, afin de contenir la jeune graine, & l'empêcher de se répandre avant sa maturité; enfin, de se rouvrir & de se renverser tout-à-fait, pour offrir dans leur centre une aire plus large aux graines qui grossissent en mûrissant. Vous avez dû souvent voir le Pissenlit dans cet état, quand les enfants le cueillent pour souffler dans ses aigrettes, qui forment un globe autour du calice renversé.

Pour bien connoître cette classe, il faut en suivre les fleurs dès avant leur

épanouissement, jusqu'à la pleine maturité du fruit ; & c'est dans cette succession qu'on voit des métamorphoses & un enchaînement de merveilles qui tient tout esprit sain qui les observe dans une continuelle admiration. Une fleur commode pour ces observations, est celle des Soleils, qu'on rencontre fréquemment dans les vignes & dans les jardins. Le Soleil comme vous le voyez, est une radiée. La Reine-Marguerite, qui dans l'automne fait l'ornement des parterres, en est une aussi. Les Chardons (a) sont des fleuronées ; j'ai déjà dit que la Scorfonnere & le Pif-fenlit sont des demi-fleuronnées. Toutes ces fleurs sont assez grosses pour pouvoir être disséquées & étudiées à l'œil nud, sans le fatiguer beaucoup.

Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui sur la famille ou classe des composées. Je tremble déjà d'avoir trop abusé de votre patience par des détails que j'aurois rendus plus clairs,

(a) Il faut prendre garde de n'y pas mêler le Chardon-à-foulon, ou des Bonneiers, qui n'est pas un vrai Chardon.

si j'avois su les rendre plus courts; mais il m'eût impossible de sauver la difficulté qui naît de la petitesse des objets. Bonjour, chere Cousine.



LETTRE VII.

SUR LES ARBRES FRUITIERS.

J'ATTENDOIS de vos nouvelles, chere Cousine, sans impatience, parce que M. T. que j'avois vu depuis la réception de votre précédente Lettre, m'avoit dit avoir laissé votre maman & toute votre famille en bonne santé. Je me réjouis d'en avoir la confirmation par vous-même, ainsi que des bonnes & fraîches nouvelles que vous me donnez de ma tante Gonceru. Son souvenir & sa bénédiction ont épanoui de joie un cœur à qui depuis long-temps on ne fait plus gueres éprouver de ces tendres mouvements. C'est par elle que je tiens encore à quelque chose de bien précieux sur la terre, & tant que je la conserverai, je continuerai, quoi.

qu'on fasse, à aimer la vie. Voici le temps de profiter de vos bontés ordinaires pour elle & pour moi; il me semble que ma petite offrande prend un prix réel, en passant par vos mains. Si votre cher époux vient bientôt à Paris, comme vous me le faites espérer, je le prierai de vouloir bien se charger de mon tribut annuel; mais s'il tarde un peu, je vous prie de me marquer à qui je dois le remettre, afin qu'il n'y ait point de retard, & que vous n'en fassiez pas l'avance, comme l'année dernière, ce que je fais que vous faites avec plaisir, mais à quoi je ne dois pas consentir sans nécessité.

Voici, chere Cousine, les noms des plantes que vous m'avez envoyées en dernier lieu. J'ai ajouté un point d'interrogation à ceux dont je suis en doute, parce que vous n'avez pas eu soin d'y mettre des feuilles avec la fleur, & que le feuillage est souvent nécessaire pour déterminer l'espece, à un aussi mince Botaniste que moi. En arrivant à Fourriere, vous trouverez la plupart des arbres fruitiers en fleurs, & je me souviens que vous aviez désiré quelques directions sur cet article. Je ne

puis en ce moment vous tracer là-dessus que quelques mots très à la hâte, étant très-pressé, & afin que vous ne perdiez pas encore une saison pour cet examen.

Il ne faut pas, chere amie, donner à la Botanique, une importance qu'elle n'a pas; c'est une étude de pure curiosité, & qui n'a d'autre utilité réelle que celle que peut tirer un être pensant & sensible de l'observation de la nature, & des merveilles de l'Univers. L'homme a dénaturé beaucoup de choses, pour les mieux convertir à son usage: en cela il n'est point à blâmer; mais il n'en est pas moins vrai qu'il les a souvent défigurées, & que quand dans les œuvres de ses mains, il croit étudier vraiment la nature, il se trompe. Cette erreur a lieu sur-tout dans la société civile; elle a lieu de même dans les jardins. Ces fleurs doubles, qu'on admire dans les parterres, sont des monstres dépourvus de la faculté de produire leur semblable, dont la nature a doué tous les êtres organisés. Les arbres fruitiers sont à-peu-près dans le même cas par la greffe; vous aurez beau planter des pepins de Poires & de

Pommes des meilleures especes, il n'en naîtra jamais que des sauvageons. Ainsi, pour connoître la Poire & la Pomme de la nature, il faut les chercher non dans les potagers, mais dans les forêts. La chair n'en est pas si grosse & si succulente, mais les semences en mûrissent mieux, en multiplient davantage, & les arbres en sont infiniment plus grands & plus vigoureux. Mais j'entame ici un article qui me meneroit trop loin : revenons à nos potagers.

Nos arbres fruitiers, quoique greffés, gardent dans leur fructification tous les caractères Botaniques qui les distinguent, & c'est par l'étude attentive de ces caractères, aussi-bien que par les transformations de la greffe, qu'on s'assure qu'il n'y a, par exemple, qu'une seule espece de Poire, sous mille noms divers, par lesquels la forme & la saveur de leurs fruits les a fait distinguer en autant de prétendues especes, qui ne sont au fond que des variétés. Bien plus, la Poire & la Pomme ne sont que deux especes du même genre, & leur unique différence bien caractéristique, est que le pédicule de la Pomme entre dans un enfoncement du fruit, & celui de la

Poire tient à un prolongement du fruit un peu alongé. De même toutes les sortes de Cerises, Guignes, Griottes, Bigarreaux, ne sont que des variétés d'une même espèce; toutes les Prunes ne sont qu'une espèce de Prunes; le genre de la Prune contient trois espèces principales, savoir, la Prune proprement dite, la Cerise, & l'Abricot, qui n'est aussi qu'une espèce de Prune. Ainsi, quand le savant Linnæus, divisant le genre dans ses espèces, a dénommé la *Prune* Prune, la Prune Cerise, & la Prune Abricot, les ignorans se sont moqués de lui; mais les observateurs ont admiré la justesse de ses réductions, &c. Il faut courir, je me hâte.

Les arbres fruitiers entrent presque tous dans une famille nombreuse, dont le caractère est facile à saisir, en ce que les étamines, en grand nombre, au lieu d'être attachées au réceptacle, sont attachées au calice, par les intervalles que laissent les pétales entre eux; toutes leurs fleurs sont polypétales & à cinq communément. Voici les principaux caractères génériques.

Le genre de la Poire, qui comprend

aussi la Pomme & le Coin. Calice monophylle à cinq pointes. Corolle à cinq pétales attachés au calice, une vingtaine d'étamines, toutes attachées au calice. Germe ou ovaire infere, c'est-à-dire au-dessous de la corolle, cinq styles. Fruits charnus à cinq logettes, contenant des graines, &c.

Le genre de la Prune, qui comprend l'Abricot, la Cerise, & le Laurier-cerise. Calice, corolle & anthère à-peu-près comme la Poire. Mais le germe est supere, c'est-à-dire, dans la corolle, & il n'y a qu'un style. Fruit plus aqueux que charnu, contenant un noyau, &c.

Le genre de l'Amande, qui comprend aussi la Pêche, presque comme la Prune, si ce n'est que le germe est velu, & que le fruit, mou dans la Pêche, sec dans l'Amande, contient un noyau dur, raboteux, parsemé de cavités, &c.

Tout ceci n'est que bien grossièrement ébauché; mais c'en est assez pour vous amuser cette année. Bonjour, chere Cousine.





L E T T R E V I I I.

Du II Avril 1773.

S U R L E S H E R B I E R S.

GRACES au ciel, chere Cousine, vous voilà rétablie. Mais ce n'est pas sans que votre silence & celui de M. G. que j'avois instamment prié de m'écrire un mot à son arrivée, ne m'ait causé bien des alarmes. Dans des inquiétudes de cette espece, rien n'est plus cruel que le silence, parce qu'il fait tout porter au pis. Mais tout cela est déjà oublié, & je ne sens plus que le plaisir de votre rétablissement. Le retour de la belle saison, la vie moins sédentaire de Fourriere, & le plaisir de remplir avec succès la plus douce, ainsi que la plus respectable des fonctions, acheveront bientôt de l'affermir, & vous en sentirez moins tristement l'absence passagere de votre mari, au milieu des chers gages de son attache-

ment , & des soins continuels qu'ils vous demandent.

La terre commence à verdier , les arbres à bourgeonner , les fleurs à s'épanouir ; il y en a déjà de passées ; un moment de retard pour la Botanique , nous reculeroit d'une année entière : ainsi , j'y passe , sans autre préambule.

Je crains que nous ne l'ayons traitée jusqu'ici d'une manière trop abstraite , en n'appliquant point nos idées sur des objets déterminés : c'est le défaut dans lequel je suis tombé , principalement à l'égard des ombellifères. Si j'avois commencé par vous en mettre une sous les yeux , je vous aurois épargné une application très-fatigante sur un objet imaginaire , & à moi des descriptions difficiles , auxquelles un simple coup-d'œil auroit suppléé. Malheureusement , à la distance où la loi de la nécessité me tient de vous , je ne suis pas à portée de vous montrer du doigt les objets ; mais si , chacun de notre côté , nous en pouvons avoir sous les yeux de semblables , nous nous entendrons très-bien l'un l'autre , en parlant de ce que nous voyons. Toute la diffi-

culté est qu'il faut que l'indication vienne de vous ; car, vous envoyer d'ici des plantes seches, seroit ne rien faire. Pour bien reconnoître une plante, il faut commencer par la voir sur pied. Les Herbiers servent de mémoratifs pour celles qu'on a déjà connues ; mais ils font mal connoître celles qu'on n'a pas vues auparavant. C'est donc à vous de m'envoyer des plantes que vous voudrez connoître, & que vous aurez cueillies sur pied ; & c'est à moi de vous les nommer, de les classer, de les décrire ; jusqu'à ce que, par des idées comparatives, devenues familières à vos yeux & à votre esprit, vous parveniez à classer, ranger & nommer vous-même celles que vous verrez pour la première fois ; science qui seule distingue le vrai Botaniste de l'Herboriste ou Nomenclateur. Il s'agit donc ici d'apprendre à préparer, dessécher & conserver les plantes ou échantillons de plantes, de manière à les rendre faciles à reconnoître & à déterminer. C'est, en un mot, un Herbar que je vous propose de commencer. Voici une grande occupation qui de loin se prépare pour notre petite Amatrice. Quant

à présent , & pour quelque temps encore , il faudra que l'adresse de vos doigts supplée à la foiblesse des siens.

Il y a d'abord une provision à faire ; savoir , cinq ou six mains de papier gris , & à-peu-près autant de papier blanc , de même grandeur , assez fort & bien collé , sans quoi les plantes se pourriroient dans le papier gris , ou du moins les fleurs y perdroient leur couleur , ce qui est une des parties qui les rendent reconnoissables , & par lesquelles un Herbarium est agréable à voir. Il seroit encore à desirer que vous eussiez une presse de la grandeur de votre papier , ou du moins deux bouts de planches bien unies , de maniere qu'en plaçant vos feuilles entre deux , vous les y puissiez tenir pressées par les pierres ou autres corps pesans dont vous chargerez la planche supérieure. Ces préparatifs faits , voici ce qu'il faut observer pour préparer vos plantes de maniere à les conserver & les reconnoître.

Le moment à choisir pour cela est celui où la plante est en pleine fleur , & où même quelques fleurs commencent à tomber pour faire place au fruit

qui commencent à paroître. C'est dans ce point où toutes les parties de la fructification sont sensibles, qu'il faut tâcher de prendre la plante pour la dessécher dans cet état.

Les petites plantes se prennent toutes entières avec leurs racines qu'on a soin de bien nettoyer avec une brosse, afin qu'il n'y reste point de terre. Si la terre étoit mouillée on la laisse sécher pour la broffer, ou bien on lave la racine; mais il faut avoir alors la plus grande attention de la bien essuyer, & dessécher avant de la mettre entre les papiers, sans quoi elle s'y pourriroit infailliblement, & communiqueroit sa pourriture aux autres plantes voisines. Il ne faut cependant s'obstiner à conserver les racines qu'autant qu'elles ont quelques singularités remarquables; car dans le plus grand nombre, les racines ramifiées & fibreuses ont des formes si semblables, que ce n'est pas la peine de les conserver. La nature qui a tant fait pour l'élégance & l'ornement dans la figure & la couleur des plantes en ce qui frappe les yeux, a destiné les racines uniquement aux fonctions utiles, puisqu'étant cachées dans

la terre, leur donner une structure agréable, eût été cacher la lumière sous le boisseau.

Les arbres & toutes les grandes plantes ne se prennent que par échantillon. Mais il faut que cet échantillon soit si bien choisi, qu'il contienne toutes les parties constitutives du genre & de l'espece, afin qu'il puisse suffire pour reconnoître & déterminer la plante qui l'a fourni. Il ne suffit pas que toutes les parties de la fructification y soient sensibles, ce qui ne serviroit qu'à distinguer le genre, il faut qu'on y voye bien le caractère de la foliation & de la ramification ; c'est-à-dire, la naissance & la forme des feuilles & des branches, & même autant qu'il se peut, quelque portion de la tige ; car, comme vous verrez dans la suite, tout cela sert à distinguer les especes différentes des mêmes genres qui sont parfaitement semblables par la fleur & le fruit. Si les branches sont trop épaisses, on les amincit avec un couteau ou canif, en diminuant adroitement par-dessous de leur épaisseur, autant que cela se peut, sans couper & mutiler les feuilles. Il y a des Botanistes

qui ont la patience de fendre l'écorcé de la branche & d'en tirer adroitement le bois , de façon que l'écorce rejointe paroît vous montrer encore la branche entière quoique le bois n'y soit plus. Au moyen de quoi l'on n'a point entre les papiers des épaisseurs & bosses trop considérables , qui gâtent , défigurent l'Herbier , & font prendre une mauvaise forme aux plantes. Dans les plantes où les fleurs & les feuilles ne viennent pas en même tems , ou naissent trop loin les uns des autres , on prend une petite branche à fleurs & une petite branche à feuilles ; & les plaçant ensemble dans le même papier , on offre à l'œil les diverses parties de la même plante , suffisantes pour la faire reconnoître. Quant aux plantes où l'on ne trouve que des feuilles , & dont la fleur n'est pas encore venue ou est déjà passée , il les faut laisser , & attendre , pour les reconnoître , qu'elles montrent leur visage. Une plante n'est pas plus sûrement reconnoissable à son feuillage , qu'un homme à son habit.

Tel est le choix qu'il faut mettre dans ce qu'on cueille ; il en faut met-

tre aussi dans le moment qu'on prend pour cela. Les plantes cueillies le matin à la rosée, ou le soir à l'humidité, ou le jour durant la pluie, ne se conservent point. Il faut absolument choisir un tems sec, & même dans ce tems-là, le moment le plus sec & le plus chaud de la journée, qui est en été entre onze heures du matin & cinq ou six heures du soir. Encore alors, si l'on y trouve la moindre humidité, faut-il les laisser; car infailliblement elles ne se conserveront pas.

Quand vous avez cueilli vos échantillons, vous les apportez au logis toujours bien au sec, pour les placer & arranger dans vos papiers. Pour cela vous faites votre premier lit de deux feuilles au moins de papier gris, sur lesquelles vous placez une feuille de papier blanc, & sur cette feuille, vous arrangez votre plante, prenant grand soin que toutes ses parties, sur-tout les feuilles & les fleurs, soient bien ouvertes & bien étendues dans leur situation naturelle. La plante un peu flétrie, mais sans l'être trop, se prête mieux pour l'ordinaire, à l'arrange-

ment qu'on lui donne sur le papier avec le pouce & les doigts. Mais il y en a de rebelles qui se grippent d'un côté, pendant qu'on les arrange de l'autre. Pour prévenir cet inconvénient, j'ai des plombs, de gros sous, des liards, avec lesquels j'affujettis les parties que je viens d'arranger, tandis que j'arrange les autres, de façon que quand j'ai fini, ma plante se trouve presque toute couverte de ces pièces, qui la tiennent en état. Après cela on pose une seconde feuille blanche sur la première, & on la presse avec la main, afin de tenir la plante assujettie dans la situation qu'on lui a donnée, avançant ainsi la main gauche qui presse à mesure qu'on retire avec la droite les plombs & les gros sous qui sont entre les papiers ; on met ensuite deux autres feuilles de papier gris sur la seconde feuille blanche, sans cesser un seul moment de tenir la plante assujettie, de peur qu'elle ne perde la situation qu'on lui a donnée ; sur ce papier gris on met une autre feuille blanche ; sur cette feuille une plante qu'on arrange & recouvre comme ci-devant,

jusqu'à ce qu'on ait placé toute la moisson qu'on a apportée , & qui ne doit pas être nombreuse pour chaque fois : tant pour éviter la longueur du travail , que de peur que durant la dessiccation des plantes , le papier ne contracte quelque humidité par leur grand nombre ; ce qui gâteroit infailliblement vos plantes , si vous ne vous hâtiez de les charger de papier avec les mêmes attentions ; & c'est même ce qu'il faut faire de tems en tems , jusqu'à ce qu'elles aient bien pris leur pli , & qu'elles soient toutes assez seches.

Votre pile de plantes & de papiers ainsi arrangée , doit être mise en presse , sans quoi les plantes se gripperoient ; il y en a qui veulent être plus pressées , d'autres moins ; l'expérience vous apprendra cela , ainsi qu'à les changer de papier à propos , & aussi souvent qu'il faut , sans vous donner un travail inutile. Enfin , quand vos plantes seront bien seches vous les mettrez bien proprement chacune dans une feuille de papier , les unes sur les autres , sans avoir besoin de papiers

intermédiaires, & vous aurez ainsi un **Herbier** commencé, qui s'augmentera sans cesse avec vos connoissances, & contiendra enfin l'histoire de toute la végétation du pays ; au reste, il faut toujours tenir un **Herbier** bien ferré, & un peu en presse ; sans quoi les plantes, quelques seches qu'elles fussent, attireroient l'humidité de l'air, & se gripperoient encore.

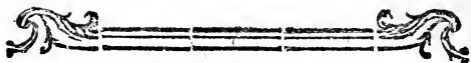
Voici maintenant l'usage de tout ce travail pour parvenir à la connoissance particuliere des plantes, & à nous bien entendre lorsque nous en parlons.

Il faut cueillir deux échantillons de chaque plante, l'un plus grand pour le garder, l'autre plus petit pour me l'envoyer. Vous les numéroterez avec soin, de façon que le grand & le petit échantillons de chaque espece aient toujours le même numéro. Quand vous aurez une douzaine ou deux d'especes ainsi desséchées, vous me les enverrez dans un petit cahier par quelque occasion. Je vous enverrai le nom & la description des mêmes plantes ; par le moyen des numéros, vous les reconnoîtrez

connoîtrez dans votre Herbar, & de-là sur la terre, où je suppose que vous aurez commencé de les bien examiner. Voilà un moyen sûr de faire des progrès aussi sûrs & aussi rapides qu'il est possible loin de votre guide.

N. B. J'ai oublié de vous dire que les mêmes papiers peuvent servir plusieurs fois, pourvu qu'on ait soin de les bien aérer & dessécher auparavant. Je dois ajouter aussi que l'Herbar doit être tenu dans le lieu le plus sec de la maison, & plutôt au premier qu'au rez-de-chauffée.





DEUX LETTRES

A M. DE M***.

PREMIERE LETTRE.

*Sur le format des Herbiers & sur la
Synonymie.*

SI j'ai tardé si long-tems, Monsieur, à répondre en détail à la Lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 3 Janvier, ç'a été d'abord dans l'idée du voyage dont vous m'aviez prévenu, & auquel je n'ai appris que dans la suite que vous aviez renoncé; & ensuite par mon travail journalier qui m'est venu tout-d'un-coup en si grande abondance, que pour ne rebuter personne, j'ai été forcé de m'y livrer tout entier, ce qui a fait à la Botanique une diversion de plusieurs mois. Mais

enfin voilà la saison revenue , & je me prépare à recommencer mes courses champêtres , devenues par une longue habitude , nécessaires à mon humeur & à ma santé.

En parcourant ce qui me restoit en plantes seches , je n'ai gueres trouvé , hors de mon Herbarium , auquel je ne veux pas toucher , que quelques doubles de ce que vous avez déjà reçu , & cela ne valant pas la peine d'être rassemblé pour un premier envoi , je trouverois convenable de me faire durant cet été de bonnes fournitures , de les préparer , coller & ranger durant l'hiver , après quoi je pourrai continuer de même d'année en année , jusqu'à ce que j'eusse épuisé tout ce que je pourrois fournir. Si cet arrangement vous convient , Monsieur , je m'y conformerai avec exactitude , & dès - à - présent je commencerai mes collections. Je desirerois seulement savoir quelle forme vous préférez. Mon idée seroit de faire le fond de chaque Herbarium sur du papier à lettre , tel que celui-ci ; c'est ainsi que j'en ai commencé un pour mon usage , & je

sens chaque jour mieux que la commodité de ce format compense amplement l'avantage qu'ont de plus les grands Herbiers. Le papier sur lequel sont les plantes que je vous ai envoyées vaudroit encore mieux ; mais je ne puis retrouver du même , & l'impôt sur les papiers a tellement dénaturé leur fabrication , que je n'en puis plus trouver , pour noter , qui ne perce pas. J'ai le projet aussi d'une forme de petits Herbiers à mettre dans la poche pour les plantes en miniature , qui ne sont pas les moins curieuses , & je n'y ferois entrer néanmoins que des plantes qui pourroient y tenir entières , racines & tout ; entre autres , la plupart des Mouffes , les Glaux , Peplis , Montia , Sagina , Passe - pierre , &c. Il me semble que ces Herbiers mignons pourroient devenir charmans & précieux en même tems. Enfin , il y a des plantes d'une certaine grandeur qui ne peuvent conserver leur port dans un petit espace , & des échantillons si parfaits que ce seroit dommage de les mutiler. Je destine à ces belles plantes du papier grand &

fort , & j'en ai déjà quelques-unes qui font un fort bel effet dans cette forme.

Il y a long-tems que j'éprouve les difficultés de la nomenclature , & j'ai souvent été tenté d'abandonner tout-à-fait cette partie. Mais il faudroit en même tems renoncer aux livres & à profiter des observations d'autrui , & il me semble qu'un des plus grands charmes de la Botanique est , après celui de voir par soi-même , celui de vérifier ce qu'ont vu les autres ; donner sur le témoignage de mes propres yeux mon assentiment aux observations fines & justes d'un auteur , me paroît une véritable jouissance ; au lieu que quand je ne trouve pas ce qu'il dit , je suis toujours en inquiétude , si ce n'est point moi qui vois mal. D'ailleurs , ne pouvant voir par moi-même que si peu de chose , il faut bien sur le reste me fier à ce que d'autres ont vu , & leurs différentes nomenclatures me forcent pour cela de percer de mon mieux le cahos de la synonymie. Il a fallu , pour ne pas m'y perdre , tout rapporter à une nomenclature particulière , & j'ai choisi

celle de Linnæus, tant par la préférence que j'ai donnée à son système, que parce que ses noms composés seulement de deux mots, me délivrent des longues phrases des autres. Pour y rapporter sans peine celles de Tournefort, il me faut très-souvent recourir à l'auteur commun que tous deux citent assez constamment, savoir Gaspard Bauhin. C'est dans son Pinax que je cherche leur concordance. Car Linnæus me paroît faire une chose convenable & juste, quand Tournefort n'a fait que prendre la phrase de Bauhin, de citer l'auteur original & non pas celui qui l'a transcrit, comme on fait très-injustement en France. De sorte que, quoique presque toute la nomenclature de Tournefort soit tirée mot à mot du Pinax, on croiroit, à lire les Botanistes François, qu'il n'a jamais existé ni Bauhin ni Pinax au monde, & pour comble ils font encore un crime à Linnæus de n'avoir pas imité leur partialité. A l'égard des plantes dont Tournefort n'a pas tiré les noms du Pinax, on en trouve aisément la concordance dans les auteurs François Linnæistes, tels que Sauvage,

Gouan, Gérard, Guettard, & d'Alibard qui l'a presque toujours suivi.

J'ai fait cet hiver une seule herborifation dans le bois de Boulogne, & j'en ai rapporté quelques Mouffes. Mais il ne faut pas s'attendre qu'on puisse compléter tous les genres, même par une espee unique. Il y en a de bien difficiles à mettre dans un Herbar, & il y en a de si rares qu'ils n'ont jamais passé & vraisemblablement ne passeront jamais sous mes yeux. Je crois que dans cette famille & dans celle des Algues, il faut se tenir aux genres dont on rencontre assez souvent des especes, pour avoir le plaisir de s'y reconnoître, & négliger ceux dont la vue ne nous reprochera jamais notre ignorance, ou dont la figure extraordinaire nous fera faire effort pour la vaincre. J'ai la vue fort courte, mes yeux deviennent mauvais, & je ne puis plus espérer de recueillir que ce qui se présentera fortuitement dans les lieux à-peu-près où je saurai qu'est ce que je cherche. A l'égard de la maniere de chercher, j'ai suivi M. de Jussieu dans sa dernière herborifation, & je la trouvai si tumultueuse, & si

peu utile pour moi, que quand il en auroit encore fait, j'aurois renoncé à l'y suivre. J'ai accompagné son neveu l'année dernière, moi vingtième, à Montmorency, & j'en ai rapporté quelques jolies plantes, entr'autres la *Lysimachia Tenella*, que je crois vous avoir envoyée. Mais j'ai trouvé dans cette herborisation que les indications de Tournefort & de Vaillant sont très-fautives, ou que depuis eux, bien des plantes ont changé de sol. J'ai cherché entr'autres, & j'ai engagé tout le monde à chercher avec soin le *Plantago Monanthos* à la queue de l'Etang de Montmorency, & dans tous les endroits où Tournefort & Vaillant l'indiquent, & nous n'en avons pu trouver un seul pied; en revanche j'ai trouvé plusieurs plantes de remarque & même tout près de Paris, dans des lieux où elles ne sont point indiquées. En général j'ai toujours été malheureux en cherchant d'après les autres. Je trouve encore mieux mon compte à chercher de mon chef.

J'oubliois, Monsieur, de vous parler de vos livres. Je n'ai fait encore qu'y jeter les yeux, & comme ils ne

font pas de taille à porter dans la poche, & que je ne lis guere l'été dans la chambre, je tarderai peut-être jusqu'à la fin de l'hiver prochain à vous rendre ceux dont vous n'aurez pas affaire avant ce tems-là. J'ai commencé de lire l'*Anthologie de Pontedera*; & j'y trouve, contre le systême sexuel, des objections qui me paroissent bien fortes, & dont je ne fais pas comment Linnæus s'est tiré. Je suis souvent tenté d'écrire, dans cet auteur & dans les autres, les noms de Linnæus à côté des leurs pour me reconnoître. J'ai déjà même cédé à cette tentation pour quelques-unes, n'imaginant à cela rien que d'avantageux pour l'exemplaire. Je sens pourtant que c'est une liberté que je n'aurois pas dû prendre sans votre agrément, & je l'attendrai pour continuer.

Je vous dois des remercîmens, Monsieur, pour l'emplacement que vous avez la bonté de m'offrir pour la dessiccation des plantes : mais quoique ce soit un avantage dont je sens bien la privation, la nécessité de les visiter souvent, & l'éloignement des lieux qui me feroit consumer beaucoup de

tems en courses , m'empêchent de me prévaloir de cette offre.

La fantaisie m'a pris de faire une collection de fruits & de graines de toute espece , qui devroient avec un Herbarium faire la troisieme partie d'un cabinet d'Histoire naturelle. Quoique j'aye encore acquis très-peu de chose , & que je ne puisse espérer de rien acquérir que très-lentement & par hasard , je sens déjà pour cet objet le défaut de place , mais le plaisir de parcourir & visiter incessamment ma petite collection peut seul me payer la peine de la faire , & si je la tenois loin de mes yeux , je cesserois d'en jouir. Si par hasard vos gardes & jardiniers trouvoient quelquefois sous leurs pas des Fânes de Hêtres , des fruits d'Aunes , d'Erables , de Bouleau , & généralement de tous les fruits secs des arbres des forêts ou d'autres , qu'ils en ramassassent en passant quelques-uns dans leurs poches , & que vous voulussiez bien m'en faire parvenir quelques échantillons par occasion , j'aurois un double plaisir d'en orner ma collection naissante.

Excepté l'histoire des Mousses par-

Dillenius, j'ai à moi les autres livres de Botanique dont vous m'envoyez la note. Mais quand je n'en aurois aucun, je me garderois assurément de consentir à vous priver, pour mon agrément, du moindre des amusemens qui sont à votre portée. Je vous prie, Monsieur, d'agréer mon respect.



SECONDE LETTRE.

SUR LES MOUSSES.

A Paris, le 19 Décembre 1771.

VOICI, Monsieur, quelques échantillons de Mousses que j'ai rassemblées à la hâte, pour vous mettre à portée au moins de distinguer les principaux genres avant que la saison de les observer soit passée. C'est une étude à laquelle j'employai délicieusement l'hiver que j'ai passé à Wooton, où je me trouvois environné de montagnes, de bois & de rochers tapissés de Capillaires & de Mousses des plus curieuses.

Mais depuis lors j'ai si bien perdu cette famille de vue , que ma mémoire éteinte ne me fournit presque plus rien de ce que j'avois acquis en ce genre , & n'ayant point l'ouvrage de Dillenius , guide indispensable dans ces recherches , je ne suis parvenu qu'avec beaucoup d'effort & souvent avec doute à déterminer les especes que je vous envoie. Plus je m'opiniâtre à vaincre les difficultés par moi-même & sans le secours de personne , plus je me confirme dans l'opinion que la Botanique , telle qu'on la cultive , est une science qui ne s'acquiert que par tradition ; on montre la plante , on la nomme ; sa figure & son nom se gravent ensemble dans la mémoire. Il y a peu de peine à retenir ainsi la nomenclature d'un grand nombre de plantes ; mais quand on se croit pour cela Botaniste , on se trompe , on n'est qu'Herboriste ; & quand il s'agit de déterminer par soi-même & sans guide les plantes qu'on n'a jamais vues , c'est alors qu'on se trouve arrêté tout court , & qu'on est au bout de sa doctrine. Je suis resté plus ignorant encore en prenant la route contraire, Toujours seul & sans autre

maître que la nature, j'ai mis des efforts incroyables à de très-foibles progrès. Je suis parvenu à pouvoir en bien travaillant, déterminer à-peu-près les genres ; mais pour les espèces, dont les différences sont souvent très-peu marquées par la nature, & plus mal énoncées par les auteurs, je n'ai pu parvenir à en distinguer avec certitude qu'un très-petit nombre, sur-tout dans la famille des Mouffes, & sur-tout dans les genres difficiles, tels que les *Hypnum*, les *Jungermannia*, les *Lichens*. Je crois pourtant être sûr de celles que je vous envoie, à une ou deux près, que j'ai désignées par un point interrogant, afin que vous puissiez vérifier dans Vaillant & dans Dillenius, si je me suis trompé ou non. Quoi qu'il en soit, je crois qu'il faut commencer à connoître empyriquement un certain nombre d'espèces pour parvenir à déterminer les autres, & je crois que celles que je vous envoie peuvent suffire, en les étudiant bien, à vous familiariser avec la famille, & à en distinguer au moins les genres au premier coup-d'œil par le *facies* propre à chacun d'eux. Mais il y a une autre

difficulté ; c'est que les Mouffes ainsi disposées par brins n'ont point sur le papier le même coup-d'œil qu'elles ont sur la terre rassemblées par touffes ou gazons ferrés. Ainsi l'on herborise inutilement dans un Herbar & sur-tout dans un Mouffier, si l'on n'a commencé par herboriser sur la terre. Ces sortes de recueils doivent servir seulement de mémoratifs, mais non pas d'instruction première. Je doute cependant, Monsieur, que vous trouviez aisément le tems & la patience de vous appesantir à l'examen de chaque touffe d'herbe ou de Mouffe que vous trouverez en votre chemin. Mais voici le moyen qu'il me semble que vous pourriez prendre pour analyser avec succès toutes les productions végétales de vos environs, sans vous ennuyer à des détails minutieux, insupportables pour les esprits accoutumés à généraliser les idées, & à regarder toujours les objets en grand. Il faudroit inspirer à quelqu'un de vos laquais, garde ou garçon jardinier, un peu de goût pour l'étude des plantes, & le mener à votre suite dans vos promenades, lui faire cueillir les plantes que vous ne connoîtrez pas, particu-

lièrement les Mouffes & les graminées, deux familles difficiles & nombreuses. Il faudroit qu'il tâchât de les prendre dans l'état de floraison où leurs caractères déterminans font les plus marqués. En prenant deux exemplaires de chacun, il en mettroit un à part pour me l'envoyer, sous le même numéro que le semblable qui vous resteroit, & sur lequel vous feriez mettre ensuite le nom de la plante, quand je vous l'aurois envoyée. Vous vous éviteriez ainsi le travail de cette détermination, & ce travail ne seroit qu'un plaisir pour moi qui en ai l'habitude, & qui m'y livre avec passion. Il me semble, Monsieur, que de cette manière vous auriez fait en peu de tems le relevé des productions végétales de vos terres & des environs, & que vous livrant sans fatigue au plaisir d'observer, vous pourriez encore, au moyen d'une nomenclature assurée, avoir celui de comparer vos observations avec celles des auteurs. Je ne me fais pourtant pas fort de tout déterminer. Mais la longue habitude de fureter des campagnes m'a rendu familières la plupart des plantes indigènes. Il n'y a que les jardins &

productions exotiques où je me trouve en pays perdu. Enfin ce que je n'aurai pu déterminer fera pour vous, Monsieur, un objet de recherche & de curiosité qui rendra vos amusemens plus piquans. Si cet arrangement vous plaît, je suis à vos ordres, & vous pouvez être sûr de me procurer un amusement très-intéressant pour moi.

J'attends la note que vous m'avez promise, pour travailler à la remplir autant qu'il dépendra de moi. L'occupation de travailler à des Herbiers remplira très-agréablement mes beaux jours d'été. Cependant je ne prévois pas d'être jamais bien riche en plantes étrangères ; & , selon moi , le plus grand agrément de la Botanique est de pouvoir étudier & connoître la nature autour de soi plutôt qu'aux Indes. J'ai été pourtant assez heureux pour pouvoir insérer dans le petit recueil que j'ai eu l'honneur de vous envoyer , quelques plantes curieuses , & entr'autres le vrai papier , qui jusqu'ici n'étoit point connu en France , pas même de M. de Jussieu. Il est vrai que je n'ai pu vous envoyer qu'un brin bien misérable , mais ç'en est assez pour dis-

tinguer ce rare & précieux fouchet. Voilà bien du bavardage ; mais la Botanique m'entraîne , & j'ai le plaisir d'en parler avec vous : accordez-moi , Monsieur , un peu d'indulgence.

Je ne vous envoie que de vieilles Mouffes ; j'en ai vainement cherché de nouvelles dans la campagne. Il n'y en aura gueres qu'au mois de Février , parce que l'automne a été trop sec. Encore faudra-t-il les chercher au loin. On n'en trouve gueres autour de Paris que les mêmes répétées.





RÉPONSE

A UNE LETTRE ANONYME

Dont le contenu se trouve en caractère italique dans cette Réponse.

JE suis sensible aux attentions dont m'honorent ces Messieurs que je ne connois point ; mais il faut que je réponde à ma manière ; car je n'en ai qu'une.

Des Gens de loi qui estiment, &c. M. Rousseau, ont été surpris & affligés de son opinion dans sa Lettre à Monsieur d'Alembert sur le Tribunal des Maréchaux de France.

J'ai cru dire des vérités utiles. Il est triste que de telles vérités surprennent, plus triste qu'elles affligent, & bien plus triste encore qu'elles affligent des Gens de loi.

Un Citoyen aussi éclairé que M. Rousseau.

Je ne suis point un citoyen éclairé ;
mais seulement un citoyen zélé.

N'ignore pas qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Je l'ignorois : je l'apprends ; mais qu'on me permette à mon tour une petite question. Bodin, Loisel, Fénelon, Boulainvilliers, l'Abbé de Saint Pierre, le Président de Montesquieu, le Marquis de Mirabeau, l'Abbé de Mably, tous bons François & gens éclairés, ont-ils ignoré qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation ? On a tort d'exiger qu'un Etranger soit plus savant qu'eux sur ce qui est juste ou injuste dans leur pays.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Cette maxime peut avoir une application particulière & circonscrite, selon les lieux & les personnes. Voici la première fois, peut-être, que la justice est opposée à la vérité.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Si quelqu'un de nos Citoyens m'o-
 soit tenir un pareil discours à Geneve ,
 je le poursuivrois criminellement, com-
 me traître à la Patrie.

*On ne peut justement dévoiler aux
 yeux de la Nation les fautes de la Lé-
 gislation.*

Il y a dans l'application de cette
 maxime quelque chose que je n'entends
 point. J. J. Rousseau , Citoyen de Ge-
 neve , imprime un Livre en Hollande ,
 & voilà qu'on lui dit en France qu'on
 ne peut justement dévoiler aux yeux
 de la Nation les défauts de la Légis-
 lation ! Ceci me paroît bisarre. Mes-
 sieurs , je n'ai point l'honneur d'être
 votre Compatriote ; ce n'est point pour
 vous que j'écris ; je n'imprime point
 dans votre pays ; je ne me soucie
 point que mon Livre y vienne ; si vous
 me lisez , ce n'est pas ma faute.

*On ne peut justement dévoiler aux
 yeux de la Nation les fautes de la Lé-
 gislation.*

Quoi donc ! sitôt qu'on aura fait une
 mauvaise institution dans quelque coin
 du monde , à l'instant il faudra que tout
 l'Univers la respecte en silence ? Il ne
 fera plus permis à personne de dire

aux autres Peuples qu'ils feroient mal de l'imiter ? Voilà des prétentions assez nouvelles , & un fort singulier droit des gens.

Les Philosophes sont faits pour éclairer le Ministère , le détromper de ses erreurs , & respecter ses fautes.

Je ne fais pour quoi sont faits les Philosophes , ni ne me soucie de le savoir.

Pour éclairer le Ministère.

J'ignore si l'on peut éclairer le Ministère.

Le détromper de ses erreurs.

J'ignore si l'on peut détromper le Ministère de ses erreurs.

Et respecter ses fautes.

J'ignore si l'on peut respecter les fautes du Ministère.

Je ne fais rien de ce qui regarde le Ministère , parce que ce mot n'est pas connu dans mon pays , & qu'il peut avoir des sens que je n'entends pas.

De plus , M. Rousseau ne nous paroît pas raisonner en politique.

Ce mot sonne trop haut pour moi. Je tâche de raisonner en bon Citoyen de Geneve. Voilà tout.

Lorsqu'il admet dans un Etat une autorité supérieure à l'autorité souveraine.

J'en admetts trois seulement. Premièrement, l'autorité de Dieu, & puis celle de la loi naturelle, qui dérive de la constitution de l'homme, & puis celle de l'honneur, plus forte sur un cœur honnête que tous les Rois de la terre.

Ou du moins indépendante d'elle.

Non pas seulement indépendantes; mais supérieures. Si jamais l'Autorité Souveraine (a) pouvoit être en conflit avec une des trois précédentes, il faudroit que la première cédât en cela. Le blasphémateur Hobbes est en horreur pour avoir soutenu le contraire.

Il ne se rappelloit pas dans ce moment le sentiment de Grotius.

Je ne saurois me rappeler ce que je n'ai jamais su, & probablement je

(a) Nous pourrions bien ne pas nous entendre les uns les autres sur le sens que nous donnons à ce mot, & comme il n'est pas bon que nous nous entendions mieux, nous ferons bien de n'en pas disputer.

ne saurai jamais ce que je ne me soucie point d'apprendre.

Adopté par les Encyclopédistes.

Le sentiment d'aucun des Encyclopédistes n'est une regle pour ses Collegues. L'autorité commune est celle de la raison. Je n'en connois point d'autre.

Les Encyclopédistes ses confreres.

Les amis de la vérité sont tous mes confreres.

Le tems nous empêche d'exposer plusieurs autres objections.

Le devoir m'empêcheroit peut-être de les résoudre. Je fais l'obéissance & le respect que je dois dans mes actions & dans mes discours aux loix & aux maximes du pays dans lequel j'ai le bonheur de vivre. Mais il ne s'ensuit pas de-là que je ne doive écrire aux Genevois que ce qui convient aux Parisiens.

Qui exigeroient une conversation.

Je n'en dirai pas plus en conversation que par écrit; il n'y a que Dieu & le Conseil de Geneve à qui je doive compte de mes maximes.

Qui priveroit M. Rousseau d'un tems précieux pour lui & pour le public.

Mon tems est inutile au public, & n'est plus d'un grand prix pour moi-même. Mais j'en ai besoin pour gagner mon pain; c'est pour cela que je cherche la solitude.

A Montmorency le 15 Octobre 1758.



JUGEMENT



JUGEMENT

SUR LA

PAIX PERPÉTUELLE.

LE Projet de la Paix perpétuelle étant par son objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut aussi de tous ceux de l'Abbé de Saint-Pierre celui qu'il médita le plus long-tems, & qu'il suivit avec le plus d'opiniâtreté ; car on a peine à nommer autrement ce zele de missionnaire qui ne l'abandonna jamais sur ce point, malgré l'évidente impossibilité du succès, le ridicule qu'il se donnoit de jour en jour, & les dégoûts qu'il eut sans cesse à essuyer. Il semble que cette ame saine, uniquement attentive au bien public, mesuroit les soins qu'elle donnoit aux choses, uniquement sur le degré de leur utilité, sans jamais se laisser

rebuter par les obstacles ni songer à l'intérêt personnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me semble que c'est l'utilité générale & particulière de ce Projet. Les avantages qui résulteroient de son exécution & pour chaque Prince & pour chaque Peuple & pour toute l'Europe, sont immenses, clairs, incontestables, on ne peut rien de plus solide & de plus exact que les raisonnemens par lesquels l'Auteur les établit: réalisez la République Européenne durant un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement, tant chacun trouveroit par l'expérience, son profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes Princes qui la défendroient de toutes leurs forces si elle existoit, s'opposeroient maintenant de même à son exécution & l'empêcheront infailliblement de s'établir comme ils l'empêcheroient de s'éteindre. Ainsi l'ouvrage de l'Abbé de Saint-Pierre sur la Paix perpétuelle, paroît d'abord inutile pour la produire & superflu pour la conserver; c'est donc une vaine spéculation, dira quelque lecteur impatient; non c'est un livre

folide & sensé, & il est très-important qu'il existe.

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raisons par la raison, mais seulement par l'événement, & qui n'ont rien à objecter contre ce Projet, sinon qu'il n'a pas été exécuté. En effet, diront-ils sans doute, si ses avantages sont si réels, pourquoi donc les Souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté? Pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, si cet intérêt leur est si bien démontré? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus & leur puissance? Si celui-ci étoit aussi bon pour cela qu'on le prétend, est-il croyable qu'ils en fussent moins empressés que de tous ceux qui les égarent depuis si long-tems, & qu'ils préférassent mille ressources trompeuses à un profit évident?

Sans doute, cela est croyable; à moins qu'on ne suppose que leur sagesse est égale à leur ambition, & qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages qu'ils les desirent plus fortement; au lieu que c'est la grande punition des excès de l'amour-propre, de recourir

toujours à des moyens qui l'abusent ; & que l'ardeur des passions est presque toujours ce qui les détourne de leur but. Distinguons donc , en politique ainsi qu'en morale , l'intérêt réel de l'intérêt apparent ; le premier se trouveroit dans la paix perpétuelle , cela est démontré dans le projet ; le second se trouve dans l'état d'indépendance absolue qui soustrait les Souverains à l'empire de la loi , pour les soumettre à celui de la fortune. Semblables à un Pilote insensé , qui , pour faire montre d'un vain savoir , & commander à ses matelots , aimeroit mieux flotter entre des rochers durant la tempête , que d'assujettir son vaisseau par des ancrés.

Toute l'occupation des Rois , ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions , se rapporte à deux seuls objets ; étendre leur domination au-dehors , & la rendre plus absolue au-dedans : toute autre vue , ou se rapporte à l'une de ces deux , ou ne leur sert que de prétexte ; telles sont celles du *bien public* , du *bonheur des sujets* , de la *gloire de la nation* , mots à jamais pros crits du cabinet , & si lourdement employés

dans les édits publics, qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funestes, & que le peuple gémit d'avance, quand ses maîtres lui parlent de leurs soins paternels.

Qu'on juge sur ces deux maximes fondamentales, comment les Princes peuvent recevoir une proposition qui choque directement l'une, & qui n'est gueres plus favorable à l'autre; car on sent bien que par la Diète Européenne, le Gouvernement de chaque Etat n'est pas moins fixé que par ses limites; qu'on ne peut garantir les Princes de la révolte des sujets, sans garantir en même temps les sujets de la tyrannie des Princes; & qu'autrement l'institution ne sauroit subsister. Or, je demande s'il y a dans le monde un seul Souverain qui, borné ainsi pour jamais dans ses projets les plus chéris, supportât sans indignation la seule idée de se voir forcé d'être juste, non-seulement avec les étrangers, mais même avec ses propres sujets.

Il est facile de comprendre encore que, d'un côté la guerre & les conquêtes, & de l'autre les progrès du despotisme s'entraident mutuellement;

qu'on prend à discrétion dans un peuple d'esclaves, de l'argent & des hommes pour en subjuguier d'autres ; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, & un autre non moins spécieux d'avoir toujours de grandes armées, pour tenir le peuple en respect. Enfin, chacun voit assez que les Princes conquérans font pour le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs ennemis, & que la condition des vainqueurs n'est pas meilleure que celle des vaincus : *J'ai battu les Romains, écrivoit Annibal aux Carthaginois, envoyez-moi des troupes ; j'ai mis l'Italie à contribution, envoyez-moi de l'argent.* Voilà ce que signifient les *Te Deum*, les feux de joie & l'allégresse du peuple aux triomphes de ses maîtres.

Quant aux différends entre Prince & Prince, peut-on espérer de soumettre à un tribunal supérieur des hommes qui s'osent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, & qui ne font mention de Dieu même que parce qu'il est au Ciel ? Les Souverains se soumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques que toute la rigueur des loix

n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs ? Un simple gentilhomme offensé dédaigne de porter ses plaintes au Tribunal des Maréchaux de France , & vous voulez qu'un Roi porte les siennes à la Diète Européenne ? Encore y a-t-il cette différence , que l'un péche contre les loix & expose doublement sa vie , au lieu que l'autre n'expose gueres que ses sujets ; qu'il use , en prenant les armes , d'un droit avoué de tout le genre humain , & dont il prétend n'être redevable qu'à Dieu seul.

Un Prince qui met sa cause au hasard de la guerre , n'ignore pas qu'il court des risques ; mais il en est moins frappé que des avantages qu'il se promet , parce qu'il craint bien moins la fortune qu'il n'espère de sa propre sagesse : s'il est puissant , il compte sur ses alliances ; quelquefois il lui est utile au-dedans de purger de mauvaises humeurs , d'affoiblir des sujets indociles , d'effuyer même des revers , & le politique habile fait tirer avantage de ses propres défaites. J'espère qu'on se souviendra que ce n'est pas moi qui raisonne ainsi , mais le Sophiste de Cour ,

qui préfère un grand territoire & peu de sujets pauvres & soumis, à l'empire inébranlable que donnent au Prince la justice & les loix, sur un peuple heureux & florissant.

C'est encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la suspension du commerce, de la dépopulation, du dérangement des finances, & des pertes réelles que cause une vaine conquête. C'est un calcul très-fautif, que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des Souverains; le degré de puissance qu'ils ont en vue ne se compte point par les millions qu'on possède. Le Prince fait toujours circuler ses projets; il veut commander pour s'enrichir, & s'enrichir pour commander; il sacrifiera tour-à-tour l'un & l'autre, pour acquérir celui des deux qui lui manque; mais ce n'est qu'afin de parvenir à les posséder enfin tous les deux ensemble, qu'il les poursuit séparément; car pour être le maître des hommes & des choses, il faut qu'il ait à la fois l'empire & l'argent.

Ajoutons enfin, sur les grands avantages qui doivent résulter pour le com-

merce, d'une paix générale & perpétuelle, qu'ils font bien en eux-mêmes certains & incontestables, mais qu'étant communs à tous, ils ne seront réels pour personne, attendu que de tels avantages ne se sentent que par leurs différences; & que pour augmenter sa puissance relative, on ne doit chercher que les biens exclusifs.

Sans cesse abusés par l'apparence des choses, les Princes rejetteroient donc cette paix, quand ils peseroient leurs intérêts eux-mêmes; que sera-ce, quand ils les feront peser par leurs Ministres, dont les intérêts sont toujours opposés à ceux du peuple, & presque toujours à ceux du Prince? Les Ministres ont besoin de la guerre, pour se rendre nécessaires, pour jeter le Prince dans des embarras dont il ne se puisse tirer sans eux, & pour perdre l'État, s'il le faut, plutôt que leur place; ils en ont besoin pour vexer le peuple, sous prétexte des nécessités publiques; ils en ont besoin pour placer leurs créatures, gagner sur les marchés, & faire en secret mille odieux monopoles: ils en ont besoin pour satisfaire leurs pas-

sions & s'expulser mutuellement ; ils en ont besoin pour s'emparer du Prince , eu le tirant de la Cour , quand il s'y forme contre eux des intrigues dangereuses ; ils perdroient toutes ces ressources par la paix perpétuelle , & le public ne laisse pas de demander pourquoi , si ce projet est possible , ils ne l'ont pas adopté ? Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impossible dans ce projet , sinon qu'il soit adopté par eux. Que feront-ils donc pour s'y opposer ? Ce qu'ils ont toujours fait : ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'Abbé de Saint-Pierre , que même avec la bonne volonté que les Princes ni leurs Ministres n'auront jamais , il fût aisé de trouver un moyen favorable à l'exécution de ce système. Car il faudroit pour cela que la somme des intérêts particuliers ne l'emportât pas sur l'intérêt commun , & que chacun crût voir dans le bien de tous le plus grand bien qu'il pût espérer pour lui-même. Or , ceci demande un concours de sagesse dans tant de têtes , & un concours de rapports dans tant d'intérêts , qu'on

ne doit gueres espérer du hafard l'accord fortuit de toutes les circonftances néceffaires ; cependant , fi cet accord n'a pas lieu , il n'y a que la force qui puiſſe y ſuppléer ; & alors il n'eſt plus queſtion de perfuader , mais de contraindre , & il ne faut pas écrire des livres , mais lever des troupes.

Ainſi , quoique le projet fût très-fage , les moyens de l'exécuter ſe ſentoient de la ſimplicité de l'Auteur. Il ſ'imaginoit bonnement qu'il ne falloit qu'aſſembler un congrès , y propoſer ſes articles ; qu'on les alloit ſigner , & que tout ſeroit fait. Convenons que dans tous les projets de cet honnête homme , il voyoit aſſez bien l'effet des choſes , quand elles ſeroient établies ; mais il jugeoit comme un enfant des moyens de les établir.

Je ne voudrois , pour prouver que le projet de la République chrétienne n'eſt pas chimérique , que nommer ſon premier Auteur : car aſſurément Henri IV n'étoit pas fou , ni Sully viſionnaire. L'Abbé de Saint-Pierre ſ'autoriſoit de ces grands noms pour renouveler leur ſyſtème. Mais quelle différence dans le temps , dans les circonſ-

tances, dans la proposition, dans la maniere de la faire, & dans son auteur! Pour en juger, jettons un coup-d'œil sur la situation générale des choses, au moment choisi par Henri IV, pour l'exécution de son projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnoit sur une partie du monde & faisoit trembler l'autre, l'avoit fait aspirer à la Monarchie universelle, avec de grands moyens de succès & de grands talens pour les employer; son fils, plus riche & moins puissant, suivant sans relâche un projet qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, ne laissa pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles, & la Maison d'Autriche avoit pris un tel ascendant sur les autres Puissances, que nul Prince ne régnoit en sûreté, s'il n'étoit bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que son Pere, hérita de toutes ses prétentions. L'effroi de la Puissance Espagnole tenoit encore l'Europe en respect, & l'Espagne continuoit à dominer, plutôt par l'habitude de commander, que par le pouvoir de se faire obéir. En effet, la révolte des Pays-bas, les armemens contre l'Angleterre, les guer-

res civiles de France avoient épuisé les forces d'Espagne & les trésors des Indes ; la Maison d'Autriche , partagée en deux branches , n'agissoit plus avec le même concert ; & quoique l'Empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faisoit qu'aliéner les Princes & fomenter des ligues qui ne tarderent pas d'éclorre , & faillirent à le détrôner. Ainsi se préparoit de loin la décadence de la Maison d'Autriche & le rétablissement de la liberté commune. Cependant , nul n'osoit le premier hasarder de secouer le joug , & s'exposer seul à la guerre ; l'exemple de Henri IV même , qui s'en étoit tiré si mal , ôtoit le courage à tous les autres. D'ailleurs , si l'on excepte le Duc de Savoye , trop foible & trop subjugué pour rien entreprendre , il n'y avoit pas parmi tant de Souverains un seul homme de tête en état de former & soutenir une entreprise ; chacun attendoit du temps & des circonstances le moment de briser ses fers. Voilà quel étoit en gros l'état des choses , quand Henri forma le plan de la République chrétienne , & se prépara à

l'exécuter. Projet bien grand , bien admirable en lui-même, & dont je ne veux pas ternir l'honneur, mais qui ayant pour raison secrète l'espoir d'abaïsser un ennemi redoutable , recevoit de ce pressant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la seule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avoit employés à préparer une si haute entreprise. Je compterois volontiers pour le premier , d'en avoir bien vu toutes les difficultés; de telle sorte qu'ayant formé ce projet dès son enfance , il le médita toute sa vie , & réserva l'exécution pour sa vieillesse ; conduite qui prouve premièrement ce desir ardent & soutenu qui , seul dans les choses difficiles , peut vaincre les grands obstacles , & de plus, cette sagesse patiente & réfléchie qui s'applanit les routes de longue main , à force de prévoyance & de préparation : car il y a bien de la différence entre les entreprises nécessaires dans lesquelles la prudence même veut qu'on donne quelque chose au hasard , & celles que le succès seul peut justifier ; parce qu'ayant pu se passer de les faire , on n'a dû

les tenter qu'à coup sûr. Le profond secret qu'il garda toute sa vie, jusqu'au moment de l'exécution, étoit encore aussi essentiel que difficile dans une si grande affaire où le concours de tant de gens étoit nécessaire, & que tant de gens avoient intérêt de traverser. Il paroît que quoiqu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans son parti, & qu'il fût ligué avec les plus puissans Potentats, il n'eut jamais qu'un seul confident qui connût toute l'étendue de son plan, & par un bonheur que le Ciel n'accorda qu'au meilleur des Rois, ce confident fut un Ministre integre. Mais sans que rien transpirât de ces grands desseins, tout marchoit en silence vers leur exécution. Deux fois Sully étoit allé à Londres; la partie étoit liée avec le Roi Jacques, & le Roi de Suede étoit engagé de son côté : la Ligue étoit conclue avec les Protestans d'Allemagne; on étoit même sûr des Princes d'Italie, & tous concouroient au grand but, sans pouvoir dire quel il étoit, comme les ouvriers qui travaillent séparément aux pieces d'une même machine, dont ils ignorent la forme & l'usage. Qu'est-ce

donc qui favorisoit ce mouvement général ? Etoit-ce la paix perpétuelle , que nul ne prévoyoit , & dont peu se feroient fouciés ? Etoit-ce l'intérêt public , qui n'est jamais celui de personne ? L'Abbé de Saint-Pierre eût pu l'espérer. Mais réellement chacun ne travailloit que dans la vue de son intérêt particulier , qu'Henri avoit eu le secret de leur montrer à tous , sous une face très-atrayante. Le Roi d'Angleterre avoit à se délivrer des continuelles conspirations des Catholiques de son Royaume , toutes fomentées par l'Espagne. Il trouvoit de plus un grand avantage à l'affranchissement des Provinces-Unies , qui lui coûtoient beaucoup à soutenir , & le mettoient chaque jour à la veille d'une guerre qu'il redoutoit , ou à laquelle il aimoit mieux contribuer une fois avec tous les autres , afin de s'en délivrer pour toujours. Le Roi de Suede vouloit s'assurer de la Poméranie , & mettre un pied dans l'Allemagne. L'Electeur Palatin , alors Protestant & chef de la Confession d'Ausbourg , avoit des vues sur la Bohême , & entroit dans toutes celles du Roi d'Angleterre. Les Princes d'Alle-

magne avoient à réprimer les usurpations de la Maison d'Autriche. Le Duc de Savoye obtenoit Milan & la couronne de Lombardie , qu'il desiroit avec ardeur. Le Pape même , fatigué de la tyrannie Espagnole , étoit de la partie , au moyen du Royaume de Naples , qu'on lui avoit promis. Les Hollandois , mieux payés que tous les autres , gagnoient l'assurance de leur liberté. Enfin , outre l'intérêt commun d'abaïsser une Puissance orgueilleuse , qui vouloit dominer par-tout , chacun en avoit un particulier , très-vif , très-sensible , & qui n'étoit point balancé par la crainte de substituer un tyran à l'autre , puisqu'il étoit convenu que les conquêtes seroient partagées entre tous les Alliés , excepté la France & l'Angleterre , qui ne pouvoient rien garder pour elles. C'en étoit assez pour calmer les plus inquiets sur l'ambition d'Henri IV : mais ce sage Prince n'ignoroit pas qu'en ne se réservant rien pour ce traité , il y gagnoit pourtant plus qu'aucun autre ; car , sans rien ajouter à son patrimoine , il lui suffisoit de diviser celui du seul plus puissant que lui , pour devenir le plus puis-

fant lui-même ; & l'on voit très-clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvoient affurer le succès de l'entreprise , il ne négligeoit pas celles qui devoient lui donner la primauté dans le corps qu'il vouloit instituer.

De plus , ses apprêts ne se bornoient point à former au-dehors des Lignes redoutables , ni à contracter alliance avec ses voisins & ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement des premiers Potentats de l'Europe , il n'oublioit pas de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditoit. Il remplit d'argent ses coffres , ses arsénaux d'artillerie , d'armes , de munitions ; il ménagea de loin les ressources pour les besoins imprévus ; mais il fit plus que tout cela sans doute , en gouvernant sagement ses peuples , en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions , & en mettant un si bon ordre à ses finances , qu'elles pussent fournir à tout , sans fouler ses sujets ; de sorte que , tranquille au-dedans

& redoutable au-dehors, il se vit en état d'armer & d'entretenir soixante mille hommes & vingt vaisseaux de guerre, de quitter son Royaume, sans y laisser la moindre source de désordre, & de faire la guerre durant six ans, sans toucher à ses revenus ordinaires, ni mettre un sol de nouvelles impositions.

A tant de préparatifs, ajoutez pour la conduite de l'entreprise, le même zèle & la même prudence qui l'avoient formée, tant de la part de son Ministre que de la sienne. Enfin, à la tête des expéditions militaires, un Capitaine tel que lui, tandis que son adversaire n'en avoit point à lui opposer, & vous jugerez si rien de ce qui peut annoncer un heureux succès manquoit à l'espérance du sien. Sans avoir pénétré ses vues, l'Europe, attentive à ses immenses préparatifs, en attendoit l'effet avec une sorte de frayeur. Un léger prétexte alloit commencer cette grande révolution; une guerre qui devoit être la dernière, préparoit une paix immortelle, quand un événement dont l'horrible mystère doit augmenter l'effroi,

vint bannir à jamais le dernier espoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon Roi , replongea l'Europe dans d'éternelles guerres , qu'elle ne doit plus espérer de voir finir. Quoi qu'il en soit , voilà les moyens que Henri IV avoit rassemblés , pour former le même établissement que l'Abbé de Saint-Pierre prétendoit faire avec un livre.

Qu'on ne dise donc point que si son système n'a pas été adopté , c'est qu'il n'étoit pas bon ; qu'on dise au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté ; car le mal & les abus dont tant de gens profitent , s'introduisent d'eux-mêmes ; mais ce qui est utile au public ne s'introduit gueres que par la force , attendu que les intérêts particuliers y sont presque toujours opposés. Sans doute la paix perpétuelle est à présent un projet bien absurde ; mais qu'on nous rende un Henri IV & un Sully , la paix perpétuelle redeviendra un projet raisonnable ; ou plutôt , admirons un si beau plan , mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter ; car cela ne peut se faire que par des

moyens violens & redoutables à l'humanité. On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions ; & sur ce principe , qui de nous ôseroit dire si cette ligue Européenne est à désirer ou à craindre ? Elle seroit peut-être plus de mal tout-d'un-coup, qu'elle n'en préviendroit pour des siècles.





POLYSYNODIE

DE L'ABBÉ

DE SAINT-PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Nécessité dans la Monarchie d'une forme de Gouvernement subordonnée au Prince.

SI les Princes regardoient les fonctions du Gouvernement comme des devoirs indispensables, les plus capables s'en trouveroient les plus surchargés; leurs travaux, comparés à leurs forces, leur paroïtroient toujours excessifs; & on les verroit aussi ardens à resserrer leurs Etats ou leurs droits, qu'ils sont avides d'étendre les uns & les autres; & le poids de la Couronne écraseroit bientôt la plus forte tête qui voudroit sérieusement la porter. Mais,

soin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible & d'obligatoire, ils n'y voient que le plaisir de commander; & comme le Peuple n'est à leurs yeux que l'instrument de leurs fantaisies, plus ils ont de fantaisies à contenter, plus le besoin d'usurper augmente; & plus ils sont bornés & petits d'entendement, plus ils veulent être grands & puissans en autorité.

Cependant, le plus absolu despotisme exige encore un travail pour se soutenir: quelques maximes qu'il établisse à son avantage, il faut toujours qu'il les couvre d'une leurre d'utilité publique; qu'employant la force des peuples contr'eux-mêmes, il les empêche de la réunir contre lui; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature, & le cri de la liberté toujours prêt à sortir de l'extrême oppression. Enfin, quand le Peuple ne seroit qu'un vil troupeau sans raison, encore faudroit-il des soins pour le conduire, & le Prince, qui ne songe point à rendre heureux ses sujets, n'oublie pas, au moins, s'il n'est insensé, de conserver son patrimoine.

Qu'a-t-il donc à faire pour concilier

l'indolence avec l'ambition, la puissance avec les plaisirs, & l'empire des Dieux avec la vie animale ? Choisir pour soi les vains honneurs, l'oïveté, & remettre à d'autres les fonctions pénibles du Gouvernement, en se réservant tout au plus de chasser ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paisiblement & commodément le sceptre de l'univers; plongé dans d'insipides voluptés, il promènera, s'il veut, de fête en fête son ignorance & son ennui. Cependant on le traitera de conquérant, d'invincible, de Roi des Rois, d'Empereur Auguste, de Monarque du monde & de Majesté sacrée. Oublié sur le trône, nul aux yeux de ses voisins, & même à ceux de ses sujets, encensé de tous sans être obéi de personne; foible instrument de la tyrannie des Courtisans & de l'esclavage du Peuple, on lui dira qu'il regne & il croira régner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute Monarchie trop étendue. Qui veut soutenir le monde & n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écrasé,

Le Souverain d'un grand Empire n'est gueres au fond que le Ministre de ses Ministres , ou le représentant de ceux qui gouvernent sous lui. Ils sont obéis en son nom , & quand il croit leur faire exécuter sa volonté , c'est lui qui , sans le savoir , exécute la leur. Cela ne sauroit être autrement , car comme il ne peut voir que par leurs yeux , il faut nécessairement qu'il les laisse agir par ses mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail (a) & que j'appellerois , moi , l'essentiel du Gouvernement , il se réserve les grandes affaires , le verbiage des Ambassadeurs , les tracasseries de

(a) Ce qui importe aux citoyens , c'est d'être gouvernés justement & paisiblement. Au surplus , que l'Etat soit grand , puissant & florissant , c'est l'affaire particuliere du Prince , & les sujets n'y ont aucun intérêt. Le Monarque doit donc premierement s'occuper du détail en quoi consiste la liberté civile , la sûreté du peuple & même la sienne à bien des égards. Après cela , s'il lui reste du tems à perdre , il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéressent personne , qui ne naissent jamais que des vices du gouvernement , qui par conséquent ne font rien pour un Peuple heureux , & font peu de chose pour un Roi sage.

ses favoris , & tout au plus le choix de ses maîtres , car il en faut avoir malgré soi , sitôt qu'on a tant d'esclaves. Que lui importe , au reste , une bonne ou une mauvaise administration ? Comment son bonheur seroit-il troublé par la misère du Peuple , qu'il ne peut voir ; par ses plaintes , qu'il ne peut entendre , & par les désordres publics dont il ne saura jamais rien ? Il en est de la gloire des Princes comme des trésors de cet insensé , propriétaire en idée de tous les vaisseaux qui arrivoient au port ; l'opinion de jouir de tout l'empêchoit de rien desirer , & il n'étoit pas moins heureux des richesses qu'il n'avoit point , que s'il les eût possédées.

Que feroit de mieux le plus juste Prince avec les meilleures intentions , sitôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-dessus de ses forces ? Il est homme , & se charge des fonctions d'un Dieu ; comment peut-il espérer de les remplir ? Le sage , s'il en peut être sur le trône , renonce à l'empire ou le partage ; il consulte ses forces ; il mesure sur elle les fonctions qu'il veut remplir , & pour être un Roi vraiment grand , il ne se charge point d'un grand Royaume,

Mais ce que feroit le sage a peu de rapport à ce que feront les Princes. Ce qu'ils feront toujours , cherchons au moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il soit possible.

Avant que d'entrer en matiere , il est bon d'observer que si par miracle quelque grande ame peut suffire à la pénible charge de la Royauté , l'ordre héréditaire établi dans les successions , & l'extravagante éducation des héritiers du Trône fourniront toujours cent imbécilles pour un vrai Roi ; qu'il y aura des minorités , des maladies , des tems de délire & de passion qui ne laisseront souvent à la tête de l'Etat qu'un simulacre de Prince. Il faut cependant que les affaires se fassent. Chez tous les Peuples qui ont un Roi , il est donc absolument nécessaire d'établir une forme de gouvernement qui se puisse passer du Roi ; & dès qu'il est posé qu'un Souverain peut rarement gouverner par lui-même , il ne s'agit plus que de savoir comment il peut gouverner par autrui ; c'est à résoudre cette question qu'est destiné le discours sur la Polysynodie.





CHAPITRE II.

Trois formes spécifiques de Gouvernement subordonné.

UN Monarque, dit l'Abbé de Saint-Pierre, peut n'écouter qu'un seul homme dans toutes les affaires, & lui confier toute son autorité, comme autrefois les Rois de France la donnoient aux Maires du Palais, & comme les Princes Orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme Grand-Visir en Turquie. Pour abréger, j'appellerai Visirat cette sorte de ministère.

Ce Monarque peut aussi partager son autorité entre deux ou plusieurs hommes qu'il écoute chacun séparément sur la sorte d'affaire qui leur est commise, à-peu-près comme faisoit Louis XIV avec Colbert & Louvois. C'est cette forme que je nommerai dans la suite demi-Visirat.

Enfin ce Monarque peut faire discuter dans des assemblées les affaires du Gouvernement, & former à cet effet

autant de conseils qu'il y a de genres d'affaires à traiter. Cette forme de ministère que l'Abbé de Saint-Pierre appelle pluralité des Conseils ou PolySynodie, est à-peu-près, selon lui, celle que le Régent Duc d'Orléans avoit établie sous son administration, & ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'étoit aussi celle qu'avoit adoptée l'Eleve du vertueux Fenelon.

Pour choisir entre ces trois formes & juger de celle qui mérite la préférence, il ne suffit pas de les considérer en gros & par la première face qu'elles présentent; il ne faut pas, non plus, opposer les abus de l'une à la perfection de l'autre, ni s'arrêter seulement à certains momens passagers de désordre ou d'éclat, mais les supposer toutes aussi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, & chercher en cet état leurs rapports & leurs différences. Voilà de quelle maniere on peut en faire un parallele exact.





CHAPITRE III.

Rapport de ces formes à celles du Gouvernement suprême.

LES maximes élémentaires de la politique peuvent déjà trouver ici leur application. Car le Visirat, le demi-Visirat, & la Polysynodie se rapportent manifestement dans l'économie du gouvernement subalterne aux trois formes spécifiques du gouvernement suprême, & plusieurs des principes qui conviennent à l'administration souveraine peuvent aisément s'appliquer au Ministère. Ainsi le Visirat doit avoir généralement plus de vigueur & de célérité, le demi-Visirat plus d'exactitude & de soin, & la Polysynodie plus de justice & de constance. Il est sûr encore que comme la Démocratie tend naturellement à l'Aristocratie, & l'Aristocratie à la Monarchie; de même la Polysynodie tend au demi-Visirat, & le demi-Visirat au Visirat. Ce progrès de la force publique vers le relâchement qui oblige de

renforcer les ressorts , se retarde ou s'accélère à proportion que toutes les parties de l'Etat sont bien ou mal constituées ; & comme on ne parvient au despotisme & au Visirat que quand tous les autres ressorts sont usés , c'est à mon avis, un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en prendre une des précédentes ; car nulle autre ne peut plus suffire à tout un peuple qui a pu supporter celle-là. Mais sans vouloir quitter l'une pour l'autre, il est cependant utile de connoître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que , par une analogie assez naturelle , la Polyfynodie mérite déjà la préférence , il reste à rechercher si l'examen des choses mêmes pourra la lui confirmer ; mais avant que d'entrer dans cet examen , commençons par une idée plus précise de la forme que , selon notre Auteur , doit avoir la Polyfynodie.





CHAPITRE IV.

Partage & Départemens des Conseils.

LE Gouvernement d'un grand Etat tel que la France, renferme en soi huit objets principaux qui doivent former autant de départemens & par conséquent avoir chacun leur conseil particulier. Ces huit parties sont : la justice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangères, & celle de la religion. Il doit y avoir encore un neuvieme Conseil, qui, formant la liaison de tous les autres, unisse toutes les parties du Gouvernement, où les grandes affaires traitées & discutées en dernier ressort, n'attendent plus que de la volonté du Prince leur entiere décision, & qui, pensant & travaillant au besoin pour lui, supplée à son défaut, lorsque les maladies, la minorité, la vieillesse, ou l'aversion du travail empêche le Roi de faire ses fonctions : ainsi ce Conseil

général doit toujours être sur pied ou pour la nécessité présente ou par précaution pour le besoin à venir.



CHAPITRE V.

Maniere de les composer.

A l'égard de la maniere de composer ces Conseils, la plus avantageuse qu'on y puisse employer paroît être la méthode du scrutin ; car par toute autre voie il est évident que la synodie ne sera qu'apparente , que les Conseils n'étant remplis que des créatures des favoris, il n'y aura point de liberté réelle dans les suffrages , & qu'on n'aura sous d'autres noms qu'un véritable Visirat ou demi-Visirat. Je ne m'étendrai point ici sur la méthode & les avantages du scrutin ; comme il fait un des points capitaux du système de Gouvernement de l'Abbé de Saint-Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que quelque forme de Ministère qu'on ad-

mette , il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puisse être assuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite ; raison qui montre plutôt l'avantage que la facilité de faire adopter le scrutin dans les Cours des Rois.

Cette première précaution en suppose d'autres qui la rendent utile ; car il le seroit peu de choisir au scrutin entre des sujets qu'on ne connoîtroit pas , & l'on ne sauroit connoître la capacité de ceux qu'on n'a point vu travailler dans le genre auquel on les destine. Si donc il faut des grades dans le militaire , depuis l'Enseigne jusqu'au Maréchal de France , pour former les jeunes Officiers & les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour ; n'est-il pas plus important encore d'établir des grades semblables dans l'administration civile , depuis les Commis jusqu'aux Présidens des Conseils ? Faut-il moins de tems & d'expérience pour apprendre à conduire un Peuple que pour commander une armée ; les connoissances de l'homme d'Etat sont-elles plus faciles à acquérir que celles de l'homme de Guerre , ou le bon

ordre est-il moins nécessaire dans l'économie politique que dans la discipline militaire ? Les grades scrupuleusement observés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produit la République de Venise ; & pourquoi ne commenceroit-on pas d'aussi loin à Paris pour servir le Prince , qu'à Venise pour servir l'Etat.

Je n'ignore pas que l'intérêt des Vifirs s'oppose à cette nouvelle police ; je fais bien qu'ils ne veulent point être assujettis à des formes qui gênent leur despotisme , qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur soient entièrement dévouées , & qu'ils puissent d'un mot replonger dans la poussière d'où ils les tirent. Un homme de naissance , de son côté , qui n'a pour cette foule de valets , que le mépris qu'ils méritent , dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carrière , le Gouvernement de l'Etat est toujours prêt à devenir la proie du rebut de ses citoyens. Aussi n'est-ce point sous le Vifirat , mais sous la seule Polyfynodie qu'on peut espérer d'établir dans l'administration civile des grades honnêtes qui ne supposent pas

la bassesse, mais le mérite, & qui puissent rapprocher la noblesse des affaires dont on affecte de l'éloigner, & qu'elle affecte de mépriser à son tour.



CHAPITRE VI.

Circulation des Départemens.

DE l'établissement des grades s'enfuit la nécessité de faire circuler les départemens entre les membres de chaque Conseil & même d'un Conseil à l'autre, afin que chaque membre éclairé successivement sur toutes les parties du Gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le Conseil général & de participer à la grande administration.

Cette vue de faire circuler les départemens est due au Régent, qui l'établit dans le Conseil des finances; & si l'autorité d'un homme qui connoissoit si bien les ressorts du Gouvernement ne suffit pas pour la faire adopter, on ne peut disconvenir au mois des avan-

tages sensibles qui naîtroient de cette méthode. Sans doute, il peut y avoir des cas où cette circulation paroîtroit peu utile ou difficile à établir dans la Polysynodie : mais, elle n'y est jamais impossible, & jamais praticable dans le Visirat, ni dans le demi-Visirat : or il est important, par beaucoup de très-fortes raisons, d'établir une forme d'administration où cette circulation puisse avoir lieu.

1°. Premièrement, pour prévenir les malversations des Commis qui, changeant de bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le tems de s'arranger pour leurs friponneries aussi commodément qu'ils le font aujourd'hui : ajoutez qu'étant, pour ainsi dire, à la discrétion de leurs successeurs, ils seront plus réservés, en changeant de département, à laisser les affaires de celui qu'ils quittent dans un état qui pourroit les perdre, si par hasard leur successeur se trouvoit honnête homme ou leur ennemi. 2°. En second lieu, pour obliger les Conseillers mêmes à mieux veiller sur leur conduite ou sur celle de leurs commis ; de peur d'être taxés de négligence & de pis encore,

quand leur gestion changera d'objet sans cesse, & chaque fois sera connue de leur successeur. 3°. Pour exciter entre les membres d'un même corps une émulation louable à qui passera son prédécesseur dans le même travail. 4°. Pour corriger par ces fréquens changemens les abus que les erreurs, les préjugés & les passions de chaque sujet auront introduits dans son administration : car parmi tant de caractères différens qui régiront successivement la même partie, leurs fautes se corrigeront mutuellement, & tout ira plus constamment à l'objet commun. 5°. Pour donner à chaque membre d'un Conseil des connoissances plus nettes & plus étendues des affaires & de leurs divers rapports ; en sorte qu'ayant manié les autres parties, il voye distinctement ce que la sienne est au tout, qu'il ne se croye pas toujours le plus important personnage de l'Etat, & ne nuise pas au bien général pour mieux faire celui de son département. 6°. Pour que tous les avis soient mieux portés en connoissance de cause, que chacun entende toutes les matières sur lesquelles il doit opiner, & qu'une plus gran-

de uniformité de lumieres mette plus de concorde & de liaison dans les délibérations communes. 7°. Pour exercer l'esprit & les talens des Ministres; car, portés à se reposer & s'appesantir sur un même travail, ils ne s'en font enfin qu'une routine qui resserre & circonscrit, pour ainsi dire, le génie par l'habitude. Or, l'attention est à l'esprit ce que l'exercice est au corps; c'est elle qui lui donne de la vigueur, de l'adresse, & qui le rend propre à supporter le travail: ainsi l'on peut dire que chaque Conseiller d'Etat, en revenant après quelques années de circulation à l'exercice de son premier département, s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que s'il fût demeuré dans le même, il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent; mais je dis qu'elles eussent été moins bien faites, parce qu'il eût eu des vues plus bornées, & qu'il n'eût pas acquis une connoissance aussi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départemens; de sorte qu'il ne perd d'un côté dans la circulation que

pour gagner d'un autre beaucoup davantage. 8°. Enfin, pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir, plus d'indépendance entre les Conseillers d'Etat; & par conséquent plus de liberté dans les suffrages. Autrement dans un Conseil nombreux en apparence, on n'auroit réellement que deux ou trois opinans auxquels tous les autres seroient assujettis, à - peu - près comme ceux qu'on appelloit autrefois à Rome *Senatores pedarii*, qui pour l'ordinaire, regardoient moins à l'avis qu'à l'auteur : inconvénient d'autant plus dangereux, que ce n'est jamais en faveur du meilleur parti qu'on a besoin de gêner les voix.

On pourroit pousser encore plus loin cette circulation des départemens, en l'étendant jusqu'à la Présidence même ; car s'il étoit de l'avantage de la République Romaine, que les Consuls redevinssent au bout de l'an simples Sénateurs en attendant un nouveau Consulat, pourquoi ne seroit-il pas de l'avantage du Royaume, que les Présidens redevinssent après deux ou trois ans simples Conseillers, en attendant une nouvelle Présidence ? Ne seroit-ce

pas , pour ainsi dire , proposer un prix tous les trois ans à ceux de la Compagnie qui , durant cet intervalle , se distingueroient dans leurs Corps ? Ne seroit-ce pas un nouveau ressort très-propre à entretenir dans une continue activité , le mouvement de la machine publique ; & le vrai secret d'animer le travail commun n'est-il pas d'y proportionner toujours le salaire ?



CHAPITRE VII.

Autres avantages de cette circulation.

JE n'entrerai point dans le détail des avantages de la circulation portée à ce dernier degré. Chacun doit voir que les déplacemens devenus nécessaires par la décrépitude ou l'affoiblissement des Présidens , se feront ainsi sans dureté & sans effort ; que les Ex-Présidens des Conseils particuliers auront encore un objet d'élévation , & les membres de ce Conseil celui d'y pouvoir

présider à leur tour ; que cette alternative de subordination & d'autorité rendra l'une & l'autre en même tems plus parfaite & plus douce ; que cette circulation de la Présidence est le plus sûr moyen d'empêcher la Polysynodie de pouvoir dégénérer en Visirat ; & qu'en général la circulation répartissant avec plus d'égalité les lumieres & le pouvoir du Ministère entre plusieurs membres, l'autorité royale domine plus aisément sur chacun d'eux : tout cela doit sauter aux yeux d'un lecteur intelligent ; & s'il falloit tout dire, il ne faudroit rien abréger.



CHAPITRE VIII.

Que la Polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle.

JE m'arrête ici par la même raison sur la forme de la Polysynodie, après avoir établi les principes généraux sur lesquels on la doit ordonner pour la rendre utile & durable. S'il s'y présen-

te d'abord quelque embarras , c'est qu'il est toujours difficile de maintenir long-tems ensemble deux Gouvernemens aussi différens dans leurs maximes que le monarchique & le républicain , quoiqu'au fond cette union produisît peut-être un tout parfait , & le chef-d'œuvre de la politique. Il faut donc bien distinguer la forme apparente qui regne par-tout , de la forme réelle dont il est ici question ; car on peut dire en un sens que la Polysynodie est la première & la plus naturelle de toutes les administrations en sous-ordre , même dans la Monarchie.

En effet , comme les premières loix nationales furent faites par la nation assemblée en corps , de même les premières délibérations du Prince furent faites avec les principaux de la nation assemblés en Conseil. Le Prince a des Conseillers avant que d'avoir des Vifirs ; il trouve les uns & fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'Etat en forme naturellement le synode ou Conseil général. Quand le Monarque est élu , il n'a qu'à présider & tout est fait ; mais quand il faut choisir un Ministre ou des favoris , on commence à

introduire une forme arbitraire où la
 brigue & l'inclination naturelle ont bien
 plus de part que la raison ni la voix
 du peuple. Il n'est pas moins simple
 que dans autant d'affaires de différentes
 natures qu'en offre le Gouvernement,
 le Parlement national se divise en di-
 vers comités toujours sous la présiden-
 ce du Roi qui leur assigne à chacun les
 matieres sur lesquelles ils doivent dé-
 libérer ; & voilà les Conseils particu-
 liers nés du Conseil général dont ils
 font les membres naturels , & la Sy-
 nodie changée en Polysynodie ; forme
 que je ne dis pas être , en cet état , la
 meilleure , mais bien la première & la
 plus naturelle.



CHAPITRE IX.

Et la plus utile.

CONSIDÉRONS maintenant la droi-
 te fin du Gouvernement & les obsta-
 cles qui l'en éloignent. Cette fin est
 sans contredit le plus grand intérêt de

l'état & du Roi ; ces obstacles font , outre le défaut de lumieres , l'intérêt particulier des administrateurs ; d'où il suit que , plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne & d'opposition , moins ils balancent l'intérêt public ; de sorte que s'ils pouvoient se heurter & se détruire mutuellement , quelque vifs qu'on les supposât , ils deviendroient nuls dans la délibération , & l'intérêt public seroit seul écouté. Quel moyen plus sûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les opposer entr'eux par la multiplication des opinans ? Ce qui fait les intérêts particuliers , c'est qu'ils ne s'accordent point ; car s'ils s'accordoient ce ne seroit plus un intérêt particulier mais commun. Or , en détruisant tous ces intérêts l'un par l'autre , reste l'intérêt public qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un Visir opine sans témoins devant son maître , qu'est-ce qui gêne alors son intérêt personnel ? A-t-il besoin de beaucoup d'adresse pour en imposer à un homme aussi borné que doivent l'être ordinairement les Rois ,

circonscrits par tout ce qui les environne dans un si petit cercle de lumières ? sur des exposés falsifiés , sur des prétextes spécieux , sur des raisonnemens sophistiques , qui l'empêche de déterminer le Prince avec ces grands mots *d'honneur de la Couronne & de bien de l'Etat* aux entreprises les plus funestes , quand elles lui sont personnellement avantageuses ? Certes , c'est grand hasard si deux intérêts particuliers aussi actifs que celui du Visir & du Prince , laissent quelque influence à l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je fais bien que les Conseillers de l'Etat seront des hommes comme les Visirs ; je ne doute pas qu'ils n'aient souvent , ainsi qu'eux , des intérêts particuliers opposés à ceux de la nation , & qu'ils ne préférassent volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais dans une assemblée dont tous les membres sont clair - voyans & n'ont pas les mêmes intérêts , chacun entreprendroit vainement d'amener les autres à ce qui lui convient exclusivement : sans persuader personne , il ne feroit que se rendre suspect de corruption & d'infir-

délicé. Il aura beau vouloir manquer à son devoir, il n'osera le tenter ou le tentera vainement au milieu de tant d'observateurs. Il fera donc de nécessité vertu, en sacrifiant publiquement son intérêt particulier au bien de la patrie, & soit réalité, soit hypocrisie, l'effet sera le même en cette occasion pour le bien de la société. C'est qu'alors un intérêt particulier très-fort, qui est celui de sa réputation, concourt avec l'intérêt public. Au lieu qu'un Visir qui fait, à la faveur des ténèbres du Cabinet, dérober à tous les yeux le secret de l'Etat, se flatte toujours qu'on ne pourra distinguer ce qu'il fait en apparence pour l'intérêt public de ce qu'il fait réellement pour le sien; & comme après tout, ce Visir ne dépend que de son maître qu'il trompe aisément, il s'embarrasse fort peu des murmures de tout le reste,





C H A P I T R E X.

Autres avantages.

DE ce premier avantage on en voit découler une foules d'autres qui ne peuvent avoir lieu sans lui. Premièrement, les résolutions de l'Etat seront moins souvent fondées sur des erreurs de fait, parce qu'il ne sera pas aussi aisé à ceux qui feront le rapport des faits de les déguiser devant une assemblée éclairée, où se trouveront presque toujours d'autres témoins de l'affaire, que devant un Prince qui n'a rien vu que par les yeux de son Visir. Or, il est certain que la plupart des résolutions d'Etat dépendent de la connoissance des faits, & l'on peut dire même en général qu'on ne prend gueres d'opinions fausses qu'en supposant vrais des faits qui sont faux ou faux des faits qui sont vrais. En second lieu, les impôts seront portés à un exès moins insupportable, lorsque le Prince pourra être

être éclairé sur la véritable situation de ses Peuples & sur ses véritables besoins : mais ces lumières, ne les trouvera-t-il pas plus aisément dans un Conseil dont plusieurs membres n'auront aucun maniement de finances, ni aucun ménagement à garder, que dans un Visir qui veut fomenter les passions de son maître, ménager les fripons en faveur, enrichir ses créatures & faire sa main pour lui-même. On voit encore que les femmes auront moins de pouvoir, & que par conséquent l'Etat en ira mieux. Car il est plus aisé à une femme intrigante de placer un Visir que cinquante Conseillers, & de séduire un homme que tout un college. On voit que les affaires ne seront plus suspendues ou bouleversées par le déplacement d'un Visir ; qu'elles seront plus exactement expédiées quand, liées par une commune délibération, l'exécution sera, cependant, partagée entre plusieurs Conseillers, qui auront chacun leur département, que lorsqu'il faut que tout sorte d'un même Bureau ; que les systèmes politiques seront mieux suivis & les réglemens beaucoup mieux observés quand il n'y aura plus de ré-

volution dans le Ministère , & que chaque Visir ne se fera plus un point d'honneur de détruire tous les établissemens utiles de celui qui l'aura précédé ; de sorte qu'on sera sûr qu'un projet une fois formé ne sera plus abandonné , que lorsque l'exécution en aura été reconnue impossible ou mauvaise.

A toutes ces conséquences , ajoutez-en deux non moins certaines , mais plus importantes encore , qui n'en sont que le dernier résultat & doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La première , que dans un travail commun , le mérite , les talens , l'intégrité se feront plus aisément connoître & récompenser ; soit dans les membres des Conseils qui seront sans cesse sous les yeux les uns des autres & de tout l'État , soit dans le Royaume entier où nulles actions remarquables , nuls hommes dignes d'être distingués , ne peuvent se dérober long-tems aux regards d'une assemblée qui veut & peut tout voir , & où la jalousie & l'émulation des membres les porteront souvent à se faire des créatures qui effacent en mé-

rite celles de leur rivaux ; la seconde & dernière conséquence est que , les honneurs & les emplois distribués avec plus d'équité & de raison , l'intérêt de l'Etat & du Prince mieux écouté dans les délibérations , les affaires mieux expédiées & le mérite plus honoré , doivent nécessairement réveiller dans le cœur du Peuple cet amour de la Patrie qui est le plus puissant ressort d'un sage gouvernement & qui ne s'éteint jamais chez les Citoyens que par la faute des Chefs. (a)

Tels sont les effets nécessaires d'une forme de gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La Polyfynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un nouveau prix à ceux-là. Des assemblées nombreuses & éclairées fourniront plus de lumières sur les expédiens , & l'expérience confirme que les délibérations d'un Sénat sont en général plus sages & mieux digérées que celle d'un Visir. Les Rois seront plus instruits de leurs

(a) Il y a plus de ruse & de secret dans le Visirat, mais il y a plus de lumières & de droiture dans la Synodie.

affaires ; ils ne sauroient assister aux Conseils sans s'en instruire , car c'est-là qu'on ose dire la vérité , & les membres de chaque Conseil auront le plus grand intérêt que le Prince y assiste assiduellement pour en soutenir le pouvoir ou pour en autoriser les résolutions. Il y aura moins de vexations & d'injustices de la part des plus forts ; car un Conseil sera plus accessible que le trône aux opprimés ; il courront moins de risque à y porter leurs plaintes , & ils y trouveront toujours dans quelques membres plus de protecteurs contre les violences des autres , que sous le Visirat contre un seul homme qui peut tout , ou contre un demi-Visir d'accord avec ses collègues pour faire renvoyer à chacun d'eux le jugement des plaintes qu'on fait contre lui. L'Etat souffrira moins de la minorité , de la foiblesse ou de la caducité du Prince. Il n'y aura jamais de Ministre assez puissant pour se rendre , s'il est de grande naissance , redoutable à son maître même , ou pour écarter & mécontenter les Grands s'il est né de bas lieu ; par conséquent , il y aura d'un côté moins de levains de guerres

civiles, & de l'autre plus de sûreté pour la conservation des droits de la Maison Royale. Il y aura moins aussi de guerres étrangères, parce qu'il y aura moins de gens intéressés à les susciter & qu'ils auront moins de pouvoir pour en venir à bout. Enfin le trône en sera mieux affermi de toutes manières ; la volonté du Prince, qui n'est ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée, & par conséquent la nation plus heureuse.

Au reste, mon Auteur convient lui-même que l'exécution de son plan ne seroit pas également avantageuse en tous tems, & qu'il y a des momens de crise & de trouble où il faut substituer aux Conseils permanens des Commissions extraordinaires, & que quand les finances, par exemple, sont dans un certain désordre, il faut nécessairement les donner à débrouiller à un seul homme, comme Henri IV fit à Rosni, & Louis XIV à Colbert. Ce qui signifieroit que les Conseils ne sont bons pour faire aller les affaires que quand elles vont toutes seules ; en effet pour ne rien dire de la Polysynodie même du Régent, l'ont fait les risées qu'excita

dans des circonstances épineuses ce ridicule Conseil de raison étourdiment demandé par les notables de l'assemblée de Rouen, & adroitement accordé par Henri IV. Mais comme les finances des Républiques sont en général mieux administrées que celles des Monarchies, il est à croire qu'elles le seront mieux, ou du moins plus fidelement par un Conseil que par un Ministre; & que si, peut-être, un Conseil est d'abord moins capable de l'activité nécessaire pour les tirer d'un état de désordre, il est aussi moins sujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber: ce qui ne doit pas s'entendre d'une assemblée passagere & subordonnée, mais d'une véritable Polysynodie où les Conseils aient réellement le pouvoir qu'ils paroissent avoir, où l'administration des affaires ne leur soit pas enlevée par des demi-Visirs, & où sous les noms spécieux de *Conseil-d'Etat*, ou de *Conseil des Finances*, ces Corps ne soient pas seulement des tribunaux de justice ou des chambres des comptes.



CHAPITRE XI.

Conclusion.

QUOIQUE les avantages de la Polyfynodie ne soient pas sans inconvéniens, & que les inconvéniens des autres formes d'administration ne soient pas sans avantages, du moins apparens, quiconque fera sans partialité le parallèle des uns & des autres, trouvera que la Polyfynodie n'a point d'inconvéniens essentiels qu'un bon Gouvernement ne puisse aisément supporter; au lieu que tous ceux du Visirat & du demi-Visirat attaquent les fondemens mêmes de la constitution; qu'une administration non interrompue peut se perfectionner sans cesse, progrès impossibles dans les intervalles & révolutions du Visirat; que la marche égale & unie d'une Polyfynodie comparée avec quelques momens brillans du Visirat, est un sophisme grossier qui n'en sauroit imposer au vrai politique, parce

que ce sont deux choses fort différentes que l'administration rare & passagere d'un bon Visir, & la forme générale du Visirat, où l'on a toujours des siècles de désordre sur quelques années de bonne conduite ; que la diligence & le secret, les seuls vrais avantages du Visirat, beaucoup plus nécessaires dans les mauvais Gouvernemens que dans les bons, sont de foibles supplémens au bon ordre, à la justice & à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer ; qu'on peut encore se procurer ces supplémens au besoin dans la Polysynodie par des commissions extraordinaires, sans que le Visirat ait jamais pareille ressource pour les avantages dont il est privé ; que même l'exemple de l'ancien Sénat de Rome, & de celui de Venise, prouve que des commissions ne sont pas toujours nécessaires dans un Conseil pour expédier les plus importantes affaires promptement & secrètement ; que le Visirat & le demi-Visirat avilissant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeroient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang ; qu'on n'y peut gueres monter ou s'y

maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus; qu'ainsi toujours en obstacle à lui-même, le Gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent, & consumant l'Etat pour se renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudroit élever sans cesse avec des matériaux tirés de ses fondemens. C'est ici la considération la plus importante aux yeux de l'homme d'Etat, & celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de Gouvernement ou du moins la plus durable, est celle qui fait les hommes tels qu'elle a besoin qu'ils soient. Laissons les lecteurs réfléchir sur cet axiome, ils en feront aisément l'application.





JUGEMENT

SUR LA

POLYSYNODIE.

DE tous les ouvrages de l'Abbé de Saint-Pierre, le discours sur la Polysynodie, est mon avis, le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, & même le mieux écrit; éloge dont le sage Auteur se seroit fort peu soucié, mais qui n'est pas indifférent aux lecteurs superficiels. Aussi cet écrit n'étoit-il qu'une ébauche qu'il prétendoit n'avoir pas eu le tems d'abrégé, mais qu'en effet il n'avoit pas eu le tems de gâter pour vouloir tout dire; & Dieu garde un lecteur impatient des abrégés de sa façon!

Il a su même éviter dans ce discours le reproche si commode aux ignorans qui ne savent mesurer le possible que sur l'existant, ou aux méchans qui ne

trouvent bon que ce qui sert à leur méchanceté, lorsqu'on montre aux uns & aux autres que ce qui est pourroit être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande prise que la sottise routinée a presque toujours sur les nouvelles vues de la raison, avec ces mots tranchants *de projets en l'air* & *de rêveries* : car quand il écrivoit en faveur de la Polysynodie, il la trouvoit établie dans son pays. Toujours paisible & sensé, il se plaisoit à montrer à ses compatriotes les avantages du Gouvernement auquel ils étoient soumis; il en faisoient une comparaison raisonnable & discrete avec celui dont ils venoient d'éprouver la rigueur. Il louoit le système du Prince régnant; il en déduisoit les avantages; il monroit ceux qu'on y pouvoit ajouter; & les additions même qu'il demandoit, consistoient moins, selon lui, dans des changemens à faire, que dans l'art de perfectionner ce qui étoit fait. Une partie de ces vues lui étoient venues sous le regne de Louis XIV; mais il avoit eu la sagesse de les taire, jusqu'à ce que l'intérêt de l'Etat, celui du Gouvernement & le sien lui permissent de les publier.

Il faut convenir cependant que sous un même nom, il y avoit une extrême différence entre la Polyfynodie qui existoit, & celle que propofoit l'Abbé de Saint-Pierre; & pour peu qu'on y réfléchisse, on trouvera que l'administration qu'il citoit en exemple, lui servoit bien plus de prétexte que de modele pour celle qu'il avoit imaginée. Il tournoit même avec assez d'adresse en objections contre son propre système les défauts à relever dans celui du Régent, & sous le nom de réponses à ses objections, il montrait sans danger & ces défauts & leurs remedes. Il n'est pas impossible que le Régent, quoique souvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adresse, ait pénétré la finesse de cette critique, & qu'il ait abandonné l'Abbé de Saint-Pierre par pique autant que par foiblesse, plus offensé peut-être des défauts qu'on trouvoit dans son ouvrage, que flatté des avantages qu'on y faisoit remarquer. Peut-être aussi lui fut-il mauvais gré d'avoir en quelque maniere dévoilé ses vues secretes, en montrant

que son établissement n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être pour devenir avantageux à l'Etat, & prendre une assiette fixe & durable. En effet, on voit clairement que c'étoit la forme de Polyfynodie établie sous la Régence que l'Abbé de Saint-Pierre accusoit de pouvoir trop aisément dégénérer en demi-Visirat & même en Visirat; d'être susceptible, aussi bien que l'un & l'autre, de corruption dans ses membres & de concert entr'eux contre l'intérêt public; de n'avoir jamais d'autre sûreté pour sa durée que la volonté du Monarque régnant; enfin de n'être propre que pour les Princes laborieux, & d'être, par conséquent, plus souvent contraire que favorable au bon ordre & à l'expédition des affaires. C'étoit l'espérance de remédier à ces divers inconvéniens qui l'engageoit à proposer une autre Polyfynodie entièrement différente de celle qu'il feignoit de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms fasse confondre son projet avec cette ridicule Polyfynodie dont il vouloit autoriser la sienne: mais qu'on appelloit dès-lors par dérision

les soixante & dix Ministres, & qui fut réformée au bout de quelques mois sans avoir rien fait qu'achever de tout gâter : car la maniere dont cette administration avoit été établie fait assez voir qu'on ne s'étoit pas beaucoup soucié qu'elle allât mieux, & qu'on avoit bien plus songé à rendre le Parlement méprisable au Peuple, qu'à donner réellement à ses membres l'autorité qu'on feignoit de leur confier. C'étoit un piège aux pouvoirs intermédiaires semblable à celui que leur avoit déjà tendu Henri IV à l'assemblée de Rouen, piège dans lequel la vanité les fera toujours donner & qui les humiliera toujours. L'ordre politique & l'ordre civil ont dans les Monarchies des principes si différens & des regles si contraires, qu'il est presque impossible d'allier les deux administrations, & qu'en général les membres des Tribunaux sont peu propres pour les Conseils; soit que l'habitude des formalités nuise à l'expédition des affaires qui n'en veulent point, soit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maximes d'Etat & la justice & les loix.

Au reste, laissant les faits à part, je

croirois, quant à moi, que le Prince & le Philosophe pouvoient avoir tous deux raison sans s'accorder dans leur systême; car, autre chose est l'administration passagere & souvent orageuse d'une Régence, & autre chose une forme de gouvernement durable & constante qui doit faire partie de la constitution de l'Etat. C'est ici, ce me semble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'Abbé de Saint-Pierre, qui est de n'appliquer jamais assez bien ses vues aux hommes, aux tems, aux circonstances, & d'offrir toujours comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui servent souvent d'obstacles. Dans le plan dont il s'agit, il vouloit modifier un gouvernement que sa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout-à-fait étrangers à sa constitution présente: il vouloit lui rendre cette vigueur universelle qui met, pour ainsi dire, toute la personne en action. C'étoit comme s'il eût dit à un vieillard décrépité & gouteux; marchez, travaillez; servez-vous de vos bras & de vos jambes; car l'exercice est bon à la santé.

En effet, ce n'est rien moins qu'une

révolution dont il est question dans la Polyfynodie, & il ne faut pas croire parce qu'on voit actuellement des Conseils dans les Cours des Princes & que ce sont des Conseils qu'on propose, qu'il y ait peu de différence d'un système à l'autre. La différence est telle qu'il faut commencer par détruire tout ce qui existe pour donner au gouvernement la forme imaginée par l'Abbé de Saint-Pierre; & nul n'ignore combien est dangereux dans un grand Etat, le moment d'anarchie & de crise qui précédé nécessairement un établissement nouveau. La seule introduction du scrutin devoit faire un renversement épouvantable, & donner plutôt un mouvement convulsif & continuel à chaque partie qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les masses énormes qui composent la Monarchie Française! qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou prévoir tous les effets qu'il peut produire? Quand tous les avantages du nouveau plan seroient incontestables, quel homme de sens oseroit entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes & de donner

une autre forme à l'Etat que celle où l'a successivement amené une durée de treize cents ans? Que le Gouvernement actuel soit encore celui d'autrefois, ou que durant tant de siècles il ait changé de nature insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il faut le respecter; s'il a dégénéré, c'est par la force du tems & des choses, & la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir: or, quand toute une nation ne fait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses; & dans un pays où la musique est devenue une affaire d'Etat, que seront les affaires d'Etat sinon des chansons? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel-esprit, & les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du Prince & la gloire de la Nation, que doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel Peuple & transportées de la Cour à la Ville? Quelle confiance peut-on

avoir au scrutin des Conseils, quand on voit celui d'une Académie au pouvoir des femmes! seront-elles moins empressées à placer des ministres que des savans, ou se connoîtront elles mieux en politique qu'en éloquence? Il est bien à craindre que de tels établissemens dans un pays où les mœurs sont en dérision, ne se fissent pas tranquillement, ne se maintinssent gueres sans troubles, & ne donnassent pas les meilleurs sujets.

D'ailleurs, sans entrer dans cette vieille question de la vénalité des charges qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvus d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité? ou penseroit-t-on qu'elle pût subsister dans un Gouvernement & le scrutin dans l'autre; l'une dans les Tribunaux, l'autre dans les Conseils, & que les seules places qui restent à la faveur seroient abandonnées aux élections? Il faudroit avoir des vues bien courtes & bien fausses pour vouloir allier des choses si dissemblables, & fonder un même systéme sur des principes si différens. Mais laissons ces applications,

& considérons la chose en elle-même.

Quelles sont les circonstances dans lesquelles une Monarchie héréditaire peut sans révolutions être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'Aristocratie? Les Corps intermédiaires entre le Prince & le Peuple, peuvent-ils, doivent-ils avoir une juridiction indépendante l'un de l'autre; ou s'ils sont précaires & dépendans du Prince, peuvent-ils jamais entrer comme parties intégrantes dans la constitution de l'Etat, & même avoir une influence réelle dans les affaires? Questions préliminaires qu'il falloit discuter, & qui ne semblent pas faciles à résoudre: car s'il est vrai que la pente naturelle est toujours vers la corruption & par conséquent vers le despotisme, il est difficile de voir par quelles ressources de politique le Prince, quand même il le voudroit, pourroit donner à cette pente une direction contraire qui ne pût être changée par ses successeurs ni par leurs Ministres. L'Abbé de Saint-Pierre ne prétendoit pas, à la vérité, que sa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité Royale: car il donne aux Conseils la délibération des matieres, & laisse au

Roi seul la décision : ces différens Conseils, dit-il, sans empêcher le Roi de faire tout ce qu'il voudra, le préféreront souvent de vouloir des choses nuisibles à sa gloire & à son bonheur; ils porteront devant lui le flambeau de la vérité pour lui montrer le meilleur chemin & le garantir des pièges. Mais cet homme éclairé pouvoit-il se payer lui-même de si mauvaises raisons? espéroit-il que les yeux des Rois pussent voir les objets à travers les lunettes des sages? Ne sentoit-il pas qu'il falloit nécessairement que la délibération des Conseils devint bientôt un vain formulaire, ou que l'autorité Royale en fût altérée, & n'avoit-il pas lui-même que c'étoit introduire un Gouvernement mixte, où la forme Républicaine s'allioit à la Monarchique? En effet, des Corps nombreux dont le choix ne dépendroit pas entièrement du Prince, & qui n'auroient par eux-mêmes aucun pouvoir, deviendroient bientôt un fardeau inutile à l'État; sans mieux faire aller les affaires, ils ne feroient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités, &, pour me servir de ses propres termes, ne

feroient que des Conseils de parade. Les favoris du Prince, qui le sont rarement du public, & qui, par conséquent, auroient peu d'influence dans des Conseils formés au scrutin, décideroient seuls toutes les affaires; le Prince n'assisteroit jamais aux Conseils sans avoir déjà pris son parti sur tout ce qu'on y devoit agiter, ou n'en sortiroit jamais sans consulter de nouveau, dans son cabinet, avec ses favoris, sur les résolutions qu'on y auroit prises; enfin, il faudroit nécessairement que les Conseils devinssent méprisables, ridicules, & tout-à-fait inutiles, ou que les Rois perdissent de leur pouvoir: alternative à laquelle ceux-ci ne s'exposent certainement pas, quand même il en devoit résulter le plus grand bien de l'Etat & le leur.

Voilà, ce me semble, à-peu-près les côtés par lesquels l'Abbé de Saint-Pierre eût dû considérer le fond de son système pour en bien établir les principes; mais il s'amuse, au lieu de cela, à résoudre cinquante mauvaises objections qui ne valent pas la peine d'être examinées, ou, qui pis est, à faire lui-même de mauvaises réponses

quand les bonnes se présentent naturellement, comme s'il cherchoit à prendre plutôt le tour d'esprit de ses opposans pour les ramener à la raison, que le langage de la raison pour convaincre les sages.

Par exemple, après s'être objecté que dans la Polysynodie chacun des Conseillers a son plan général; que cette diversité produit nécessairement des décisions qui se contredisent, & des embarras dans le mouvement total; il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan général que de chercher à perfectionner les réglemens qui roulent sur toutes les parties du Gouvernement. Le meilleur plan général, n'est-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'Etat dans chaque affaire particulière? D'où il tire cette conclusion très-fausse que les divers plans généraux, ni par conséquent les réglemens & les affaires qui s'y rapportent, ne peuvent jamais se croiser ou se nuire mutuellement.

En effet, le plus grand bien de l'Etat n'est pas toujours une chose si claire, ni qui dépende autant qu'on le croiroit du plus grand bien de chaque

partie ; comme si les mêmes affaires ne pouvoient pas avoir entr'elles une infinité d'ordres divers & de liaisons plus ou moins fortes qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien dirigés sont toujours doubles, & renferment dans un système comparé la forme actuelle de l'Etat & sa forme perfectionnée selon les vues de l'Auteur. Or, cette perfection dans un tout aussi composé que le corps politique, ne dépend pas seulement de celle de chaque partie, comme pour ordonner un palais il ne suffit pas d'en bien disposer chaque piece, mais il faut de plus considérer les rapports du tout, les liaisons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait ensemble, & la symmétrie la plus régulière. Ces objets généraux sont si importans, que l'habile Architecte sacrifie au mieux du tout mille avantages particuliers qu'il auroit pu conserver dans une ordonnance moins parfaite & moins simple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les finances, ni la guerre, ni le commerce ; mais il rap-

porte toutes ces parties à un objet commun ; & des proportions qui leur conviennent le mieux , résultent les plans généraux dont les dimensions peuvent varier de mille manieres , selon les idées & les vues de ceux qui les ont formés , soit en cherchant la plus grande perfection du tout , soit en cherchant la plus facile exécution , sans qu'il soit aisé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la préférence. Or , c'est de ces plans qu'on peut dire que si chaque Conseil & chaque Conseiller a le sien , il n'y aura que contradictions dans les affaires & qu'embarras dans le mouvement commun : mais le plan général au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre , ne doit être & n'est en effet dans la Polysynodie que celui du Gouvernement , & c'est à ce grand modele que se rapportent nécessairement les délibérations communes de chaque Conseil , & le travail particulier de chaque membre. Il est certain même qu'un pareil plan se médite & se conserve mieux dans le dépôt d'un Conseil que dans la tête d'un Ministre & même d'un Prince ; car chaque

Vifix

Vifir a son plan qui n'est jamais celui de son devancier, & chaque demi-Vifir aussi le sien qui n'est ni celui de son devancier, ni celui de son collègue : aussi voit-on généralement les Républiques changer moins de systèmes que les Monarchies. D'où je conclus avec l'Abbé de Saint-Pierre, mais par d'autres raisons, que la Polysynodie est plus favorable que le Vifirat & le demi-Vifirat à l'unité du plan général.

A l'égard de la forme particulière de la Polysynodie & des détails dans lesquels il entre pour la déterminer, tout cela est très-bien vu & fort bon séparément pour prévenir les inconvéniens auxquels chaque chose doit remédier : mais quand on en viendrait à l'exécution, je ne fais s'il régneroit assez d'harmonie dans le tout ensemble ; car il paroît que l'établissement des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, & le scrutin plus mal encore avec l'un & l'autre ; d'ailleurs, si l'établissement est dangereux à faire, il est à craindre que, même après l'établissement fait, ces différens ressorts ne causent mille embarras & mille dé-

rangemens dans le jeu de la machine; quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la Présidence en particulier, seroit un excellent moyen pour empêcher la Polyfynodie de dégénérer bientôt en Visirat, si cette circulation pouvoit durer, & qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du Prince, en faveur du premier des Présidens qui aura l'art toujours recherché de lui plaire. C'est-à-dire que la Polyfynodie durera jusqu'à ce que le Roi trouve un Visir à son gré; mais sous le Visirat même on n'a pas un Visir plutôt que cela. Foible remede, que celui dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devoit guérir!

N'est-ce pas encore un mauvais expédient de nous donner la nécessité d'obtenir les suffrages une seconde fois comme un frein pour empêcher les Présidens d'abuser de leur crédit la première? Ne sera-t-il pas plus court & plus sûr d'en abuser au point de n'avoir plus que faire de suffrages, & notre Auteur lui-même n'accorde-t-il pas au Prince le droit de prolonger au besoin les Présidens à sa volonté,

c'est-à-dire, d'en faire de véritables Vifirs? Comment n'a-t-il pas apperçu mille fois dans le cours de sa vie & de ses écrits, combien c'est une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choses qui dépend toujours de la volonté d'un seul homme?

Ces difficultés n'ont pas échappé à l'Abbé de Saint-Pierre, mais peut-être lui convenoit-il mieux de les dissimuler que de les résoudre. Quand il parle de ces contradictions & qu'il feint de les concilier, c'est par des moyens si absurdes & des raisons si peu convenables qu'on voit bien qu'il est embarrassé, ou qu'il ne procède pas de bonne foi. Seroit-il croyable qu'il eût mis en avant si hors de propos, & compté parmi ces moyens l'amour de la patrie, le bien public, le desir de la vraie gloire, & d'autres chimères évanescentes depuis long-tems, ou dont il ne reste plus de traces que dans quelques petites Républiques? Penseroit-il sérieusement que rien de tout cela pût réellement influencer dans la forme d'un Gouvernement monarchique; &

après avoir cité les Grecs, les Romains, & même quelques Modernes qui avoient des ames anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il seroit ridicule de fonder la constitution de l'Etat sur des maximes éteintes ? Que fait-il donc pour suppléer à ces moyens étrangers dont il reconnoît l'insuffisance ? Il leve une difficulté par une autre, établit un systême sur un systême, & fonde sa Polysynodie sur la République Européenne. Cette République, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne ; des capitulations parlementaires pour l'Angleterre ; des *Paçta Conventa* pour la Pologne ; ne pourroit-elle pas l'être aussi des capitulations royales signées au sacre des Rois pour la forme du Gouvernement, lorsque cette forme seroit passée en loi fondamentale ? & après tout, garantir les Rois de tomber dans la tyrannie des Nérons, n'est-ce pas les garantir eux & leur postérité de leur ruine totale ?

On peut, dit-il encore, faire passer le réglemeut de la Polysynodie en

forme de loi fondamentale dans les Etats Généraux du Royaume, la faire jurer au sacre des Rois, & lui donner ainsi la même autorité qu'à la loi salique.

La plume tombe des mains, quand on voit un homme sensé proposer sérieusement de semblables expédiens.

Ne quittons point cette matiere sans jeter un coup-d'œil général sur les trois formes de ministere comparées dans cet ouvrage.

Le Visirat est la dernière ressource d'un Etat défailant ; c'est un palliatif quelquefois nécessaire qui peut lui rendre pour un tems une certaine vigueur apparente ; mais il y a dans cette forme d'administration une multiplication de forces tout-à-fait superflue dans un Gouvernement sain. Le Monarque & le Visir sont deux machines exactement semblables, dont l'une devient inutile sitôt que l'autre est en mouvement : car en effet, selon le mot de Grotius, *qui regit, rex est*. Ainsi l'Etat supporte un double poids qui ne produit qu'un effet simple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du Visirat

étant employée à rendre le Visir nécessaire & à le maintenir en place, est inutile ou nuisible à l'Etat. Aussi l'Abbé de Saint-Pierre appelle-t-il avec raison le Visirat une forme de Gouvernement grossière, barbare, pernicieuse aux Peuples, dangereuse pour les Rois, funeste aux Maisons royales, & l'ont peut dire qu'il n'y a point de Gouvernement plus déplorable au monde, que celui où le Peuple est réduit à desirer un Visir. Quant au demi-Visirat, il est avantageux sous un Roi qui fait gouverner & réunir dans ses mains toutes les rênes de l'Etat; mais sous un Prince foible ou peu laborieux, cette administration est mauvaise, embarrassée, sans système & sans vues, faute de liaison entre les parties & d'accord entre les Ministres, sur-tout si quelqu'un d'entr'eux plus adroit ou plus méchant que les autres, tend en secret au Visirat. Alors tout se passe en intrigues de Cour, l'Etat demeure en langueur, & pour trouver la raison de tout ce qui se fait sous un semblable Gouvernement il ne faut pas demander à quoi cela sert, mais à quoi cela nuit.

Pour la Polysynodie de l'Abbé de Saint-Pierre, je ne saurois voir qu'elle puisse être utile ni praticable dans aucune véritable Monarchie ; mais seulement dans une sorte de Gouvernement mixte, où le chef ne soit que le président des conseils, n'ait que la puissance exécutive & ne puisse rien par lui-même ; encore ne saurois-je croire qu'une pareille administration pût durer long-tems sans abus ; car les intérêts des sociétés particulières ne sont pas moins séparés de ceux de l'Etat, ni moins pernicious à la République que ceux des particuliers, & ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on se fait gloire de soutenir, à quelque prix que ce soit, les droits ou les prétentions du corps dont on est membre, & que ce qu'il y a de mal-honnête à se préférer aux autres, s'évanouissant à la faveur d'une société nombreuse dont on fait partie, à force d'être bon Sénateur on devient enfin mauvais citoyen. C'est ce qui rend l'Aristocratie la pire des souverainetés ; (a) c'est ce

(a) Je serois que mille gens trouveront encore

qui rendroit peut-être la Polysynodie
le pire de tous les Ministeres.

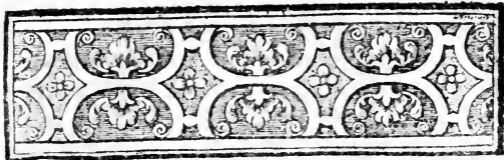
ici une contradiction avec le Contrat Social. Cela
prouve qu'il y a encore plus de Lecteurs qui devraient
apprendre à lire, que d'Auteurs qui devraient appren-
dre à être conséquens.



ESSAI
SUR L'ORIGINE
DES LANGUES ;

*Où il est parlé de la Mélodie & de
l'Imitation musicale.*





ESSAI

SUR L'ORIGINE

DES LANGUES.



CHAPITRE PREMIER.

*Des divers moyens de communiquer nos
pensées.*

LA parole distingue l'homme entre les animaux : le langage distingue les nations entr'elles ; on ne connoît d'où est un homme qu'après qu'il a parlé. L'usage & le besoin font apprendre à chacun la langue de son pays ; mais qu'est-ce qui fait que cette langue est celle de son pays & non pas d'un autre ? Il faut bien remonter, pour le

dire, à quelque raison qui tienne au local, & qui soit antérieure aux mœurs mêmes : la parole étant la première institution sociale ne doit sa forme qu'à des causes naturelles.

Sitôt qu'un homme fut reconnu par un autre pour un Etre sentant, pensant & semblable à lui, le desir ou le besoin de lui communiquer ses sentimens & ses pensées, lui en fit chercher les moyens. Ces moyens ne peuvent se tirer que des sens, les seuls instrumens par lesquels un homme puisse agir sur un autre. Voilà donc l'institution des signes sensibles pour exprimer la pensée. Les inventeurs du langage ne firent pas ce raisonnement, mais l'instinct leur en suggéra la conséquence.

Les moyens généraux, par lesquels nous pouvons agir sur les sens d'autrui, se bornent à deux, savoir, le mouvement & la voix. L'action du mouvement est immédiate par le toucher ou médiata par le geste; la première ayant pour terme la longueur du bras, ne peut se transmettre à distance, mais l'autre atteint aussi loin que le rayon visuel. Ainsi restent seu-

lement la vue & l'ouïe pour organes passifs du langage entre des hommes dispersés.

Quoique la langue du geste & celle de la voix soient également naturelles, toutefois la première est plus facile & dépend moins des conventions : car plus d'objets frappent nos yeux que nos oreilles, & les figures ont plus de variété que les sons ; elles sont aussi plus expressives, & disent plus en moins de tems. L'amour dit-on, fut l'inventeur du dessein. Il put inventer aussi la parole, mais moins heureusement. Peu content d'elle, il la dédaigne, il a des manières plus vives de s'exprimer. Que celle qui traçoit avec tant de plaisir l'ombre de son Amant, lui disoit de choses ! Quels sons eût-elle employés pour rendre ce mouvement de baguette ?

Nos gestes ne signifient rien que notre inquiétude naturelle ; ce n'est pas de ceux-là que je veux parler. Il n'y a que les Européens qui gesticulent en parlant : on diroit que toute la force de leur langue est dans leurs bras ; ils y ajoutent encore celle des poumons, & tout cela ne leur sert de

gueres. Quand un Franc s'est bien démené, s'est bien tourmenté le corps à dire beaucoup de paroles, un Turc ôte un moment la pipe de sa bouche, dit deux mots à demi-voix, & l'écrase d'une sentence.

Depuis que nous avons appris à gesticuler nous avons oublié l'art des pantomines; par la même raison qu'avec beaucoup de belles grammaires nous n'entendons plus les symboles des Egyptiens. Ce que les anciens disoient le plus vivement, ils ne l'exprimoient pas par des mots mais par des signes; ils ne le disoient pas, ils le montroient.

Ouvrez l'histoire ancienne, vous la trouverez pleine de ces manieres d'argumenter aux yeux, & jamais elles ne manquent de produire un effet plus assuré que tous les discours qu'on auroit pu mettre à la place. L'objet offert avant de parler, ébranle l'imagination, excite la curiosité, tient l'esprit en suspens & dans l'attente de ce qu'on va dire. J'ai remarqué que les Italiens & les Provençaux, chez qui pour l'ordinaire le geste précède le discours, trouvent ainsi le moyen de

se faire mieux écouter & même avec plus de plaisir. Mais le langage le plus énergique est celui où le signe a tout dit avant qu'on parle. Tarquin, Trafibule abattant les têtes des pavots, Alexandre appliquant son cachet sur la bouche de son favori, Diogene se promenant devant Zénon, ne parloient-ils pas mieux qu'avec des mots ? Quel circuit de paroles eût aussi bien exprimé les mêmes idées ? Darius engagé dans la Scythie avec son armée, reçoit de la part du Roi des Scythes une grenouille, un oiseau, une souris & cinq fleches : le Héraut remet son présent en silence, & part. Cette terrible harrangue fut entendue, & Darius n'eut plus grande hâte que de regagner son pays comme il put. Substituez une lettre à ces signes, plus elle sera menaçante, moins elle effrayera ; ce ne sera plus qu'une gasconade dont Darius n'auroit fait que rire.

Quand le Lévite d'Ephraïm voulut venger la mort de sa femme, il n'écrivit point aux Tribus d'Israël ; il divisa le corps en douze pieces & les leur envoya. A cet horrible aspect, ils courent aux armes, en criant tout

d'une voix : *non, jamais rien de tel n'est arrivé dans Israël, depuis le jour que nos Peres sortirent d'Égypte jusqu'à ce jour.* Et la Tribu de Benjamin fut exterminée (a). De nos jours l'affaire tournée en plaidoyers, en discussions, peut-être en plaisanteries, eût traîné en longueur, & le plus horrible des crimes fût enfin demeuré impuni. Le Roi Saül, revenant du labourage dépeça de même les bœufs de sa charrue & usa d'un signe semblable pour faire marcher Israël au secours de la ville de Jabès, Les Prophètes des Juifs, les Législateurs des Grecs offrant souvent au peuple des objets sensibles, lui parloient mieux par ces objets qu'ils n'eussent fait par de longs discours, & la maniere dont Athénée rapporte que l'orateur Hypéride fit absoudre la Courtisane Phryné, sans alléguer un seul mot pour sa défense, est encore une éloquence muette dont l'effet n'est pas rare dans tous les tems.

(a) Il n'en resta que six cents hommes sans femmes ni enfans.

Ainsi l'on parle aux yeux bien mieux qu'aux oreilles : il n'y a personne qui ne sente la vérité du jugement d'Horace à cet égard. On voit même que les discours les plus éloquens sont ceux où l'on enchâsse le plus d'images, & les sons n'ont jamais plus d'énergie que quand ils font l'effet des couleurs.

Mais lorsqu'il est question d'émouvoir le cœur & d'enflammer les passions, c'est toute autre chose. L'impression successive du discours, qui frappe à coups redoublés, vous donne bien une autre émotion que la présence de l'objet même, où d'un coup-d'œil vous avez tout vu. Supposez une situation de douleur parfaitement connue, en voyant la personne affligée, vous serez difficilement ému jusqu'à pleurer; mais laissez-lui le tems de vous dire tout ce qu'elle sent, & bientôt vous allez fondre en larmes. Ce n'est qu'ainsi que les scènes de tragédie font leur effet (a). La seule pan-

(a) J'ai dit ailleurs pourquoi les malheurs feints nous touchent bien plus que les véritables. Tel san-

tomime sans discours vous laissera presque tranquille ; le discours sans geste vous arrachera des pleurs. Les passions ont leurs gestes, mais elles ont aussi leurs accens, & ces accens qui nous font tressaillir, ces accens auxquels on ne peut dérober son organe pénètrent par lui jusqu'au fond du cœur, y portent malgré nous les mouvemens qui les arrachent, & nous font sentir ce que nous entendons. Concluons que les signes visibles rendent l'imitation plus exacte, mais que l'intérêt s'excite mieux par les sons.

Ceci me fait penser que si nous n'avions jamais eu que des besoins physiques, nous aurions fort bien pu ne parler jamais & nous entendre parfaitement, par la seule langue du geste. Nous aurions pu établir des sociétés peu différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, ou qui même auroient marché mieux à leur but : nous aurions pu instituer des loix, choisir des chefs,

glote à la tragédie, qui n'eût de ses jours pitié d'aucun malheureux. L'invention du Théâtre est admirable pour enorgueillir notre amour-propre de toutes les vertus que nous n'avons point.

inventer des arts , établir le commerce , & faire en un mot, presque autant de choses que nous en faisons par le secours de la parole. La langue épistolaire des Salams (*a*) transmet , sans crainte des jaloux , les secrets de la galanterie orientale à travers les harems les mieux gardés. Les muets du Grand-Seigneur s'entendent entr'eux , & entendent tout ce qu'on leur dit par signes , tout aussi-bien qu'on peut le dire par le discours. Le sieur Pereyre , & ceux qui , comme lui , apprennent aux muets , non-seulement à parler , mais à savoir ce qu'ils disent , sont bien forcés de leur apprendre auparavant une autre langue non moins compliquée , à l'aide de laquelle ils puissent leur faire entendre celle-là.

Chardin dit qu'aux Indes les Facteurs se prenant la main l'un à l'autre , & modifiant leurs attouchemens d'une maniere que personne ne peut

(*a*) Les Salams sont des multitudes de choses les plus communes , comme une orange , un ruban , du charbon , &c. dont l'envoi forme un sens connu de tous les Amans dans le pays où cette Langue est en usage.

appercevoir, traitent ainsi publiquement, mais en secret, toutes leurs affaires, sans s'être dit un seul mot. Supposez ces Facteurs aveugles, sourds & muets, ils ne s'entendront pas moins entr'eux. Ce qui montre que des deux sens par lesquels nous sommes actifs, un seul suffiroit pour nous former un langage.

Il paroît encore, par les mêmes observations, que l'invention de l'art de communiquer nos idées dépend moins des organes qui nous servent à cette communication, que d'une faculté propre à l'homme, qui lui fait employer les organes à cet usage, & qui, si ceux-là lui manquoient, lui en feroit employer d'autres à la même fin. Donnez à l'homme une organisation tout aussi grossiere qu'il vous plaira; sans doute il acquerra moins d'idées; mais pourvu seulement qu'il y ait entre lui & ses semblables quelque moyen de communication, par lequel l'un puisse agir, & l'autre sentir, ils parviendront à se communiquer enfin tout autant d'idées qu'ils en auront.

Les animaux ont pour cette com-

munication une organisation plus que suffisante, & jamais aucun d'eux n'en a fait cet usage. Voilà, ce me semble, une différence bien caractéristique. Ceux d'entr'eux qui travaillent & vivent en commun, les Castors, les Fourmis, les Abeilles, ont quelque langue naturelle pour s'entre-communiquer, je n'en fais aucun doute. Il y a même lieu de croire que la langue de Castors & celle des Fourmis sont dans le geste, & parlent seulement aux yeux. Quoi qu'il en soit, par cela même que les unes & les autres de ces langues sont naturelles, elles ne sont pas acquises; les animaux qui les parlent les ont en naissant, ils les ont tous, & par-tout la même: ils n'en changent point, ils n'y font pas le moindre progrès. La langue de convention n'appartient qu'à l'homme. Voilà pourquoi l'homme fait des progrès, soit en bien, soit en mal; & pourquoi les animaux n'en font point. Cette seule distinction paroît mener loin: on l'explique, dit-on, par la différence des organes. Je serois curieux de voir cette explication.



CHAPITRE II.

Que la premiere invention de la parole ne vient pas des besoins, mais des passions.

IL est donc à croire que les besoins dicterent les premiers gestes, & que les passions arracherent les premieres voix. En suivant, avec ces distinctions, la trace des faits, peut-être faudroit-il raisonner sur l'origine des langues tout autrement qu'on n'a fait jusqu'ici. Le génie des langues orientales, les plus anciennes qui nous soient connues, dément absolument la marche didactique qu'on imagine dans leur composition. Ces langues n'ont rien de méthodique & de raisonné; elles sont vives & figurées. On nous fait du langage des premiers hommes des langues de Géometres, & nous voyons que ce furent des langues de Poëtes.

Cela dut être. On ne commença pas par raisonner, mais par sentir. On pré-

tend que les hommes inventerent la parole pour exprimer leurs besoins : cette opinion me paroît infoutenable. L'effet naturel des premiers besoins, fut d'écarter les hommes & non de les rapprocher. Il le falloit ainsi pour que l'espece vînt à s'étendre, & que la terre se peuplât promptement, sans quoi le genre-humain se fût entassé dans un coin du monde, & tout le reste fût demeuré désert.

De cela seul il suit, avec évidence, que l'origine des langues n'est point due aux premiers besoins des hommes ; il seroit absurde que de la cause qui les écarte, vînt le moyen qui les unit. D'où peut donc venir cette origine ? des besoins moraux, des passions. Toutes les passions rapprochent les hommes que la nécessité de chercher à vivre force à se fuir. Ce n'est ni la faim, ni la soif, mais l'amour, la haine, la pitié, la colere, qui leur ont arraché les premières voix. Les fruits ne se dérobent point à nos mains, on peut s'en nourrir sans parler ; on poursuit en silence la proie dont on veut se repaître ; mais pour émouvoir un jeune cœur, pour repousser un agresseur

injuste, la nature dicte des accens, des cris, des plaintes : voilà les plus anciens mots inventés, & voilà pourquoi les premières langues furent chantantes & passionnées, avant d'être simples & méthodiques. Tout ceci n'est pas vrai, sans distinction, mais j'y reviendrai ci-après.



CHAPITRE III.

Que le premier langage dut être figuré.

COMME les premiers motifs qui firent parler l'homme, furent des passions, ses premières expressions furent des Tropes. Le langage figuré fut le premier à naître, le sens propre fut trouvé le dernier. On n'appella les choses de leur vrai nom, que quand on les vit sous leur véritable forme. D'abord on ne parla qu'en poésie; on ne s'avisa de raisonner que long-tems après.

Or, je sens bien qu'ici le Lecteur m'arrête, & me demande comment une
expression

expression peut être figurée avant d'avoir un sens propre, puisque ce n'est que dans la translation du sens que consiste la figure? Je conviens de cela; mais pour m'entendre il faut substituer l'idée que la passion nous présente, au mot que nous transposons; car on ne transpose les mots que parce qu'on transpose aussi les idées, autrement le langage figuré ne signifieroit rien. Je répons donc par un exemple,

Un homme sauvage en rencontrant d'autres, se sera d'abord effrayé. Sa frayeur lui aura fait voir ces hommes plus grands & plus forts que lui-même; il leur aura donné le nom de *Géans*. Après beaucoup d'expériences, il aura reconnu que ces prétendus Géans n'étaient ni plus grands, ni plus forts que lui, leur stature ne convenoit point à l'idée qu'il avoit d'abord attachée au mot de Géant. Il inventera donc un autre nom commun à eux & à lui, tel, par exemple, que le nom d'*homme*, & laissera celui de *Géant* à l'objet faux qui l'avoit frappé durant son illusion. Voilà comment le mot figuré naît avant le mot propre, lorsque la passion nous fascine les yeux, & que la première

idée qu'elle nous offre n'est pas celle de la vérité. Ce que j'ai dit des mots & des noms est sans difficulté pour les tours de phrases. L'image illusoire offerte par la passion, se montrant la première, le langage qui lui répondoit fut aussi le premier inventé; il devint ensuite métaphorique quand l'esprit éclairé, reconnoissant sa première erreur, n'en employa les expressions que dans les mêmes passions qui l'avoient produite.



CHAPITRE IV.

Des caractères distinctifs de la première Langue & des changemens qu'elle dût éprouver.

LES simples sons sortent naturellement du gosier, la bouche est naturellement plus ou moins ouverte; mais les modifications de la langue & du palais qui font articuler, exigent de l'attention, de l'exercice, on ne les fait point sans vouloir les faire, tous les

enfans ont besoin de les apprendre , & plusieurs n'y parviennent pas aisément. Dans toutes les langues les exclamations les plus vives sont inarticulées; lescris, les gémissemens sont de simples voix; les muets, c'est-à-dire, les sourds, ne poussent que des sons inarticulés: le Pere Lami ne conçoit pas même que les hommes en eussent pu jamais inventer d'autres, si Dieu ne leur eût expressément appris à parler. Les articulations sont en petit nombre, les sons sont en nombre infini, les accens qui les marquent peuvent se multiplier de même; toutes les notes de la Musique sont autant d'accens; nous n'en avons, il est vrai, que trois ou quatre dans la parole, mais les Chinois en ont beaucoup davantage; en revanche ils ont moins de consonnes. A cette source de combinaisons, ajoutez celle des tems ou de la quantité, & vous aurez non-seulement plus de mots, mais plus de syllabes diversifiées que la plus riche des langues n'en a besoin.

Je ne doute point qu'indépendamment du vocabulaire & de la syntaxe,

la première langue, si elle existoit encore, n'eût gardé des caractères originaux qui la distingueroient de toutes les autres. Non-seulement tous les tours de cette langue devoient être en images, en sentimens, en figures; mais dans sa partie mécanique elle devoit répondre à son premier objet, & présenter au sens, ainsi qu'à l'entendement, les impressions presque inévitables de la passion qui cherche à se communiquer.

Comme les voix naturelles sont inarticulées, les mots auroient peu d'articulations; quelques consonnes interposées effaçant l'hiatus des voyelles, suffiroient pour les rendre coulantes & faciles à prononcer. En revanche les sons seroient très-variés, & la diversité des accens multiplieroit les mêmes voix: la quantité, le rythme, seroient de nouvelles sources de combinaisons; en sorte que les voix, les sons, l'accent, le nombre, qui sont de la nature, laissant peu de chose à faire aux articulations qui sont de convention, l'on chanteroit au lieu de parler; la plupart des mots radicaux seroient

des sons imitatifs ; ou de l'accent des passions , ou de l'effet des objets sensibles : l'onomatopée s'y feroit sentir continuellement.

Cette langue auroit beaucoup de synonymes pour exprimer le même être par ses différens rapports (a) ; elle auroit peu d'adverbes & de mots abstraits pour exprimer ces mêmes rapports. Elle auroit beaucoup d'augmentatifs , de diminutifs , de mots composés , de particules explétives pour donner de la cadence aux périodes , & de la rondeur aux phrases ; elle auroit beaucoup d'irrégularités & d'anomalies , elle négligeroit l'analogie grammaticale pour s'attacher à l'euphonie , au nombre , à l'harmonie & à la beauté des sons ; au lieu d'argumens elle auroit des sentences , elle persuaderoit sans convaincre , & peindroit sans raisonner ; elle ressembleroit à la langue Chinoise , à certains égards ; à la Grecque , à d'autres ; à l'Arabe , à d'autres. Etendez ces idées

(a) On dit que l'Arabe a plus de mille mots différens pour dire *un chameau* , plus de cent pour dire *un glaive* , &c.

dans toutes leurs branches, & vous trouverez que le Cratyle de Platon n'est pas si ridicule qu'il paroît l'être.



CHAPITRE V.

De l'Écriture.

QUICONQUE étudiera l'histoire & le progrès des langues, verra que plus les voix deviennent monotones, plus les consonnes se multiplient, & qu'aux accens qui s'effacent, aux quantités qui s'égalisent, on supplée par des combinaisons grammaticales & par de nouvelles articulations : mais ce n'est qu'à force de tems que se font ces changemens. A mesure que les besoins croissent, que les affaires s'embrouillent, que les lumieres s'étendent, le langage change de caractère : il devient plus juste & moins passionné ; il substitue aux sentimens les idées, il ne parle plus au cœur, mais à la raison. Par-là même l'accent s'éteint, l'articulation s'étend, la langue devient plus

exacte, plus claire, mais plus traînante, plus sourde & plus froide. Ce progrès me paroît tout-à-fait naturel.

Un autre moyen de comparer les langues & de juger de leur ancienneté, se tire de l'écriture, & cela en raison inverse de la perfection de cet art. Plus l'écriture est grossiere, plus la langue est antique. La premiere maniere d'écrire n'est pas de peindre les sons, mais les objets mêmes, soit directement, comme faisoient les Mexicains, soit par des figures allégoriques, comme firent autrefois les Egyptiens. Cet état répond à la langue passionnée, & suppose déjà quelque société & des besoins que les passions ont fait naître.

La seconde maniere est de représenter les mots & les propositions par des caracteres conventionnels, ce qui ne peut se faire que quand la langue est tout-à fait formée & qu'un peuple entier est uni par des loix communes; car il y a déjà ici double convention: telle est l'écriture des Chinois, c'est-là véritablement peindre les sons & parler aux yeux.

La troisieme est de décomposer la voix parlante à un certain nombre de

parties élémentaires, soit vocales, soit articulées; avec lesquelles on puisse former tous les mots & toutes les syllabes imaginables. Cette maniere d'écrire, qui est la nôtre, a dû être imaginée par des peuples commerçans qui, voyageant en plusieurs pays, & ayant à parler plusieurs langues, furent forcés d'inventer des caractères qui pussent être communs à toutes. Ce n'est pas précisément peindre la parole, c'est l'analyser.

Ces trois manieres d'écrire répondent assez exactement aux trois divers états, sous lesquels on peut considérer les hommes rassemblés en nations. La peinture des objets convient aux peuples sauvages; les signes des mots & des propositions aux peuples barbares, & l'alphabet aux peuples policés.

Il ne faut donc pas penser que cette dernière invention soit une preuve de la haute antiquité du peuple inventeur. Au contraire, il est probable que le peuple qui l'a trouvée avoit en vue une communication plus facile avec d'autres peuples parlant d'autres langues, lesquels du moins étoient ses contemporains & pouvoient être plus

anciens que lui. On ne peut pas dire la même chose des deux autres méthodes. J'avoue, cependant, que si l'on s'en tient à l'histoire & aux faits connus, l'écriture par alphabet paroît remonter aussi haut qu'aucune autre. Mais il n'est pas surprenant que nous manquions de monumens des tems où l'on n'écrivoit pas.

Il est peu vraisemblable que les premiers qui s'aviserent de résoudre la parole en signes élémentaires, aient fait d'abord des divisions bien exactes. Quand ils s'apperçurent ensuite de l'insuffisance de leur analyse, les uns, comme les Grecs, multiplièrent les caractères de leur alphabet, les autres se contenterent d'en varier le sens ou le son par des positions ou combinaisons différentes. Ainsi paroissent écrites les inscriptions des ruines de Tchelminar, dont Chardin nous a tracé des Ectypes. On n'y distingue que deux figures ou caractères (a), mais de di-

(a) Des gens s'étonnent, dit Chardin, que deux figures puissent faire tant de lettres; mais pour moi je ne vois pas là de quoi s'étonner si fort, puisque les

verfes grandeurs & posés en différens sens. Cette langue inconnue & d'une antiquité presque effrayante, devoit pourtant être alors bien formée, à en juger par la perfection des arts qu'annoncent la bonté des caracteres (a) &

lettres de notre Alphabet, qui sont au nombre de vingt-trois, ne sont pourtant composées que de deux lignes, la droite & la circulaire, c'est-à-dire, qu'avec un C & un I, on fait toutes les lettres qui composent nos mots.

(a) *Ce caractère paroît fort beau & n'a rien de confus ni de barbare. L'on diroit que les lettres auroient été dorées; car il y en a plusieurs & sur-tout des Majuscules, où il paroît encore de l'or, & c'est assurément quelque chose d'admirable & d'inconcevable que l'air n'ait pu manger cette dorure durant tant de siècles. Du reste, ce n'est pas merveille qu'aucun de tous les Savans du monde n'aient jamais rien compris à cette écriture, puisqu'elle n'approche en aucune manière d'aucune écriture qui soit venue à notre connoissance, au lieu que toutes les écritures connues aujourd'hui, excepté le Chinois, ont beaucoup d'affinité entr'elles, & paroissent venir de la même source. Ce qu'il y a en ceci de plus merveilleux, est que les Guebres qui sont les restes des anciens Perses, & qui en conservent & perpétuent la Religion, non-seulement ne connoissent pas mieux ces caracteres que nous, mais que leurs caracteres n'y ressemblent pas plus que les*

les monumens admirables où se trouvent ces inscriptions. Je ne fais pourquoy l'on parle si peu de ces étonnantes ruines : quand j'en lis la description dans Chardin, je me crois transporté dans un autre monde. Il me semble que tout cela donne furieusement à penser.

L'art d'écrire ne tient point à celui de parler. Il tient à des besoins d'une autre nature, qui naissent plutôt ou plus tard selon des circonstances tout à fait indépendantes de la durée des peuples, & qui pourroient n'avoir jamais eu lieu chez des nations très-anciennes. On ignore durant combien de siècles l'art des Hyéroglyphes fut peut-être la seule écriture des Egyptiens, & il est prouvé qu'une telle écriture peut suffire à un peuple policé, par l'exemple des

nôtres. D'où il s'ensuit, ou que c'est un caractère de cabale ; ce qui n'est pas vraisemblable, puisque ce caractère est le commun & naturel de l'édifice en tous endroits, & qu'il n'y en a pas d'autres du même ciseau ; ou qu'il est d'une si grande antiquité que nous n'oserions presque le dire. En effet, Chardin seroit présumer, sur ce passage, que du tems de Cirus & des Mages, ce caractère étoit déjà oublié, & tout aussi peu connu qu'aujourd'hui.

Mexicains qui en avoient une encore moins commode.

En comparant l'alphabet Cophte à l'alphabet Syriaque ou Phénicien, on juge aisément que l'un vient de l'autre, & il ne seroit pas étonnant que ce dernier fût l'original, ni que le peuple le plus moderne eût à cet égard instruit le plus ancien. Il est clair aussi que l'alphabet Grec vient de l'alphabet Phénicien; l'on voit même qu'il en doit venir. Que Cadmus ou quelque autre l'ait apporté de Phénicie, toujours paroît-il certain que les autres Grecs ne l'allerent pas chercher & que les Phéniciens l'apportèrent eux-mêmes: car, des peuples de l'Asie & de l'Afrique, ils furent les premiers & presque les seuls (a) qui commercerent en Europe, & ils vinrent plutôt chez les Grecs que les Grecs n'allerent chez eux: ce qui ne prouve nullement que le peuple Grec ne soit pas aussi ancien que le peuple de Phénicie.

D'abord les Grecs n'adoptèrent pas

(a) Je compte les Carthaginois pour Phéniciens; puisqu'ils étoient une colonie de Tyr.

seulement les caractères des Phéniciens, mais même la direction de leurs lignes de droite à gauche. Ensuite ils s'aviserent d'écrire par fillons, c'est à-dire, en retournant de la gauche à la droite, puis de la droite à la gauche alternativement (a). Enfin ils écrivirent comme nous faisons aujourd'hui en recommençant toutes les lignes de gauche à droite. Ce progrès n'a rien que de naturel : l'écriture par fillons est sans contredit la plus commode à lire. Je suis même étonné qu'elle ne se soit pas établie avec l'impression, mais étant difficile à écrire à la main, elle dut s'abolir quand les manuscrits se multiplièrent.

Mais bien que l'alphabet Grec vienne de l'alphabet Phénicien, il ne s'ensuit point que la langue Grecque vienne de la Phénicienne. Une de ces propositions ne tient point à l'autre, & il paroît que la langue Grecque étoit déjà fort ancienne, que l'art d'écrire étoit récent & même imparfait chez

(a) V. Pausanias Arcad. Les Latins, dans les commencemens écrivirent de même, & de là, selon Marius Victorinus, est venu le mot de *versus*.

les Grecs. Jusqu'au siège de Troye ils n'eurent que seize lettres, si toutefois ils les eurent. On dit que Palamede en ajouta quatre & Simonide les quatre autres. Tout cela est pris d'un peu loin. Au contraire le Latin, langue plus moderne, eut presque dès sa naissance un alphabet complet, dont cependant les premiers Romains ne se servoient gueres, puisqu'ils commencerent si tard d'écrire leur histoire, & que les lustres ne se marquoient qu'avec des clous.

Du reste, il n'y a pas une quantité de lettres ou élémens de la parole absolument déterminée; les uns en ont plus, les autres moins, selon les langues & selon les divers modifications qu'on donne aux voix & aux consonnes. Ceux qui ne comptent que cinq voyelles se trompent fort: les Grecs en écrivoient sept, les premiers Romains six (a), MM. de Port-Royal en comptent dix, M. Duclos dix-sept, & je ne doute pas qu'on n'en trouvât beau-

(a) *Vocales quas Græcè septem, Romulus sex, usus posterior quinque commemorat, y velut græcè rejecta.* Mart. Capel, L. III.

coup davantage si l'habitude avoit rendu l'oreille plus sensible & la bouche plus exercée aux divers modifications dont elles sont susceptibles. A proportion de la délicatesse de l'organe, on trouvera plus ou moins de modifications, entre l'*a* aigu & l'*o* grave, entre l'*i* & l'*e* ouvert, &c. C'est ce que chacun peut éprouver en passant d'une voyelle à l'autre par une voix continue & nuancée; car on peut fixer plus ou moins de ces nuances & les marquer par des caractères particuliers, selon qu'à force d'habitude on s'y est rendu plus ou moins sensible, & cette habitude dépend des fortes de voix usitées dans le langage, auxquelles l'organe se forme insensiblement. La même chose peut se dire à-peu-près des lettres articulées ou consonnes. Mais la plupart des nations n'ont pas fait ainsi. Elles ont pris l'alphabet les unes des autres, & représenté par les mêmes caractères, des voix & des articulations très-différentes. Ce qui fait que, quelque exacte que soit l'ortographe, on lit toujours ridiculement une autre langue que la

fienne, à moins qu'on n'y soit extrêmement exercé.

L'écriture, qui semble devoir fixer la langue, est précisément ce qui l'altère; elle n'en change pas les mots mais le génie; elle substitue l'exactitude à l'expression. L'on rend ses sentimens quand on parle & ses idées quand on écrit. En écrivant on est forcé de prendre tous les mots dans l'acception commune; mais celui qui parle varie les acceptions par les tons, il les détermine comme il lui plaît; moins gêné pour être clair, il donne plus à la force, & il n'est pas possible qu'une langue qu'on écrit garde longtems la vivacité de celle qui n'est que parlée. On écrit les voix & non pas les sons: or dans cette langue accentuée ce sont les sons, les accens, les inflexions de toute espece qui font la plus grande énergie du langage; & rendent une phrase, d'ailleurs commune, propre seulement au lieu où elle est. Les moyens qu'on prend pour suppléer à celui-là, étendent, alongent la langue écrite, & passant des livres dans le discours énervent la parole

même (a). En disant tout comme on l'écrirait, on fait plus que lire en parlant.



CHAPITRE VI.

S'il est probable qu'Homere ait su écrire.

QUOI qu'on nous dise de l'invention de l'alphabet Grec, je la crois beaucoup plus moderne qu'on ne la fait, & je fonde principalement cette opinion sur le caractère de la langue.

(a) Le meilleur de ces moyens, & qui n'auroit pas ce défaut, seroit la ponctuation si on l'eût laissée moins imparfaite. Pourquoi, par exemple, n'avons-nous pas de point vocatif ? Le point interrogant que nous avons étoit beaucoup moins nécessaire ; car, par la seule construction, on voit si l'on interroge ou si l'on n'interroge pas, au moins dans notre langue : *Venez-vous* & *vous venez* ne sont pas la même chose. Mais comment distinguer, par écrit, un homme qu'on nomme d'un homme qu'on appelle ? C'est-là vraiment une équivoque qu'eût levé le point vocatif. La même équivoque se trouve dans l'ironie, quand l'accent ne la fait pas sentir.

Il m'est venu bien souvent dans l'esprit de douter non-seulement qu'Homere fût écrire, mais même qu'on écrivît de son tems. J'ai grand regret que ce doute soit si formellement démenti par l'histoire de Bellerophon dans l'Iliade; comme j'ai le malheur aussi bien que le Pere Hardouin d'être un peu obstiné dans mes paradoxes, si j'étois moins ignorant, je serois bien tenté d'étendre mes doutes sur cette histoire même, & de l'accuser d'avoir été sans beaucoup d'examen interpollée par les compilateurs d'Homere. Non-seulement dans le reste de l'Iliade on voit peu de traces de cet art; mais j'ose avancer que toute l'Odissee n'est qu'un tissu de bêtises & d'inepties qu'une lettre ou deux eussent réduit en fumée, au lieu qu'on rend ce poëme raisonnable & même assez bien conduit, en supposant que ses héros aient ignoré l'écriture. Si l'Iliade eût été écrite, elle eût été beaucoup moins chantée, les Rhapsodes eussent été moins recherchés & se seroient moins multipliés. Aucun autre Poëte n'a été ainsi chanté, si ce n'est le Tasse à Venise, encore n'est-

ce que par les Gondoliers qui ne font pas grands lecteurs. La diversité des dialectes employés par Homere forme encore un préjugé très-fort. Les dialectes distingués par la parole se rapprochent & se confondent par l'écriture, tout se rapporte insensiblement à un modele commun. Plus une nation lit & s'instruit, plus les dialectes s'effacent, & enfin ils ne restent plus qu'en forme de jargon chez le peuple, qui lit peu & qui n'écrit point.

Or, ces deux Poëmes étant postérieurs au siège de Troye, il n'est guères apparent que les Grecs qui firent ce siège connussent l'écriture, & que le Poëte qui le chanta ne la connût pas. Ces Poëmes resterent long-tems écrits seulement dans la mémoire des hommes; ils furent rassemblés par écrit assez tard & avec beaucoup de peine. Ce fut quand la Grece commença d'abonder en livres & en poésie écrite, que tout le charme de celle d'Homere se fit sentir par comparaison. Les autres Poëtes écrivoient, Homere seul avoit chanté, & ces chants divins n'ont cessé d'être écoutés avec ravissement que quand l'Europe s'est cou-

verte de barbares, qui se sont mêlés de juger ce qu'ils ne pouvoient sentir.



CHAPITRE VII.

De la Prosodie moderne.

Nous n'avons aucune idée d'une langue sonore & harmonieuse, qui parle autant par les sons que par les voix. Si l'on croit suppléer à l'accent par les accens, on se trompe : on n'invente les accens que quand l'accent est déjà perdu (a) Il y a plus ; nous croyons

(a) Quelques Savans prétendent, contre l'opinion commune & contre la preuve tirée de tous les anciens manuscrits, que les Grecs ont connu & pratiqué dans l'écriture les signes appellés accens, & ils fondent cette opinion sur deux passages que je vais transcrire l'un & l'autre, afin que le lecteur puisse juger de leur vrai sens.

Voici le premier, tiré de Cicéron, dans son traité de l'Orateur, L. III. N°. 44.

Hanc diligentiam subsequitur modus etiam & forma verborum, quod jam vereor ne huic Catulo videatur esse puerile. Versus enim veteres illi in hac soluta oratione propemodum, hoc est, numeros quosdam, nobis

avoir des accens dans notre langue, & nous n'en avons point : nos prétendus accens ne sont que des voyelles ou des signes de quantité ; ils ne

esse adhibendos putaverunt. Interpirationis enim, non defatigationis nostræ ; neque librariorum notis, sed verborum & sententiarum modò, interpunctus clausulas in orationibus esse voluerunt : idque Princeps Isocrates instituisse fertur, ut inconditam antiquorum dicendi consuetudinem, delectationis, atque aurium causâ (quemadmodum scribit discipulus ejus Naucrates) numeris adstringeret.

Namque hæc duo, musici, qui erant quondam iidem poëtæ, machinati ad voluptatem sunt versus, atque cantum, ut & verborum numero, & vocum modo, delectatione vincerent aurium satietatem. Hæc igitur duo, vocis dico moderationem, & verborum conclusionem quoad orationis severitas pati possit, à poeticâ ad eloquentiam traducenda duxerunt.

Voici le second, tiré d'Isidore, dans ses Origines.
L. I. C. 20.

Præterea quædam sententiarum notæ apud celeberrimos auctores fuerunt, quasque antiqui ad distinctionem scriptururum carminibus & historiis apposuerunt. Nota, est figura propria in litteræ modum posita, ad demonstrandum unamquamque verbi sententiarumque ac versus rationem. Notæ autem versibus apponuntur, numero XXVI, quæ sunt nominibus infra scriptis, &c.

Pour moi, je vois-là que du tems de Cicéron, les

márquent aucune variété de sons. La preuve est que ces accens se rendent tous , ou par des tems inégaux , ou par des modifications des levres , de la langue ou du palais qui font la diversité des voix , aucun par des modifications de la glote qui font la diversité des sons. Ainsi quand notre circonflexe n'est pas une simple voix, il est une longue ou il n'est rien. Voyons à présent ce qu'il étoit chez les Grecs.

Denis d'Halycarnasse dit, que l'élevation du ton dans l'accent aigu & l'abaissement dans le grave étoient une quinte ; ainsi l'accent prosodique étoit

bons Copistes pratiquoient la séparation des mots, & certains signes équivalens à notre ponctuation. J'y vois encore l'invention du nombre & de la déclamation de la prose attribuée à Isocrate. Mais je n'y vois point du tout les signes écrits, les accens, & quand je les y verrois, on n'en pourroit conclure qu'une chose que je ne dispute pas & qui rentre tout-à-fait dans mes principes ; savoir que , quand les Romains commencèrent à étudier le Grec , les Copistes pour leur en indiquer la prononciation , inventerent les signes des accens, des esprits & de la prosodie ; mais il ne s'ensuivroit nullement que ces signes fussent en usage parmi les Grecs, qui n'en avoient aucun besoin.

aussi musical, sur-tout le circonflexe, où la voix après avoir monté d'une quinte descendoit d'une autre quinte sur la même syllabe (a). On voit assez par ce passage & par ce qui s'y rapporte, que M. Duclos ne reconnoît point d'accent musical dans notre langue, mais seulement l'accent profodique & l'accent vocal; on y ajoute un accent orthographique qui ne change rien à la voix, ni au son, ni à la quantité, mais qui tantôt indique une lettre supprimée comme le circonflexe, & tantôt fixe le sens équivoque d'un monosyllabe, tel que l'accent prétendu grave qui distingue *où* adverbe de lieu, de *ou* particule disjonctive, & *à* pris pour article du même *a* pris pour verbe; cet accent distingue à l'œil seulement ces monosyllabes, rien ne les distingue à la prononciation (b). Ainsi la définition de

(a) M. Duclos, Rem. sur la gram. génér. & raisonnée, p. 30.

(b) On pourroit croire que c'est par ce même accent que les Italiens distinguent, par exemple, *è* verbe de *e* conjonction; mais le premier se distin-

l'accent que les François ont généralement adoptée , ne convient à aucun des accens de leur langue.

Je m'attends bien que plusieurs de leurs grammairiens, prévenus que les accens marquent élévation ou abaissement de voix, se récrieront encore ici au paradoxe, & faute de mettre assez de soins à l'expérience, ils croiront rendre par les modifications de la glote, ces mêmes accens qu'ils rendent uniquement en variant les ouvertures de la bouche ou les positions de la langue. Mais voici ce que j'ai à leur dire pour constater l'expérience & rendre ma preuve sans réplique.

Prenez exactement avec la voix l'unisson de quelque instrument de Musique, & sur cet unisson prononcez de suite tous les mots françois les plus diversement accentués que vous pourrez rassembler; comme il n'est pas ici

gue à l'oreille par un son plus fort & plus appuyé, ce qui rend vocal l'accent dont il est marqué : observation que le Buonmattei a eu tort de ne pas faire.

question

question de l'accent oratoire , mais seulement de l'accent grammatical , il n'est pas même nécessaire que ces divers mots aient un sens suivi. Observez en parlant ainsi , si vous ne marquez pas sur ce même son tous les accens aussi sensiblement , aussi nettement que si vous prononciez sans gêne en variant votre ton de voix. Or , ce fait supposé , & il est incontestable , je dis que puisque tous vos accens s'expriment sur le même ton , ils ne marquent donc pas des sons différens. Je n'imagine pas ce qu'on peut répondre à cela.

Toute langue où l'on peut mettre plusieurs airs de Musique sur les mêmes paroles , n'a point d'accent musical déterminé. Si l'accent étoit déterminé , l'air le seroit aussi. Dès que le chant est arbitraire , l'accent est compté pour rien.

Les langues modernes de l'Europe sont toutes du plus au moins dans le même cas. Je n'en excepte pas même l'italienne. La langue italienne , non plus que la françoise , n'est point par elle-même une langue musicale. La différence est seulement que l'une se

prête à la Musique, & que l'autre ne s'y prête pas.

Tout ceci mène à la confirmation de ce principe, que par un progrès naturel toutes les langues lettrées doivent changer de caractère & perdre de la force en gagnant de la clarté; que plus on s'attache à perfectionner la grammaire & la logique, plus on accélère ce progrès, & que pour rendre bientôt une langue froide & monotone, il ne faut qu'établir des académies chez le peuple qui la parle.

On connoît les langues dérivées par la différence de l'orthographe à la prononciation. Plus les langues sont antiques & originales, moins il y a d'arbitraire dans la manière de les prononcer, par conséquent moins de complication de caractères pour déterminer cette prononciation. *Tous les signes prosodiques de anciens*, dit M. Duclos, *supposé que l'emploi en fût bien fixé, ne valaient pas encore l'usage.* Je dirai plus; il y furent substitués. Les anciens Hébreux n'avoient ni points, ni accens, ils n'avoient pas même des voyelles. Quand les autres Nations ont voulu se mêler de parler

Hébreu, & que les Juifs ont parlé d'autres langues, la leur a perdu son accent; il a fallu des points, des signes pour le régler, & cela a bien plus rétabli le sens des mots que la prononciation de la langue. Les Juifs de nos jours, parlant Hébreu, ne seroient plus entendus de leurs ancêtres.

Pour savoir l'Anglois, il faut l'apprendre deux fois, l'une à le lire, & l'autre à le parler. Si un Anglois lit à haute voix, & qu'un étranger jette les yeux sur le livre, l'étranger n'apperçoit aucun rapport entre ce qu'il voit & ce qu'il entend. Pourquoi cela? parce que l'Angleterre ayant été successivement conquise par divers peuples, les mots se sont toujours écrits de même, tandis que la maniere de les prononcer a souvent changé. Il y a bien de la différence entre les signes qui déterminent les sens de l'écriture & ceux qui reglent la prononciation. Il seroit aisé de faire, avec les seules consonnes une langue fort claire par écrit, mais qu'on ne sauroit parler. L'algèbre a quelque chose de cette langue-là. Quand une langue est plus claire par son orthographe que par sa pro-

nonciation, c'est une signe qu'elle est plus écrite que parlée; telle pouvoit être la langue savante des Egyptiens; telles sont pour nous les langues mortes. Dans celles qu'on charge de consonnes inutiles, l'écriture semble même avoir précédé la parole; & qui ne croiroit la Polonoise dans ce cas-là? Si cela étoit, le Polonois devoit être la plus froide de toutes les langues.



CHAPITRE VIII.

*Différence générale & locale dans
l'Origine des Langues.*

TOUT ce que j'ai dit jusqu'ici convient aux langues primitives en général, & aux progrès qui résultent de leur durée, mais n'explique ni leur origine, ni leurs différences. La principale cause qui les distingue est locale, elle vient des climats où elles naissent, & de la manière dont elles se forment; c'est à cette cause qu'il faut remonter pour concevoir la différence générale & caractéristique qu'on

remarque entre les langues du midi & celles du nord. Le grand défaut des Européens est de philosopher toujours sur les origines des choses, d'après ce qui se passe autour d'eux. Ils ne manquent point de nous montrer les premiers hommes, habitant une terre ingrate & rude, mourant de froid & de faim, empressés à se faire un couvert & des habits; ils ne voient par-tout que la neige & les glaces de l'Europe; sans songer que l'espèce humaine, ainsi que toutes les autres, a pris naissance dans les pays chauds, & que sur les deux tiers du globe l'hiver est à peine connu. Quand on veut étudier les hommes, il faut regarder près de soi; mais pour étudier l'homme il faut apprendre à porter sa vue au loin; il faut d'abord observer les différences pour découvrir les propriétés.

Le genre-humain né dans les pays chauds, s'étend de-là dans les pays froids; c'est dans ceux-ci qu'il se multiplie & reflue ensuite dans les pays chauds. De cette action & réaction, viennent les révolutions de la terre & l'agitation continuelle de ses habi-

tans. Tâchons de suivre dans nos recherches l'ordre même de la nature. J'entre dans une longue digression sur un sujet si rebattu qu'il en est trivial, mais auquel il faut toujours revenir malgré qu'on en ait, pour trouver l'origine des institutions humaines.



CHAPITRE IX.

Formations des Langues Méridionales.

DANS les premiers tems (*a*) les hommes épars sur la face de la terre n'avoient de société que celle de la famille, de loix que celles de la nature, de langue que le geste & quelques sons inarticulés (*b*). Ils n'étoient liés par

(*a*) J'appelle les premiers tems ceux de la dispersion des hommes, à quelque âge du genre-humain qu'on veuille en fixer l'époque.

(*b*) Les véritables langues n'ont point une origine domestique, il n'y a qu'une convention plus générale & plus durable qui les puisse établir. Les Sam-

aucune idée de fraternité commune , & n'ayant aucun arbitre que la force , ils se croyoient ennemis les uns des autres. C'étoient leur foiblesse & leur ignorance qui leur donnoient cette opinion. Ne connoissant rien , ils craignoient tout , ils attaquoient pour se défendre. Un homme abandonné seul sur la face de la terre , à la merci du genre-humain , devoit être un animal féroce. Il étoit prêt à faire aux autres tout le mal qu'il craignoit d'eux. La crainte & la foiblesse sont les sources de la cruauté.

Les affections sociales ne se développent en nous qu'avec nos lumières. La pitié , bien que naturelle au cœur de l'homme , resteroit éternellement inactive sans l'imagination qui la met en jeu. Comment nous laissons-nous émouvoir à la pitié ? En nous

vages de l'Amérique ne parlent presque jamais que hors de chez eux ; chacun garde le silence dans sa cabane , il parle par signes à sa famille , & ces signes sont peu fréquens , parce qu'un Sauvage est moins inquiet , moins impatient qu'un Européen , qu'il n'a pas tant de besoins , & qu'il prend soin d'y pourvoir lui-même.

transportant hors de nous-mêmes ; en nous identifiant avec l'être souffrant. Nous ne souffrons qu'autant que nous jugeons qu'il souffre ; ce n'est pas dans nous, c'est dans lui que nous souffrons. Qu'on songe combien ce transport suppose de connoissances acquises ! Comment imaginerois-je des maux dont je n'ai nulle idée ? comment souffrirois-je en voyant souffrir un autre, si je ne fais pas même qu'il souffre, si j'ignore ce qu'il y a de commun entre lui & moi ? Celui qui n'a jamais réfléchi, ne peut pas être ni clément, ni pitoyable : il ne peut pas non plus être méchant & vindicatif. Celui qui n'imagine rien, ne sent que lui-même ; il est seul au milieu du genre-humain.

La réflexion naît des idées comparées, & c'est la pluralité des idées qui porte à les comparer. Celui qui ne voit qu'un seul objet n'a point de comparaison à faire. Celui qui n'en voit qu'un petit nombre, & toujours les mêmes dès son enfance, ne les compare point encore, parce que l'habitude de les voir lui ôte l'attention nécessaire pour les examiner : mais à

mesure qu'un objet nouveau nous frappe, nous voulons le connoître; dans ceux qui nous sont connus nous lui cherchons des rapports: c'est ainsi que nous apprenons à considérer ce qui est sous nos yeux, & que ce qui nous est étranger nous porte à l'examen de ce qui nous touche.

Appliquez ces idées aux premiers hommes, vous verrez la raison de leur barbarie. N'ayant jamais rien vu que ce qui étoit autour d'eux, cela même ils ne le connoissoient pas; ils ne se connoissoient pas eux-mêmes. Ils avoient l'idée d'un pere, d'un fils, d'un frere, & non pas d'un homme. Leur cabane contenoit tous leurs semblables; un étranger, une bête, une monstre, étoient pour eux la même chose: hors eux & leur famille, l'univers entier ne leur étoit rien.

De-là, les contradictions apparentes qu'on voit entre les peres des nations: tant de naturel & tant d'inhumanité, des mœurs si féroces & des cœurs si tendres, tant d'amour pour leur famille & d'aversión pour leur espece. Tous leurs sentimens concentrés entre leurs proches, en avoient plus d'énergie.

Tout ce qu'ils connoissoient leur étoit cher. Ennemis du reste du monde qu'ils ne voyoient point & qu'ils ignoroient, ils ne haïssent que ce qu'ils ne pouvoient connoître.

Ces tems de barbarie étoient le siècle d'or, non parce que les hommes étoient unis, mais parce qu'ils étoient séparés. Chacun, dit-on, s'estimoit le maître de tout, cela peut être; mais nul ne connoissoit & ne desiroit que ce qui étoit sous sa main; ses besoins, loin de le rapprocher de ses semblables l'en éloignoient. Les hommes, si l'on veut, s'attaquoient dans la rencontre, mais ils se rencontroient rarement. Par-tout régnoit l'état de guerre, & toute la terre étoit en paix.

Les premiers hommes furent chasseurs ou bergers, & non pas laboureurs; les premiers biens furent des troupeaux & non pas des champs. Avant que la propriété de la terre fût partagée, nul ne pensoit à cultiver. L'Agriculture est un art qui demande des instrumens; semer pour recueillir est une précaution qui demande de la prévoyance. L'homme en société cherche à s'étendre, l'homme isolé se ref-

ferre. Hors de la portée où son œil peut voir, & où son bras peut atteindre, il n'y a plus pour lui ni droit, ni propriété. Quand le Cyclope a roulé la pierre à l'entrée de sa caverne, ses troupeaux & lui sont en sûreté. Mais qui garderoit les moissons de celui pour qui les loix ne veillent pas?

On me dira que Caïn fut laboureur & que Noé planta la vigne. Pourquoi non? Ils étoient seuls qu'avoient-ils à craindre? D'ailleurs ceci ne fait rien contre moi; j'ai dit ci-devant ce que j'entendois par les premiers tems. En devenant fugitif, Caïn fut bien forcé d'abandonner l'agriculture; la vie errante des descendans de Noé dut aussi la leur faire oublier; il fallut peupler la terre avant de la cultiver; ces deux choses se font mal ensemble. Durant la première dispersion du genre-humain, jusqu'à ce que la famille fut arrêtée, & que l'homme eût une habitation fixe, il n'y eut plus d'agriculture. Les peuples qui ne se fixent point, ne sauroient cultiver la terre; tels furent autrefois les Nomades, tels furent les Arabes vivant sous des tentes, les Scythes dans leurs chariots, tels sont

encore aujourd'hui les Tartares errans, & les Sauvages de l'Amérique.

Généralement chez tous les peuples dont l'origine nous est connue, on trouve les premiers barbares voraces & carnaciers, plutôt qu'agriculteurs & granivores. Les Grecs nomment le premier qui leur apprit à labourer la terre, & il paroît qu'ils ne connurent cet art que fort tard : mais quand ils ajoutent qu'avant Triptoleme ils ne vivoient que de glands, ils disent une chose sans vraisemblance & que leur propre histoire dément ; car ils mangeoient de la chair avant Triptoleme, puisqu'il leur défendit d'en manger. On ne voit pas, au reste, qu'ils aient tenu grand compte de cette défense.

Dans les festins d'Homere, on tue un bœuf pour régaler les hôtes, comme on tueroit de nos jours un cochon de lait. En lisant qu'Abraham servit un veau à trois personnes, qu'Eumée fit rôtir deux chevreaux pour le dîner d'Ulisse, & qu'autant en fit Rebecca pour celui de son mari, on peut juger quels terribles dévoreurs de viande étoient les hommes de ces tems-là,

Pour concevoir les repas des anciens on n'a qu'à voir aujourd'hui ceux des Sauvages; j'ai failli dire ceux des Anglois.

Le premier gâteau qui fut mangé fut la communion du genre-humain. Quand les hommes commencerent à se fixer ils défrichoient quelque peu de terre autour de leur cabane, c'étoit un jardin plutôt qu'un champ. Le peu de grain qu'on recueilloit se broyoit entre deux pierres, on en faisoit quelques gâteaux qu'on cuisoit sous la cendre, ou sur la braise, ou sur une pierre ardente, dont on ne mangeoit que dans les festins. Cet antique usage qui fut consacré chez les Juifs par la Pâque, se conserve encore aujourd'hui dans la Perse, & dans les Indes. On n'y mange que des pains sans levain, & ces pains en feuilles minces, se cuisent & se consomment à chaque repas. On ne s'est avisé de faire fermenter le pain que quand il en a fallu davantage, car la fermentation se fait mal sur une petite quantité.

Je sais qu'on trouve déjà l'agriculture en grand dès le tems des Patriarches. Le voisinage de l'Egypte avoit

dû la porter de bonne heure en Palestine. Le livre de Job, le plus ancien, peut-être, de tous les livres qui existent, parle de la culture des champs, il compte cinq cents paires de bœufs parmi les richesses de Job; ce mot de paires montre ces bœufs accouplés pour le travail; il est dit positivement que ces bœufs labouroient quand les Sabéens les enleverent, & l'on peut juger quelle étendue de pays devoient labourer cinq cents paires de bœufs.

Tout cela est vrai; mais ne confondons point les tems. L'âge patriarcal que nous connoissons est bien loin du premier âge. L'écriture compte dix générations de l'un à l'autre dans ces siècles où les hommes vivoient longtemps. Qu'ont-ils fait durant ces dix générations? Nous n'en savons rien. Vivant épars & presque sans société, à peine parloient-ils; comment pouvoient-ils écrire? Et dans l'uniformité de leur vie isolée quels événemens nous auroient-ils transmis?

Adam parloit; Noé parloit; soit. Adam avoit été instruit par Dieu même. En se divisant, les enfans de Noé abandonnerent l'agriculture, & la langue

commune périt avec la première société. Cela seroit arrivé quand il n'y auroit jamais eu de tour de Babel. On a vu dans des Isles désertes des solitaires oublier leur propre langue : rarement après plusieurs générations , des hommes hors de leurs pays conservent leur premier langage , même ayant des travaux communs & vivant entr'eux en société.

Epars dans ce vaste désert du monde , les hommes retomberent dans la stupide barbarie où ils se seroient trouvés s'ils étoient nés de la terre. En suivant ces idées si naturelles , il est aisé de concilier l'autorité de l'Écriture avec les monumens antiques , & l'on n'est pas réduit à traiter de fables , des traditions aussi anciennes que les peuples qui nous les ont transmises.

Dans cet état d'abrutissement il falloit vivre. Les plus actifs , les plus robustes , ceux qui alloient toujours en avant ne pouvoient vivre que de fruits & de chasse ; ils devinrent donc chasseurs , violens , sanguinaires ; puis avec le tems , guerriers , conquérans , usurpateurs. L'histoire a souillé ses monumens des crimes de ces premiers

Rois ; la guerre & les conquêtes ne font que des chasses d'hommes. Après les avoir conquis, il ne leur manquoit que de les dévorer. C'est ce que leurs successeurs ont appris à faire.

Le plus grand nombre, moins actif & plus paisible, s'arrêta le plutôt qu'il put, assembla du bétail, l'apprivoisa, le rendit docile à la voix de l'homme, pour s'en nourrir, apprit à le garder, à le multiplier ; & ainsi commença la vie pastorale.

L'industrie humaine s'étend avec les besoins qui la font naître. Des trois manières de vivre possibles à l'homme, savoir la chasse, le soin des troupeaux & l'agriculture, la première exerce le corps à la force, à l'adresse, à la course ; l'ame au courage, à la ruse ; elle endurecit l'homme & le rend féroce. Le pays des chasseurs n'est pas longtemps celui de la chasse (a), il faut pour-

(a) Le métier de chasseur n'est point favorable à la population. Cette observation qu'on a faite quand les Isles de Saint Domingue & de la Tortue étoient habitées par des boucaniers se confirme par l'Etat de l'Amérique Septentrionale. On ne voit point que les peres d'aucune nation nombreuse, aient été chasseurs

suivre au loin le gibier, de-là l'équitation. Il faut atteindre le même gibier qui fuit; de-là les armes légères, la fronde, la flèche, le javelot. L'art pastoral, pere du repos & des passions oiseuses, est celui qui se suffit le plus à lui-même. Il fournit à l'homme, presque sans peine, la vie & le vêtement; il lui fournit même sa demeure; les tentes des premiers bergers étoient faites de peaux de bêtes: le toit de l'arche & du tabernacle de Moïse n'étoit pas d'une autre étoffe. A l'égard de l'agriculture, plus lente à naître, elle tient à tous les arts; elle amene la propriété, le gouvernement, les loix, & par degré la misere & les crimes inséparables pour notre espece; de la science du bien & du mal. Aussi les Grecs ne regardoient-ils pas seulement Triptoleme comme l'inventeur d'un art utile, mais comme un instituteur & un sage, duquel ils tenoient

par état; ils ont tous été agriculteurs ou bergers. La chasse doit donc être moins considérée ici comme ressource de subsistance, que comme un accessoire de l'état pastoral.

leur première discipline & leurs premières loix. Au contraire, Moïse semble porter un jugement d'improbation sur l'agriculture, en lui donnant un méchant pour inventeur & faisant rejeter de Dieu ses offrandes : on diroit que le premier laboureur annonçoit dans son caractère les mauvais effets de son art. L'auteur de la Genèse avoit vu plus loin qu'Hérodote.

A la division précédente se rapportent les trois états de l'homme considéré par rapport à la société. Le Sauvage est chasseur, le Barbare est berger, l'homme civil est laboureur.

Soit donc qu'on recherche l'origine des arts, soit qu'on observe les premières mœurs, on voit que tout se rapporte dans son principe aux moyens de pourvoir à la subsistance, & quant à ceux de ces moyens qui rassemblent les hommes, ils sont déterminés par le climat & par la nature du sol. C'est donc aussi par les mêmes causes qu'il faut expliquer la diversité des langues & l'opposition de leurs caractères.

Les climats doux, les pays gras & fertiles ont été les premiers peuplés & les derniers où les nations se sont

formées, parce que les hommes s'y pouvoient passer plus aisément les uns des autres, & que les besoins qui font naître la société, s'y font faits sentir plus tard.

Supposez un printems perpétuel sur la terre; supposez par-tout de l'eau, du bétail, des pâturages; supposez les hommes, sortant des mains de la nature, une fois dispersés parmi tout cela: je n'imagine pas comment ils auroient jamais renoncé à leur liberté primitive, & quitté la vie isolée & pastorale, si convenable à leur indolence naturelle (a), pour s'imposer sans nécessité l'escla-

(a) Il est inconcevable à quel point l'homme est naturellement paresseux. On diroit qu'il ne vit que pour dormir, végéter, rester immobile; à peine peut-il se résoudre à se donner les mouvemens nécessaires pour s'empêcher de mourir de faim. Rien ne maintient tant les Sauvages dans l'amour de leur état que cette délicieuse indolence. Les passions qui rendent l'homme inquiet, prévoyant, actif, ne naissent que dans la société. Ne rien faire est la première & la plus forte passion de l'homme après celle de se conserver. Si l'on y regardoit bien, l'on verroit que, même parmi nous, c'est pour parvenir au repos que chacun travaille; c'est encore la paresse qui nous rend laborieux.

vage, les travaux, les miseres inséparables de l'état social.

Celui qui voulut que l'homme fût sociable, toucha du doigt l'axe du globe & l'inclina sur l'axe de l'univers. A ce léger mouvement, je vois changer la face de la terre & décider la vocation du genre-humain : j'entends au loin les cris de joie d'une multitude insensée; je vois édifier les Palais & les Villes; je vois naître les arts, les loix, le commerce; je vois les peuples se former, s'étendre, se dissoudre, se succéder comme les flots de la mer: je vois les hommes rassemblés sur quelques points de leur demeure pour s'y dévorer mutuellement, faire un affreux désert du reste du monde, digne monument de l'union sociale & de l'utilité des arts.

La terre nourrit les hommes; mais quand les premiers besoins les ont dispersés, d'autres besoins les rassemblent, & c'est alors seulement qu'ils parlent & qu'ils font parler d'eux. Pour ne pas me trouver en contradiction avec moi-même, il faut me laisser le tems de m'expliquer.

Si l'on cherche en quels lieux sont

nés les peres du genre - humain , d'où sortirent les premieres colonies , d'où vinrent les premieres émigrations , vous ne nommerez pas les heureux climats de l'Asie mineure , ni de la Sicile , ni de l'Afrique , pas meme de l'Égypte ; vous nommerez les sables de la Chaldée , les rochers de la Phénicie. Vous trouverez la même chose dans tous les tems. La Chine a beau se peupler de Chinois , elle se peuple aussi de Tartares ; les Scythes ont inondé l'Europe & l'Asie ; les montagnes de Suisse versent actuellement dans nos régions fertiles une colonie perpétuelle qui promet de ne point tarir.

Il est naturel , dit-on , que les habitans d'un pays ingrat le quittent pour en occuper un meilleur. Fort bien ; mais pourquoi ce meilleur pays , au lieu de fourmiller de ses propres habitans , fait-il place à d'autres ? Pour sortir d'un pays ingrat , il y faut être. Pourquoi donc tant d'hommes y naissent-ils par préférence ? On croiroit que les pays ingrats ne devoient se peupler que de l'excédent des pays fertiles , & nous voyons que c'est le contraire. La plupart des Peuples Latins

se disoient Aborigenes (a), tandis que la grande Grece, beaucoup plus fertile, n'étoit peuplée que d'étrangers. Tous les peuples Grecs avouoient tirer leur origine de diverses colonies, hors celui dont le sol étoit le plus mauvais, savoir le Peuple Attique, lequel se disoit Autocthone ou né de lui-même. Enfin, sans percer la nuit des tems, les siècles modernes offrent une observation décisive; car quel climat au monde est plus triste que celui qu'on nomma la fabrique du genre-humain?

Les associations d'hommes sont en grande partie l'ouvrage des accidens de la nature; les déluges particuliers, les mers extravasées, les éruptions des volcans, les grands tremblemens de terre, les incendies allumés par la foudre & qui détruisoient les forêts, tout ce qui dût effrayer & disperser les sauvages habitans d'un pays, dût ensuite les rassembler pour réparer en

(a) Ces noms d'*Autocthones* & d'*Aborigenes* signifient seulement que les premiers habitans du pays étoient Sauvages, sans société, sans loix, sans traditions, & qu'ils peuplerent avant de parler.

commun les pertes communes. Les traditions des malheurs de la terre, si fréquens dans les anciens tems, montrent de quels instrumens se servit la Providence pour forcer les humains à se rapprocher. Depuis que les sociétés sont établies, ces grands accidens ont cessé & sont devenus plus rares; il semble que cela doit être; les mêmes malheurs qui rassemblerent les hommes épars, disperferoient ceux qui sont réunis.

Les révolutions des saisons sont une autre cause plus générale & plus permanente, qui dût produire le même effet dans les climats exposés à cette variété. Forcés de s'approvisionner pour l'hiver, voilà les habitans dans le cas de s'entre-aider, les voilà contraints d'établir entre eux quelque sorte de convention. Quand les courses deviennent impossibles, & que la rigueur du froid les arrête, l'ennui les lie autant que le besoin. Les Lapons ensevelis dans leurs glaces, les Esquimaux, le plus sauvage de tous les peuples, se rassemblent l'hiver dans leurs cavernes, & l'été ne se connoissent plus. Augmentez d'un degré leur dévelop-

pement & leurs lumieres, les voilà réunis pour toujours.

L'estomac ni les intestins de l'homme ne sont pas faits pour digérer la chair crue, en général son goût ne la supporte pas; à l'exception peut-être des seuls Esquimaux, dont je viens de parler, les Sauvages mêmes grillent leurs viandes. A l'usage du feu, nécessaire pour les cuire, se joint le plaisir qu'il donne à la vue, & sa chaleur agréable aux corps. L'aspect de la flamme qui fait fuir les animaux, attire l'homme (a). On se rassemble autour

(a) Le feu fait grand plaisir aux animaux ainsi qu'à l'homme, lorsqu'ils sont accoutumés à sa vue & qu'ils ont senti sa douce chaleur. Souvent même il ne leur seroit gueres moins utile qu'à nous, au moins pour réchauffer leurs petits. Cependant on n'a jamais oui dire qu'aucune bête, ni sauvage ni domestique, ait acquis assez d'industrie pour faire du feu, même à notre exemple. Voilà donc ces êtres raisonnans qui forment, dit-on, devant l'homme une société fugitive, dont, cependant, l'intelligence n'a pu s'élever jusqu'à tirer d'un caillou des étincelles, & les recueillir, ou conserver au moins quelques feux abandonnés! Par ma foi, les Philosophes se moquent de nous tout ouvertement. On voit bien par leurs écrits qu'en effet ils nous prennent pour des bêtes,

d'un

d'un foyer commun, on y fait des festins, on y danse ; les doux liens de l'habitude y rapprochent insensiblement l'homme de ses semblables, & sur ce foyer rustique brûle le feu sacré qui porte au fond des cœurs le premier sentiment de l'humanité.

Dans les pays chauds, les sources & les rivières, inégalement dispersées, sont d'autres points de réunion, d'autant plus nécessaires que les hommes peuvent moins se passer d'eau que de feu. Les Barbares sur-tout qui vivent de leurs troupeaux, ont besoin d'abreuvoirs communs, & l'histoire des plus anciens tems nous apprend, qu'en effet c'est-là que commencèrent & leurs traités & leurs querelles (a). La facilité des eaux peut retarder la société des habitans dans les lieux bien arrosés. Au contraire dans les lieux arides, il fallut concourir à creuser des puits, à tirer des canaux pour abreuver le bétail. On y voit des hommes associés de tems

(a) Voyez l'exemple de l'un & de l'autre au chapitre 21 de la Genèse, entre Abraham & Abimelec au sujet du puits du serment.

presque immémorial, car il falloit que le pays restât désert, ou que le travail humain le rendît habitable. Mais le penchant que nous avons à tout rapporter à nos usages, rend sur ceci quelques réflexions nécessaires.

Le premier état de la terre différoit beaucoup de celui où elle est aujourd'hui, qu'on la voit parée ou défigurée par la main des hommes. Le cahos que les Poëtes ont feint dans les élémens régnoit dans ses productions. Dans ces tems reculés, où les révolutions étoient fréquentes, où mille accidens changeoient la nature du sol & les aspects du terrain, tout croissoit confusément, arbres, légumes, arbrisseaux, herbages; nulle espece n'avoit le tems de s'emparer du terrain qui lui convenoit le mieux & d'y étouffer les autres; elles se séparoient lentement, peu-à-peu, & puis un bouleversement survenoit qui confondoit tout.

Il y a un tel rapport entre les besoins de l'homme & les productions de la terre, qu'il suffit qu'elle soit peuplée, & tout subsiste; mais avant que les hommes réunis missent, par leurs travaux communs, une balance entre ses pro-

ductions, il falloit , pour qu'elles subsistassent toutes, que la nature se chargeât seule de l'équilibre que la main des hommes conserve aujourd'hui ; elle maintenoit ou rétablissoit cet équilibre par des révolutions, comme ils le maintiennent ou rétablissent par leur inconstance. La guerre qui ne régnoit pas encore entr'eux, sembloit régner entre les élémens ; les hommes ne brûloient point de Villes, ne creusoient point de mines, n'abattoient point d'arbres ; mais la nature allumoit des volcans, excitoit des tremblemens de terre, le feu du Ciel consumoit des forêts ; un coup de foudre, un déluge, une exhalaison faisoit alors en peu d'heures ce que cent mille bras d'hommes font aujourd'hui dans un siècle. Sans cela, je ne vois pas comment le systéme eût pu subsister & l'équilibre se maintenir. Dans les deux regnes organisés, les grandes especes eussent à la longue absorbé les petites (a). Toute la terre n'eût bien-

(a) On prétend que, par une sorte d'action & de réaction naturelle, les diverses especes du regne animal se maintiendroient d'elles-mêmes dans un balancement perpétuel qui leur tiendroit lieu d'équilibre.

tôt été couverte que d'arbres & de bêtes féroces; à la fin tout eût péri.

Les eaux auroient perdu peu-à-peu la circulation qui vivifie la terre. Les montagnes se dégradent & s'abaissent, les fleuves charrient, la mer se comble & s'étend; tout tend insensiblement au niveau; la main des hommes retient cette pente & retarde ce progrès; sans eux il seroit plus rapide, & la terre seroit peut-être déjà sous les eaux. Avant le travail humain, les sources mal distribuées se répandoient plus inégalement, fertilisoient moins la terre, en abreuvoient plus difficilement les habitans. Les rivières étoient souvent inaccessibles,

Quand l'espece dévorante se fera, dit-on, trop multipliée aux dépens de l'espece dévorée, alors ne trouvant plus de subsistance, il faudra que la première diminue & laisse à la seconde le tems de se repeupler; jusqu'à ce que, fournissant de nouveau une subsistance abondante à l'autre, celle-ci diminue encore, tandis que l'espece dévorante se repeuple de nouveau. Mais une telle oscillation ne me paroît point vraisemblable; car, dans ce système, il faut qu'il y ait un tems où l'espece qui sert de proie, augmente & où celle qui s'en nourrit diminue; ce qui me semble contre toute raison,

leurs bords escarpés ou marécageux : l'art humain ne les retenant point dans leurs lits, elles en sortoient fréquemment, s'extravafoient à droite ou à gauche, changeoient leurs directions & leurs cours, se partageoient en diverses branches ; tantôt on les trouvoit à sec, tantôt des sables mouvans en défendoient l'approche ; elles étoient comme n'existant pas, & l'on mouroit de soif au milieu des eaux.

Combien de pays arides ne sont habitables que par les saignées & par les canaux que les hommes ont tiré des fleuves. La Perse presque entière ne subsiste que par cet artifice : la Chine fourmille de peuples à l'aide de ces nombreux canaux : sans ceux des Pays-Bas, ils seroient inondés par les fleuves, comme ils le seroient par la mer sans leurs digues : l'Egypte, le plus fertile pays de la terre, n'est habitable que par le travail humain. Dans les grandes plaines dépourvues de rivières, & dont le sol n'a pas assez de pente, on n'a d'autre ressource que les puits. Si donc les premiers peuples dont il soit fait mention dans l'histoire, n'habitoient pas dans les pays gras ou sur de faciles rivages, ce

n'est pas que ces climats heureux fussent déserts , mais c'est que leurs nombreux habitans pouvant se passer les uns des autres , vécutent plus long-tems isolés dans leur familles & sans communication. Mais dans les lieux arides où l'on ne pouvoit avoir de l'eau que par des puits , il fallut bien se réunir pour les creuser , ou du moins s'accorder pour leur usage. Telle dût être l'origine des sociétés & des langues dans les pays chauds.

Là se formerent les premiers liens des familles ; là furent les premiers rendez-vous des deux sexes. Les jeunes filles venoient chercher de l'eau pour le ménage ; les jeunes hommes venoient abreuver leurs troupeaux. Là des yeux accoutumés aux mêmes objets dès l'enfance , commencèrent d'en voir de plus doux. Le cœur s'émut à ces nouveaux objets , un attrait inconnu le rendit moins sauvage , il sentit le plaisir de n'être pas seul. L'eau devint insensiblement plus nécessaire , le bétail eut soif plus souvent ; on arrivoit en hâte & l'on partoît à regret. Dans cet âge heureux où rien ne marquoit les heures , rien n'obligeoit à les compter ; le tems n'avoit

d'autre mesure que l'amusement & l'ennui. Sous de vieux chênes vainqueurs des ans, une ardente jeunesse oubloit par degrés sa férocité, on s'appriivoit peu-à-peu les uns avec les autres; en s'efforçant de se faire entendre, on apprit à s'expliquer. Là se firent les premières fêtes; les pieds bondissoient de joie, le geste empressé ne suffisoit plus, la voix l'accompagnoit d'accens passionnés, le plaisir & le desir confondus ensemble, se faisoient sentir à la fois. Là fut enfin le vrai berceau des peuples, & du pur cristal des fontaines sortirent les premiers feux de l'amour.

Quoi donc! Avant ces tems les hommes naissoient-ils de la terre? Les générations se succédoient-elles sans que les deux sexes fussent unis, & sans que personne s'entendît? Non, il y avoit des familles, mais il n'y avoit point de nations; il y avoit des langues domestiques, mais il n'y avoit point de langues populaires; il y avoit des mariages, mais il n'y avoit point d'amour. Chaque famille suffisoit à elle-même & se perpétuoit par son seul sang. Les enfans nés des mêmes parens croissoient ensemble, & trouvoient peu à

peu des manières de s'expliquer entr'eux; les sexes se distinguoient avec l'âge, le penchant naturel suffisoit pour les unir; l'instinct tenoit lieu de passion, l'habitude tenoit lieu de préférence, on devenoit maris & femmes, sans avoir cessé d'être frères & sœurs (a). Il n'y avoit là rien d'assez animé pour dénouer la langue, rien qui pût arracher assez fréquemment les accens des passions ardentés, pour les tourner en institutions, & l'on en peut dire autant des besoins rares & peu pressans, qui pouvoient

(a) Il fallut bien que les premiers hommes épousassent leurs sœurs. Dans la simplicité des premières mœurs, cet usage se perpétua sans inconvénient, tant que les familles restèrent isolées, & même après la réunion des plus anciens peuples; mais la loi qui l'abolit n'est pas moins sacrée pour être d'institution humaine. Ceux qui ne la regardent que par la liaison qu'elle forme entre les familles, n'en voient pas le côté le plus important. Dans la familiarité que le commerce domestique établit nécessairement entre les deux sexes, du moment qu'une si sainte loi cesseroit de parler au cœur & d'en imposer aux sens, il n'y auroit plus d'honnêteté parmi les hommes, & les plus effroyables mœurs causeroient bientôt la destruction du genre-humain.

porter quelques hommes à concourir à des travaux communs : l'un commençoit le bassin de la fontaine, & l'autre l'achevoit ensuite, souvent sans avoir eu besoin du moindre accord, & quelquefois même sans s'être vus. En un mot, dans les climats doux, dans les terrains fertiles, il fallut toute la vivacité des passions agréables pour commencer à faire parler les habitans. Les premières langues, filles du plaisir & non du besoin, porterent long-tems l'enseigne de leur pere ; leurs accens séducteurs ne s'effaçà qu'avec les sentimens qui les avoient fait naître, lorsque de nouveaux besoins introduits parmi les hommes, forcerent chacun de ne songer qu'à lui-même & de retirer son cœur au-dedans de lui.





C H A P I T R E X.

Formation des Langues du Nord.

A la longue tous hommes deviennent semblables, mais l'ordre de leurs progrès est différent. Dans les climats méridionaux, où la nature est prodigue, les besoins naissent des passions; dans les pays froids où elle est avare, les passions naissent des besoins, & les langues, tristes filles de la nécessité, se sentent de leur dure origine.

Quoique l'homme s'accoutume aux intempéries de l'air, au froid, au malaise, même à la faim, il y a pourtant un point où la nature succombe. En proie à ces cruelles épreuves, tout ce qui est débile périt; tout le reste se renforce, & il n'y a point de milieu entre la vigueur & la mort. Voilà d'où vient que les peuples septentrionaux sont si robustes; ce n'est pas d'abord le climat qui les a rendu tels, mais il n'a souffert que ceux qui l'étoient, & il n'est

pas étonnant que les enfans gardent la bonne constitution de leurs peres.

On voit déjà que les hommes plus robustes doivent avoir les organes moins délicats , leurs voix doivent être plus âpres & plus fortes. D'ailleurs, quelle différence entre les inflexions touchantes qui viennent des mouvemens de l'ame aux cris qu'arrachent les besoins physiques? Dans ces affreux climats où tout est mort durant neuf mois de l'année, où le soleil n'échauffe l'air quelques semaines que pour apprendre aux habitans de quels biens ils sont privés, & prolonger leur misere; dans ces lieux où la terre ne donne rien qu'à force de travail, & où la source de la vie semble être plus dans les bras que dans le cœur, les hommes sans cesse occupés à pourvoir à leur subsistance, songeoient à peine à des liens plus doux; tout se bornoit à l'impulsion physique, l'occasion faisoit le choix, la facilité faisoit la préférence. L'oisiveté qui nourrit les passions, fit place au travail qui les réprime. Avant de songer à vivre heureux, il falloit songer à vivre. Le besoin mutuel unissant les hommes, bien mieux que le sentiment n'auroit fait, la

fociété ne se forma que par l'industrie ; le continuel danger de périr ne permettoit pas de se borner à la langue du geste, & le premier mot ne fut pas chez eux ; *aimez-moi , mais aidez-moi.*

Ces deux termes, quoiqu'assez semblables, se prononcent d'un ton bien différent. On n'avoit rien à faire sentir, on avoit tout à faire entendre ; il ne s'agissoit donc pas d'énergie, mais de clarté. A l'accent que le cœur ne fournissoit pas, on substitua des articulations fortes & sensibles, & s'il y eut dans la forme du langage quelque impression naturelle, cette impression contribuoit encore à sa dureté.

En effet, les hommes septentrionaux ne sont pas sans passions, mais ils en ont d'une autre espèce. Celles des pays chauds sont des passions voluptueuses, qui tiennent à l'amour & à la mollesse. La nature fait tant pour les habitans, qu'ils n'ont presque rien à faire. Pourvu qu'un Asiatique ait des femmes & du repos, il est content. Mais dans le Nord où les habitans consomment beaucoup sur un sol ingrat, des hommes soumis à tant de besoins sont faciles à irriter ; tout ce qu'on fait autour d'eux les in-

quiète : comme ils ne subsistent qu'avec peine , plus ils sont pauvres , plus ils tiennent au peu qu'ils ont ; les approcher , c'est attenter à leur vie. De-là leur vient ce tempérament irascible , si prompt à se tourner en fureur contre tout ce qui les blesse. Ainsi leurs voix les plus naturelles sont celles de la colère & des menaces , & ces voix s'accompagnent toujours d'articulations fortes qui les rendent dures & bruyantes.



CHAPITRE XI.

Réflexions sur ces différences.

VOILA , selon mon opinion , les causes physiques les plus générales de la différence caractéristique des primitives langues. Celles du Midi dûrent être vives , sonores , accentuées , éloquentes , & souvent obscures à force d'énergie : celles du Nord dûrent être sourdes , rudes , articulées , criardes , monotones , claires à force de mots plutôt

que par une bonne construction. Les langues modernes cent fois mêlées & refondues, gardent encore quelque chose de ces différences. Le François, l'Anglois, l'Allemand font le langage privé des hommes qui s'entre-aident, qui raisonnent entr'eux de sang froid, ou de gens emportés qui se fâchent : mais les ministres des Dieux, annonçant les mystères sacrés, les Sages donnant des loix aux peuples, les chefs entraînant la multitude doivent parler Arabe ou Persan (a). Nos langues valent mieux écrites que parlées, & l'on nous lit avec plus de plaisir qu'on ne nous écoute. Au contraire, les langues orientales écrites perdent leur vie & leur chaleur. Le sens n'est qu'à moitié dans les mots, toute sa force est dans les accens. Juger du génie des Orientaux par leurs livres, c'est vouloir peindre un homme sur son cadavre.

Pour bien apprécier les actions des hommes, il faut les prendre dans tous leurs rapports, & c'est ce qu'on ne nous apprend point à faire. Quand nous nous

(a) Le Turc est une langue septentrionale.

mettons à la place des autres, nous nous y mettons toujours tels que nous sommes modifiés, non tels qu'ils doivent l'être, & quand nous pensons les juger sur la raison, nous ne faisons que comparer leurs préjugés aux nôtres. Tel pour savoir lire un peu d'Arabe, sourit en feuilletant l'Alcoran, qui s'il eût entendu Mahomet l'annoncer en personne dans cette langue éloquente & cadencée, avec cette voix sonore & persuasive qui séduisoit l'oreille avant le cœur, & sans cesse animant ses sentences de l'accent de l'enthousiasme, se fût prosterné contre terre en criant: grand Prophete, envoyé de Dieu, menez-nous à la gloire, au martyre, nous voulons vaincre ou mourir pour vous. Le fanatisme nous paroît toujours risible, parce qu'il n'a point de voix parmi nous pour se faire entendre. Nos fanatiques même ne sont pas de vrais fanatiques, ce ne sont que des fripons ou des foux. Nos langues, au lieu d'inflexions pour des inspirés, n'ont que des cris pour des possédés du Diable.





CHAPITRE XII.

Origine de la Musique & ses rapports.

AVEC les premières voix se formerent les premières articulations ou les premiers sons, selon le genre de la passion qui dictoit les uns ou les autres. La colère arrache des cris menaçans, que la langue & le palais articulent; mais la voix de la tendresse est plus douce, c'est la glote qui la modifie & cette voix devient un son. Seulement les accens en sont plus fréquens ou plus rares, les inflexions plus ou moins aiguës, selon le sentiment qui s'y joint. Ainsi la cadence & les sons naissent avec les syllabes, la passion fait parler tous les organes, & pare la voix de tout leur éclat; ainsi les vers, les chants, la parole ont une origine commune. Autour des fontaines dont j'ai parlé, les premiers discours furent les premières chansons, les retours périodiques & mesurés du rythme, les inflexions mélodieuses des

accens firent naître la poésie & la Musique avec la langue, ou plutôt tout cela n'étoit que la langue même pour ces heureux climats & ces heureux tems, où les seuls besoins pressans qui demandoient le concours d'autrui, étoient ceux que le cœur faisoit naître.

Les premières histoires, les premières harangues, les premières loix furent en vers; la poésie fut trouvée avant la prose; cela devoit être, puisque les passions parlerent avant la raison. Il en fut de même de la Musique; il n'y eut point d'abord d'autre Musique que la mélodie, ni d'autre mélodie que le son varié de la parole; les accens formoient le chant, les quantités formoient la mesure, & l'on parloit autant par les sons & par le rythme, que par les articulations & les voix. Dire & chanter étoient autrefois la même chose, dit Strabon; ce qui montre, ajoute-t-il, que la poésie est la source de l'éloquence (a). Il falloit dire que l'une & l'autre eurent la même source, & ne furent d'abord que la même chose. Sur la maniere dont se lierent les premières sociétés, étoit-

(a) Géogr. L. I.

il étonnant qu'on mît en vers les premières histoires, & qu'on chantât les premières loix? Etoit-il étonnant que les premiers Grammairiens founiffent leur art à la Musique, & fussent à la fois professeurs de l'un & de l'autre (a)?

Une langue qui n'a que des articulations & des voix, n'a donc que la moitié de sa richesse; elle rend des idées, il est vrai, mais pour rendre des sentimens, des images, il lui faut encore un rythme & des sons, c'est-à-dire, une mélodie : voilà ce qu'avoit la langue Grecque, & ce qui manque à la nôtre.

Nous sommes toujours dans l'étonnement sur des effets prodigieux de l'éloquence, de la poésie & de la Musique parmi les Grecs, ces effets ne s'arrangent point dans nos têtes, parce que nous n'en éprouvons plus de pareils, & tout ce que nous pouvons

(a) *Architas atque Aristoxenes etiam subjectam grammaticen musicæ putaverunt, & eosdem utriusque rei præceptores fuisse. . . . Tum Eupolis apud quem Prodamus & musicen & litteras docet. Et Maricas, qui est Hyperbolus, nihil se ex musicis scire, nisi litteras confitetur. Quintil. L. I. C. X.*

gagner sur nous en les voyant si bien attestés, est de faire semblant de les croire par complaisance pour nos savans (a). Burette ayant traduit, comme il put, en notes de notre Musique certains morceaux de Musique grecque, eut la simplicité de faire exécuter ces morceaux à l'Académie des Belles-

(a) Sans doute, il faut faire en toute chose déduction de l'exagération grecque, mais c'est aussi trop donner au préjugé moderne, que de pousser ces déductions jusqu'à faire évanouir toutes les différences. « Quand la Musique des Grecs, dit l'Abbé Terrasson, » du tems d'Amphion & d'Orphée, en étoit au point » où elle est aujourd'hui dans les Villes les plus éloignées de la Capitale ; c'est alors qu'elle suspendoit » le cours des fleuves, qu'elle attiroit les chênes & » qu'elle faisoit mouvoir les rochers. Aujourd'hui » qu'elle est arrivée à un très-haut point de perfection, on l'aime beaucoup, on en pénètre même les » beautés, mais elle laisse tout à sa place. Il en a été » ainsi des vers d'Homere, Poète né dans les tems » qui se ressentoient encore de l'enfance de l'esprit » humain, en comparaison de ceux qui l'ont suivi. » On s'est extasié sur ses vers, & l'on se contente » aujourd'hui de goûter & d'estimer ceux des bons » Poètes. » On ne peut nier que l'Abbé Terrasson n'eût quelquefois de la philosophie ; mais ce n'est sûrement pas dans ce passage qu'il en a montré.

Lettres, & les Académiciens eurent la patience de les écouter. J'admire cette expérience dans un pays dont la Musique est indéchiffrable pour toute autre nation. Donnez un monologue d'Opéra françois à exécuter par tels Musiciens étrangers qu'il vous plaira, je vous défie d'y rien reconnoître. Ce sont pourtant ces mêmes François qui prétendoient juger la mélodie d'une ode de Pindare mise en Musique il y a deux mille ans !

J'ai lu qu'autrefois en Amérique, les Indiens voyant l'effet étonnant des armes à feu, ramassoient à terre des balles de mousquet; puis les jettant avec la main en faisant un grand bruit de la bouche, ils étoient tout surpris de n'avoir tué personne. Nos orateurs, nos musiciens, nos savans ressemblent à ces Indiens. Le prodige n'est pas qu'avec notre Musique nous ne fassions plus ce que faisoient les Grecs avec la leur; il seroit, au contraire, qu'avec des instrumens si différens on produisît les mêmes effets.





CHAPITRE XIII.

De l'Harmonie.

L'HOMME est modifié par ses sens; personne n'en doute; mais faute de distinguer les modifications, nous en confondons les causes; nous donnons trop & trop peu d'empire aux sensations; nous ne voyons pas que souvent elles ne nous affectent point seulement comme sensations, mais comme signes ou images, & que leurs effets moraux ont aussi des causes morales. Comme les sentimens qu'excite en nous la Peinture ne viennent point des couleurs, l'empire que la Musique a sur nos ames n'est point l'ouvrage des sons. De belles couleurs bien nuancées plaisent à la vue, mais ce plaisir est purement de sensation. C'est le dessein, c'est l'imitation qui donne à ces couleurs de la vie & de l'ame, ce sont les passions qu'elles expriment qui viennent émouvoir les nôtres, ce sont les objets qu'elles re-

présentent qui viennent nous affecter. L'intérêt & le sentiment ne tiennent point aux couleurs : les traits d'un tableau touchant , nous touchent encore dans une estampe ; ôtez ces traits dans le tableau , les couleurs ne feront plus rien.

La mélodie fait précisément dans la Musique ce que fait le dessein dans la Peinture ; c'est elle qui marque les traits & les figures , dont les accords & les sons ne sont que les couleurs , mais , dira-t-on , la mélodie n'est qu'une succession de sons ; sans doute ; mais le dessein n'est aussi qu'un arrangement de couleurs. Un orateur se sert d'encre pour tracer ses écrits ; est-ce à-dire que l'encre soit une liqueur fort éloquente ?

Supposez un pays où l'on n'auroit aucune idée du dessein , mais où beaucoup de gens , passant leur vie à combiner , mêler , nuer des couleurs , croiroient exceller en Peinture ; ces gens-là raisonneroient de la nôtre , précisément comme nous raisonnons de la Musique des Grecs. Quand on leur parleroit de l'émotion que nous causent des beaux tableaux , & du charme

de s'attendrir devant un sujet pathétique, leurs favans approfondiroient aussi-tôt la matiere, compareroient leurs couleurs aux nôtres, examineroient si notre verd est plus tendre ou notre rouge plus éclatant; ils chercheroient quels accords de couleurs peuvent faire pleurer, quels autres peuvent mettre en colere? Les Burettes de ce pays-là rassembleroient sur des guenilles quelques lambeaux défigurés de nos tableaux; puis on se demanderoit avec surprise ce qu'il y a de si merveilleux dans ce coloris?

Que si dans quelque nation voisine on commençoit à former quelque trait, quelque ébauche de dessein, quelque figure encore imparfaite, tout cela passeroit pour du barbouillage, pour une Peinture capricieuse & baroque, & l'on s'en tiendroit, pour conserver le goût, à ce beau simple, qui véritablement n'exprime rien, mais qui fait briller de belles nuances, de grandes plaques bien colorées, de longues dégradations de teintes sans aucun trait.

Enfin, peut-être à force de progrès on viendroit à l'expérience du prisme. Aussi-tôt quelque Artiste célèbre éta-

bliroit là-dessus un beau système. Messieurs, leur diroit-il, pour bien philosopher, il faut remonter aux causes physiques. Voilà la décomposition de la lumière, voilà toutes les couleurs primitives, voilà leurs rapports, leurs proportions; voilà les vrais principes du plaisir que vous fait la Peinture. Tous ces mots mystérieux de dessein, de représentation, de figure, sont une pure charlatanerie des Peintres François, qui, par leurs imitations, pensent donner je ne fais quels mouvemens à l'ame, tandis qu'on fait qu'il n'y a que des sensations. On vous dit des merveilles de leurs tableaux, mais voyez mes teintes.

Les Peintres François, continueroit-il, ont peut-être observé l'arc-en-ciel, ils ont pu recevoir de la nature quelque goût de nuance & quelque instinct de coloris. Moi, je vous ai montré les grands, les vrais principes de l'art. Que dis-je de l'art? De tous les arts, Messieurs, de toutes les sciences. L'analyse des couleurs, le calcul des réfractions du prisme vous donnent les seuls rapports exacts qui soient dans la nature, la regle de tous les rapports.

Or,

Or, tout dans l'univers n'est que rapport. On fait donc tout quand on fait peindre, on fait tout quand on fait asfortir des couleurs.

Que dirions-nous du Peintre assez dépourvu de sentiment & de goût pour raisonner de la sorte, & borner stupidement au physique de son art le plaisir que nous fait la Peinture? Que dirions-nous du Musicien qui, plein de préjugés semblables, croiroit voir dans la seule harmonie la source des grands effets de la Musique? Nous enverrions le premier mettre en couleur des boiseries, & nous condamnerions l'autre à faire des Opéra françois.

Comme donc la Peinture n'est pas l'art de combiner des couleurs d'une maniere agréable à la vue, la Musique n'est pas non plus l'art de combiner des sons d'une maniere agréable à l'oreille. S'il n'y avoit que cela, l'une & l'autre seroient au nombre des sciences naturelles, & non pas des beaux-arts. C'est l'imitation seule qui les élève à ce rang. Or, qu'est-ce qui fait de la Peinture un art d'imitation? C'est le dessein. Qu'est-ce qui de la Musique en fait un autre? C'est la mélodie.



CHAPITRE XIV.

De l'Harmonie.

LA beauté des sons est de la nature; leur effet est purement physique; il résulte du concours de divers particules d'air mises en mouvement par le corps sonore, & par toutes ses aliquotes, peut-être à l'infini; le tout ensemble donne une sensation agréable; tous les hommes de l'univers prendront plaisir à écouter de beaux sons; mais si ce plaisir n'est animé par des inflexions mélodieuses qui leur soient familières, il ne sera point délicieux, il ne se changera point en volupté. Les plus beaux chants, à notre gré, toucheront toujours médiocrement une oreille qui n'y sera point accoutumée; c'est une langue dont il faut avoir le Dictionnaire.

L'harmonie proprement dite est dans un cas bien moins favorable encore. N'ayant que des beautés de conven-

tion, elle ne flatte à nul égard les oreilles qui n'y sont par exercées; il faut en avoir une longue habitude pour la sentir & pour la goûter. Les oreilles rustiques n'entendent que du bruit dans nos consonnances. Quand les proportions naturelles sont altérées, il n'est pas étonnant que le plaisir naturel n'existe plus.

Un son porte avec lui tous ses sons harmoniques concomitans, dans les rapports de force & d'intervalles qu'ils doivent avoir entr'eux pour donner la plus parfaite harmonie de ce même son. Ajoutez-y la tierce ou la quinte, ou quelque autre consonnance, vous ne l'ajoutez pas, vous la redoublez, vous laissez le rapport d'intervalle, mais vous altérez celui de force : en renforçant une consonnance & non pas les autres, vous rompez la proportion : en voulant faire mieux que la nature, vous faites plus mal. Vos oreilles & votre goût sont gâtés par un art mal entendu. Naturellement il n'y a point d'autre harmonie que l'unisson.

M. Rameau prétend que les dessus d'une certaine simplicité suggerent naturellement leurs basses, & qu'un homme

ayant l'oreille juste & non exercée, entonnera naturellement cette basse. C'est-là un préjugé de Musicien, démenti par toute expérience. Non seulement celui qui n'aura jamais entendu ni basse, ni harmonie ne trouvera de lui-même ni cette harmonie, ni cette basse, mais même elles lui déplairont si on les lui fait entendre, & il aimera beaucoup mieux le simple unisson.

Quand on calculeroit mille ans les rapports des sons & les loix de l'harmonie, comment fera-t-on jamais de cet art un art d'imitation, où est le principe de cette imitation prétendue, de quoi l'harmonie est-elle signe, & qu'y a-t-il de commun entre des accords & nos passions?

Qu'on fasse la même question sur la mélodie, la réponse vient d'elle-même, elle est d'avance dans l'esprit des lecteurs. La mélodie, en imitant les inflexions de la voix, exprime les plaintes, les cris de douleur ou de joie, les menaces, les gémissemens; tous les signes vocaux des passions sont de son ressort. Elle imite les accens des langues, & les tours affectés dans chaque idiôme à certains mouvemens de l'ame;

elle n'imité pas seulement, elle parle, & son langage inarticulé, mais vif, ardent, passionné, a cent fois plus d'énergie que la parole même. Voilà d'où naît la force des imitations musicales; voilà d'où naît l'empire du chant sur les cœurs sensibles. L'harmonie y peut concourir en certains systèmes, en liant la succession des sons par quelques loix de modulation, en rendant les intonations plus justes, en portant à l'oreille un témoignage assuré de cette justesse, en rapprochant & fixant, des intervalles consonnans & liés, des inflexions inappréciables. Mais en donnant aussi des entraves à la mélodie, elle lui ôte l'énergie & l'expression, elle efface l'accent passionné pour y substituer l'intervalle harmonique, elle assujettit à deux seuls modes, des chants qui devoient en avoir autant qu'il y a de tons oratoires, elle efface & détruit des multitudes de sons ou d'intervalles qui n'entrent pas dans son système; en un mot, elle sépare tellement le chant, de la parole, que ces deux langages se combattent, se contrarient, s'ôtent mutuellement tout caractère de vérité, & ne se peuvent réu-

nir fans absurdité dans un sujet pathétique. De-là vient que le peuple trouve toujours ridicule qu'on exprime en chant les passions fortes & sérieuses ; car il fait que dans nos langues, ces passions n'ont point d'inflexions musicales, & que les hommes du Nord, non plus que les cygnes, ne meurent pas en chantant.

La seule harmonie est même insuffisante pour les expressions qui semblent dépendre uniquement d'elle. Le tonnerre, le murmure des eaux, les vents, les orages sont mal rendus par de simples accords. Quoi qu'on fasse, le seul bruit ne dit rien à l'esprit, il faut que les objets parlent pour se faire entendre, il faut toujours, dans toute imitation, qu'une espece de discours supplée à la voix de la nature. Le musicien qui veut rendre du bruit par du bruit, se trompe ; il ne connoit ni le foible ni le fort de son art ; il en juge fans goût, fans lumieres, apprenez-lui qu'il doit rendre du bruit par du chant ; que s'il faisoit croasser des grenouilles, il faudroit qu'il les fît chanter ; car il ne suffit pas qu'il imite, il faut qu'il touche & qu'il plaise, fans

quoi sa mauffade imitation n'est rien, & ne donnant d'intérêt à personne, elle ne fait nulle impression.



CHAPITRE XV.

Que nos plus vives sensations agissent souvent par des impressions morales.

TANT qu'on ne voudra considérer les sons que par l'ébranlement qu'ils excitent dans nos nerfs, on n'aura point de vrais principes de la Musique & de son pouvoir sur les cœurs. Les sons dans la mélodie, n'agissent pas seulement sur nous comme sons, mais comme signes de nos affections, de nos sentimens; c'est ainsi qu'ils excitent en nous les mouvemens qu'ils expriment, & dont nous y reconnoissons l'image. On apperçoit quelque chose de cet effet moral jusques dans les animaux. L'aboyement d'un chien en attire un autre. Si mon chat m'entend imiter un miaulement, à l'instant je le vois attentif, inquiet, agité. S'ap-

perçoit-il que c'est moi qui contrefais la voix de son semblable, il se rassied & reste en repos. Pourquoi cette différence d'impression, puisqu'il n'y en a point dans l'ébranlement des fibres, & que lui-même y a d'abord été trompé?

Si le plus grand empire qu'ont sur nous nos sensations, n'est pas dû à des causes morales, pourquoi donc sommes-nous si sensibles à des impressions qui sont nulles pour des barbares? Pourquoi nos plus touchantes musiques ne sont-elles qu'un vain bruit à l'oreille d'un Caraïbe? Ses nerfs sont-ils d'une autre nature que les nôtres, pourquoi ne sont-ils pas ébranlés de même, ou pourquoi ces mêmes ébranlemens affectent-ils tant les uns & si peu les autres?

On cite en preuve du pouvoir physique des sons, la guérison des piqures des Tarentules. Cet exemple prouve tout le contraire. Il ne faut ni des sons absolus, ni les mêmes airs pour guérir tous ceux qui sont piqués de cet insecte; il faut à chacun d'eux des airs d'une mélodie qui lui soit connue & des phrases qu'il comprenne. Il faut

à l'Italien, des airs Italiens; au Turc, il faudroit des airs Turcs. Chacun n'est affecté que des accens qui lui sont familiers; les nerfs ne s'y prêtent qu'autant que son esprit les y dispose: il faut qu'il entende la langue qu'on lui parle, pour que ce qu'on lui dit puisse le mettre en mouvement. Les Caritates de Bernier ont, dit-on, guéri de la fièvre un Musicien François; elles l'auroient donnée à un Musicien de toute autre nation.

Dans les autres sens, & jusqu'au plus grossier de tous, on peut observer les mêmes différences. Qu'un homme ayant la main posée & l'œil fixé sur le même objet, le croye successivement animé & inanimé, quoique les sens soient frappés de même, quel changement dans l'impression? La rondeur, la blancheur, la fermeté, la douce chaleur, la résistance élastique, le renflement successif, ne lui donnent plus qu'un toucher doux, mais insipide, s'il ne croit sentir un cœur plein de vie, palpiter & battre sous tout cela.

Je ne connois qu'un sens aux affections duquel rien de moral ne se

mêle : c'est le goût. Aussi la gourmandise n'est-elle jamais le vice dominant que des gens qui ne sentent rien.

Que celui donc qui veut philosopher sur la force des sensations, commence par écarter des impressions purement sensuelles, les impressions intellectuelles & morales que nous recevons par la voie des sens, mais dont ils ne sont que les causes occasionnelles ; qu'il évite l'erreur de donner aux objets sensibles un pouvoir qu'ils n'ont pas, ou qu'ils tiennent des affections de l'ame qu'ils nous représentent. Les couleurs & les sons peuvent beaucoup comme représentations & signes, peu de chose comme simples objets des sens. Des suites de sons ou d'accords m'amuseront un moment peut-être, mais pour me charmer & m'attendrir, il faut que ces suites m'offrent quelque chose qui ne soit ni son, ni accord, & qui me vienne émouvoir malgré moi. Les chants mêmes qui ne sont qu'agréables & ne disent rien, lassent encore ; car ce n'est pas tant l'oreille qui porte le plaisir au cœur, que le cœur qui le porte à l'oreille.

Je crois qu'en développant mieux ces idées, on se fût épargné bien de sots raisonnemens sur la Musique ancienne. Mais dans ce siècle où l'on s'efforce de matérialiser toutes les opérations de l'ame, & d'ôter toute moralité aux sentimens humains, je suis trompé si la nouvelle philosophie ne devient aussi funeste au bon goût qu'à la vertu.



CHAPITRE XVI.

Fausse analogie entre les couleurs & les sons.

IL n'y a sortes d'absurdités auxquelles les observations physiques n'aient donné lieu dans la considération des Beaux-Arts. On a trouvé dans l'analyse du son, les mêmes rapports que dans celle de la lumière. Aussi-tôt on a saisi vivement cette analogie, sans s'embarasser de l'expérience & de la raison. L'esprit de système a tout confondu, & faute de savoir peindre aux oreilles, on s'est avisé de chanter aux

yeux. J'ai vu ce fameux Clavecin, sur lequel on prétendoit faire de la Musique avec des couleurs; c'étoit bien mal connoître les opérations de la nature, de ne pas voir que l'effet des couleurs est dans leur permanence, & celui des sons dans leur succession.

Toutes les richesses du coloris s'étalent à la fois sur la face de la terre. Du premier coup-d'œil tout est vu; mais plus on regarde & plus on est enchanté. Il ne faut plus qu'admirer & contempler sans cesse.

Il n'en est pas ainsi du son : la nature ne l'analyse point & n'en sépare point les harmoniques; elle les cache, au contraire, sous l'apparence de l'unisson; ou si quelquefois elle les sépare dans le chant modulé de l'homme, & dans le ramage de quelques oiseaux, c'est successivement, & l'un après l'autre; elle inspire des chants & non des accords, elle dicte de la mélodie & non de l'harmonie. Les couleurs sont la parure des êtres inanimés, toute matière est colorée; mais les sons annoncent le mouvement, la voix annonce un être sensible; il n'y a que des corps animés qui chantent. Ce

n'est pas le Flûteur automate qui joue de la flûte, c'est le Mécanicien qui mesura le vent & fit mouvoir les doigts.

Ainsi chaque sens a son champ qui lui est propre. Le champ de la Musique est le tems, celui de la Peinture est l'espace. Multiplier les sons entendus à la fois, ou développer les couleurs l'une après l'autre, c'est changer leur économie, c'est mettre l'œil à la place de l'oreille, & l'oreille à la place de l'œil.

Vous dites : comme chaque couleur est déterminée par l'angle de réfraction du rayon qui la donne, de même chaque son est déterminé par le nombre des vibrations du corps sonore, en un tems donné. Or, les rapports de ces angles & de ces nombres étant les mêmes, l'analogie est évidente. Soit; mais cette analogie est de raison, non de sensation, & ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Premièrement l'angle de réfraction est sensible & mesurable, & non pas le nombre des vibrations. Les corps sonores soumis à l'action de l'air, changent incessamment de dimensions & de sons. Les

couleurs sont durables, les sons s'évanouissent, & l'on n'a jamais de certitude que ceux qui renaissent soient les mêmes que ceux qui sont éteints. De plus, chaque couleur est absolue, indépendante, au lieu que chaque son n'est pour nous que relatif, & ne se distingue que par comparaison. Un son n'a par lui-même aucun caractère absolu qui le fasse reconnoître; il est grave ou aigu, fort ou doux par rapport à un autre, en lui-même il n'est rien de tout cela. Dans le système harmonique, un son quelconque n'est rien non plus naturellement; il n'est ni tonique, ni dominant, ni harmonique, ni fondamental, parce que toutes ces propriétés ne sont que des rapports, & que le système entier pouvant varier du grave à l'aigu, chaque son change d'ordre & de place dans le système, selon que le système change de degré. Mais les propriétés des couleurs ne consistent point en des rapports. Le jaune est jaune, indépendant du rouge & du bleu, par-tout il est sensible & reconnoissable, & sitôt qu'on aura fixé l'angle de réfraction qui le donne, on sera sûr d'avoir le

même jaune dans tous les tems.

Les couleurs ne sont pas dans les corps colorés , mais dans la lumière ; pour qu'on voye un objet , il faut qu'il soit éclairé. Les sons ont aussi besoin d'un mobile, & pour qu'ils existent , il faut que le corps sonore soit ébranlé. C'est un autre avantage en faveur de la vue , car la perpétuelle émanation des astres est l'instrument naturel qui agit sur elle , au lieu que la nature seule engendre peu de sons , & à moins qu'on n'admette l'harmonie des sphares célestes , il faut des êtres vivans pour la produire.

On voit par-là que la Peinture est plus près de la nature , & que la Musique tient plus à l'art humain. On sent aussi que l'une intéresse plus que l'autre , précisément parce qu'elle rapproche plus l'homme de l'homme & nous donne toujours quelque idée de nos semblables. La peinture est souvent morte & inanimée ; elle vous peut transporter au fond d'un désert ; mais sitôt que des signes vocaux frappent votre oreille , ils vous annoncent un être semblable à vous , ils sont , pour ainsi dire , les organes de l'ame , & s'ils

vous peignent aussi la solitude , ils vous disent que vous n'y êtes pas seul. Les oiseaux sifflent , l'homme seul chante , & l'on ne peut entendre ni chant , ni symphonie , sans se dire à l'instant , un autre être sensible est ici.

C'est un des plus grands avantages du Musicien , de pouvoir peindre les choses qu'on ne sauroit entendre , tandis qu'il est impossible au Peintre de représenter celles qu'on ne sauroit voir , & le plus grand prodige d'un art qui n'agit que par le mouvement , est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. Le sommeil , le calme de la nuit , la solitude & le silence même entrent dans les tableaux de la Musique. On fait que le bruit peut produire l'effet du silence , & le silence l'effet du bruit , comme quand on s'endort à une lecture égale & monotone , & qu'on s'éveille à l'instant qu'elle cesse. Mais la Musique agit plus intimement sur nous , en excitant par un sens des affections semblables à celles qu'on peut exciter par un autre ; & comme le rapport ne peut être sensible que l'impression ne soit forte , la Peinture dénuée de cette force , ne

peut rendre à la Musique les imitations que celle-ci tire d'elle. Que toute la nature soit endormie , celui qui la contemple ne dort pas , & l'art du Musicien consiste à substituer à l'image insensible de l'objet , celle des mouvemens que sa présence excite dans le cœur du contemplateur. Non-seulement il agitera la mer , animera les flammes d'un incendie , fera couler les ruisseaux , tomber la pluie & grossir les torrens ; mais il peindra l'horreur d'un désert affreux , rembrunira les murs d'une prison souterraine , calmera le tempête , rendra l'air tranquille & ferein , & répandra de l'Orchestre une fraîcheur nouvelle sur les bocages. Il ne représentera pas directement ces choses , mais il excitera dans l'ame les mêmes sentimens qu'on éprouve en les voyant.





CHAPITRE XVII.

Erreur des Musiciens nuisible à leur Art.

V OYEZ comment tout nous ramene sans cesse aux effets moraux dont j'ai parlé, & combien les Musiciens qui ne considerent la puissance des sons que par l'action de l'air & l'ébranlement des fibres, sont loin de connoître en quoi réside la force de cet art. Plus ils le rapprochent des impressions purement physiques, plus ils l'éloignent de son origine, & plus ils lui ôtent aussi de sa primitive énergie. En quittant l'accent oral & s'attachant aux seules institutions harmoniques, la Musique devient plus bruyante à l'oreille, & moins douce au cœur. Elle a déjà cessé de parler, bientôt elle ne chantera plus, & alors, avec tous ses accords & toute son harmonie, elle ne fera plus aucun effet sur nous.





CHAPITRE XVIII.

*Que le système musical des Grecs
n'avoit aucun rapport au nôtre.*

COMMENT ces changemens sont-ils arrivés? Par un changement naturel du caractère des langues. On fait que notre harmonie est une invention gothique. Ceux qui prétendent trouver le système des Grecs dans le nôtre, se moquent de nous. Le système des Grecs n'avoit absolument d'harmonique dans notre sens, que ce qu'il falloit pour fixer l'accord des instrumens sur des consonnances parfaites. Tous les peuples qui ont des instrumens à cordes, sont forcés de les accorder par des consonnances; mais ceux qui n'en ont pas; ont dans leurs chants des inflexions que nous nommons fausses, parce qu'elles n'entrent pas dans notre système, & que nous ne pouvons les noter. C'est ce qu'on a remarqué sur les chants des Sau-

vages de l'Amérique, & c'est ce qu'on auroit dû remarquer aussi sur divers intervalles de la Musique des Grecs, si l'on eût étudié cette Musique avec moins de prévention pour la nôtre.

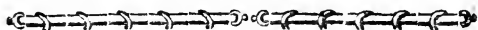
Les Grecs divisoient leur diagramme par tétracordes, comme nous divisons notre clavier par octaves, & les mêmes divisions se répétoient exactement chez eux à chaque tétracorde, comme elles se répètent chez nous à chaque octave; similitude qu'on n'eût pu conserver dans l'unité du mode harmonique & qu'on n'auroit pas même imaginée. Mais comme on passe par des intervalles moins grands quand on parle que quand on chante, il fut naturel qu'ils regardassent la répétition des tétracordes, dans leur mélodie orale, comme nous regardons la répétition des octaves dans notre mélodie harmonique.

Ils n'ont reconnu pour consonnances que celles que nous appellons consonnances parfaites; ils ont rejeté de ce nombre les tierces & les sixtes. Pourquoi cela? C'est que l'intervalle du ton mineur étant ignoré d'eux, ou du moins proscrit de la pratique, &

leurs consonnances n'étant point tempérées, toutes leurs tierces majeures étoient trop fortes d'un comma, leurs tierces mineures trop foibles d'autant, & par conséquent leurs fixtes majeures & mineures réciproquement altérées de même. Qu'on s'imagine maintenant quelles notions d'harmonie on peut avoir & quels modes harmoniques on peut établir en bannissant les tierces & les fixtes du nombre, des consonnances! Si les consonnances mêmes qu'ils admettoient leur eussent été connues par un vrai sentiment d'harmonie, ils les auroient au moins sous-entendues au-dessous de leurs chants, la consonnance tacite des marches fondamentales eût prêté son nom aux marches diatoniques qu'elles leur suggeroient. Loin d'avoir moins de consonnances que nous, ils en auroient eu davantage, & préoccupés, par exemple, de la basse *ut-sol*, ils eussent donné le nom de consonnance à la seconde *ut-re*.

Mais, dira-t-on, pourquoi donc des marches diatoniques? Par un instinct qui, dans une langue accentuée & chantante, nous porte à choisir les

inflexions les plus commodes ; car entre les modifications trop fortes qu'il faut donner à la glote pour entonner continuellement les grands intervalles des consonnances , & la difficulté de régler l'intonation , dans les rapports très-composés des moindres intervalles , l'organe prit un milieu & tomba naturellement sur des intervalles plus petits que les consonnances , & plus simples que les comma ; ce qui n'empêcha pas que de moindres intervalles n'eussent aussi leur emploi dans des genres plus pathétiques.



CHAPITRE XIX.

Comment la Musique a dégénéré.

A mesure que la langue se perfectionnoit, la mélodie en s'imposant de nouvelles regles perdoit insensiblement de son ancienne énergie , & le calcul des intervalles fut substitué à la finesse des inflexions. C'est ainsi , par exemple , que la pratique du genre enharmonique s'abolit peu-à-peu. Quand

les théâtres eurent pris une forme régulière, on n'y chantoit plus que sur des modes prescrits, & à mesure qu'on multiplioit les règles de l'imitation, la langue imitative s'affoiblissoit.

L'étude de la Philosophie & le progrès du raisonnement ayant perfectionné la grammaire, ôterent à la langue ce ton vif & passionné qui l'avoit d'abord rendue si chantante. Dès le tems de Ménalippide & de Philoxène, les Symphonistes, qui d'abord étoient aux gages des Poëtes, & n'exécutoient que sous eux, & pour ainsi dire à leur dictée, en devinrent indépendans, & c'est de cette licence que se plaint si amèrement la Musique dans une Comédie de Phérécrate, dont Plutarque nous a conservé le passage. Ainsi la mélodie commençant à n'être plus si adhérente au discours, prit insensiblement une existence à part, & la Musique devint plus indépendante des paroles. Alors aussi cessèrent peu-à-peu ces prodiges qu'elle avoit produits, lorsqu'elle n'étoit que l'accent & l'harmonie de la Poésie, & qu'elle lui donnoit sur les passions, cet empire que la parole n'exerça plus dans

la suite que sur la raison. Aussi dès que la Grece fut pleine de Sophistes & de Philosophes, n'y vit-on plus ni Poëtes, ni Musiciens célèbres. En cultivant l'art de convaincre on perdit celui d'émouvoir. Platon lui-même jaloux d'Homere & d'Euripide, décria l'un & ne put imiter l'autre.

Bientôt la servitude ajouta son influence à celle de la Philosophie. La Grece aux fers perdit ce feu qui n'échauffe que les ames libres, & ne trouva plus pour louer ses tyrans le ton dont elle avoit chanté ses héros. Le mélange des Romains affoiblit encore ce qui restoit au langage d'harmonie & d'accent. Le latin, langue plus lourde & moins musicale, fit tort à la Musique en l'adoptant. Le chant employé dans la Capitale altéra peu-à-peu celui des Provinces; les théâtres de Rome nuisirent à ceux d'Athenes: quand Néron remportoit des prix, la Grece avoit cessé d'en mériter; & la même mélodie, partagée à deux langues, convint moins à l'une & à l'autre.

Enfin arriva la catastrophe qui détruisit les progrès de l'esprit humain,
sans

sans ôter les vices qui en étoient l'ouvrage. L'Europe inondée de Barbares & asservie par des ignorans , perdit à la fois ses sciences , ses arts , & l'instrument universel des uns & des autres , savoir la langue harmonieuse perfectionnée. Ces hommes grossiers que le Nord avoit engendrés , accoutumèrent insensiblement toutes les oreilles à la rudesse de leur organe ; leur voix dure & dénuée d'accent étoit bruyante sans être sonore. L'empereur Julien comparoit le parler des Gaulois au croassement des grenouilles. Toutes leurs articulations étant aussi âpres que leurs voix étoient nazardes & sourdes , ils ne pouvoient donner qu'une sorte d'éclat à leur chant , qui étoit de renforcer le son des voyelles pour couvrir l'abondance & la dureté des consonnes.

Ce chant bruyant , joint à l'inflexibilité de l'organe , obligea ces nouveaux venus & les peuples subjugués qui les imiterent , de ralentir tous les sons pour les faire entendre. L'articulation pénible & les sons renforcés concoururent également à chasser de

la mélodie tout sentiment de mesure & de rythme ; comme ce qu'il y avoit de plus dur à prononcer étoit toujours le passage d'un son à l'autre, on n'avoit rien de mieux à faire que de s'arrêter sur chacun , le plus qu'il étoit possible, de le renfler, de le faire éclater le plus qu'on pouvoit. Le chant ne fut bientôt plus qu'une suite ennuyeuse & lente de sons traînans & criés, sans douceur, sans mesure & sans grace ; & si quelques favans disoient qu'il falloit observer les longues & les breves dans le chant latin, il est sûr au moins qu'on chanta les vers comme de la prose, & qu'il ne fut plus question de pieds, de rythmes, ni d'aucune espece de chant mesuré.

Le chant ainsi dépouillé de toute mélodie, & consistant uniquement dans la force & la durée des sons, dut suggérer enfin les moyens de le rendre plus sonore encore, à l'aide des consonnances. Plusieurs voix traînant sans cesse à l'unisson des sons d'une durée illimitée, trouverent par hasard quelques accords qui, renforçant le bruit, le

leur firent paroître agréable , & ainſi commença la pratique du diſcant & du contre-point.

J'ignore combien de ſiècles les Muſiciens tournerent autour des vaines queſtions que l'effet connu d'un principe ignoré leur fit agiter. Le plus inſatiable Lecteur ne ſupporteroit pas , dans Jean de Muris, le verbiage de huit ou dix grands Chapitres , pour ſavoir , dans l'intervalle de l'octave coupée en deux conſonances , ſi c'eſt la quinte ou la quarte qui doit être au grave ; & quatre cents ans après , on trouve encore dans Bontempi des énumérations non moins ennuyeuſes , de toutes les baſſes qui doivent porter la ſixte au lieu de la quinte. Cependant l'harmonie prit inſenſiblement la route que lui preſcrit l'analyſe , juſqu'à ce qu'enfin l'invention du mode mineur & des diſſonances , y eût introduit l'arbitraire dont elle eſt pleine , & que le préjugé nous empêche d'appercevoir (a).

(a) Rapportant toute l'harmonie à ce principe très-ſimple de la réſonance des cordes dans leurs aliquotes , M. Rameau fonde le mode mineur & la diſſo-

La mélodie étant oubliée & l'attention du Musicien s'étant tournée entièrement vers l'harmonie, tout se dirigea peu-à-peu sur ce nouvel objet, les genres, les modes, la gamme, tout reçut des faces nouvelles; ce furent les

nance sur sa prétendue expérience qu'une corde sonore en mouvement, fait vibrer d'autres cordes plus longues à la douzième & à la dix-septième majeure au grave. Ces cordes, selon lui, vibrent & frémissent dans toute leur longueur, mais elles ne résonnent pas. Voilà, ce me semble, une singulière physique; c'est comme si l'on disoit que le soleil luit, & qu'on ne voit rien.

Ces cordes plus longues, ne rendant que le son de la plus aiguë, parce qu'elles se divisent, vibrent, résonnent à son unisson, confondent leur son avec le sien, & paroissent n'en rendre aucun. L'erreur est d'avoir cru les voir vibrer dans toute leur longueur, & d'avoir mal observé les nœuds. Deux cordes sonores formant quelque intervalle harmonique, peuvent faire entendre leur son fondamental au grave, même sans une troisième corde, c'est l'expérience connue & confirmée de M. Tartini; mais une corde seule n'a point d'autre son fondamental que le sien, elle ne fait point résonner ni vibrer ses multiples, mais seulement son unisson & ses aliquotes. Comme le son n'a d'autre cause que les vibrations du corps sonore, & qu'où la cause agit librement, l'effet suit toujours, séparer les vibrations de la résonance, c'est dire une absurdité,

successions harmoniques qui réglerent la marche des parties. Cette marche ayant usurpé le nom de mélodie , on ne put méconnoître en effet dans cette nouvelle mélodie les traits de sa mere , & notre système musical étant ainsi venu par degrés , purement harmonique , il n'est pas étonnant que l'accent oral en ait souffert , & que la Musique ait perdu pour nous presque toute son énergie.

Voilà comment le chant devint par degrés un art entièrement séparé de la parole dont il tire son origine , comment les harmoniques des sons firent oublier les inflexions de la voix , & comment enfin bornée à l'effet purement physique du concours des vibrations , la Musique se trouva privée des effets moraux qu'elle avoit produits , quand elle étoit doublement la voix de la nature.





CH A P I T R E X X.

*Rapport des Langues aux Gouverne-
mens.*

CES progrès ne font ni fortuits, ni arbitraires, ils tiennent aux vicissitudes des choses. Les langues se forment naturellement sur les besoins des hommes; elles changent & s'alterent selon les changemens de ces mêmes besoins. Dans les anciens tems, où la persuasion tenoit lieu de force publique, l'éloquence étoit nécessaire. A quoi serviroit-elle aujourd'hui, que la force publique supplée à la persuasion? L'on n'a besoin ni d'art ni de figure pour dire *tel est mon plaisir*. Quels discours reste donc à faire au peuple assemblé? des sermons. Et qu'importe à ceux qui les font de persuader le peuple, puisque ce n'est pas lui qui nomme aux Bénéfices? Les langues populaires nous sont devenues aussi parfaitement inutiles que l'éloquence. Les sociétés ont pris leur dernière

formes; on n'y change plus rien qu'avec du canon & des écus; & comme on n'a plus rien à dire au peuple, *sinon donnez de l'argent*, on le dit avec des placards au coin des rues, ou des soldats dans les maisons; il ne faut assembler personne pour cela: au contraire, il faut tenir les sujets épars, c'est la première maxime de la politique moderne.

Il y a des langues favorables à la liberté, ce sont les langues sonores, prosodiques, harmonieuses, dont on distingue le discours de fort loin. Les nôtres sont faites pour le bourdonnement des Divans. Nos Prédicateurs se tourmentent, se mettent en sueur dans les Temples, sans qu'on sache rien de ce qu'ils ont dit. Après s'être épuisés à crier pendant une heure, ils sortent de la chaire à demi-morts. Assurément ce n'étoit pas la peine de prendre tant de fatigue.

Chez les anciens on se faisoit entendre aisément au peuple sur la place publique; on y parloit tout un jour, sans s'incommoder. Les Généraux harangoient leurs troupes; on les entendoit, & ils ne s'épuisoient point. Les historiens modernes qui ont voulu mettre des harangues dans leurs histo-

res, se sont fait moquer d'eux. Qu'on suppose un homme haranguant en François le peuple de Paris dans la place de Vendôme. Qu'il crie à pleine tête, on entendra qu'il crie, on ne distinguera pas un mot. Hérodote lisoit son histoire aux peuples de la Grece, assemblés en plein air, & tout retentissoit d'applaudissemens. Aujourd'hui l'Académicien qui lit un mémoire, un jour d'assemblée publique, est à peine entendu au bout de la Salle. Si les Charlatans des places abondent moins en France qu'en Italie, ce n'est pas qu'en France ils soient moins écoutés, c'est seulement qu'on ne les entend pas si bien. M. d'Alembert croit qu'on pourroit débiter le Récitatif François à l'Italienne; il faudroit donc le débiter à l'oreille, autrement on n'entendrait rien du tout. Or, je dis que toute langue avec laquelle on ne peut pas se faire entendre au peuple assemblé, est une langue servile; il est impossible qu'un peuple demeure libre & qu'il parle cette langue-là.

Je finirai ces réflexions superficielles, mais qui peuvent en faire naître de plus profondes, par le passage qui me les a suggérées.

Ce seroit la matiere d'un examen assez philosophique, que d'observer dans le fait, & de montrer par des exemples combien le caractere, les mœurs & les intérêts d'un peuple influent sur sa langue (a).

(a) Remarques sur la gramm. génér. & raison. par M. Duclos, pag. 2.





L E T T R E

A MONSIEUR

L'ABBÉ RAYNAL,

Au sujet d'un nouveau Mode de Musique, inventé par M. Blainville.

Paris, le 30 Mai 1754, au sortir du Concert.



Vous êtes bien aise, Monsieur; vous le Panégyriste & l'ami des Arts, de la tentative de M. Blainville, pour l'introduction du nouveau Mode dans notre Musique. Pour moi, comme mon sentiment là-dessus ne fait rien à l'affaire, je passe immédiatement au jugement que vous me demandez sur la découverte même.

Autant que j'ai pu saisir les idées de M. Blainville, durant la rapidité

de l'exécution du morceau que nous venons d'entendre, je trouve que le Mode qu'il nous propose, n'a que deux cordes principales, au lieu de trois qu'ont chacun des deux Modes usités. L'une de ces deux cordes est la tonique, l'autre est la quarte au dessus de cette tonique, & cette quarte s'appellera, si l'on veut, *dominante*. L'auteur me paroît avoir eu de fort bonnes raisons pour préférer ici la quarte à la quinte, & celle de toutes ces raisons qui se présente la première, en parcourant sa gamme, est le danger de tomber dans les fausses relations.

Cette gamme est ordonnée de la manière suivante; il monte d'abord d'un demi-ton majeur de la tonique sur la seconde note, puis d'un ton sur la troisième: & montant encore d'un ton, il arrive à sa dominante sur laquelle il établit le repos, où, s'il m'est permis de parler ainsi, l'hémistiche du Mode. Puis recommençant sa marche un ton au-dessus de la dominante, il monte ensuite d'un demi-ton majeur, d'un ton & encore d'un ton, & l'octave est parcourue selon cet ordre de notes, mi, fa, sol, la; si, ut, ré, mi. Il redescend

de même, sans aucune altération.

Si vous procédez diatoniquement ; soit en montant , soit en descendant de la dominante d'un Mode mineur à l'octave de cette dominante, sans dièses ni bémols accidentels, vous aurez précisément la gamme de M. Blainville ; par où l'on voit, 1°. que sa marche diatonique est directement opposée à la nôtre ; où, partant de la tonique, on doit monter d'un ton, ou descendre d'un demi-ton ; 2°. qu'il a fallu substituer une autre harmonie à l'accord sensible usité dans nos Modes, & qui se trouve exclus du sien ; 3°. trouver, pour cette nouvelle gamme, des accompagnemens différens de ceux que l'on emploie dans la regle de l'octave ; 4°. & par conséquent d'autres progressions de basse fondamentale que celles qui sont admises.

La gamme de son Mode est précisément semblable au diagramme des Grecs ; car si l'on commence par la corde *hypate*, en montant, ou par la note en descendant, à parcourir diatoniquement deux tétracordes disjoints, on aura précisément la nouvelle gamme ; c'est notre ancien Mode plagal qui subsiste encore dans le Plain-chant ; c'est

proprement, un mode mineur dont le diapason se prendroit non d'une tonique à son octave en passant par la dominante, mais d'une dominante à son octave, en passant par sa tonique; & en effet, la tierce majeure que l'Auteur est obligé de donner à la finale, jointe à la manière d'y descendre par semi-ton, donne à ce tonique tout-à-fait l'air d'une dominante. Ainsi, si l'on pouvoit, de ce côté-là, disputer à M. Blainville le mérite de l'invention, on ne pourroit du moins lui disputer celui d'avoir osé braver en quelque chose, la bonne opinion que notre siècle a de soi-même, & son mépris pour tous les autres âges en matière de sciences & de goût.

Mais ce qui paroît appartenir incontestablement à M. Blainville, c'est l'harmonie qu'il affecte à un Mode institué dans des temps où nous avons tout lieu de croire qu'on ne connoissoit point l'harmonie, dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Personne ne lui disputera, ni la science qui lui a suggéré de nouvelles progressions fondamentales, ni l'art avec lequel il l'a su mettre en œuvre pour ménager nos

oreilles , bien plus délicates sur les choses nouvelles, que sur les mauvaises choses.

Dès qu'on ne pourra plus lui reprocher de n'avoir pas trouvé ce qu'il nous propose , on lui reprochera de l'avoir trouvé. On conviendra que sa découverte est bonne , s'il veut avouer qu'elle n'est pas de lui : s'il prouve qu'elle est de lui, on lui soutiendra qu'elle est mauvaise ; & il ne sera pas le premier contre lequel les artistes auront argumenté de la sorte. On lui demandera sur quel fondement il prétend déroger aux loix établies , & en introduire d'autres de son autorité.

On lui reprochera de vouloir ramener à l'arbitraire , les règles d'une science qu'on a fait tant d'efforts pour réduire en principes ; d'enfreindre dans ses progressions la liaison harmonique qui est la loi la plus générale & l'épreuve la plus sûre de toute bonne harmonie.

On lui demandera ce qu'il prétend substituer à l'accord sensible , dont son Mode n'est nullement susceptible , pour annoncer les changemens de ton. Enfin on voudra savoir encore pourquoi , dans l'essai qu'il a donné au public , il

a tellement entre-mélé son Mode avec les deux autres, qu'il n'y a qu'un très-petit nombre de Connoisseurs dont l'oreille exercée & attentive ait démélé ce qui appartient en propre à son nouveau système.

Ses réponses, je crois les prévoir à-peu-près. Il trouvera aisément en sa faveur des analogies, du moins aussi bonnes que celles dont nous avons la bonté de nous contenter. Selon lui, le Mode mineur n'aura pas de meilleurs fondemens que le sien. Il nous soutiendra que l'oreille est notre premier maître d'harmonie, & que, pourvu que celui-là soit content, la raison doit se borner à chercher pourquoi il l'est, & non à lui prouver qu'il a tort de l'être. Qu'il ne cherche, ni à introduire dans les choses l'arbitraire qui n'y est point, ni à dissimuler celui qu'il y trouve. Or, cet arbitraire est si constant, que, même dans la regle de l'octave, il y a une faute contre les regles; remarque qui ne serapas, si l'on veut, de M. Blainville, mais que je prends sur mon compte.

Il dira encore que cette liaison harmonique qu'on lui objecte, n'est rien

moins qu'indispensable dans l'harmonie, & il ne fera pas embarrassé de le prouver.

Il s'excusera d'avoir entre-mêlé les trois Modes, sur ce que nous sommes sans cesse dans le même cas avec les deux nôtres, sans compter que par ce mélange adroit, il aura eu le plaisir, diroit Montagne, de faire donner à nos Modes des nazardes sur le nez du sien. Mais quoi qu'il fasse, il faudra toujours qu'il ait tort, par deux raisons sans réplique; l'une qu'il est inventeur, l'autre qu'il a affaire à des Musiciens.

Je suis, &c.



EXAMEN

DE

DEUX PRINCIPES

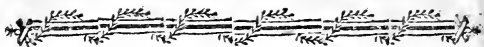
*Avancés par M. Rameau , dans sa
Brochure intitulée :*

ERREURS

SUR

LA MUSIQUE,

DANS L'ENCYCLOPÉDIE.



AVERTISSEMENT.

*J*E jettai cet Ecrit sur le papier en 1755, lorsque parut la Brochure de M. Rameau, & après avoir déclaré publiquement, sur la grande querelle que j'avois eu à soutenir, que je ne répondrois plus à mes adversaires. Content même d'avoir fait note de mes observations sur l'Ecrit de M. Rameau, je ne les publiai point; & je ne les joints maintenant ici, que parce qu'elles servent à l'éclaircissement de quelques Articles de mon Dictionnaire, où la forme de l'Ouvrage ne me permettoit pas d'entrer dans de plus longues discussions.



E X A M E N

D E

D E U X P R I N C I P E S

*Avancés par M. Rameau, dans sa
Brochure intitulée :*

E R R E U R S

S U R

L A M U S I Q U E ,

D A N S L ' E N C Y C L O P É D I E .

C'EST toujours avec plaisir que je vois paroître de nouveaux écrits de M. Rameau : de quelque maniere qu'ils soient accueillis du Public, ils sont précieux aux Amateurs de l'Art, & je me fais honneur d'être de ceux qui

tâchent d'en profiter. Quand cet illustre Artiste relève mes fautes, il m'instruit, il m'honore, je lui dois des remerciemens ; & comme en renonçant aux querelles qui peuvent troubler ma tranquillité, je ne m'interdis point celles de pur amusement, je discuterai par occasion quelques points qu'il décide, bien sûr d'avoir toujours fait une chose utile, s'il en peut résulter de sa part de nouveaux éclaircissemens. C'est même entrer en cela, dans les vues de ce grand Musicien, qui dit qu'on ne peut contester les propositions qu'il avance, que pour lui fournir les moyens de les mettre dans un plus grand jour ; d'où je conclus qu'il est bon qu'on les conteste.

Je suis, au reste, fort éloigné de vouloir défendre mes articles de l'Encyclopédie ; personne, à la vérité, n'en devrait être plus content que M. Rameau, qui les attaque ; mais personne au monde n'en est plus mécontent que moi. Cependant, quand on fera instruit du tems où ils ont été faits, de celui que j'eus pour les faire, & de l'impuissance où j'ai toujours été de reprendre un travail une fois fini, quand

on saura , de plus , que je n'eus point la présomption de me proposer pour celui-ci , mais que ce fut , pour ainsi dire , une tâche imposée par l'amitié , on lira peut-être , avec quelque indulgence , des articles que j'eus à peine le tems d'écrire dans l'espace qui m'étoit donné pour les méditer , & que je n'aurois point entrepris si je n'avois consulté que le tems & mes forces.

Mais ceci est une justification envers le Public , & pour un autre lieu. Revenons à M. Rameau que j'ai beaucoup loué , & qui me fait un crime de ne l'avoir pas loué davantage. Si les Lecteurs veulent bien jeter les yeux sur les articles qu'il attaque , tels que *CHIFFRER* , *ACCORD* , *ACCOMPAGNEMENT* , &c. s'ils distinguent les vrais éloges que l'équité mesure aux talens , du vil encens que l'adulation prodigue à tout le monde ; enfin s'ils sont instruits du poids que les procédés de M. Rameau , vis-à-vis de moi , ajoutent à la justice que j'aime à lui rendre , j'espère qu'en blâmant les fautes que j'ai pu faire dans l'exposition de ses principes , ils feront contents , au moins des hommages que j'ai rendus à l'Auteur.

Je ne feindrai pas d'avouer que l'écrit intitulé : *Erreurs sur la Musique*, me paroît en effet fourmiler d'erreurs, & que je n'y vois rien de plus juste que le titre. Mais ces erreurs ne sont point dans les lumieres de M. Rameau, elles n'ont leur source que dans son cœur ; & quand la passion ne l'aveuglera pas, il jugera mieux que personne des bonnes regles de son Art. Je ne m'attacherai donc point à relever un nombre de petites fautes qui disparaîtront avec sa haine ; encore moins défendrai-je celles dont il m'accuse, & dont plusieurs en effet, ne sauroient être niées. Il me fait un crime, par exemple, d'écrire pour être entendu ; c'est un défaut qu'il impute à mon ignorance, & dont je suis peu tenté de la justifier. J'avoue avec plaisir, que, faute de choses savantes, je suis réduit à n'en dire que de raisonnables, & je n'envie à personne le profond savoir qui n'engendre que des écrits intelligibles.

Encore un coup, ce n'est point pour ma justification que j'écris, c'est pour le bien de la chose. Laissons toutes ces disputes personnelles qui ne sont

rien au progrès de l'Art, ni à l'instruction du Public. Il faut abandonner ces petites chicannes aux Commençans, qui veulent se faire un nom aux dépens des noms déjà connus, & qui, pour une erreur qu'ils corrigent, ne craignent pas d'en commettre cent. Mais, ce qu'on ne sauroit examiner avec trop de soin, ce sont les principes de l'Art même, dans lesquels la moindre erreur est une source d'égaremens, & où l'Artiste ne peut se tromper en rien, que tous les efforts qu'il fait pour perfectionner l'Art n'en éloignent la perfection.

Je remarque, dans les erreurs sur la Musique, deux de ces principes importans. Le premier qui a guidé M. Rameau dans tous ses écrits, & qui pis est, dans toute sa Musique, est que l'harmonie est l'unique fondement de l'Art, que la mélodie en dérive, & que tous les grands effets de la Musique naissent de la seule harmonie.

L'autre principe, nouvellement avancé par M. Rameau, & qu'il me reproche de n'avoir pas ajouté à ma définition de l'accompagnement, est que cet ac-

compagnement représente le corps sonore.
 J'examinerai séparément ces deux principes. Commençons par le premier & le plus important, dont la vérité ou la fausseté démontrée, doit servir en quelque maniere de base à tout l'Art Musical.

Il faut d'abord remarquer que M. Rameau fait dériver toute l'harmonie de la résonance du corps sonore. Et il est certain que tout son est accompagné de trois autres sons harmoniques concomitans ou accessoires, qui forment avec lui un accord parfait, tierce-majeure. En ce sens, l'harmonie est naturelle & inséparable de la mélodie & du chant, tel qu'il puisse être, puisque tout son porte avec avec lui son accord parfait. Mais, outre ces trois sons harmoniques, chaque son principal en donne beaucoup d'autres qui ne sont point harmoniques, & n'entrent point dans l'accord parfait. Telles sont toutes les aliquotes non réductibles par leurs octaves à quelqu'une de ces trois premières. Or, il y a une infinité de ces aliquotes qui peuvent échapper à nos sens, mais dont la résonance est démontrée par induction, & n'est pas impossible.

impossible à confirmer par expérience. L'art les a rejettées de l'harmonie, & voilà où il a commencé à substituer ses regles à celles de la nature.

Veut-on donner aux trois sons qui constituent l'accord parfait, une prérogative particuliere, parce qu'ils forment entr'eux une sorte de proportion qu'il a plû aux anciens d'appeller harmonique, quoiqu'elle n'ait qu'une propriété de calcul? Je dis que cette propriété se trouve dans des rapports de sons qui ne sont nullement harmoniques. Si les trois sons représentés par les chiffres $1 \frac{1}{3} \frac{1}{5}$, lesquels sont en proportion harmonique, forment un accord consonnant, les trois sons représentés par ces autres chiffres $\frac{1}{5} \frac{1}{6} \frac{1}{7}$, sont de même en proportion harmonique, & ne forment qu'un accord discordant. Vous pouvez diviser harmoniquement une tierce - majeure, une tierce - mineure, un ton majeur, un ton mineur, &c. & jamais les sons donnés par ces divisions, ne feront des accords consonnans. Ce n'est donc, ni parce que les sons qui compoent l'accord parfait résonent avec le son principal, ni parce qu'ils répondent aux

aliquotes de la corde entière, ni parce qu'ils sont en proportion harmonique, qu'ils ont été choisis exclusivement pour composer l'accord parfait, mais seulement parce que, dans l'ordre des intervalles, ils offrent les rapports les plus simples. Or, cette simplicité des rapports est une règle commune à l'harmonie & à la mélodie; règle dont celle-ci s'écarte pourtant en certains cas, jusqu'à rendre toute harmonie impraticable; ce qui prouve que la mélodie n'a point reçu la loi d'elle, & ne lui est point naturellement subordonnée.

Je n'ai parlé que de l'accord parfait majeur. Que sera-ce quand il faudra montrer la génération du mode mineur, de la dissonance, & les règles de la Modulation? A l'instant je perds la nature de vue, l'arbitraire perce de toutes parts, le plaisir même de l'oreille est l'ouvrage de l'habitude; & de quel droit l'harmonie, qui ne peut se donner à elle-même un fondement naturel, voudroit-elle être celui de la mélodie, qui fit des prodiges deux mille ans avant qu'il fût question d'harmonie & d'accords?

Qu'une marche consonnante & régulière de Basse-fondamentale engendre des harmoniques qui procedent diatoniquement, & forment entr'eux une sorte de chant, cela se connoît & peut s'admettre. On pourroit même renverser cette génération; & comme, selon M. Rameau, chaque son n'a pas seulement la puissance d'ébranler ses aliquotes en-dessus, mais ses multiples en-dessous, le simple chant pourroit engendrer une sorte de Basse, comme la Basse engendre une sorte de chant, & cette génération seroit aussi naturelle que celle du mode mineur; mais je voudrois demander à M. Rameau deux choses: l'une, si ces sons ainsi engendrés sont ce qu'il appelle mélodie; & l'autre, si c'est ainsi qu'il trouve la sienne, ou s'il pense même que jamais personne en ait trouvé de cette maniere? Puissions-nous préserver nos oreilles de toute Musique dont l'Auteur commencera par établir une belle Basse-fondamentale; & pour nous mener savamment de dissonance en dissonance, changera de ton ou de mode à chaque note, entassera sans cesse accords sur accords, sans songer aux accens d'une

mélodie simple, naturelle & passionnée, qui ne tire pas son expression des progressions de la Basse, mais des inflexions que le sentiment donne à la voix!

Non, ce n'est point là sans doute ce que M. Rameau veut qu'on fasse, encore moins ce qu'il fait lui-même. Il entend seulement que l'harmonie guide l'artiste sans qu'il y songe, dans l'invention de sa mélodie, & que toutes les fois qu'il fait un beau chant, il suit une harmonie régulière; ce qui doit être vrai, par la liaison que l'Art a mise entre ces deux parties, dans tous les pays où l'harmonie a dirigé la marche des sons, les règles du chant, & l'accent musical: car ce qu'on appelle chant prend alors une beauté de convention, laquelle n'est point absolue, mais relative au système harmonique, & à ce que, dans ce système, on estime plus que le chant.

Mais si la longue routine de nos successions harmoniques guide l'homme exercé & le Compositeur de profession; quel fut le guide de ces ignorans, qui n'avoient jamais entendu d'harmonie, dans ces chants que la nature a

dictés long-tems avant l'invention de l'Art? Avoient-ils donc un sentiment d'harmonie antérieur à l'expérience; & si quelqu'un leur eût fait entendre la Basse-fondamentale de l'air qu'ils avoient composé, pense-t-on qu'aucun d'eux eût reconnu-là son guide, & qu'il eût trouvé le moindre rapport entre cette Basse & cet air?

Je dirai plus. A juger de la mélodie des Grecs par les trois ou quatre airs qui nous en restent, comme il est impossible d'ajuster sous ces airs une bonne Basse fondamentale, il est impossible aussi que le sentiment de cette Basse, d'autant plus régulière qu'elle est plus naturelle, leur ait suggéré ces mêmes airs. Cependant cette mélodie qui les transportoit, étoit excellente à leurs oreilles; & l'on ne peut douter que la nôtre ne leur eût paru d'une barbarie insupportable. Donc ils en jugeoient sur un autre principe que nous.

Les Grecs n'ont reconnu pour consonnances que celles que nous appellons consonnances parfaites; ils ont rejeté de ce nombre les tierces & les sixtes. Pourquoi cela? C'est que l'intervalle du ton mineur étant ignoré d'eux ou

du moins proscriit de la pratique, & leurs consonnances n'étant point tempérées, toutes leurs tierces-majeures étoient trop fortes d'un comma, & leurs tierces mineures trop foibles d'autant, & par conséquent leurs sixtes majeures & mineures altérées de même. Qu'on pense maintenant quelles notions d'harmonie on peut avoir, & quels modes harmoniques on peut établir, en bannissant les tierces & les sixtes du nombre des consonnances ! Si les consonnances mêmes qu'ils admettoient leur eussent été connues par un vrai sentiment d'harmonie, ils les eussent dû sentir ailleurs que dans la mélodie, ils les auroient, pour ainsi dire, sous-entendues au-dessous de leurs chants : la consonnance tacite des marches fondamentales leur eût fait donner ce nom aux marches diatoniques qu'elles engendroient ; loin d'avoir eu moins de consonnances que nous, ils en auroient eu davantage, & préoccupés, par exemple, de la Basse tacite *ut sol*, ils eussent donné le nom de consonnance à l'intervalle mélodieux d'*ut* à *re*.

« Quoique l'auteur d'un chant, dit
» M. Rameau, ne connoisse pas les

» sons fondamentaux dont ce chant
 » dérive, il ne puise pas moins dans
 » cette source unique de toutes nos
 » productions en Musique ». Cette
 doctrine est sans doute fort savante,
 car il m'est impossible de l'entendre.
 Tâchons, s'il se peut, de m'expliquer
 ceci.

La plupart des hommes qui ne savent pas la Musique, & qui n'ont pas appris combien il est beau de faire grand bruit, prennent tous leurs chants dans le *Medium* de leur voix, & son diapason ne s'étend pas communément jusqu'à pouvoir en entonner la Basse-fondamentale, quand même ils la feroient. Ainsi, non-seulement cet ignorant qui compose un air, n'a nulle notion de la Basse-fondamentale de cet air, il est même également hors d'état & d'exécuter cette Basse lui-même, & de la reconnoître lorsqu'un autre l'exécute. Mais cette Basse-fondamentale qui lui a suggéré son chant, & qui n'est ni dans son entendement, ni dans son organe, ni dans sa mémoire, où est-elle donc ?

M. Rameau prétend qu'un ignorant entonnera naturellement les sons fon-

damentaux les plus sensibles , comme , par exemple , dans le ton d'*ut* un *sol* , sous un *re* , & un *ut* sous un *mi*. Puisqu'il dit en avoir fait l'expérience , je ne veux pas en ceci rejeter son autorité. Mais quels sujets a-t-il pris pour cette épreuve ! Des gens qui , sans savoir la Musique , avoient cent fois entendu de l'harmonie & des accords ; de sorte que l'impression des intervalles harmoniques , & du progrès correspondant des Parties dans les passages les plus fréquens , étoit restée dans leur oreille , & se transmettoit à leur voix sans même qu'ils s'en doutassent. Le jeu des racleurs de Guinguettes suffit seul pour exercer le peuple des environs de Paris , à l'intonation des tierces & des quintes. J'ai fait ces mêmes expériences sur des hommes plus rustiques & dont l'oreille étoit juste ; elles ne m'ont jamais rien donné de semblable. Ils n'ont entendu la Basse qu'autant que je la leur soufflois ; encore souvent ne pouvoient-ils la saisir : ils n'appercevoient jamais le moindre rapport entre deux sons différens entendus à la fois : cet ensemble même leur déplaisoit toujours , quelque juste

que fût l'intervalle; leur oreille étoit choquée d'une tierce comme la nôtre l'est d'une dissonance, & je puis assurer qu'il n'y en avoit pas un pour qui la cadence rompue n'eût pu terminer un air tout aussi bien que la cadence parfaite, si l'unisson s'y fût trouvé de même.

Quoique le principe de l'harmonie soit naturel, comme il ne s'offre au sens que sous l'apparence de l'unisson, le sentiment qui le développe est acquis & factice, comme la plupart de ceux qu'on attribue à la nature, & c'est sur-tout en cette partie de la Musique qu'il y a, comme dit très-bien M. d'Alembert, un art d'entendre comme un art d'exécuter. J'avoue que ces observations, quoique justes, rendent à Paris les expériences difficiles, car les oreilles ne s'y préviennent guères moins vite que les esprits: mais c'est un inconvénient inséparable des grandes villes, qu'il y faut toujours chercher la nature au loin.

Un autre exemple dont M. Raméau attend tout, & qui me semble à moi ne prouver rien, c'est l'intervalle des deux notes *ut fa* dièse, sous lequel,

appliquant différentes Basses qui marquent différentes transitions harmoniques, il prétend montrer par les diverses affections qui en naissent, que la force de ces affections dépend de l'harmonie & non du chant. Comment M. Rameau a-t-il pu se laisser abuser par ses yeux, par ses préjugés, au point de prendre tous ces divers passages pour un même chant, parce que c'est le même intervalle apparent, sans songer qu'un intervalle ne doit être censé le même, & sur-tout en mélodie, qu'autant qu'il a le même rapport au mode; ce qui n'a lieu dans aucun des passages qu'il cite. Ce sont bien sur le clavier les mêmes touches, & voilà ce qui trompe M. Rameau, mais ce sont réellement autant de mélodies différentes; car non-seulement elles se présentent toutes à l'oreille sous des idées diverses, mais même leurs intervalles exacts diffèrent presque tous les uns des autres. Quel est le Musicien qui dira qu'un triton & une fausse quinte, une septième diminuée & une sixte majeure, une tierce mineure & une seconde superflue forment la même mélodie, parce que les intervalles qui

lès donnent sont les mêmes sur le clavier? Comme si l'oreille n'apprécioit pas toujours les intervalles selon leur justesse dans le mode, & ne corrigeoit pas les erreurs du tempérament sur les rapports de la modulation! Quoique la Basse détermine quelquefois avec plus de promptitude & d'énergie les changemens de ton, ces changemens ne laisseroient pourtant pas de se faire sans elle, & je n'ai jamais prétendu que l'accompagnement fût inutile à la mélodie, mais seulement qu'il lui devoit être subordonné. Quand tous ces passages de l'*ut* au *fa* dièse seroient exactement le même intervalle, employés dans leurs différentes places, ils n'en seroient pas moins autant de chants différens, étant pris ou supposés sur différentes cordes du mode, & composés de plus ou moins de degrés. Leur variété ne vient donc pas de l'harmonie, mais seulement de la modulation qui appartient incontestablement à la mélodie.

Nous ne parlons ici que de deux notes d'une durée indéterminée; mais deux notes d'une durée indéterminée ne suffisent pas pour constituer un

chant , puisqu'elles ne marquent ni mode ni phrase, ni commencement ni fin. Qui est-ce qui peut imaginer un chant dépourvu de tout cela? A quoi pense M. Rameau, de nous donner pour des accessoires de la mélodie, la mesure, la différence du haut ou du bas, du doux ou du fort, du vîte & du lent; tandis que toutes ces choses ne sont que la mélodie elle-même, & que si on les en séparoit, elle n'existeroit plus. La mélodie est un langage comme la parole; tout chant qui ne dit rien n'est rien, & celui-là seul peut dépendre de l'harmonie. Les sons aigus ou graves représentent les accens semblables dans le discours, les breves & les longues, les quantités semblables dans la prosodie, la mesure égale & constante, le rythme & les pieds des vers, les doux & les forts, la voix remisée ou véhémence de l'orateur. Y a-t il un homme au monde assez froid, assez dépourvu de sentiment pour dire ou lire des choses passionnées, sans jamais adoucir ni renforcer la voix? M. Rameau, pour comparer la mélodie à l'harmonie, commence par dépouiller la première de tout ce

qui lui étant propre, ne peut convenir à l'autre : il ne considère pas la mélodie comme un chant, mais comme un remplissage ; il dit que ce remplissage naît de l'harmonie, & il a raison.

Qu'est ce qu'une suite de sons indéterminés, quant à la durée ? Des sons isolés & dépourvus de tout effet commun qu'on entend, qu'on saisit séparément les uns des autres, & qui, bien qu'engendrés par une succession harmonique, n'offrent aucun ensemble à l'oreille, & attendent, pour former une phrase & dire quelque chose, la liaison que la mesure leur donne. Qu'on présente au Musicien une suite de notes de valeur indéterminée, il en va faire cinquante mélodies entièrement différentes, seulement par les diverses manières de les scander, d'en combiner & varier les mouvemens ; preuve invincible que c'est à la mesure qu'il appartient de fixer toute mélodie. Que si la diversité d'harmonie qu'on peut donner à ces suites, varie aussi leurs effets, c'est qu'elle en fait réellement encore autant de mélodies différentes, en donnant aux mêmes intervalles, divers emplacements dans l'échelle du

mode; ce qui, comme je l'ai déjà dit, change entièrement les rapports des sons & le sens des phrases.

La raison pourquoi les anciens n'avoient point de Musique purement instrumentale, c'est qu'ils n'avoient pas l'idée d'un chant sans mesure, ni d'une autre mesure que celle de la Poésie; & la raison pourquoi les Vers se chantoient toujours & jamais la Prose, c'est que la Prose n'avoit que la partie du chant qui dépend de l'intonation, au lieu que les vers en avoient encore l'autre partie constitutive de la mélodie, savoir le rythme.

Jamais personne, pas même M. Rameau, n'a divisé la Musique en mélodie, harmonie & mesure, mais en harmonie & mélodie; après quoi l'une & l'autre se considère par les sons & par les tems.

M. Rameau prétend que tout le charme, toute l'énergie de la Musique, est dans l'harmonie, que la mélodie n'y a qu'une part subordonnée & ne donne à l'oreille qu'un léger & stérile agrément. Il faut l'entendre raisonner lui-même. Ses preuves perdroient trop à être rendues par un autre que lui.

Tout chœur de Musique, dit-il, qui est lent, & dont la succession harmonique est bonne, plaît toujours sans le secours d'aucun dessein, ni d'une mélodie qui puisse affecter d'elle-même; & ce plaisir est tout autre que celui qu'on éprouve ordinairement d'un chant agréable ou simplement vif & gai. (Ce parallèle d'un chœur lent & d'un air vif & gai me paroît assez plaisant). L'un se rapporte directement à l'ame, (notez bien que c'est le grand chœur à quatre parties). L'autre ne passe pas le canal de l'oreille. (C'est le chant, selon M. Rameau). J'en appelle encore à l'Amour triomphe, déjà cité plus d'une fois. (Cela est vrai). Que l'on compare le plaisir qu'on éprouve à celui que cause un air, soit vocal, soit instrumental. J'y consens. Qu'on me laisse choisir la voix & l'air, sans me restreindre au seul mouvement vif & gai, car cela n'est pas juste; & que M. Rameau vienne de son côté avec son chœur l'Amour triomphe & tout ce terrible appareil d'instrumens & de voix, il aura beau se choisir des juges qu'on n'affecte qu'à force de bruit & qui sont plus touchés d'un tambour que du Rossignol,

ils feront hommes enfin. Je n'en veux pas davantage pour leur faire sentir que les sons les plus capables d'affecter l'ame ne font point ceux d'un chœur de Musique.

L'harmonie est une cause purement physique; l'impression qu'elle produit reste dans le même ordre; des accords ne peuvent qu'imprimer aux nerfs un ébranlement passager & stérile; ils donneroient plutôt des vapeurs que des passions. Le plaisir qu'on prend à entendre un chœur lent, dépourvu de mélodie, est purement de sensation, & tourneroit bientôt à l'ennui, si l'on n'avoit soin de faire ce chœur très-court, sur-tout lorsqu'on y met toutes les voix dans leur *Medium*. Mais si les voix sont remises & basses, il peut affecter l'ame sans le secours de l'harmonie; car une voix remise & lente est une expression naturelle de tristesse; un chœur à l'unisson pourroit faire le même effet.

Les plus beaux accords, ainsi que les plus belles couleurs, peuvent porter aux sens une impression agréable, & rien de plus. Mais les accens de la

voix passent jusqu'à l'ame; car ils font l'expression naturelle des passions, & en les peignant, ils les excitent. C'est par eux que la Musique devient oratoire, éloquente, imitative, ils en forment le langage; c'est par eux qu'elle peint à l'imagination les objets, qu'elle porte au cœur les sentimens. La mélodie est dans la Musique ce qu'est le dessein dans la Peinture, l'harmonie n'y fait que l'effet des couleurs. C'est par le chant, non par les accords que les sons ont de l'expression, du feu, de la vie; c'est le chant seul qui leur donne les effets moraux qui font toute l'énergie de la Musique. En un mot, le seul physique de l'Art se réduit à bien peu de chose, & l'harmonie ne passe pas au-delà.

Que s'il y a quelques mouvemens de l'ame qui semblent excités par la seule harmonie, comme l'ardeur des soldats par les instrumens militaires, c'est que tout grand bruit, tout bruit éclatant peut être bon pour cela; parce qu'il n'est question que d'une certaine agitation qui se transmet de l'oreille au cerveau, & que l'imagination, ébran-

lée ainsi, fait le reste. Encore cet effet dépend-il moins de l'harmonie que du rythme ou de la mesure qui est une des parties constitutives de la mélodie, comme je l'ai fait voir ci-dessus.

Je ne suivrai point M. Rameau dans les exemples qu'il tire de ses Ouvrages pour illustrer son principe. J'avoue qu'il ne lui est pas difficile de montrer, par cette voie, l'infériorité de la mélodie; mais j'ai parlé de la Musique, & non de sa Musique. Sans vouloir démentir les éloges qu'il se donne, je puis n'être pas de son avis sur tel ou tel morceau; & tous ces jugemens particuliers, pour ou contre, ne sont pas d'un grand avantage au progrès de l'Art.

Après avoir établi comme on a vu, le fait, vrai par rapport à nous, mais très-faux, généralement parlant, que l'harmonie engendre la mélodie, M. Rameau finit sa dissertation dans ces termes : *Ainsi, toute Musique étant comprise dans l'harmonie, on en doit conclure que ce n'est qu'à cette seule harmonie qu'on doit comparer quelque science que ce soit*, pag. 64. J'avoue que je

ne vois rien à répondre à cette merveilleuse conclusion.

Le second principe avancé par M. Rameau, & duquel il me reste à parler, est que *l'harmonie représente le corps sonore*. Il me reproche de n'avoir pas ajouté cette idée dans la définition de l'accompagnement. Il est à croire que si je l'y eusse ajoutée, il me l'eût reproché davantage, ou du moins avec plus de raison. Ce n'est pas sans répugnance que j'entre dans l'examen de cette addition qu'il exige : car, quoique le principe que je viens d'examiner ne soit pas en lui-même plus vrai que celui-ci, l'on doit beaucoup l'en distinguer, en ce que si c'est une erreur, c'est au moins l'erreur d'un grand Musicien qui s'égaré à force de science. Mais ici je ne vois que des mots vides de sens, & je ne puis pas même supposer de la bonne foi dans l'Auteur qui les ose donner au Public, comme un principe de l'Art qu'il professe.

L'harmonie représente le corps sonore!
Ce mot de *corps sonore* a un certain éclat scientifique, il annonce un Phy-

ficien dans celui qui l'emploie; mais en Musique, que signifie-t-il? Le Musicien ne considère pas le corps sonore en lui-même; il ne le considère qu'en action. Or, qu'est-ce que le corps sonore en action? c'est le son: l'harmonie représente donc le son. Mais l'harmonie accompagne le son. Le son n'a donc pas besoin qu'on le représente, puisqu'il est là. Si ce galimathias paroît risible, ce n'est pas ma faute assurément.

Mais ce n'est peut-être pas le son mélodieux que l'harmonie représente, c'est la collection des sons harmoniques qui l'accompagnent: mais ces sons ne sont que l'harmonie elle-même; l'harmonie représente donc l'harmonie, & l'accompagnement, l'accompagnement.

Si l'harmonie ne représente ni le son mélodieux, ni ses harmoniques, que représente-t-elle donc? Le son fondamental & ses harmoniques, dans lesquels est compris le son mélodieux. Le son fondamental & ses harmoniques sont donc ce que M. Rameau appelle le corps sonore. Soit; mais voyons.

Si l'harmonie doit représenter le corps sonore, la Basse ne doit jamais contenir que des sons fondamentaux; car, à chaque renversement, le corps sonore ne rend point sur la Basse l'harmonie renversée du son fondamental, mais l'harmonie directe du son renversé qui est à la Basse, & qui, dans le corps sonore, devient ainsi fondamentale. Que M. Rameau prenne la peine de répondre à cette seule objection, mais qu'il y réponde clairement, & je lui donne gain de cause.

Jamais le son fondamental ni ses harmoniques, pris pour le corps sonore, ne donnent d'accord mineur; jamais ils ne donnent la dissonance; je parle dans le système de M. Rameau. L'harmonie & l'accompagnement sont pleins de tout cela, principalement dans la pratique: donc l'harmonie & l'accompagnement ne peuvent représenter le corps sonore.

Il faut qu'il y ait une différence inconcevable entre la manière de raisonner de cet Auteur & la mienne; car voici les premières conséquences que son principe, admis par supposition, me suggère.

Si l'accompagnement représente le corps sonore, il ne doit rendre que les sons rendus par le corps sonore. Or, ces sons ne forment que des accords parfaits. Pourquoi donc hériffer l'accompagnement de dissonances?

Selon M. Rameau, les sons concomitans rendus par le corps sonore, se bornent à deux; savoir la tierce-majeure & la quinte. Si l'accompagnement représente le corps sonore, il faut donc le simplifier.

L'instrument dont on accompagne, est un corps sonore lui-même dont chaque son est toujours accompagné de ses harmoniques naturels. Si donc l'accompagnement représente le corps sonore, on ne doit frapper que des unissons; car les harmoniques des harmoniques ne se trouvent point dans le corps sonore. En vérité si ce principe que je combats m'étoit venu, & que je l'eusse trouvé solide, je m'en ferois servi contre le système de M. Rameau, & je l'aurois cru renversé.

Mais donnons, s'il se peut, de la précision à ses idées; nous pourrons mieux en sentir la justesse ou la fausseté,

Pour concevoir son principe, il faut entendre que le corps sonore est représenté par la Basse & son accompagnement, de façon que la Basse-fondamentale représente le son générateur, & l'accompagnement, ses productions harmoniques. Or, comme les sons harmoniques sont produits par la Basse-fondamentale, la Basse-fondamentale, à son tour, est produite par le concours des sons harmoniques : ceci n'est pas un principe de système, c'est un fait d'expérience, connu dans l'Italie depuis long-tems.

Il ne s'agit donc plus que de voir quelles conditions sont requises dans l'accompagnement, pour représenter exactement les productions harmoniques du corps sonore, & fournir par leur concours, la Basse-fondamentale qui leur convient.

Il est évident que la première & la plus essentielle de ces conditions est de produire à chaque accord, un son fondamental unique; car, si vous produisez deux sons fondamentaux, vous représentez deux corps sonores au lieu d'un, & vous avez duplicité d'harmo-

nie, comme il a déjà été observé par M. Serre.

Or, l'accord parfait, tierce-majeure, est le seul qui ne donne qu'un son fondamental; tout autre accord le multiplie: ceci n'a besoin de démonstration pour aucun Théoricien, & je me contenterai d'un exemple si simple, que sans figure ni note, il puisse être entendu des Lecteurs les moins versés en Musique, pourvu que les termes leur en soient connus.

Dans l'expérience dont je viens de parler, on trouve que la tierce-majeure produit pour son fondamental, l'octave du son grave, & que la tierce-mineure produit la dixième majeure, c'est-à-dire, que cette tierce-majeure *ut mi* vous donnera l'octave de l'*ut* pour son fondamental, & que cette tierce-mineure *mi sol*, vous donnera encore le même *ut* pour son fondamental. Ainsi, tout cet accord entier *ut mi sol* ne vous donne qu'un son fondamental; car la quinte *ut sol* qui donne l'unisson de sa note grave, peut être censée en donner l'octave, ou bien en descendant ce *sol* à son octave, l'accord est un à la

la dernière rigueur; car le son fondamental de la fixte-majeure *sol mi* à la quinte du grave, & le son fondamental de la quarte *sol ut* est encore à la quinte du grave. De cette manière, l'harmonie est bien ordonnée & représente exactement le corps sonore: mais au lieu de diviser harmoniquement la quinte, en mettant la tierce-majeure au grave, & la mineure à l'aigu, transposons cet ordre en la divisant arithmétiquement, nous aurons cet accord parfait tierce-mineure, *ut mi* bémol *sol*, & prenant d'autres notes pour plus de commodité, cet accord semblable *la ut mi*.

Alors on trouve la dixième *fa* pour son fondamental de la tierce-mineure *la ut*, & l'octave *ut* pour son fondamental de la tierce-majeure *ut mi*. On ne sauroit donc frapper cet accord complet, sans produire à la fois deux sons fondamentaux. Il y a pis encore, c'est qu'aucun de ces deux sons fondamentaux n'étant le vrai fondement de l'accord & du mode, il nous faut une troisième Basse *la* qui donne ce fondement. Alors il est manifeste que l'accompagnement ne peut représenter

le corps sonore, qu'en prenant seulement les notes deux-à-deux; auquel cas on aura *la* pour Basse engendrée sous la quinte *la mi*; *fa* sous la tierce-mineure *la ut*, & *ut* sous la tierce-majeure *ut mi*. Si tôt donc que vous ajouterez un troisième son, ou vous ferez un accord parfait majeur, ou vous aurez deux sons fondamentaux, & par conséquent la représentation du corps sonore disparaîtra.

Ce que je dis ici de l'accord parfait mineur, doit s'entendre à plus forte raison de tout accord dissonant complet, où les sons fondamentaux se multiplient par la composition de l'accord, & l'on ne doit pas oublier que tout cela n'est déduit que du principe même de M. Rameau, adopté par supposition. Si l'accompagnement devoit représenter le corps sonore, combien donc n'y devoit-on pas être circonspect dans le choix des sons & des dissonances, quoique régulières & bien sauvées? Voilà la première conséquence qu'il faudroit tirer de ce principe supposé vrai. La raison, l'oreille, l'expérience, la pratique de tous les

peuples qui ont le plus de justesse & de sensibilité dans l'organe, tout sug-
géroit cette conséquence à M. Rameau.
Il en tire pourtant une toute contraire;
& pour l'établir, il réclame les droits
de la nature, mots qu'en qualité
d'Artiste il ne devoit jamais pro-
noncer.

Il me fait un grand crime d'avoir
dit qu'il falloit retrancher quelquefois
des sons dans l'accompagnement, &
un bien plus grand encore d'avoir
compté la quinte parmi ces sons qu'il
falloit retrancher dans l'occasion. *La*
quinte, dit-il, qui est l'arc-boutant de
l'harmonie, & qu'on doit par conséquent
préférer par-tout où elle doit être em-
ployée. A la bonne heure, qu'on la
préfère quand elle doit être employée:
mais cela ne prouve pas qu'elle doive
toujours l'être: au contraire; c'est jus-
tement parce qu'elle est trop harmo-
nieuse & sonore qu'il la faut souvent
retrancher, sur-tout dans les accords
trop éloignés des cordes principales,
de peur que l'idée du ton ne s'éloigne
& ne s'éteigne, de peur que l'oreille
incertaine ne partage son attention en-

tre les deux sons qui forment la quinte, ou ne la donne précisément à celui qui est étranger à la mélodie, & qu'on doit le moins écouter. L'ellipse n'a pas moins d'usage dans l'harmonie que dans la grammaire; il ne s'agit pas toujours de tout dire, mais de se faire entendre suffisamment. Celui qui, dans un accompagnement écrit voudroit sonner la quinte dans chaque accord où elle entre, feroit une harmonie insupportable, & M. Rameau lui-même s'est bien gardé d'en user ainsi.

Pour revenir au Clavecin, j'interpelle tout homme dont une habitude invétérée n'a pas corrompues les organes; qu'il écoute, s'il peut, l'étrange & barbare accompagnement prescrit par Rameau, qu'il le compare avec l'accompagnement simple & harmonieux des Italiens; & s'il refuse de juger par la raison, qu'il juge au moins par le sentiment entre eux & lui. Comment un homme de goût a-t-il pu jamais imaginer qu'il fallût remplir tous les accords pour représenter le corps sonore, qu'il fallût employer toutes les dissonances qu'on

peut employer ? Comment a-t-il pu faire un crime à Correlli de n'avoir pas chiffré toutes celles qui pouvoient entrer dans son accompagnement ? Comment la plume ne lui tomboit-elle pas des mains à chaque faute qu'il reprochoit à ce grand harmoniste de n'avoir pas faite ? Comment n'a-t-il pas senti que la confusion n'a jamais rien produit d'agréable, qu'une harmonie trop chargée est la mort de toute expression, & que c'est par cette raison que toute la Musique, sortie de son école, n'est que du bruit sans effet ? Comment ne se reproche-t-il pas à lui-même d'avoir fait hériffer les Basses Françoises de ces forêts de chiffres qui font mal aux oreilles seulement à les voir ? Comment la force des beaux chants qu'on trouve quelquefois dans sa Musique, n'a-t-elle pas défarmé sa main paternelle, quand il les gâtoit sur son Clavecin ?

Son système ne me paroît guères mieux fondé dans les principes de théorie, que dans ceux de pratique. Toute la génération harmonique se borne à des progressions d'accords parfaits majeurs ; on n'y comprend plus rien, si-

tôt qu'il s'agit du mode mineur & de la dissonance; & les vertus des nombres de Pythagore ne sont pas plus ténébreuses que les propriétés physiques qu'il prétend donner à de simples rapports.

M. Rameau dit que la résonance d'une corde sonore met en mouvement une autre corde sonore triple ou quintuple de la première, & la fait frémir sensiblement dans sa totalité, quoiqu'elle ne résonne point. Voilà le fait sur lequel il établit les calculs qui lui servent à la production de la dissonance & du mode mineur. Examinons:

Qu'une corde vibrante, se divisant en ses aliquotes, les fasse vibrer & résonner chacune en particulier, de sorte que les vibrations plus fortes de la corde en produisent de plus foibles dans ses parties, ce phénomène se conçoit & n'a rien de contradictoire. Mais qu'une aliquote puisse émouvoir son tout, en lui donnant des vibrations plus lentes, & conséquemment plus fortes (a); qu'une

(a) Ce qui rend les vibrations plus lentes, c'est,

force quelconque en produise une autre triple & une autre quintuple d'elle-même, c'est ce que l'observation dément, & que la raison ne peut admettre. Si l'expérience de M. Rameau est vraie, il faut nécessairement que celle de M. Sauveur soit fautive. Car, si une corde résonnante fait vibrer son triple & son quintuple, il s'ensuit que les nœuds de M. Sauveur ne pouvoient exister; que sur la résonnance d'une partie, la corde entière ne pouvoit frémir, que les papiers blancs & rouges devoient également tomber, & qu'il faut rejeter sur ce fait le témoignage de toute l'Académie.

Que M. Rameau prenne la peine de nous expliquer ce que c'est qu'une corde sonore qui vibre & ne résonne pas. Voici certainement une nouvelle physique. Ce ne sont donc plus les vibrations du corps sonore qui produisent le son, & nous n'avons qu'à chercher une autre cause.

ou plus de matière à mouvoir dans la corde, ou son plus grand écart de la ligne de repos.

Au reste, je n'accuse point ici M. Rameau de mauvaise foi; je conjecture même comment il a pu se tromper. Premièrement, dans une expérience fine & délicate, un homme à système voit souvent ce qu'il a envie de voir. De plus la grande corde se divisant en parties égales entr'elles & la petite, on a vu frémir à la fois toutes ses parties, & l'on a pris cela pour le frémissement de la corde entière: on n'a point entendu de son; cela est encore fort naturel. Au lieu du son de la corde entière qu'on attendoit, on n'a eu que l'unisson de la plus petite partie, & on ne l'a pas distingué. Le fait important dont il falloit s'assurer, & dont dépendoit tout le reste, étoit qu'il n'existoit point de nœuds immobiles; & que, tandis qu'on n'entendoit que le son d'une partie, on voyoit frémir la corde dans la totalité, ce qui est faux.

Quand cette expérience seroit vraie, les origines qu'en déduit M. Rameau ne seroient pas plus réelles: car l'harmonie ne consiste pas dans les rapports de vibrations, mais dans le concours des sons qui en résultent; & si ces sons sont nuls,

comment toutes les proportions du monde leur donneroient-elles une existence qu'ils n'ont pas ?

Il est tems de m'arrêter. Voilà jusqu'où l'examen des erreurs de M. Rameau peut importer à la science harmonique. Le reste n'intéresse ni les Lecteurs, ni moi même. Armé par le droit d'une juste défense, j'avois à combattre deux principes de cet Auteur, dont l'un a produit toute la mauvaise Musique dont son école inonde le Public depuis nombre d'années; l'autre le mauvais accompagnement qu'on apprend par sa méthode. J'avois à montrer que son système harmonique est insuffisant, mal prouvé, fondé sur une fausse expérience. J'ai cru ces recherches intéressantes. J'ai dit mes raisons, M. Rameau a dit ou dira les siennes; le Public nous jugera. Si je finis si-tôt cet écrit, ce n'est pas que la matiere me manque; mais j'en ai dit assez pour l'utilité de l'Art & pour l'honneur de la vérité; je ne crois pas avoir à défendre le mien contre les outrages de M. Rameau. Tant qu'il m'attaque en Artiste, je me fais un devoir de lui répondre,

& discute avec lui volontiers les points contestés. Si-tôt que l'homme se montre & m'attaque personnellement, je n'ai plus rien à lui dire; & ne vois en lui que le Musicien.



LETTRE

A M. BURNLEY.

SUR

LA MUSIQUE,

Avec Fragmens d'Observations sur l'Alceste Italien de M. le Chevalier Gluck,



AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

LES Pièces suivantes ne sont que des Fragmens d'un Ouvrage que M. Rousseau n'acheva point. Il donna son Manuscrit, presque indéchiffrable, à M. Prévost de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, qui a bien voulu nous le remettre. Il y a joint la Copie qu'il en fit lui-même sous les yeux de M. Rousseau, qui la corrigea de sa main, & distribua ces Fragmens dans l'ordre où nous les donnons. M. Prévost, connu du Public par une excellente Traduction de l'Oreste d'Euripide, a suppléé, dans les Observations sur l'Alceste, quelques passages dont le sens étoit resté suspendu, & qui ne sembloient point se lier avec le reste du Discours; nous avons fait écrire ces passages en Italique, sans cette précaution, il auroit été difficile de les distinguer du texte de M. Rousseau.



LETTRE

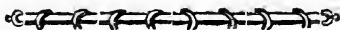
DE

J. J. ROUSSEAU

A M. LE DOCTEUR

BURNEY,

*Auteur de l'Histoire générale de la
Musique.*



VOUS m'avez fait successivement,
Monsieur, plusieurs cadeaux précieux
de vos écrits, chacun desquels méri-
toit bien un remerciement exprès. La
presque absolue impossibilité d'écrire
m'a jusqu'ici empêché de remplir ce
devoir; mais le premier volume de vo-
tre Histoire générale de la Musique, en

ranimant en moi un reste de zele pour un Art auquel le vôtre vous a fait employer tant de travaux, de tems, de voyages & de dépenses, m'excite à vous en marquer ma reconnoissance en m'entretenant quelque tems avec vous du sujet favori des vos recherches, qui doit immortaliser votre nom chez les vrais amateurs de ce bel Art.

Si j'avois eu le bonheur d'en conférer avec vous un peu à loisir, tandis qu'il me restoit quelques idées encore fraîches, j'aurois pu tirer des vôtres bien des instructions dont le Public pourra profiter, mais qui seront perdues pour moi, désormais privé de mémoire & hors d'état de rien lire. Mais je puis du moins consigner ici sommairement quelques-uns des points sur lesquels j'aurois désiré vous consulter, afin que les Artistes ne soient pas privés des éclaircissemens qu'ils leur vaudront de votre part, & laissant bavarder sur la Musique en belles phrases, ceux qui, sans en savoir faire, ne laissent pas d'étonner le public de leurs savantes spéculations; je me bornerai à ce qui tient plus immédiatement à la pratique, qui ne donne pas une prise si commode aux

oracles des beaux esprits, mais dont l'étude est seule utile aux véritables progrès de l'Art.

1°. Vous vous en êtes trop occupé, Monsieur, pour n'avoir pas souvent remarqué combien notre maniere d'écrire la Musique est confuse, embrouillée, & souvent équivoque; ce qui est une des causes qui rendent son étude si longue & si difficile. Frappé de ces inconvéniens, j'avois imaginé, il y a une quarantaine d'années, une maniere de l'écrire par chiffres moins volumineuse, plus simple &, selon moi, beaucoup plus claire. J'en lus le projet en 1742 à l'Académie des Sciences, & je le proposai l'année suivante au public, dans une brochure que j'ai l'honneur de vous envoyer. Si vous prenez la peine de la parcourir, vous y verrez à quel point j'ai réduit le nombre & simplifié l'expression des signes. Comme il n'y a dans l'échelle que sept notes diatoniques, je n'ai non plus que sept caractères pour les exprimer. Toutes les autres qui n'en sont que les repliques, s'y présentent à leur degré, mais toujours sous le signe primitif; les intervalles majeurs, mineurs, superflus & diminués ne s'y confondent

jamais de position , comme dans la Musique ordinaire , mais chacun a son caractere inhérent & propre qui , sans égard à la position ni à la clef , se présente au premier coup-d'œil ; je profcris le bécarré comme inutile , je n'ai jamais ni bémol ni dièse à la clef ; enfin , les accords , l'harmonie & l'enchaînement des modulations s'y montrent dans une partition , avec une clarté qui ne laisse rien échapper à l'œil ; de sorte que la succession en est aussi claire aux regards du Lecteur que dans l'esprit du Compositeur même.

Mais la partie la plus neuve & la plus utile de ce systême , & celle cependant qu'on a le moins remarquée , est celle qui se rapporte aux valeurs des notes & à l'expression de la durée & des quantités dans le tems. C'est la grande simplicité de cette partie qui l'a empêchée de faire sensation. Je n'ai point de figures particulieres pour les rondes , blanches , noires , croches , doubles - croches , &c. tout cela , ramené par la position seule à des aliquotes égales , présente à l'œil les divisions de la mesure & des tems , sans presque avoir besoin pour cela , de signes propres. Le zéro seul

fuffit pour exprimer un filence quelconque ; le point après une note ou un zéro , marque tous les prolongemens poffibles d'un filence ou d'un fon. Il peut repréfenter toutes fortes de valeurs ; ainfi les pauses , demi-pauses , foupirs , demi-foupirs , quarts-de-foupirs , &c. font profcrits ainfi que les diverfes figures de notes. J'ai pris en tout le contre-pied de la note ordinaire ; elles repréfentent les valeurs par des figures , & les intervalles par des pofitions ; moi j'exprime les valeurs par la pofition feule , & les intervalles par des chiffres , &c.

Cette maniere de noter n'a point été adopté , comment auroit-elle pu l'être ? elle étoit nouvelle & c'étoit moi qui la propofois. Mais fes défauts que j'ai remarqué le premier , n'empêchent pas qu'elle n'ait de grands avantages fur l'autre , fur-tout pour la pratique de la compofition , pour enseigner la Musique à ceux qui ne la favent pas , & pour noter commodément en petit volume les airs qu'on entend & qu'on peut defirer de retenir. Je l'ai donc confervée pour mon ufage , je l'ai perfectionnée en la pratiquant , & je l'emploie fur-

tout à noter la Basse, sous un chant quelconque, parce que cette Basse, écrite ainsi par une ligne de chiffres, m'épargne une portée, double mon espace, & fait que je suis obligé de tourner la moitié moins souvent.

2°. En perfectionnant cette maniere de noter, j'en ai trouvé une autre avec laquelle je l'ai combinée, & dont j'ai maintenant à vous rendre compte.

Dans les exemples que vous avez donnés du chant des Juifs, vous les avez avec raison, notés de droite à gauche, Cette direction des lignes est la plus ancienne, & elle est restée dans l'écriture orientale. Les Grecs eux-mêmes la suivirent d'abord; ensuite ils imaginèrent d'écrire les lignes en fillons, c'est-à-dire alternativement de droite à gauche, & de gauche à droite. Enfin la difficulté de lire & d'écrire, dans les deux sens, leur fit abandonner tout-à-fait l'ancienne direction, & ils écrivirent, comme nous faisons aujourd'hui, uniquement de gauche à droite, revenant toujours à la gauche pour recommencer chaque ligne.

Cette marche a un inconvénient dans le fait que l'œil est forcé de faire de la

fin de chaque ligne au commencement de la suivante, & du bas de chaque page au haut de celle qui suit. Cet inconvénient, que l'habitude nous rend insensible dans la lecture, se fait mieux sentir en lisant la Musique, où les lignes étant plus longues, l'œil a un plus grand saut à faire, & où la rapidité de ce saut fatigue à la longue, sur-tout dans les mouvemens vîtes; enforte qu'il arrive quelquefois dans un Concerto, que le Symphoniste se trompe de portée, & que l'exécution est arrêtée.

J'ai pensé qu'on pourroit remédier à cet inconvénient & rendre la Musique plus commode & moins fatigante à lire, en renouvelant pour elle la méthode d'écrire par sillons, pratiquée par les anciens Grecs, & cela d'autant plus heureusement que cette méthode n'a pas pour la Musique, la même difficulté que pour l'écriture; car la note est également facile à lire dans les deux sens, & l'on n'a pas plus de peine, par exemple, à lire le plain-chant des Juifs, comme vous l'avez noté, que s'il étoit noté de gauche à droite comme le nôtre. C'est un fait d'expérience que chacun peut

vérifier sur le champ, que, qui chante à livre ouvert de gauche à droite, chantera de même à livre ouvert de droite à gauche sans s'y être aucunement préparé. Ainsi point d'embarras pour la pratique.

Pour m'assurer de cette méthode par l'expérience, prévoir toutes les objections & lever toutes les difficultés, j'ai écrit de cette manière beaucoup de Musique tant vocale qu'instrumentale, tant en parties séparées qu'en partition, m'attachant toujours à cette constante règle, de disposer tellement la succession des lignes & des pages, que l'œil n'eût jamais de faut à faire, ni de droite à gauche, ni de bas en haut, mais qu'il recommençât toujours la ligne ou la page suivante, même en tournant, du lieu même où finit la précédente; ce qui fait procéder alternativement la moitié de mes pages de bas en haut, comme la moitié de mes lignes de gauche à droite.

Je ne parlerai point des avantages de cette manière d'écrire la Musique, il suffit d'exécuter une Sonate notée de cette façon pour les sentir. A l'é-

gard des objections, je n'en ai pu trouver qu'une seule & seulement pour la Musique vocale; c'est la difficulté de lire les paroles écrites à rebours, difficulté qui revient de deux en deux lignes, & j'avoue que je ne vois nul autre moyen de la vaincre, que de s'exercer quelques jours à lire & écrire de cette façon, comme font les Imprimeurs, habitude qui se contracte très-promptement. Mais quand on ne voudroit pas vaincre ce léger obstacle pour les parties de chants, les avantages resteroient toujours tout entiers sans aucun inconvénient pour les parties instrumentales & pour toute espèce de symphonies; & certainement dans l'exécution d'une Sonate ou d'un Concerto, ces avantages sauveront toujours beaucoup de fatigue aux Concertans & sur-tout à l'instrument principal.

3^e. Les deux façons de noter dont je viens de vous parler, ayant chacune ses avantages, j'ai imaginé de les réunir dans une note combinée des deux, afin sur-tout d'épargner de la place & d'avoir à tourner moins souvent. Pour cela je note en Musi-

que ordinaire, mais à la Grecque, c'est-à-dire, en fillons, les parties chantantes & obligées; & quant à la Basse qui procedé ordinairement par notes plus simples & moins figurées, je la note de même en fillons, mais par chiffres dans les entrelignes qui séparent les portées. De cette maniere chaque accolade a une portée de moins, qui est celle de la Basse, & comme cette Basse est écrite à la place où l'on met ordinairement les paroles, j'écris ces paroles au-dessus du chant, au lieu de les mettre au-dessous, ce qui est indifférent en soi, & empêche que les chiffres de la Basse ne se confondent avec l'écriture. Quand il n'y a que deux parties, cette maniere de noter épargne la moitié de la place.

4°. Si j'avois été à portée de conférer avec vous avant la publication de votre premier volume, où vous donnez l'histoire de la Musique ancienne, je vous aurois proposé, Monsieur, d'y discuter quelques points concernant la Musique des Grecs, desquels l'éclaircissement me paroît devoir jeter de grandes lumieres sur la

nature de cette Musique, tant jugée & si peu connue; points qui néanmoins n'ont jamais excité de question chez nos érudits, parce qu'ils ne se font pas même avisés d'y penser.

Je ne renouvelle point, parmi ces questions, celle qui regarde notre harmonie, demandant si elle a été connue & pratiquée des Grecs, parce que cette question me paroît n'en pouvoir faire une pour quiconque a quelque notion de l'Art: & de ce qui nous reste, sur cette matiere, dans les Auteurs Grecs, il faut laisser chamail-ler là-dessus les érudits, & se contenter de rire. Vous avez mis, sous l'air antique d'une Ode de Pindare, une fort bonne Basse. Mais je suis très-sûr qu'il n'y avoit pas une oreille Grecque que cette Basse n'eût écorchée au point de ne la pouvoir endurer.

Mais j'oserois demander, 1°. si la Poésie Grecque étoit susceptible d'être chantée de plusieurs airs différens sur les mêmes paroles, & s'il y a quelque exemple que cela ait été pratiqué? 2°. Quelle étoit la distinction caractéristique de la Poésie lyrique ou

accompagnée, d'avec la Poésie purement oratoire ? Cette distinction ne consistoit-elle que dans le metre & dans le style, ou consistoit-elle aussi dans le ton de la récitation ? N'y avoit-il rien de chanté dans la Poésie qui n'étoit pas lyrique, & y avoit-il quelques cas où l'on pratiquât, comme parmi nous, le rythme cadencé sans aucune mélodie ? Qu'est-ce que c'étoit proprement que la Musique instrumentale des Grecs ? Avoient-ils des symphonies proprement dites, composées sans aucunes paroles ? Ils jouoient des airs qu'on ne chantoit pas, je fais cela ; mais n'y avoit-il pas originairement des paroles sur tous ces airs, & y en avoit-il quelqu'un qui n'eût point été chanté ni fait pour l'être ? Vous sentez que cette question seroit bien ridicule, si celui qui la fait, croyoit qu'ils eussent des accompagnemens semblables aux nôtres, qui eussent fait des parties différentes de la vocale ; car, en pareil cas, ces accompagnemens auroient fait de la Musique purement instrumentale. Il est vrai que leur note étoit différente pour les

instruments

instrumens & pour les voix ; mais cela n'empêchoit pas , selon moi , que l'air noté des deux façons ne fût le même.

J'ignore si ces questions sont superficielles , mais je fais qu'elles ne sont pas oiseuses. Elles tiennent toutes par quelque côté à d'autres questions intéressantes. Comme de savoir s'il n'y a qu'une Musique , comme le prononcent magistralement nos docteurs ; ou si peut-être , comme moi & quelques autres esprits vulgaires , avons osé le penser , il y a essentiellement & nécessairement une Musique propre à chaque langue , excepté pour les langues qui , n'ayant point d'accent & ne pouvant avoir de Musique à elles , se servent comme elles peuvent de celle d'autrui , prétendant , à cause de cela , que ces Musiques étrangères qu'elles usurpent au préjudice de nos oreilles , ne sont à personne ou sont à tous : comme encore à l'éclaircissement de ce grand principe de *l'unité de Mélodie* , suivi trop exactement par Pergolèse & par Léo , pour n'avoir pas été connu d'eux ; suivi très-souvent encore , mais par instinct & sans

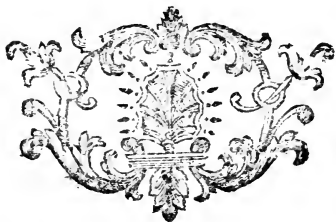
le connoître, par les Compositeurs Italiens modernes, suivi très-rarement par hasard, par quelques compositeurs Allemands, mais ni connu par aucun Compositeur François, ni suivi jamais dans aucune autre Musique Française que le seul Devin du Village, & proposé par l'Auteur de la Lettre sur la Musique Française & du Dictionnaire de Musique, sans avoir été, ni compris, ni suivi, ni peut-être lu par personne; principe dont la Musique moderne s'écarte journellement de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin elle vienne à dégénérer en un tel charivari, que les oreilles ne pouvant plus la souffrir, les Auteurs soient ramenés de force à ce principe si dédaigné, & à la marche de la nature.

Ceci, Monsieur, me meneroit à des discussions techniques qui vous ennuyeroient peut-être par leur inutilité, & infailliblement par leur longueur. Cependant, comme il pourroit se trouver par hasard, dans mes vieilles rêveries Musicales, quelques bonnes idées, je m'étois proposé d'en jeter quelques-unes dans les remarques que M. Gluck m'avoit prié de faire sur

son Opéra Italien d'Alceste, & j'avois commencé cette besogne quand il me retira son Opéra, sans me demander mes remarques qui n'étoient que commencées, & dont l'indéchiffrable brouillon n'étoit pas en état de lui être remis. J'ai imaginé de transcrire ici ce fragment dans cette occasion, & de vous l'envoyer, afin que si vous avez la fantaisie d'y jeter les yeux, mes informes idées sur la Musique lyrique, puissent vous en suggérer de meilleures, dont le Public profitera dans votre histoire de la Musique moderne.

Je ne puis ni compléter cet extrait, ni donner à ses membres épars la liaison nécessaire, parce que je n'ai plus l'Opéra sur lequel il a été fait. Ainsi je me borne à transcrire ici ce qui est fait. Comme l'Opéra d'Alceste a été imprimé à Vienne, je suppose qu'il peut aisément passer sous vos yeux, & au pis-aller, il peut se trouver par-ci, par-là dans ce fragment, quelque idée générale qu'on peut entendre sans exemple & sans application. Ce qui me donne quelque confiance dans les

jugemens que je portois ci-devant dans cet extrait, c'est qu'ils ont été presque tous confirmés depuis lors par le Public, dans l'Alceste François que M. Gluck nous a donné cette année à l'Opéra, & où il a, avec raison, employé tant qu'il a pu, la même Musique de son Alceste Italien,





FRAGMENS

D'OBSERVATIONS

*Sur l'Alceste Italien de M. le Chevalier
Gluck.*



L'EXAMEN de l'Opéra d'Alceste de M. Gluck, est trop au-dessus de mes forces, sur-tout dans l'état de dépérissement où sont, depuis plusieurs années, mes idées, ma mémoire & toutes mes facultés, pour que j'eusse eu la présomption d'en faire de moi-même la pénible entreprise, qui d'ailleurs ne peut être bonne à rien; mais M. Gluck m'en a si fort pressé, que je n'ai pu lui refuser cette complaisance, quoi qu'aussi fatigante pour moi, qu'inutile pour lui. Je ne suis plus capable de donner l'attention nécessaire à un Ouvrage aussi travaillé. Toutes mes observations peuvent être fausses

& mal fondées; & , loin de les lui donner pour des regles, je les soumetts à son jugement, sans vouloir, en aucune façon, les défendre: mais quand je me serois trompé dans toutes, ce qui restera toujours réel & vrai, c'est le témoignage qu'elles rendent à M. Gluck de ma déférence pour ses desirs, & de mon estime pour ses Ouvrages.

En considérant d'abord la marche totale de cette piece, j'y trouve une espece de contre-sens général, en ce que le premier acte est le plus fort de Musique & le dernier le plus foible, ce qui est directement contraire à la bonne gradation du Drame, où l'intérêt doit toujours aller en se renforçant. Je conviens que le grand pathétique du premier acte seroit hors de place dans les suivans, mais les forces de la Musique ne sont pas exclusivement dans le pathétique, mais dans l'énergie de tous les sentimens, & dans la vivacité de tous les tableaux. Partout où l'intérêt est plus vif, la Musique doit être plus animée, & ses ressources ne sont pas moindres dans les expressions brillantes & vives, que

dans les gémiffemens & les pleurs.

Je conviens qu'il y a plus ici de la faute du Poëte que du Muficien, mais je n'en crois pas celui-ci tout-à-fait difculpé. Ceci demande un peu d'explication.

Je ne connois point d'Opéra, où les paffions foient moins variées que dans l'Alcefte; tout y roule prefque fur deux feuls fentimens, l'affliction & l'effroi; & ces deux fentimens toujours prolongés, ont dû coûter des peines incroyables au Muficien, pour ne pas tomber dans la plus lamentable monotonie. En général, plus il y a de chaleur dans les fituations, & dans les expreffions, plus leur paffage doit être prompt & rapide, fans quoi la force de l'émotion fe ralentit dans les Auditeurs, & quand la mefure eft paffée, l'Acteur a beau continuer de fe démener, le fpectateur s'attiédit, fe glace, & finit par s'impatier.

Il réfulte de ce défaut que l'intérêt, au lieu de s'échauffer par degrés dans la marche de la piece, s'attiédit au contraire jufqu'au dénouement qui, n'en déplaife à Euripide lui-même,

est froid , plat & presque risible à force de simplicité.

Si l'Auteur du Drame a cru sauver ce défaut par la petite fête qu'il a mise au second acte, il s'est trompé. Cette fête , mal placée & ridiculement amenée , doit choquer à la représentation , parce qu'elle est contraire à toute vraisemblance & à toute bienséance, tant à cause de la promptitude avec laquelle elle se prépare & s'exécute , qu'à cause de l'absence de la Reine, dont on ne se met point en peine, jusqu'à ce que le Roi s'avise à la fin d'y penser (a).

J'oserais dire que cet Auteur, trop plein de son Euripide, n'a pas tiré de son sujet ce qu'il pouvoit lui fournir pour soutenir l'intérêt, varier la scène & donner au Musicien de l'étoffe pour de nouveaux caractères de Musique. Il falloit faire mourir Al-

(a) J'ai donné, pour mieux encadrer cette fête & la rendre touchante & déchirante par sa gaité même une idée dont M. Gluck a profité dans son *Alceste François*.

ceste au second acte & employer tout le troisieme à préparer, par un nouvel intérêt sa résurrection : ce qui pouvoit amener un coup de théâtre aussi admirable & frappant que ce froid retour est insipide. Mais, sans m'arrêter à ce que l'Auteur du Drame auroit dû faire, je reviens ici à la Musique.

Son Auteur avoit donc à vaincre l'ennui de cette uniformité de passion, & à prévenir l'accablement qui devoit en être l'effet. Quel étoit le premier, le plus grand moyen qui se présentoit pour cela ? C'étoit de suppléer à ce que n'avoit pas fait l'Auteur du Drame, en graduant tellement sa marche, que la Musique augmentât toujours de chaleur en avançant, & devînt enfin d'une véhémence qui transportât l'Auditeur; & il falloit tellement ménager ce progrès, que cette agitation finît ou changeât d'objet avant de jeter l'oreille & le cœur dans l'épuisement.

C'est ce que M. Gluck me paroît n'avoir pas fait, puisque son premier acte, aussi fort de Musique que le second, l'est beaucoup plus que le troisieme, qu'ainsi la véhémence ne va

point en croissant ; & , dès les deux premières scènes du second acte , l'Auteur ayant épuisé toutes les forces de son Art , ne peut plus dans la suite , que soutenir foiblement des émotions du même genre , qu'il a trop tôt portées au plus haut degré.

L'objection se présente ici d'elle-même. C'étoit à l'Auteur des paroles de renforcer , par une marche graduée , la chaleur & l'intérêt : celui de la Musique n'a pu rendre les affections de ses personnages , que dans le même ordre & au même degré que le Drame les lui présentoit. Il eût fait des contre-sens , s'il eût donné à ses expressions d'autres nuances que celles qu'exigeoient de lui les paroles qu'il avoit à rendre. Voilà l'objection : voici ma réponse. M. Gluck sentira bientôt qu'entre tous les Musiciens de l'Europe , elle n'est faite que pour lui seul.

Trois choses concourent à produire les grands effets de la Musique Dramatique ; savoir l'accent , l'harmonie & le rythme. L'accent est déterminé par le Poëte , & le Musicien ne peut gueres , sans faire des contre-sens , s'écarter en cela , ni pour le choix , ni

pour la force de la juste expression des paroles. Mais, quant aux deux autres parties qui ne sont pas de même inhérentes à la langue, il peut, jusqu'à certain point, les combiner à son gré, pour modifier & graduer l'intérêt, selon qu'il convient à la marche qu'il s'est prescrite.

J'oserais même dire que le plaisir de l'oreille doit quelquefois l'emporter sur la vérité de l'expression, car la Musique ne sauroit aller au cœur que par le charme de la mélodie; & s'il n'étoit question que de rendre l'accent de la passion, l'art de la déclamation suffiroit seul, & la Musique, devenue inutile, seroit plutôt importune qu'agréable; voilà l'un des écueils que le Compositeur, trop plein de son expression, doit éviter soigneusement. Il y a, dans tous les bons Opéra, & sur-tout dans ceux de M. Gluck, mille morceaux qui font couler des larmes par la Musique, & qui ne donneroient qu'une émotion médiocre ou nulle, dépourvus de son secours, quelque bien déclamés qu'ils pussent être.

Il fuit de-là que, fans altérer la vérité de l'expression, le Musicien qui module long-tems dans les mêmes tons, & n'en change que rarement, est maître d'en varier les nuances par la combinaison des deux parties accessoires qu'il y fait concourir, favoir, l'harmonie & le rythme. Parlons d'abord de la premiere. J'en distingue de trois especes. L'harmonie diatonique, la plus simple des trois, & peut-être la seule naturelle. L'harmonie chromatique, qui consiste en de continuels changemens de ton, par des successions fondamentales de quintes. Et enfin l'harmonie que j'appelle pathétique, qui consiste en des entrelacemens d'accords superflus & diminués, à la faveur desquels on parcourt des tons qui ont peu d'analogie entr'eux; on affecte l'oreille d'intervalles déchirans, & l'ame d'idées rapides & vives, capables de la troubler.

L'harmonie diatonique n'est nulle part déplacée, elle est propre à tous les caracteres; à l'aide du rythme & de la mélodie, elle peut suffire à toutes les expressions; elle est nécessaire aux

deux autres harmonies, & toute Musique où elle n'entreroit point, ne pourroit jamais être qu'une Musique détestable.

L'harmonie chromatique entre de même dans l'harmonie pathétique ; mais elle peut fort bien s'en passer & rendre, quoiqu'à son défaut, peut-être plus foiblement les expressions les plus pathétiques. Ainsi, par la succession ménagée de ces trois harmonies, le Musicien peut graduer & renforcer les sentimens de même genre que le Poëte a soutenus trop long-tems au même degré d'énergie.

Il a pour cela une seconde ressource dans la mélodie, & sur-tout dans sa cadence diversément scandée par le rythme. Les mouvemens extrêmes de vitesse & de lenteur, les mesures contrastées, les valeurs inégales, mêlées de lenteur & de rapidité ; tout cela peut de même se graduer pour soutenir & ranimer l'intérêt & l'attention. Enfin, l'on a le plus ou moins de bruit & d'éclat, l'harmonie plus ou moins pleine, les silences de l'Orchestre, dont le perpétuel fracas seroit acca-

blant pour l'oreille, quelque beaux qu'en pussent être les effets.

Quant au rythme, en quoi consiste la plus grande force de la Musique, il demande un grand art pour être heureusement traité dans la vocale. J'ai dit & je le crois, que les Tragédies Grecques étoient des vrais Opéra. La langue Grecque, vraiment harmonieuse & musicale, avoit par elle-même un accent mélodieux, il ne falloit qu'y joindre le rythme, pour rendre la déclamation musicale; ainsi, non-seulement les Tragédies, mais toutes les Poésies, étoient nécessairement chantées; les Poètes disoient avec raison, *je chante*, au commencement de leurs Poèmes; formules que les nôtres ont très-ridiculement conservées: mais nos langues modernes, production des Peuples Barbares, n'étant point naturellement musicales, pas même l'Italienne, il faut, quand on veut leur appliquer la Musique, prendre de grandes précautions pour rendre cette union supportable, & pour la rendre assez naturelle dans la Musique imitative, pour faire illusion au théâtre; mais de quel-

que façon qu'on s'y prenne, on ne parviendra jamais à persuader à l'Auditeur, que le chant qu'il entend n'est que de la parole; & si l'on y pouvoit parvenir, ce ne seroit jamais qu'en fortifiant une des grandes puissances de la Musique, qui est le rythme musical, bien différent pour nous du rythme poétique, & qui ne peut même s'associer avec lui que très - rarement & très imparfaitement.

C'est un grand & beau problème à résoudre, de déterminer jusqu'à quel point on peut faire chanter la langue & parler la Musique. C'est d'une bonne solution de ce problème que dépend toute la théorie de la Musique Dramatique. L'instinct seul a conduit, sur ce point, les Italiens dans la pratique, aussi bien qu'il étoit possible; & les défauts énormes de leurs Opéra ne viennent pas d'un mauvais genre de Musique, mais d'une mauvaise application d'un bon genre.

L'accent oral par lui-même, a sans doute une grande force, mais c'est seulement dans la déclamation; cette force est indépendante de toute Musique; & avec cet accent seul, on peut faire

entendre une bonne Tragédie, mais non pas un bon Opéra. Si-tôt que la Musique s'y mêle, il faut qu'elle s'arme de tous ses charmes pour subjuguier le cœur par l'oreille; si elle n'y déploie toutes ses beautés, elle y fera importune, comme si l'on faisoit accompagner un Orateur par des instrumens; mais en y mêlant les richesses, il faut pourtant que ce soit avec un grand ménagement, afin de prévenir l'épuisement où jetteroit bientôt nos organes une longue action toute en Musique.

De ces principes il suit qu'il faut varier dans un Drame, l'application de la Musique, tantôt en laissant dominer l'accent de la langue & le rythme poétique, & tantôt en faisant dominer la Musique à son tour, & prodiguant toutes les richesses de la mélodie, de l'harmonie & du rythme musical, pour frapper l'oreille & toucher le cœur par des charmes auxquels il ne puisse résister. Voilà les raisons de la division d'un Opéra, en récitatif simple, récitatif obligé & airs.

Quand le discours, rapide dans sa marche, doit être simplement débité,

c'est le cas de s'y livrer uniquement à l'accent de la déclamation, & quand la langue a un accent, il ne s'agit que de rendre cet accent appréciable, en le notant par des intervalles musicaux; en s'attachant fidèlement à la prosodie, au rythme poétique & aux inflexions passionnées, qu'exige le sens du discours. Voilà le récitatif simple, & ce récitatif doit être aussi près de la simple parole qu'il est possible; il ne doit tenir à la Musique que parce que la Musique est la langue de l'Opera, & que parler & chanter alternativement, comme on fait ici dans les Opéra comiques, c'est s'énoncer successivement dans deux langues différentes, ce qui rend toujours choquant & ridicule le passage de l'une à l'autre, & qu'il est souverainement absurde qu'au moment où l'on se passionne, on change de voix pour dire une chanson. L'accompagnement de la Basse est nécessaire dans le récitatif simple, non-seulement pour soutenir & guider l'acteur, mais aussi pour déterminer l'espèce des intervalles, & marquer avec précision les entrelacemens de modulation qui font

tant d'effet dans un beau récitatif : mais loin qu'il soit nécessaire de rendre cet accompagnement éclatant, je voudrois au contraire qu'il ne se fit point remarquer, & qu'il produisît son effet fans qu'on y fît aucune attention. Ainsi je crois que les autres instrumens ne doivent point s'y mêler, quand ce ne feroit que pour laisser reposer, tant les oreilles des auditeurs que l'Orchestre qu'on doit tout-à-fait oublier, & dont les rentrées bien ménagées font par-là un plus grand effet; au lieu que quand la symphonie regne tout le long de la piece, elle a beau commencer par plaire, elle finit par accabler. Le récitatif ennuye sur les théâtres d'Italie, non-seulement parce qu'il est trop long, mais parce qu'il est mal chanté & plus mal placé. Des scenes vives, intéressantes, comme doivent toujours être celles d'un Opéra, rendues avec chaleur, avec vérité, & soutenues d'un jeu naturel & animé, ne peuvent manquer d'émouvoir & de plaire à la faveur de l'illusion; mais débitées froidement &atement par des castrates, comme des leçons d'écolier, elles en-

nuyeron sans doute , & sur-tout quand elles seront trop longues , mais ce ne fera pas la faute du récitatif.

Dans les momens où le récitatif , moins récitant & plus passionné , prend un caractère plus touchant , on peut y placer avec succès un simple accompagnement de notes tenues qui , par le concours de cette harmonie , donnent plus de douceur à l'expression. C'est le simple récitatif accompagné , qui revenant par intervalles rares & bien choisis , contraste avec la sécheresse du récitatif nud , & produit un très-bon effet.

Enfin , quand la violence de la passion fait entre-couper la parole par des propos commencés & interrompus , tant à cause de la force des sentimens qui ne trouvent point de termes suffisans pour s'exprimer , qu'à cause de leur impétuosité qui les fait succéder en tumulte les uns aux autres , avec une rapidité sans suite & sans ordre , je crois que le mélange alternatif de la parole & de la symphonie peut seul exprimer une pareille situation. L'acteur livré tout entier à sa passion n'en doit trouver que l'accent. La mélodie

trop peu appropriée à l'accent de la langue & le rythme musical qui ne s'y prête point du tout, affoibliroient, énerveroient toute l'expression en s'y mêlant; cependant ce rythme & cette mélodie ont un grand charme pour l'oreille, & par elle une grande force sur le cœur. Que faire alors pour employer à la fois toutes ces especes de forces? Faire exactement ce qu'on fait dans le récitatif obligé; donner à la parole tout l'accent possible & convenable à ce qu'elle exprime, & jeter dans des ritournelles de symphonie toute la mélodie, toute la cadence & le rythme qui peuvent venir à l'appui. Le silence de l'acteur dit alors plus que ses paroles, & ces réticences bien placées, bien ménagées & remplies d'un côté par la voix de l'Orchestre & d'un autre par le jeu muet d'un acteur qui sent & ce qu'il dit & ce qu'il ne peut dire, ces réticences, dis-je, font un effet supérieur à celui même de la déclamation, & l'on ne peut les ôter sans lui ôter la plus grande partie de sa force. Il n'y a point de bon acteur qui dans ces momens violens ne fasse de longues pauses, & ces pauses rem-

plies d'une expression analogue par une ritournelle mélodieuse & bien ménagée, ne doivent-elles pas devenir encore plus intéressantes que lorsqu'il y regne un silence absolu? Je n'en veux pour preuve que l'effet étonnant que ne manque jamais de produire tout récitatif obligé bien placé & bien traité.

Persuadé que la langue Française, destituée de tout accent, n'est nullement propre à la Musique, & principalement au récitatif, j'ai imaginé un genre de Drame, *dans lequel les paroles & la Musique, au lieu de marcher ensemble, se font entendre successivement & où la phrase parlée est en quelque sorte annoncée & préparée par la phrase musicale.* La scène de Pygmalion est un exemple de ce genre de composition, qui n'a pas eu d'imitateurs. En perfectionnant cette méthode, on réuniroit le double avantage de soulager l'acteur par de fréquens repos, & d'offrir au Spectateur François l'espece de mélodrame le plus convenable à sa langue. Cette reunion de l'art déclamatoire avec l'art musical, ne produira qu'imparfaitement tous les effets du vrai récitatif, & les oreilles délicates s'appercevront

toujours désagréablement du contraste qui regne entre le langage de l'Acteur & celui de l'Orchestre qui l'accompagne ; mais un acteur sensible & intelligent, en rapprochant le ton de sa voix & l'accent de sa déclamation de ce qu'exprime le trait musical, mêle ces couleurs étrangères avec tant d'art, que le Spectateur n'en peut discerner les nuances. Ainsi cette espece d'ouvrage pourroit constituer un genre moyen entre la simple déclamation & le véritable mélodrame, dont il n'atteindra jamais la beauté. Au reste, quelques difficultés qu'offre la langue, elles ne sont pas insurmontables ; l'Auteur du Dictionnaire de Musique (a) a invité les Compositeurs François à faire de nouveaux essais, & à introduire dans leurs Opéra, le récitatif obligé qui, lorsqu'on l'emploie à propos, produit les plus grands effets.

D'où naît le charme du récitatif obligé, qu'est - ce qui fait son énergie ? L'accent oratoire & pathétique de l'acteur produiroit - il seul autant d'effet ? Non, sans doute. Mais les traits

(a) Dict. de Musiq. art. *Récitatif obligé.*

alternatifs de symphonie, réveillant & soutenant le sentiment de la mesure que le seul récitatif laisseroit éteindre, joignent à l'expression purement déclamatoire toute celle du rythme musical qui la renforce. Je distingue ici le rythme & la mesure, parce que ce sont en effet deux choses très-différentes. La mesure n'est qu'un retour périodique de tems égaux, le rythme est la combinaison des valeurs ou quantités qui remplissent les mêmes tems, appropriée aux expressions qu'on veut rendre, & aux passions qu'on veut exciter. Il peut y avoir mesure sans rythme, mais il n'y a point de rythme sans mesure. . . , *C'est en approfondissant cette partie de son art, que le Compositeur donne l'essor à son génie, toute la science des accords ne peut suffire à ses besoins.*

Il importe ici de remarquer, contre le préjugé de tous les Musiciens, que l'harmonie par elle-même, ne pouvant parler qu'à l'oreille & n'imitant rien, ne peut avoir que de très-foibles effets. Quand elle entre avec succès dans la Musique imitative, ce n'est jamais qu'en représentant, déterminant & renforçant

les accens mélodieux qui, par eux-mêmes, ne sont pas toujours assez déterminés sans le secours de l'accompagnement. Des intervalles absolus n'ont aucun caractère par eux-mêmes; une seconde superflue & une tierce-mineure, une septième mineure & une sixte superflue, une fausse quinte & un triton, sont le même intervalle, & ne prennent les affections qui les déterminent, que par leur place dans la modulation, & c'est à l'accompagnement de leur fixer cette place, qui resteroit souvent équivoque par le seul chant. Voilà quel est l'usage & l'effet de l'harmonie dans la Musique imitative & théâtrale. C'est par les accens de la mélodie, c'est par la cadence du rythme que la Musique, imitant les inflexions que donnent les passions à la voix humaine, peut pénétrer jusqu'au cœur & l'ébranler par des sentimens; au lieu que la seule harmonie n'imitant rien, ne peut donner qu'un plaisir de sensation. De simples accords peuvent flatter l'oreille, comme de belles couleurs flattent les yeux; mais ni les uns, ni les autres ne porteront jamais au cœur la moindre émotion,

tion, parce que ni les uns, ni les autres n'imitent rien, si le dessein ne vient animer les couleurs, & si la mélodie ne vient animer les accords. Mais, au contraire, le dessein par lui-même peut, sans coloris, nous représenter des objets attendrissans, & la mélodie imitative peut de même nous émouvoir seule, sans le secours des accords.

Voilà ce qui rend toute la Musique Française si languissante & si fade, parce que dans leurs froides scènes, pleines de leurs sots préjugés & de leur science, qui, dans le fond, n'est qu'une ignorance véritable, puisqu'ils ne savent pas en quoi consistent les plus grandes beautés de leur Art, les Compositeurs François ne cherchent que dans les accords, les grands effets dont l'énergie n'est que dans le rythme. M. Gluck fait mieux que moi que le rythme sans harmonie, agit bien plus puissamment sur l'ame, que l'harmonie sans rythme; lui qui, avec une harmonie à mon avis un peu monotone, ne laisse pas de produire de si grandes émotions, parce qu'il sent & qu'il emploie, avec un art profond, tous les

prestiges de la mesure & de la quantité. Mais je l'exhorte à ne pas trop se prévenir pour la déclamation, & à penser toujours qu'un des défauts de la Musique purement déclamatoire, est de perdre une partie des ressources du rythme, dont la plus grande force est dans les airs.

J'ai rempli la partie la moins pénible de la tâche que je me suis imposée; une observation générale sur la marche de l'Opera d'Alceste, m'a conduit à traiter cette question vraiment intéressante : quelle est la liberté qu'on doit accorder au Musicien qui travaille sur un Poëme, dont il n'est pas l'Auteur? J'ai distingué les trois parties de la Musique imitative, & en convenant que l'accent est déterminé par le Poëte, j'ai fait voir que l'harmonie, & sur-tout le rythme offroient au Musicien des ressources dont il devoit profiter.

Il faut entrer dans les détails; c'est une grande fatigue pour moi de suivre des partitions un peu chargées; celle d'Alceste l'est beaucoup, & de plus très-embrouillée, pleine de fausses clefs, de fausses notes, de parties en-

tassées confusément.

En examinant le Drame d'Alceste, & la maniere dont M. Gluck s'est cru obligé de le traiter, on a peine à comprendre comment il en a pu rendre la représentation supportable. Non que ce Drame, écrit sur le plan des Tragédies Grecques, ne brille de solides beautés, non que la Musique n'en soit admirable, mais par les difficultés qu'il a fallu vaincre dans une si grande uniformité de caracteres & d'expressions, pour prévenir l'accablement & l'ennui, & soutenir jusqu'au bout l'intérêt & l'attention.

L'ouverture d'un seul morceau d'une belle & simple ordonnance y est bien & régulièrement dessinée; l'Auteur a eu l'intention d'y préparer les spectateurs à la tristesse, où il alloit les plonger dès le commencement du premier acte & dans tout le cours de la Piece. Et pour cela, il a modulé son ouverture presque toute entiere, en mode mineur, & même avec affectation, puisqu'il n'y a, dans ce morceau qui est assez long, que la premiere acco-

lade de la page 4, & la premiere accolade relative de la page 9 qui soient en majeur. Il a d'ailleurs affecté les dissonances superflues & diminuées, & des sons soutenus & forcés dans le haut, pour exprimer les gémissemens & les plaintes; tout cela est bon & bien entendu en soi, puisque l'ouverture ne doit être employée qu'à disposer le cœur du spectateur au genre d'intérêt, par lequel on va l'émouvoir: mais il en résulte trois inconveniens; le premier, l'emploi d'un genre d'harmonie trop peu sonore pour une ouverture destinée à éveiller le spectateur, en remplissant son oreille & le préparant à l'attention; l'autre, d'anticiper sur ce même genre d'harmonie qu'on sera forcé d'employer si long-tems, & qu'il faut par conséquent ménager très-sobrement pour prévenir la satiété; & le troisieme, d'anticiper aussi sur l'ordre des tems, en nous exprimant d'avance une douleur qui n'est pas encore sur la scene, & qu'y va seulement faire naître l'annonce du Héraut public, & je ne crois pas qu'on doive marquer dans un ordre rétrograde, ce qui est à venir, comme déjà passé. Pour re-

médier à tout cela, j'aurois imaginé de composer l'ouverture de deux morceaux de caractère différent; mais tous deux traités dans une harmonie sonore & consonnante; le premier, portant dans les cœurs le sentiment d'une douce & tendre gaîté, eût représenté la félicité du regne d'Admete & les charmes de l'union conjugale; le second, dans une mesure plus coupée & par des mouvemens plus vifs & un phrasé plus interrompu, eût exprimé l'inquiétude du Peuple sur la maladie d'Admete, & eût servi d'introduction très-naturelle au début de la pièce & à l'annonce du Crieur....

Page 12. Après les deux mots qui suivent ces mots *Udite*, je ferois cesser l'accompagnement jusqu'à la fin du récitatif. Cela exprimeroit mieux le silence du peuple écoutant le Crieur, & les Spectateurs curieux de bien entendre cette annonce, n'ont pas besoin de cet accompagnement; la Basse suffit toute seule, & l'entrée du chœur qui suit en feroit plus d'effet encore. Ce chœur alternatif avec les petits solos d'Evan-dre & d'Ismene, me paroît un très-beau début & d'un bon caractère. La ri-

tournele de quatre mesures qui s'y reprend plusieurs fois est triste sans être sombre & d'une simplicité exquise. Tout ce chœur seroit d'un très-bon ton, s'il ne s'y méloit souvent, & dès la seconde mesure, des expressions trop pathétiques. Je n'aime gueres non plus le coup de tonnerre de la page 14, c'est un trait joué sur le mot & qui me paroît déplacé. Mais j'aime fort la manière dont le même chœur repris page 34, s'anime ensuite à l'idée du malheur prêt à le foudroyer.

E vuoi morire o misera. Cette lugubre psalmodie est d'une simplicité sublime & doit produire un grand effet. Mais la même tenue répétée de la même manière sur ces autres paroles, *Altro non puoi raccogliere*, me paroît froide & presque plate. Il est naturel à la voix de s'élever un peu quand on parle plusieurs fois de suite à la même personne; si l'on eût donc fait monter la seconde fois cette même psalmodie, seulement d'un demi-ton, sur *dis*, c'est-à-dire, sur *mi* bémol, cela eût pu suffire pour la rendre plus naturelle & même plus énergique: mais je crois qu'il falloit un peu la varier de

SUR L'ALCESTE DE M. GLUCK. 511

quelque maniere. Au reste il y a dans la huitieme & dans la dixieme mesure un triton qui n'est ni ne peut être sauvé, quoiqu'il paroisse l'être la deuxieme fois par le second violon ; cela produit une succession d'accords qui n'ont pas un bon fondement & sont contre les regles. Je fais qu'on peut tout faire sur une tenue, sur-touten pareil cas, & ce n'est pas que je désapprouve le passage, quoique j'en marque l'irrégularité.

(Fin d'une observation sur le chœur *fuggiamo*, dont le commencement est perdu.)

Ce ne doit pas être une fuite de précipitation, comme devant l'ennemi, mais une fuite de consternation qui, pour ainsi dire, doit être honteuse & clandestine plutôt qu'éclatante & rapide. Si l'Auteur eût voulu faire de la fin de ce chœur une exhortation à la joie, il n'eût pas pu mieux réussir.

Après le chœur *fuggiamo* j'aurois fait taire entierement tout l'Orchestre, & déclamer le récitatif *ove son* avec la simple Basse. Mais immédiatement après ces mots, *V'è chi t'anca à tal segno*, j'au-

rois fait commencer un récitatif obligé par une symphonie noble, éclatante, sublime, qui annonçât dignement le parti que va prendre Alceste; qui disposât l'Auditeur à sentir toute l'énergie de ces mots *ah vi son io*, trop peu annoncés par les deux mesures qui précédent. Cette symphonie qui auroit offert l'image de ces deux vers, *qui tolle alla mia mente luminare si mostra*; la grande idée eût été soutenue avec le même éclat durant toutes les ritournelles de ce récitatif. J'aurois traité l'air qui suit *ombre larve* sur deux mouvemens contrastés, savoir un allegro sombre & terrible jusqu'à ces mots *non voglio pieta*, & un adagio ou largo plein de tristesse & de douceur. Sur ceux-ci, *se vi tolgo l'amato consorte*, M. Gluk qui n'aime pas les rondeaux me permettra de lui dire, que c'étoit ici le cas d'en employer un bien heureusement, en faisant du reste de ce monologue la seconde partie de l'air, & reprenant seulement l'allegro pour finir.

L'air *eterni Dei* me paroît d'une grande beauté, j'aurois désiré seulement qu'on n'eût pas été obligé d'en varier

les expressions par des mesures différentes. Deux, quand elles sont nécessaires, peuvent former des contrastes agréables. Mais trois c'est trop, & cela rompt l'unité. Les oppositions sont bien plus belles & font plus d'effet quand elles se font sans changer de mesure & par les seules combinaisons de valeur & de quantité. La raison pourquoi il vaut mieux contraster sur le même mouvement que d'en changer, est, que pour produire l'illusion & l'intéret, il faut cacher l'art autant qu'il est possible, & qu'aussi tôt qu'on change le mouvement, l'art se décelet & se fait sentir. Par la même raison, je voudrois que dans un même air, l'on changeât de ton le moins qu'il est possible, qu'on se contentât autant qu'on pourroit, des deux seules cadences principale & dominante, & qu'on cherchât plutôt les effets dans un beau phrasé & dans les combinaisons mélodieuses, que dans une harmonie recherchée & des changemens de ton. .

.....
 L'air *io non chiedo eterni Dei*, est sur-tout dans son commencement d'un chant exquis, comme sont presque tous ceux du même Auteur. Mais où est dans

cet air l'unité de dessein, de tableau, de caractère ? Ce n'est point-là, ce me semble, un air, mais une suite de plusieurs airs : les enfans y mêlent leur chant à celui de leur mere, ce n'est pas ce que je désapprouve. Mais on y change fréquemment de mesure, non pour contraster & alterner les deux parties d'un même motif, mais pour passer successivement par des chants absolument différens : on ne sauroit montrer dans ce morceau aucun dessein commun qui le lie & le fasse un. Cependant c'est ce qui me paroît nécessaire pour constituer véritablement un air. L'Auteur après avoir modulé dans plusieurs tons se croit néanmoins obligé de finir en *E la fa* comme il a commencé. Il sent donc bien lui-même que tout doit être traité sur un même dessein & former unité. Cependant je ne puis la voir dans les différens membres de cet air, à moins qu'on ne veuille la trouver dans la répétition modifiée de l'*allegro non comprende i mali miei*, par laquelle finit ce morceau ; ce qui ne me paroît pas suffisant pour faire liaison entre tous les membres dont il est composé. J'avoue que le premier changement de mesure rend admirable

ment le sens & la ponctuation des paroles. Mais il n'en est pas moins vrai qu'on pouvoit y parvenir aussi sans en changer ; qu'en général ces changemens de mesure dans un même air , doivent faire contraste & changer aussi le mouvement ; & qu'enfin celui-ci amene deux fois de suite cadence sur la même dominante , forte de monotonie qu'on doit éviter autant qu'il se peut. Je prendrai encore la liberté de dire que la dernière mesure de la page 27 me paroît d'une expression bien foible pour l'accent du mot qu'elle doit rendre. Cette quinte que le chant fait sur la Basse, & la tierce mineure qui s'y joint, font à mon oreille un accord un peu languissant. J'aurois mieux aimé rendre le chant un peu plus animé , & substituer la sixte à la quinte , à-peu-près de la manière suivante que je n'ai pas l'impertinence de donner comme une correction, mais que je propose seulement pour mieux expliquer mon idée.



mici ne il ter...ror che m'empie il petto

(Ici vient le Chœur des Prêtres d'Apollon.)

Le seul reproche que j'aie à faire à ce récitatif, est qu'il est trop beau. Mais dans la place où il est, ce reproche en est un. Si l'Auteur commence dès-à-présent à prodiguer l'enharmonique, que fera-t-il donc dans les situations déchirantes qui doivent suivre ? Ce récitatif doit être touchant & pathétique, je le fais bien, mais non pas, ce me semble, à un si haut degré, parce qu'à mesure qu'on avance, il faut se ménager des coups de force pour réveiller l'Auditeur, quand il commence à se lasser même des belles choses. Cette gradation me paroît absolument nécessaire dans un Opera.

Page 55.

Le récitatif du grand-Prêtre est un bel exemple de l'effet du récitatif obigé, on ne peut mieux annoncer l'oracle & la majesté de celui qui va le rendre. La seule chose que j'y desirerois, seroit une annonce qui fût plus brillante que terrible ; car il me semble qu'Apollon ne doit ni paroître, ni parler comme Jupiter. Par la même raison, je ne voudrois pas donner à

518 OBSERVATIONS

ce Dieu qu'on nous représente sous la figure d'un beau jeune blondin, une voix de Basse-taille.

Pag. 39. *Dilegua il-nero turbine*

Me freme al trono intorno,

O faretrato Apolline

Col chiaro tuo splendor.

Tout ce chœur en rondeau pourroit être mieux; ces quatre vers doivent être d'abord chantés par le grand-Prêtre, puis répétés entiers par le chœur, sans en excepter les deux derniers que l'Auteur fait dire seul au grand-Prêtre. Au contraire le grand-Prêtre doit dire seul les vers suivans:

Sai che ramingo, esule,

T'accollse Admetto un di,

Che del anfriso al margine

Tu fosti il suo pastor.

Et le chœur, au lieu de ces vers qu'il ne doit pas répéter non plus que le grand-Prêtre, doit reprendre les quatre premiers. Je trouve aussi que la réponse des deux premières mesures en espece d'imitation, n'a pas assez de

gravité. J'aimerois mieux que tout le chœur fût syllabique.

Au reste, j'ai remarqué, avec grand plaisir la maniere également agréable, simple & savante dont l'Auteur passe du ton de la médiate à celui de la septieme note du ton dans les trois dernieres mesures de la page 39 Et, après y avoir séjourné assez longtemps. revient par une marche analogue à son ton principal, en repassant de rechef par la médiate dans la 2, 3^e & 4^e. mesure de la page 43; mais ce que je n'ai pas trouvé si simple à beaucoup près, c'est le récitatif *nume eterno*, pag. 52.

Je ne parlerai point de l'air de danse de la page 17, ni de tous ceux de cet ouvrage. J'ai dit dans mon article *Opera*, ce que je pensois des Ballets coupant les pièces & suspendant la marche de l'intérêt. Je n'ai pas changé de sentiment depuis lors sur cet article, mais il est très possible que je me trompe.

Je ne voudrois point d'accompagnement que la Basse au récitatif d'Evan-dre, pages 20, 21 & 22.

Je trouve encore le chœur, page 22, beaucoup trop pathétique, malgré les expressions douloureuses dont il est plein : mais les alternatives de la droite & de la gauche, & les réponses de divers instrumens me paroissent devoir rendre cette Musique très-intéressante au théâtre.

Popoli di Tessaaglia, page 24. Je citerai ce récitatif d'Alceste en exemple d'une modulation touchante & tendre sans aller jusqu'au pathétique, si ce n'est tout à la fin. C'est par des renversemens d'une harmonie assez simple, que M. Gluck produit ces beaux effets. Il eût été le maître de se tenir long-tems dans la même route sans devenir languissant & froid. Mais on voit par le récitatif accompagné *nume eterno* de la page 52, qu'il ne tarde pas à prendre un autre vol.





EXTRAIT

D'UNE RÉPONSE

DU PETIT FAISEUR

A SON PRÊTE-NOM,

*Sur un morceau de l'Orphée de M. le
Chevalier Gluck.*

QUANT au passage enharmonique de l'Orphée de M. Gluck, que vous dites avoir tant de peine à entonner & même à entendre, j'en fais bien la raison : c'est que vous ne pouvez rien sans moi, & qu'en quelque genre que ce puisse être, dépourvu de mon assistance, vous ne ferez jamais qu'un ignorant. Vous sentez du moins la beauté de ce passage, & c'est déjà quelque chose; mais vous ignorez ce qui la produit; je vais vous l'apprendre.

C'est que du même trait, & qui plus

est du même accord, ce grand Musicien a su tirer dans toute leur force les deux effets les plus contraires; savoir, la ravissante douceur du chant d'Orphée, & le *stridor* déchirant du cri des furies. Quel moyen a-t-il pris pour cela? Un moyen très-simple; comme sont toujours ceux qui produisent les grands effets. Si vous eussiez mieux médité l'article *enharmonique* que je vous dictai jadis, vous auriez compris qu'il falloit chercher cette cause remarquable, non simplement dans la nature des intervalles & dans la succession des accords, mais dans les idées qu'ils excitent, & dont les plus grands ou moindres rapports, si peu connus des Musiciens, sont pourtant, sans qu'ils s'en doutent, la source de toutes les expressions qu'ils ne trouvent que par instinct.

Le morceau dont il s'agit est en *mi* bémol majeur, & une chose digne d'être observée est que cet admirable morceau est, autant que je puis me le rappeler, tout entier dans le même ton, ou du moins si peu modulé, que l'idée du ton principal ne s'efface pas un moment. Au reste, n'ayant plus ce morceau sous les yeux & ne m'en souve-

tant qu'imparfaitement, je n'en puis parler qu'avec doute.

D'abord ce *nò* des furies, frappé & réitéré de tems à autre pour toute réponse, est une des plus sublimes inventions en ce genre que je connoisse, & si peut-être elle est due au Poëte, il faut convenir que le Musicien l'a faisie de maniere à se l'approprier. J'ai oui dire que dans l'exécution de cet Opera, l'on ne peut s'empêcher de frémir à chaque fois que ce terrible *nò* se répète, quoiqu'il ne soit chanté qu'à l'unisson ou à l'octave, & sans sortir dans son harmonie de l'accord parfait jusqu'au passage dont ils'agit. Mais au moment qu'on s'y attend le moins, cette dominante diésée forme un glapissement affreux auquel l'oreille & le cœur ne peuvent tenir, tandis que dans le même instant, le chant d'Orphée redouble de douceur & de charme, & ce qui met le comble à l'étonnement est qu'en terminant ce court passage, on se retrouve dans le même ton par où l'on vient d'y entrer, sans qu'on puisse presque comprendre comment on a pu nous transporter si loin & nous ramener si proche avec tant force & de rapidité.

Vous aurez peine à croire que toute

cette magie s'opere par un passage tacite du mode majeur au mineur, & par le retour subit au majeur. Vous vous en convaincrez aisément sur le Clavecin. Au moment que la Basse qui sonnoit la dominante avec son accord, vient à frapper l'*ut* bémol, vous changez non de ton, mais de mode, & passez en *mi* bémol tierce-mineure: car non seulement cet *ut*, qui est la sixieme note du ton, prend le bémol qui appartient au mode mineur, mais l'accord précédent qu'il garde à la fondamentale près, devient pour lui celui de septieme diminuée sur le *re* naturel & l'accord de septieme diminuée sur le *re*, appelle naturellement l'accord parfait mineur sur le *mi* bémol. Le chant d'Orphée, *furie*, *larve*, appartenant également au majeur & au mineur, reste le même dans l'un & dans l'autre; mais aux mots *ombre sdegrose*, il détermine tout-à-fait le mode mineur: c'est probablement pour n'avoir pas pris assez tôt l'idée de ce mode, que vous avez eu peine à entonner juste ce trait dans son commencement; mais il rentre en finissant en majeur; c'est dans cette nouvelle transition, à la fin du mot *sdegrose* qu'est le grand effet de ce pas-

sage , & vous éprouverez que toute la difficulté de le chanter juste s'évanouit quand , en quittant le *la* bémol , on reprend à l'instant l'idée du mode majeur pour entonner le *sol* naturel qui en est la médiante.

Cette seconde superflue ou septieme diminuée , se suspend en passant alternativement & rapidement du majeur au mineur , & *vice versa* , par l'alternation de la Basse entre la dominante *fi* bémol & la sixieme note *ut* bémol ; puis il se résoud enfin tout-à-fait sur la tonique dont la Basse sonne la médiante *sol* , après avoir passé par la sous-dominante *la* bémol portant tierce mineure & triton , ce qui fait toujours le même accord de septieme diminuée sur la note sensible *re*.

Passons maintenant au glapissement *no* des furies sur le *fi* bécarre. Pourquoi ce *fi* bécarre & non pas *ut* bémol comme à la Basse ? Parce que ce nouveau son , quoiqu'en vertu de l'enharmonique il entre dans l'accord précédent , n'est pourtant point dans le même ton & en annonce un tout différent. Quel est le ton annoncé par ce *fi* bécarre ? C'est le ton d'*ut* mineur dont il devient note

sensible. Ainsi l'âpre discordance du cri des furies vient de cette duplicité de ton qu'il fait sentir, gardant pourtant, ce qui est admirable, une étroite analogie entre les deux tons : car l'*ut* mineur, comme vous devez au moins savoir, est l'analogue correspondant du *mi* bémol majeur, qui est ici le ton principal.

Vous me ferez une objection. Toute cette beauté, me direz-vous n'est qu'une beauté de convention & n'existe que sur le papier, puisque ce *fi* bécarre n'est réellement que l'octave de l'*ut* bémol de la Basse : car comme il ne se résout point comme note sensible, mais disparoît ou redescend sur le *fi* bémol dominante du ton, quand on le noteroit par *ut* bémol comme à la Basse, le passage & son effet seroit le même absolument au jugement de l'oreille. Ainsi toute cette merveille enharmonique n'est que pour les yeux.

Cette objection, mon cher Prêtenom, seroit solide si la division tempérée de l'Orgue & du Clavecin étoit la véritable division harmonique, & si les intervalles ne se modifioient dans l'intonation de la voix sur les rapports

dont la modulation donne l'idée & non sur les altérations du tempérament. Quoiqu'il soit vrai que sur le Clavecin le *fi* bécarre est l'octave de l'*ut* bémol, il n'est pas vrai qu'entonnant chacun de ces deux sons, relativement au mode qui le donne, vous entonniez exactement ni l'unisson ni l'octave. Le *fi* bécarre comme note sensible s'éloignera davantage du *fi* bémol dominante, & s'approchera d'autant par excès de la tonique *ut* qu'appelle ce bécarre; & l'*ut* bémol, comme sixième note en mode mineur, s'éloignera moins de la dominante qu'elle quitte, qu'elle rappelle, & sur laquelle elle va retomber. Ainsi le semi ton que fait la Basse en montant du *fi* bémol à l'*ut* bémol, est beaucoup moindre que celui que font les furies en montant du *fi* bémol à son bécarre. La septième superflue que semblent faire ces deux sons surpasse même l'octave, & c'est par cet excès que se fait la discordance du cri des furies; car l'idée de note sensible jointe au bécarre, porte naturellement la voix plus haut que l'octave de l'*ut* bémol, & cela est si vrai que ce cri ne fait plus son effet sur le

Clavecin comme avec la voix, par ce que le son de l'instrument ne se modifie pas de même.

Ceci, je le fais bien, est directement contraire aux calculs établis & à l'opinion commune, qui donne le nom de semi-ton mineur au passage d'une note à son dièse ou à son bémol, & de semi-ton majeur au passage d'une note au bémol supérieur ou au dièse inférieur. Mais dans ces dénominations on a eu plus d'égard à la différence du degré qu'au vrai rapport de l'intervalle, comme s'en convaincra bientôt tout homme qui aura de l'oreille & de la bonne foi. Et quant au calcul, je vous développerai quelque jour, mais à vous seul, une théorie plus naturelle, qui vous fera voir combien celle sur laquelle on a calculé les intervalles est à contre-sens.

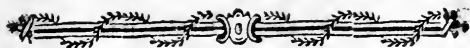
Je finirai ces observations par une remarque qu'il ne faut pas omettre, c'est que tout l'effet du passage que je viens d'examiner, lui vient de ce que le morceau dans lequel il se trouve est en mode majeur : car s'il eût été mineur, le chant d'Orphée restant le même eût été sans force & sans effet, l'intonation des furies par le bécarre eût été

été impossible & absurde, & il n'y auroit rien eu d'enharmoine dans le passage. Je parierois tout au monde qu'un François, ayant ce morceau à faire, l'eût traité en mode mineur. Il y auroit pu mettre d'autres beautés, sans doute, mais aucune qui fût aussi simple & qui valût celle-là.

Voilà ce que ma mémoire a pu me suggérer sur ce passage & sur son explication. Ces grands effets se trouvent par le génie qui est rare, & se sentent par l'organe sensitif, dont tant de gens sont privés; mais ils ne s'expliquent que par une étude réfléchie de l'art. Vous n'auriez pas besoin maintenant de mes analyses, si vous aviez un peu plus médité sur les réflexions que nous faisons jadis quand je vous dictois notre Dictionnaire. Mais avec un naturel très-vif, vous avez un esprit d'une lenteur inconcevable. Vous ne saisissez aucune idée que long-tems après qu'elle s'est présentée à vous, & vous ne voyez aujourd'hui que ce que vous avez regardé hier. Croyez-moi, mon cher prête-Nom, ne nous brouillons jamais ensemble; car sans moi vous êtes nul. Je suis complaisant, vous le savez, je

ne me refuse jamais au travail que vous desirez, quand vous vous donnez la peine de m'appeller & le tems de m'attendre : mais ne tentez jamais rien sans moi dans aucun genre, ne vous mêlez jamais de l'impromptu en quoi que ce soit, si vous ne voulez gâter en un instant par votre ineptie, tout ce que j'ai fait jusqu'ici pour vous donner l'air d'un homme pensant.

F I N.



TABLE

DES DIFFÉRENTES PIÈCES.

Contenues dans ce Volume.

<i>I</i> ntroduction à la Botanique.	3
Fragmens pour un Dictionnaire des Termes d'usage en Botanique.	23
Lettres Élémentaires sur la Botanique, à Madame de L***.	105
Deux Lettres à M. de M***.	194
Réponse à une Lettre anonyme.	210
Jugement sur la Paix perpétuelle.	217
Polysynodie de l'Abbé de Saint-Pierre.	238
Jugement sur la Polysynodie.	274
Essai sur l'Origine des Langues.	299
Lettre à M. l'Abbé Raynal.	418

T A B L E.

*Examen de deux Principes avancés
par M. Rameau , dans sa brochure
intitulée : Erreurs sur la Musique
dans l'Encyclopédie.* 427

*Lettre à M. Burney sur la Musique,
suivie de la réponse du petit Faiseur.*
469

Fin de la Table.

